Le Monde

FESTIVAL D'AUTOMNE

■ La Chine à l'honneur

■ Théâtre, danse, musique, arts...

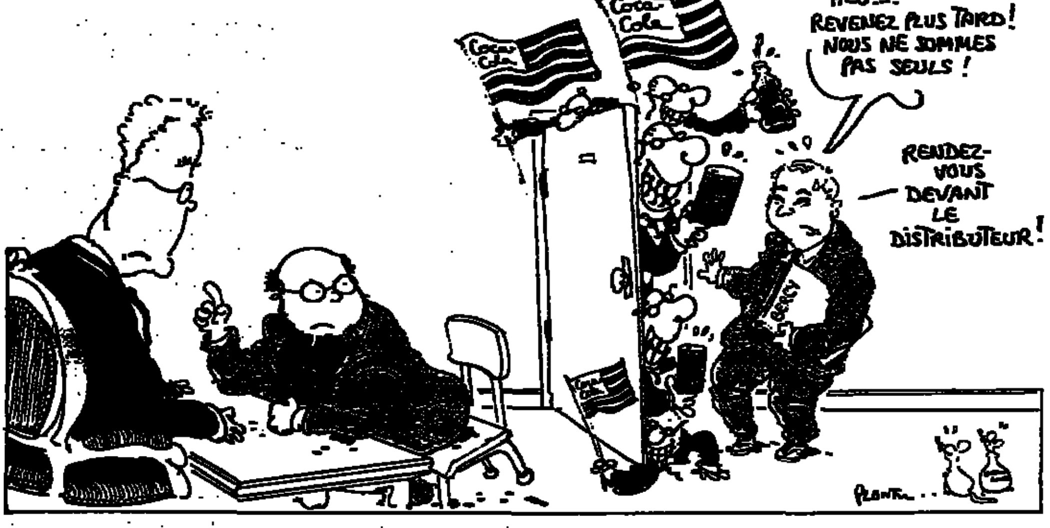


CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16686 – 7,50 F - 1,13 EURO — SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Strauss-Kahn dit non à Coca-Cola

● Le ministre de l'économie refuse la vente d'Orangina à la multinationale américaine
● Le gouvernement invoque le respect de la concurrence ● Cette décision est un gage donné à la gauche plurielle ● A l'heure de la crise, les Etats s'affirment face au libre jeu du marché

LE MINISTÈRE de l'économie et des finances a annoncé, jeudi 17 septembre, son refus de la vente des activités françaises d'Orangina, filiale de Pernod-Ricard, à Coca-Cola. Selon le communiqué publié, dans la soirée, par Bercy, *« les discussions très approfondies avec la société Coca-Cola n'ont pas permis d'aboutir à des engagements suffisants pour prévenir les risques identifiés par le Conseil de la concurrence »*. Cette décision n'a donc pas été prise pour des raisons sociales – les salariés d'Orangina avaient obtenu de la firme d'Atlanta le maintien de l'emploi pendant deux ans. Invoquant le respect de la concurrence, elle est éminemment politique. Mardi 8 septembre, Bercy avait déjà refusé de céder le Crédit foncier à une filiale de General Motors dans les conditions exigées par les Américains.



Ce nouveau revers essuyé par une multinationale peut être perçu comme un gage donné par le gouvernement à sa majorité plurielle et notamment à sa composante communiste. Plus fondamentalement, cette décision est à rapprocher du procès intenté par l'administration américaine à Microsoft et des multiples interventions du commissaire européen, Karel Van Miert. Face aux multinationales qui acquièrent des positions de monopoles mondiaux, les Etats et les pouvoirs politiques usent de leur légitimité pour préserver les règles du marché.

Lire page 28

Les amis de M. Clinton ripostent sur le terrain de la vie privée

PRÉSIDENT de la commission judiciaire de la Chambre des représentants qui doit décider s'il faut engager un procès en accusation du président Clinton à la suite du rapport Starr, le représentant républicain Henry Hyde a eu une liaison extra-conjugale, il y a trente ans. Donnée par le journal sur internet *Salon Magazine*, cette « information » a été confirmée par M. Hyde. Dirigé par un ami de M. Clinton, le magazine sur le Net explique répondre *« au feu par le feu »* et utiliser les *« méthodes de caniveau »* de ceux qui accusent le président. D'autres révélations ont eu lieu dans la presse américaine sur les mœurs des membres du Congrès. Accusant la Maison Blanche d'être à l'origine des fuites, les républicains demandent une enquête du FBI.

Lire p. 3 et notre dossier p. 10

■ Le patrimoine de ce siècle

La quinzième édition des Journées du patrimoine, samedi 19 et dimanche 20 septembre, concernera aussi les bâtiments contemporains. p. 22 et 23

■ Helmut Kohl, le salut à l'Est ?

A dix jours des législatives, le chancelier tente de reconquérir les voix des habitants des Länder de l'ex-Allemagne de l'Est. p. 2

■ Le choc Alcatel secoue la Bourse

La Bourse de Paris a ouvert à la baisse vendredi 18 septembre après avoir déjà perdu 5,47 % la veille à la suite de la dégringolade d'Alcatel. p. 13

■ L'Espagne met l'ETA à l'épreuve

Le gouvernement espagnol attend *« des preuves tangibles »* de la trêve annoncée par l'organisation terroriste basque avant d'ouvrir toute négociation. p. 4 et notre éditorial p. 12

■ Les excuses de Florence Rey

Lors de la première journée de son procès devant la cour d'assises de Paris, la jeune femme s'est dite *« désolée »* mais a aussi reporté la responsabilité des faits sur Audry Maupin. p. 7

■ Ecole : les raisons de la grève

La précarisation et le manque de personnel expliquent la grève des personnels enseignants et non enseignants du vendredi 18 septembre dans l'éducation nationale. p. 8

■ Nucléaire sans frontières

Les Etats peinent à contrôler la circulation croissante de matières fissiles pour l'industrie ou la médecine. p. 18

■ La salle de bains pièce à vivre

Longtemps sanitaire fonctionnel, la salle de bains *devient lieu de création* et de luxe. p. 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 919 - 7,50 F

La colonelle Moulin devient la première générale de brigade aérienne

L'ARMÉE DE L'AIR aura sa première femme officier général, quelque soixante-cinq ans après la création de cette arme. Ainsi l'a voulu son chef d'état-major, le général Jean Rannou. Ainsi en a décidé le conseil des ministres du mercredi 16 septembre : la colonelle Colette Moulin vient d'être promue générale de brigade aérienne. Certes, déjà, en avril 1976, Valérie André avait été promue médecin général, première femme à l'avoir été après s'être illustrée comme pilote-ambulancière d'hélicoptère durant la guerre menée par la France en Indochine. Elle portait alors, assez crânement, l'uniforme du service de santé de l'armée de l'air. Mais, avec Colette Moulin, c'est différent : elle devient la première femme officier dans les forces, et non dans les services, à revêtir les deux étoiles de générale de brigade aérienne. C'est une consécration pour la féminisation des armées, dans le contexte de leur professionnalisation progressive.

Colette Moulin, épouse Giacometti, la cinquantaine, n'est pas entrée par recrutement direct, à l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence, dans les Bouches-du-Rhône. Elle a été admise par la voie du concours sur titres, ouvert aux candidats diplômés d'une université. Elle en est sortie dans le corps des officiers dit des bases – un corps différent de ceux des pilotes et des mécaniciens –, plus spécialement chargé de la gestion et de l'administration. Elle a été la première femme chef de corps dans l'armée de l'air, quand elle a commandé l'école des pupilles de l'air à Grenoble, qui prépare au baccalauréat et aux concours des grandes écoles militaires. Elle occupe, aujourd'hui, des fonctions importantes à la sous-direction « recrutement » du commandement des écoles de l'armée de l'air, à Tours. Elle devrait porter ses étoiles à compter du 1er novembre.

Pour être une « première », le cas de Colette Moulin illustre, en fait, une évolution constatée à l'étranger, singulièrement dans les armées qui sont professionnalisées de longue date. Les femmes commencent à y entrer en plus grand nombre et à y détenir – malgré des résistances réelles – une responsabilité hiérarchique au nom de l'égalité des sexes. Dans l'armée de l'air française, pour s'en tenir à cet exemple, huit femmes viennent d'être admises à l'Ecole de l'air, sur soixante-dix-sept élèves officiers au total. Soit 10 % du recrutement. Six sont dans les spécialités du personnel navigant, une officier des bases et une autre dans le corps des mécaniciens. Le « major » de cette promotion est une femme, comme ce fut déjà le cas l'année dernière. A Tours, à l'école des pilotes de chasse, une femme officier, issue de Polytechnique, apprend son métier et pourrait, en février 1999, être affectée en escadron.

Les femmes viennent donc de briser un nouveau tabou dans les armées. En décembre 1997, le ministre de la défense, Alain Richard, avait ouvert la voie en décrétant la fin de la politique des quotas, qui réglementait et limitait l'accès des femmes à certains métiers des armes. Ces quotas heurtaient la conscience de nombre de femmes. Le général Rannou lui-même ne s'était-il pas entendu reprendre, par une commandante de l'armée de l'air, devant laquelle il usait de ce vocable : *« Les quotas ? Mais, ça, c'est bon pour le lait et pour la viande ! »*

Jacques Isnard

Droite : le test de Toulon

LES ÉLECTEURS de la première circonscription de Toulon sont appelés de nouveau, dimanche 20 septembre, à élire leur député. Jean-Marie Le Chevallier, maire de la ville et seul élu du Front national en juin 1997, avait été invalidé pour infraction aux lois sur le financement des campagnes. L'élection d'Odette Casanova (PS), en mai 1998, a été annulée par le Conseil constitutionnel en raison d'une émission de Canal Plus. La droite est, cette fois, unie autour d'un candidat nouveau, Marc Bayle, ex-RPR, sans lien avec l'ancienne municipalité et adversaire affirmé du FN. Ce scrutin est *un test pour l'opposition républicaine*, face à l'extrême droite et à la gauche.

Lire page 5

Début de fermeté occidentale au Kosovo ?

JUSQU'OÙ l'impunité ira-t-elle pour Slobodan Milosevic ? Depuis le début de l'été, le président yougoslave poursuit son offensive au Kosovo, profitant de la tolérance qui lui est accordée de fait par les Occidentaux et en faisant progressivement reculer les limites. Ce jeu pervers a provoqué, à ce jour, le déplacement forcé de 300 000 civils (sur une population de moins de 2 millions d'habitants), sans déclencher de riposte occidentale digne de ce nom. On laisse entendre, ces jours-ci, à Paris notamment, qu'il a assez duré et que le moment approche où la menace d'une intervention militaire, brandie depuis plusieurs mois, va devoir prendre effet.

Jusqu'à présent, M. Milosevic avait de bons motifs de ne pas y croire. Lorsqu'ils prirent conscience, tardivement, des succès remportés par les indépendantistes de l'UCK – qui, en juillet, contrôlaient environ 40 % du Kosovo –, les dirigeants occidentaux en furent désarçonnés. L'indépendance du Kosovo est, pour la plupart d'entre eux, le danger absolu : spectre de la Grande Albanie, déstabilisation en cascade du Monténégro, de la Macédoine, de la Grèce, de la Bulgarie ; anéantissement des efforts déployés à grands frais pour recoller les morceaux de la Bosnie ; réveil des Hongrois de Voïvodine, sans parler d'éventuelles réactions en chaîne chez les Russes ou les Turcs.

Cette hypothèse d'apocalypse inhibe visiblement toute audace conceptuelle chez plus d'un diplomate occidental. Comme l'admet sans faux-semblant l'un d'entre eux : *« Si on est hostile à l'indépendance du Kosovo, il faut reconnaître à Milosevic un certain pouvoir de police contre ceux qui la prônent. »* Autrement dit, fermer les yeux sur les villages détruits, les maisons pillées et brûlées, les dizaines de milliers de civils jetés sur les routes au nom de la *« lutte antiterroriste »*, au moins jusqu'à ce que les forces serbes aient repris aux combattants de l'UCK l'essentiel de ce qu'ils avaient conquis, comme c'est le cas aujourd'hui.

Les grandes puissances avaient, ces dernières semaines, d'autres soucis que les turpitudes de M. Milosevic dans cette petite province balkanique.

Claire Tréan

Lire la suite page 12

Chanter sans Gainsbourg



JANE BIRKIN

SEPT ANS APRÈS la mort de Serge Gainsbourg, Jane Birkin, qui pensait ne pouvoir être que l'interprète de celui qui fut son Pygmalion, entame une deuxième vie de chanteuse avec un nouvel album, *A la lègère*, qui rassemble douze chansons écrites par de talentueux auteurs-compositeurs, dont le duo Souchon-Voulzy, Etienne Daho, Zazie et MC Solaar.

Lire notre page « Disques » p. 24

هكذا من الإصل

ÉLECTIONS A dix jours des élections législatives du 27 septembre, le chancelier Kohl tente de reconquérir l'électorat des régions de l'ancienne Allemagne communiste, déçu par sa gestion de la réunification. A Bitterfeld, ville symbole de l'effondrement des grands conglomérats de l'ex-RDA, capitale du chômage, Helmut Kohl s'est essayé jeudi soir 17 septembre, devant une foule attentive, à vanter la modernisation de la



région. ● LA MONTÉE de l'extrême droite et le renforcement des néo-communistes du PDS continuent de peser sur les partis de gouvernement. ● GREGOR GYSI, leader du PDS, explique au *Monde* que *« les gens ont eu le sentiment qu'on a pris une part de leur identité ».* ● A ROSTOCK, les néo-nazis du NPD veulent manifester samedi 19 septembre pour *« commémorer »* les émeutes anti-immigrés de 1992.

Helmut Kohl essaie de reconquérir le vote décisif des Allemands de l'Est

Portés par le résultat des élections régionales de Bavière et des sondages qui montrent que l'écart se resserre avec l'opposition sociale-démocrate, la CDU et le chancelier jettent toutes leurs forces, à dix jours des élections, pour limiter leurs pertes dans les régions de l'ex-RDA communiste

BITTERFELD
de notre envoyé spécial

« Dehors » », « Dégage ! », « Kohl doit partir ! ». C'est sous ces cris et dans un concert de sifflets que Helmut Kohl a été accueilli, jeudi 17 septembre, à Bitterfeld, petit village de 17 000 habitants de Saxe-Anhalt, dans l'ancienne RDA. Avant la chute du mur, Bitterfeld était au cœur de l'industrie chimique est-allemande. La sinistre bourgade avait le triste privilège d'être la ville la plus polluée d'Europe. Aujourd'hui, l'air est de nouveau respirable, mais les emplois industriels ont disparu, passant de plus de 40 000 à 10 000 environ.

Ex-capitale de la pollution, Bitterfeld est devenue la capitale du chômage : celui-ci frappe 25 % de la population active, en réalité 40 % si l'on compte les mesures de traitement social du chômage. Un bilan qui favorise la montée des néo-communistes du Parti du socialisme démocratique (PDS), dirigé par Gregor Gysi, et aussi de l'extrême droite. On a tout fait pour attirer les investisseurs, mais cela n'a pas suffi. Curieuse cité, où les usines flambant neuves de Bayer et Akzo Nobel côtoient de sinistres friches industrielles et où, derrière la place centrale entièrement rénovée, on retrouve encore les maisons délabrées de l'ex-RDA. La foule s'y est pressée nombreuse pour écouter le chancelier. Y compris quelques bandes de jeunes extrémistes venus huer M. Kohl, comme Stefan, vingt et un ans, crâne rasé, ouvrier en bâtiment au chômage depuis deux ans, qui votera pour la Deutsche Volksunion (extrême droite).

Au premier rang, les militants chrétiens-démocrates applaudissent le chancelier candidat pour couvrir les sifflets. *« Sans Kohl, Bitterfeld ne serait plus rien »*, confie une militante. L'immensité de la foule écoute, froidement. *« Je ne sais pas si les autres partis auraient fait beaucoup mieux »*, s'interroge un couple bourgeois, qui compte voter social-démocrate. *« Cela va beaucoup mieux que du temps de la RDA, mais les gens l'oublient »*, poursuit ce couple. Certes, le loyer de la maison est passé de 70 marks à 850 marks, mais la maison a été refaite et le salaire du mari s'est envolé de 600 à 3 000 marks. Une jeune fonctionnaire des impôts ne comprend pas pourquoi elle gagne 70 % seulement du salaire de ses collègues de l'Ouest, *« alors que je travaille plus qu'eux »*. Elle votera social-démocrate.



Le chancelier, lui, est venu avec la ferme intention de défendre son bilan. Il revient sur la campagne de 1990, où il avait promis des *« paysages fleurissants »* : *« Des paysages fleurissants se sont développés, et vous le savez aussi bien que moi »*, lance-t-il à la foule, qui ne répond pas. Le chancelier reconnaît que tout n'est pas parfait, *« mais nous sommes sur le bon chemin »*. *« Lafontaine et Schröder ne sont pas qualifiés pour donner des conseils sur ce qui doit être fait à Bitterfeld »*, explique-t-il, accusant les leaders sociaux-démocrates d'avoir été contre la réunification. *« La reconstruction de l'Est est et reste ma priorité en Allemagne. »*

Le chancelier en profite pour défendre la solidarité des Allemands de l'Ouest, souvent qualifiés d'égoïstes par ceux de l'Est. *« J'ai un merci à adresser aux contribuables de l'Allemagne de l'Ouest qui, avec leurs impôts, ont payé 900 milliards de marks pour soutenir la reconstruction de l'Est. »* Bien sûr, il y a l'immense problème du chômage, qui frappe plus de 4 millions de personnes en Allemagne, 18 % de la population de l'Est. *« Nous avons fait des progrès qui ne sont pas satisfaisants »*, reconnaît le chancelier. Il promet de poursuivre les mesures de traitement social du chômage *« aussi longtemps que ce sera nécessaire »*. M. Kohl rappelle toutefois qu'il y a *« 1,5 million d'offres d'emplois non pourvues en Allemagne »*. *« Comme les Allemands ne les acceptent pas, ce sont les étrangers qui les prennent. »*

LE VOTE EXTRÉMISTE

Pour lutter contre le chômage, la seule solution est d'attirer les investisseurs et de faire en sorte qu'il soit rentable d'être présent en Allemagne. *« L'argent qui s'investit ici doit avoir un avenir sûr. C'est pourquoi il ne faut jamais voter SPD-Verts. »* Le chancelier en profite pour vanter sa réforme fiscale bloquée par les sociaux-démocrates depuis un an et rappeler que son objectif est de rendre possible le système de financement de protection sociale.

Il y a bien sûr le petit couplet sur la criminalité : le chancelier rappelle que sa *« sympathie va aux victimes et pas aux criminels »*. Il défend le droit de se promener sans peur dans les rues, agite le spectre de la criminalité internationale, des mafias de la drogue, des trafiquants de femmes ou des terroristes internationaux. Dans cette terre xénophobe, haut lieu des agressions racistes, Helmut Kohl ne cède cependant pas à la démagogie : il évite soigneusement de rappeler, comme il le fait régulièrement à l'Ouest, sa volonté de *« jeter dehors »* les criminels étrangers.

Tout au long du discours, il y a le poids de l'histoire. Le chancelier a rappelé les malheurs de l'Allemagne au cours de ce siècle finissant : *« Deux guerres mondiales, deux dictatures, une brune, une rouge, des millions d'Allemands qui ont perdu leur terre natale (Heimat), deux inflations qui ont ruiné les gens. »* A l'aube du vingt et unième siècle, l'essentiel a été atteint : *« Nous sommes réunis, nous voulons construire l'Allemagne ensemble. »*

Dans une ville où l'extrême droite et l'extrême gauche ont obtenu plus du tiers des voix lors des élections régionales du printemps, le chancelier met en garde contre les votes extrémistes, en particulier les jeunes qui n'ont pas connu la dictature communiste : *« Les extrêmes n'ont apporté à notre peuple que la désolation, la misère et le désespoir. »* Le chancelier achève son discours sur l'euro, qui est plus qu'une monnaie commune. Il s'agit de *« construire le monde commun de l'Europe »*. Au fil de la soirée, les sifflets se sont fatigués. Les jeunes extrémistes cernés par les policiers se sont échappés discrètement. Helmut Kohl avait fait un bon discours.

Ar. Le.

La faiblesse de la fibre démocratique

Plus du quart des électeurs de l'Est votent pour des partis sans tradition démocratique : les anciens communistes du PDS sont crédités de 21 % des voix par un sondage Emnid. L'extrême droite obtiendrait 5 % des voix, s'il n'y a pas de surprise comme en Saxe-Anhalt, où elle avait brutalement surgi à 12,9 % lors des régionales du printemps dernier.

Ce vote protestataire est souvent expliqué par la montée du chômage. Mais l'argument n'est pas entièrement convaincant. Même s'ils prétendent avoir des ambitions nationales, les néo-communistes sont devenus *de facto* un parti régional, qui défend les spécificités est-allemandes. Et la montée de l'extrême droite traduit la faiblesse du sentiment démocratique en Allemagne de l'Est, cet affaiblissement ayant fait le lit de la xénophobie. Le National Partei Deutschland (NPD) a lancé un appel à manifestation samedi 19 septembre dans les rues de Rostock pour *« commémorer »* les émeutes de 1992 contre le foyer d'immigrés de Lichtenhagen, incendié par des jeunes surexcités.

Une croissance solide malgré l'Asie

Malgré un léger ralentissement de la croissance au deuxième trimestre, les conséquences de la crise asiatique sur l'Allemagne demeurent *« jusqu'à présent limitées »*, indique la Bundesbank dans son rapport mensuel publié mercredi 16 septembre. Comme en France, la demande intérieure prend le relais des exportations pour soutenir la croissance, qui devrait être comprise entre 2,5 % et 3 % cette année (contre 2,2 % en 1997).

« *L'activité économique repose sur une base plus large qu'en 1997, époque où la croissance était principalement tirée par les exportations* », souligne le rapport. Alors que les investissements des entreprises reprennent, la consommation privée montre, elle aussi, de solides signes de reprise.

Gregor Gysi, chef de file du Parti du socialisme démocratique (PDS) au Bundestag

« Les gens de l'Est ont eu le sentiment qu'on a pris une part de leur identité »

« Huit ans après la réunification, comment expliquez-vous le ressentiment des Allemands de l'Est vis-à-vis de ceux de l'Ouest ?

– Le ressentiment est réciproque. Pour les gens de l'Est, le problème vient de ce que, lors de la réunification, la République fédérale allemande (RFA) n'avait pas un besoin existentiel de la République démocratique allemande (RDA). On a fait table rase de la RDA, sans se demander si certaines choses pouvaient être sauvées. Et tout ce que l'on ne changeait pas était accordé comme une grâce. Nous sommes le seul pays ex-communiste qui ait dû se battre pour que ses chanteurs puissent continuer de chanter. En Pologne, en Roumanie, la question ne se posait pas. On était bien obligé de prendre ce qu'il y avait. Mais l'ancienne RFA avait assez de chanteurs. Le cirque de la RDA a été fermé. Les artistes n'étaient pas plus mauvais, mais on n'avait pas besoin d'un deuxième cirque. Toute l'élite de l'Allemagne de l'Est a été balayée après l'unification. Au début, la population n'avait rien contre, car ces gens étaient, pour elle, des privilégiés. Mais après, les gens ont eu le sentiment qu'on a pris une part de leur identité, qu'ils ne retrouvent pas dans cette République fédérale.

– Pourquoi cette rancœur persiste-t-elle ?

– Une enseignante qui a été reprise par la RFA après l'unification pour enseigner en Saxe-Anhalt n'a pas le droit d'enseigner à Cologne. Ce n'est pas seulement cette femme qui se sent discréditée, mais toute la



GREGOR GYSI

population. Soit cette femme est assez qualifiée, et elle doit pouvoir enseigner aussi à Cologne, soit cela veut dire que ses cours sont suffisants pour les enfants de l'Est, mais pas pour ceux de l'Ouest. Beaucoup ont aussi le sentiment d'avoir toujours à rendre des comptes. Si quelqu'un de l'Est pose sa candidature dans la fonction publique de Bavière, il est soumis à toutes sortes de questions, par exemple s'il a été du temps de la RDA membre de l'association des propriétaires de jardins ou des propriétaires d'animaux domestiques. C'est absurde. Cela signifie que ce ne sont pas seulement les anciens dirigeants qui sont suspects, comme ils le pensaient au début, mais eux tous.

– Matériellement, de quoi souffrent les Allemands de l'Est ?

– Les salaires représentent entre 60 % et 80 % de ceux de l'Ouest alors que le coût de la vie y est le même. Et les gens connaissent des problèmes qui leur étaient auparavant inconnus : la peur du chômage, la peur de devoir payer son loyer, l'insécurité dans le domaine matériel et social. Ce qu'on a gagné, comme la liberté politique, on n'y pense pas tout le temps. Mais ce qu'on a perdu, on en souffre tous les jours. C'est une réaction humaine. S'y ajoute l'humiliation d'être entretenu par les autres : personne n'aime lire chaque jour dans les journaux qu'il est nourri par l'Ouest.

– Quelles ont été les erreurs économiques commises après l'unification ?

– Il fallait assainir les entreprises est-allemandes avant de les privatiser. On a fait le contraire. Il aurait fallu subventionner de manière dégressive les salaires pendant une période de dix ans. Les entreprises auraient eu le temps d'améliorer la qualité de leurs produits et de leur productivité. Elles auraient eu une chance. Mais les entreprises de l'Ouest auraient vu émerger de nouveaux concurrents, ce qu'elles ne pouvaient accepter. Ensuite, faute de pouvoir égaliser les revenus entre l'Est et l'Ouest, il aurait fallu maintenir certains prix au-dessous de ceux de l'Ouest, comme pour l'énergie, le téléphone, l'eau, les loyers ou les services municipaux.

– Lorsqu'on les interroge, les Allemands de l'Est reconnaissent que leur situation matérielle n'est pas si mauvaise ?

– Si j'ai parlé de psychologie et de culture, c'est parce qu'il ne s'agit pas toujours seulement de problèmes d'argent. »

Propos recueillis par Arnaud Leparmentier

هكذا من الأصل

Révélations en série sur les frasques sexuelles de parlementaires américains

Les républicains accusent la Maison-Blanche d'être responsable des fuites

Les dirigeants républicains ont accusé, jeudi 17 septembre, la Maison Blanche d'être à l'origine des fuites sur les incartades sexuelles de parlementaires républicains. Ils ont demandé au FBI d'ouvrir une enquête. La Maison Blanche a démenti ces accusations. *(Lire aussi notre enquête page 10.)*

A WASHINGTON, où les membres de la commission judiciaire de la Chambre des représentants n'ont pas encore décidé s'ils diffuseraient ou non la cassette vidéo de la déposition sous serment du président Clinton devant le grand jury, une nouvelle controverse a fait rage, jeudi 17 septembre, entre les républicains et la Maison Blanche.

Les républicains ont publiquement accusé la Maison Blanche d'être à l'origine d'une campagne de presse visant à révéler les infidélités conjugales de certains parlementaires. Ils avancent que ces révélations sont destinées à faire pression sur les parlementaires qui doivent décider de la mise en accusation (*impeachment*) éventuelle du président, sur la base du rapport remis au Congrès par le procureur indépendant Kenneth Starr.

MESURE D'« INTIMIDATION »

Mercredi, un journal en ligne, *Salon Magazine*, dont le directeur est un proche de la famille Clinton, avait dévoilé une liaison entretenue, il y a trente ans, par le président de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, le républicain Henry Hyde. Dans un éditorial, le journal explique : *« Combattons-nous le feu par le feu, descendons-nous dans les tactiques de caniveau des autres que nous dénonçons ? Franchement oui. Mais à temps affreux, tactiques affreuses. »* Henry Hyde a reconnu la véracité des faits et assuré qu'il ne se laisserait pas influencer par ces manœuvres. La direction du Parti républicain a appelé à la rescousse la sûreté fédérale (FBI) pour enquêter sur l'origine de ces récentes fuites en direction de la presse.

« Je n'ai aucun doute qu'il existe une opération à la Maison Blanche visant à démolir des membres du Congrès pour les intimider » et empêcher ainsi l'ouverture d'une procédure de mise en accusation à l'encontre du président démocrate Bill Clinton, a affirmé Tom DeLay, chef de file de la majorité républicaine, lors d'une conférence de presse. *« Nous avons des raisons de croire que de hauts conseillers qui ont accès au bureau Ovale* [de la Maison Blanche] *ont orchestré un complot pour intimider les membres du Congrès »* en invitant la presse à publier des articles sur leur vie privée, a affirmé M. DeLay. Si le FBI venait à confirmer ces dires, *« cela pourrait être ajouté* [au dossier] *de destitution »*, a-t-il averti.

Les porte-parole du président Bill Clinton ont immédiatement rejeté les accusations de M. DeLay. Ils affirment n'être pour rien dans la parution d'articles de presse qui, depuis le début septembre, ont révélé les incartades sexuelles de trois représentants républicains. Ils ont renvoyé la balle aux républicains en les accusant de vouloir utiliser cette affaire *« à des fins partisanes »*.

Alors que la polémique se développait à Washington, la commission judiciaire de la Chambre des représentants décidait d'ajourner ses travaux, jeudi soir, sans avoir pris de décision sur la diffusion d'autres éléments ayant trait aux frasques sexuelles du président Bill Clinton. La commission devait reprendre ses discussions à huis clos, vendredi matin, a indiqué son conseiller juridique, Paul McNulty.

Loin de la capitale fédérale, le président Bill Clinton a poursuivi, jeudi, la stratégie qu'il mène depuis une semaine pour tenter de clore l'affaire Lewinsky et éviter que le scandale n'entraîne la déroute pour son parti aux législatives de novembre. Il s'est engagé, jeudi, à Cincinnati (Ohio) puis à Boston (Massachusetts) devant des élus démocrates à continuer à lutter pour imposer ses grands projets politiques. *« Nous avons une tâche à accomplir pour l'Amérique et nous sommes déterminés à la remplir »*, a déclaré Bill Clinton à Boston devant plusieurs centaines de démocrates, après avoir énuméré les réformes qu'il souhaitait mettre en place aussi bien dans le domaine de la santé et de la protection sociale que dans celui de l'éducation et en dénonçant l'immobilisme de la majorité républicaine du Congrès.

M. Clinton n'a fait qu'une brève allusion, à Cincinnati, au scandale menaçant sa présidence, en assurant qu'il œuvrait à réparer le mal qu'il avait causé à sa famille. *« Hillary et moi allons bien. Nous travaillons à ce que nous devons faire et nous allons bien »*, a-t-il dit en soulignant que ses vraies préoccupations allaient *« au peuple »* et non à une ville comme Washington, *« obsédée par elle-même »*. – (AP, AFP.)

Polémique autour d'une deuxième vidéocassette

Alors que les démocrates s'opposent à la publication de la vidéocassette du témoignage, le 17 août, du président Clinton devant le grand jury, l'utilisation d'une autre vidéocassette divise les parlementaires. A la demande de son président, le républicain Henry Hyde, la commission judiciaire de la Chambre des représentants a reçu la vidéocassette de la déposition, le 17 janvier, de Bill Clinton dans le cadre de l'affaire Paula Jones. Elle aurait été transmise au Congrès par le juge qui s'occupait de cette affaire, selon plusieurs télévisions américaines.

Le juge chargé de l'affaire Paula Jones, Susan Webber Wright, a accepté de fournir à la Commission des affaires judiciaires de la Chambre une copie de la déposition de M. Clinton dans le cadre de cette affaire. M. Clinton avait alors nié avoir eu des relations sexuelles avec Monica Lewinsky. Faute de preuves, l'affaire Paula Jones (laquelle avait porté plainte pour harcèlement sexuel contre le président) avait été classée sans suite, en avril.

La Commission européenne admet avoir versé des rémunérations irrégulières

Scandale à l'Office d'aide humanitaire autour de personnels « sous-marins » rétribués pour des opérations de secours en ex-Yougoslavie et dans la région des Grands Lacs d'Afrique

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

La Commission de Bruxelles reconnaît qu'elle a rétribué des agents sur des budgets opérationnels pour gérer les fonds mis à sa disposition au titre de la politique d'aide humanitaire de l'Union européenne (23 milliards de francs au cours des six dernières années). Les quatre commissaires concernés par le dossier – Anita Gradin (lutte anti-fraude), Erkki Liikanen (personnel), Manuel Marin et Emma Bonino (ancien et nouveau responsables de l'action humanitaire) – se sont expliqués à ce sujet lors d'une conférence de presse tenue à Bruxelles, jeudi 17 septembre.

CONTRATS « PROBLÉMATIQUES »

Il ressort des propos des représentants de l'exécutif communautaire que l'Office d'aide humanitaire (Echo) a eu recours à du personnel, pour faire face à des situations d'urgence, qui a été payé en dehors du budget de fonctionnement. Autrement dit – même s'ils ne veulent pas l'admettre –, Echo a en quelque sorte surfacturé le montant des contrats conclus avec des entreprises de fournitures ou prestataires de services de sorte que des conseillers ou des experts puissent être rétribués par les bénéficiaires des marchés. M. Marin a admis que ce personnel dit « sous-marin » était au nombre de vingt-sept personnes en 1991. M. Liikanen a affirmé, de son côté, qu'il a été mis fin à ce système dès que les contrats sont arrivés à terme.

Le scandale, qui agite les milieux communautaires, est parti de la suspension en juillet d'un fonctionnaire d'Echo, de nationalité française, à la suite de contrats douteux portant sur des personnels intérimaires et consultants pour des opérations en ex-Yougoslavie et dans la région des Grands Lacs en Afrique, d'un montant de 16 millions de francs, dont la dépense d'une large partie (11 millions) n'est pas justifiée. Le dossier pénal a été remis entre les mains de la justice luxembourgeoise, car c'est une société du grand-duché, Perry-Lux, appartenant à un ressortissant français, qui est soupçonnée d'être au centre des malversations. Cette société travaillait depuis vingt ans avec une quinzaine de directions générales de l'exécutif communautaire.

La commission du Parlement européen chargée du contrôle budgétaire se saisit alors de l'affaire et demande des explications à l'exécutif communautaire. Celui-ci fournit ses réponses dans un document d'une quarantaine de pages. Les deux parties conviennent de se rencontrer le 23 septembre, la Commission devant être représentée par les quatre commissaires concernés. Tout devait se passer « normalement », c'est-à-dire dans la confidentialité. Mais voilà que l'Allemande Edith Müller, du groupe des Verts, membre de la commission parlementaire, livre à la presse, mardi 15 septembre, le contenu du document et dénonce le *« scandale »*.

M[me] Müller s'étonne ainsi qu'un seul fonctionnaire puisse être impliqué dans la disparition de 11 millions de fancs. C'est l'eurodéputé qui parle la première de contrats *« problématiques »* à propos du personnel « sous-marin ». Etait-ce une façon pour la Commission de pallier le manque de personnel d'Echo (soixante-trois fonctionnaires et agents temporaires en 1994 pour gérer 5 milliards de francs) ? Toujours est-il, affirme la représentante des Verts, que Karel van Miert, actuel commissaire à la concurrence et à l'époque responsable du personnel, s'inquiétait des problèmes que soulevait la rémunération du personnel « sous-marin » dans une lettre adressée à M. Marin en février 1994.

LIGNE DE DÉFENSE

Sans doute effrayée par sa propre hardiesse, Edith Müller a, depuis, atténué ses attaques. Une *« réunion informelle »* a eu lieu, au lendemain de son esclandre, entre la commission parlementaire et les quatre commissaires, qui s'est déroulée dans la plus grande discrétion. Visiblement, la tendance de la grande majorité des eurodéputés est de calmer le jeu. Forte de l'appui de l'Assemblée européenne – du moins pour l'instant –, la Commission a établi sa ligne de défense. Taisant leurs divergences, sinon leurs oppositions, les commissaires ont contre-attaqué. La très populaire M[me] Bonino a fustigé la presse et ses *« amalgames farfelus »* en expliquant que c'était la Commission elle-même qui avait découvert la fraude et que le reste *« était du bidon »*.

Marcel Scotto

Une réunion sur l'Afghanistan sera la première rencontre entre l'Iran et les Etats-Unis à New York depuis 1979

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

Il n'y aura pas de commission d'enquête de l'ONU sur l'assassinat de dix diplomates et journaliste iraniens lors de la prise de Mazar-i-Sharif par les Talibans. Ces assassinats sont la cause de la tension extrême entre l'Iran et le régime des Talibans au pouvoir à Kaboul. Selon des sources onusiennes et afghanes, l'envoi de cette mission s'est heurté à *« l'opposition »* du Pakistan qui, en refusant de *« garantir »* la sécurité des personnels de l'ONU, a *de facto « bloqué »* la mission d'enquête.

Dans un entretien au *Monde*, jeudi 17 septembre, le chargé d'affaires des Talibans à New York ne nie pas le rôle *« possible »* des Talibans dans l'assassinat des diplomates iraniens tout en défendant la thèse de *« milices incontrôlées »*. Kaboul souhaite établir des *« relations normales »* avec l'Iran, mais M. Zadran ne voit pas pour autant *« l'utilité »* de présenter des excuses à l'Iran *« sans savoir ce qui s'est passé »*. Enfin, M. Zadran assure que les quelques trente Iraniens toujours détenus par les Talibans sont bien traités. Il s'agit, selon lui, de *« chauffeurs de camions et des pilotes des avions »* iraniens qui ont fourni, dit il, *« des millions dollars d'armement à notre opposition »*.

Le diplomate afghan a confirmé la présence de milices pakistanaises en Afghanistan aux côtés des Talibans et qui seraient responsables de *« certaines atrocités »*. Il a aussi nié l'existence de tension entre les Talibans et le gouvernement pakistanais, alors que des sources proches du régime de Kaboul évoquent des *« relations extrêmement complexes »*. *« Nous savons pourquoi les Pakistanais ont bloqué la mission d'enquête de l'ONU »*, explique-t-on dans son entourage, *« ils cherchent à bloquer un rapprochement entre Téhéran et nous »*. Selon notre interlocuteur, avec désormais *« plus de 95 % »* du territoire afghan sous leur contrôle, les Talibans ne veulent pas être *« considérés »* par les Afghans comme *« des laquais d'Islamabad »*.

Les miliciens fondamentalistes pakistanais appelés *« S. S. »* (acronyme qui signifie *« Sepah Sahabeh »* ou les *« forces du disciple »*) et qui se sont battus avec les Talibans en Afghanistan, seraient d'ailleurs *« directement »* responsables de l'assassinat du colonel italien, Carmine Calo, travaillant à Kaboul comme observateur pour l'ONU, le 21 août. Par cette mise en cause, les Talibans tentent à la fois de s'exonérer auprès des Nations unies mais aussi, selon les observateurs, de se *« distancier »* des Pakistanais.

L'assassinat du colonel Calo a mené l'ONU à retirer tout son personnel du pays. Sergio de Mello, secrétaire général adjoint chargé des affaires humanitaires, assure que l'ONU *« refuse même d'entamer les négociations »* sur la reprise de l'aide humanitaire tant qu'un rapport *« complet et crédible »* sur l'assassinat ne sera pas présenté par les Talibans. Devant leur insistance, le secrétaire général a pris pourtant la décision d'envoyer *« prochainement »* une mission *« humanitaire »* dans la région de Mazar-i-Sharif pour aider la population civile.

Pour sa part, l'ambassadeur pakistanais à l'ONU, Ahmad Kamal se dit *« complètement ignorant »* et préfère évoquer la *« préoccupation grave »* de son pays devant la présence de troupes iraniennes à la frontière afghane.

Par ailleurs, M[me] Leili Helms, porte parole des Talibans à New York, s'est félicitée de la décision de Kofi Annan, à la demande de Washington, d'organiser une réunion ministérielle sur l'Afghanistan lundi 21 septembre. Elle rassemblera les ministres des affaires étrangères des six pays voisins de l'Afghanistan, ainsi que la Russie et les Etats-Unis – ces derniers siégeront donc avec l'Iran pour la première fois depuis la révolution iranienne de 1979. Les Talibans, qui ne sont pas reconnus par l'ONU, n'y participeront pas. Les conclusions de la réunion leur seront communiquées par le représentant spécial du secrétaire général pour l'Afghanistan, l'Algérien Lakhdar Brahimi, qui devrait s'y rendre *« aussi tôt que possible »*.

Afsané Bassir Pour

Téhéran souhaite que l'ONU s'implique davantage

Au cours d'un entretien accordé au *Monde*, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, Mohamad Zarif, de passage à New York, a expliqué, jeudi 17 septembre, que pour réduire la tension entre Téhéran et les talibans, la communauté internationale et l'ONU devraient jouer un rôle *« beaucoup plus significatif »*, ce qui, dit-il, *« n'a pas encore été le cas »*. Si une mission d'enquête sur la mort des diplomates, *« n'a plus de raison d'être puisque l'on sait désormais qu'ils ont été tués par les talibans »*, une autre mission serait utile dans la région de Bamiyan, *« pour éviter d'autres massacres »* et *« une épuration ethnique »*. Pour l'Iran *« la seul manière de traiter avec les talibans est de maintenir la pression »*.

Le gouvernement espagnol veut mettre la trêve de l'ETA « à l'épreuve du temps »

Madrid attend des « preuves tangibles » de la part des indépendantistes basques

Quelques heures après l'annonce d'une trêve *« unilatérale »*, jeudi 17 septembre, par l'ETA, le chef du gouvernement espagnol a déclaré attendre des *« preuves tangibles »* de la part de l'organisation basque avant d'envisager d'ouvrir une discussion avec elle. L'opposition socialiste exprime les mêmes réserves. Les partis nationalistes basques, modérés et radicaux, appellent au dialogue. *(Lire notre éditorial page 12.)*

MADRID
de notre correspondante

Satisfaction devant l'arrêt de la violence, mais surtout prudence, méfiance et réaffirmation de l'absolue nécessité d'obtenir des *« preuves tangibles »* de bonne foi, dans un cadre *« démocratique »*, pour éventuellement négocier : c'est, à peu de chose près, l'essentiel du message tant attendu du chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, en réaction à la proposition de trêve *« unilatérale »* et *« illimitée »* de l'organisation séparatiste basque armée ETA, entrée en vigueur vendredi à minuit.

M. Aznar, qui a décidé d'écourter d'une journée sa visite officielle au Pérou, a lu sa déclaration, jeudi 17 septembre, au terme d'une conférence de presse conjointe avec le président péruvien, Alberto Fujimori. Il en ressort – à peine passées les premières phrases où il se félicite de la trêve annoncée *(« Rien ne me plairait plus, si elle représentait un abandon effectif de la violence »* ; ou encore : *« Le gouvernement n'est pas insensible aux désirs d'une société qui réclame la paix »)* – que le président du gouvernement prend acte de la proposition de l'ETA mais n'entend pas, pour autant, changer son approche du problème du terrorisme : *« Assumer ses responsabilités »* oui, mais sans se laisser berner. *« Cette crédibilité que l'ETA veut obtenir, elle doit l'obtenir à la faveur de faits concrets, non de déclarations »*, a indiqué le chef du gouvernement.

IMPATIENCE DES NATIONALISTES

M. Aznar a précisé qu'un doute subsiste, au regard du comportement antérieur de l'organisation terroriste, et qu'il pourrait s'agir d'un pur *« mouvement tactique »*, amenant *« l'espoir à se transformer en frustration »*. Le premier ministre n'entend pas pour autant ignorer le geste de l'ETA. *« Le gouvernement analysera les possibilités qui peuvent s'ouvrir dans une situation consolidée, sans violence »*, mais M. Aznar estime que les forces démocratiques de son pays n'ont pas, elles, à *« prouver leur légitimité »*. C'est donc d'abord avec elles, et sans accepter que l'on *« mette un prix à la paix »*, qu'il va prochainement organiser des rencontres pour progresser vers la paix dans *« l'unité et le consensus* [dans] *le cadre tracé par le respect de l'état de droit »*.

A l'évidence, avant plus ample consultation, le gouvernement veut mettre les propositions de l'ETA à *« l'épreuve du temps »*, comme le dira également Joaquin Almunia, le secrétaire général du Parti socialiste, qui réclame *« la paix et non une simple trêve »*. Socialistes et conservateurs veulent être sûrs que la proposition de l'ETA ne répond pas à un simple calcul politique, à quelques semaines des élections au Parlement basque. Car le terrorisme, ou plus exactement la façon d'y répondre, a fini par tracer une ligne de partage qui a bousculé les fragiles alliances de ces derniers mois.

L'année dernière, au lendemain de l'assassinat au Pays basque de Miguel Angel Blanco, jeune conseiller communal d'Ermua membre du Parti populaire, qui avait indigné tout le pays, un *« front commun des partis démocratiques »* s'était constitué face à la violence. Ce front allait des nationalistes modérés du Parti nationaliste basque (PNV) aux conservateurs du Parti populaire, en passant par les socialistes, afin d'isoler les radicaux de Herri Batasuna (HB), la coalition indépendantiste, jugée trop inféodée à l'ETA. Depuis, tout a basculé.

En effet, les partis nationalistes ont accusé une frustration de plus en plus grande devant la fermeté inébranlable du gouvernement et de l'opposition socialiste, qui ne voulaient pas entendre parler de négociations tant que l'ETA n'aurait pas mis un terme aux violences. L'exemple des discussions engagées en Irlande du Nord, même si les deux situations sont différentes, est sans doute pour beaucoup dans l'impatience des nationalistes à voir l'amorce d'un règlement se mettre en place.

UN FRONT DE LA « FERMETÉ »

Une nouvelle ligne de fracture s'est donc dessinée. D'un côté, tous les nationalistes basques, modérés et extrémistes, du PNV à HB, veulent un dialogue. De l'autre, un front – réduit – de la « fermeté », avec les conservateurs et les socialistes, qui jusqu'à aujourd'hui ne croyait pas à celui-ci. Chacun essaie de prendre l'initiative. Avec la proposition de l'ETA, la balle semble dans le camp du dialogue. A moins, comme le disent certains, qu'il ne s'agisse que d'un piège, une façon pour une ETA discréditée dans la société basque de rompre son isolement, en se donnant une nouvelle crédibilité.

En attendant, de nombreux Espagnols sont prêts à prendre le risque, car comme le dit le Catalan Jordi Pujol : *« Même s'il y a des doutes, cette proposition est comme un train de l'espoir. Il faut monter dedans, de peur qu'il ne repasse pas. »*

Marie-Claude Decamps

« C'est ce qu'ils avaient de mieux à faire, et depuis longtemps ! »

BILBAO
de notre envoyé spécial

Rumeur depuis plusieurs semaines, la trêve illimitée décidée par l'ETA (Euskadi ta Askatasuna, Pays basque et liberté) a naturellement suscité un vif intérêt à Bilbao. Sur la Gran Via, au cœur de la ville, il y avait beaucoup de monde, jeudi matin, devant les kiosques, dès l'arrivée des premiers paquets de quotidiens sortis de l'imprimerie. Et au journal local *El Correo*, on confirme avoir un peu poussé le tirage.

« Après l'Irlande, c'est notre tour », commente un lecteur en tendant ses 110 pesos au vendeur. *« On le sentait venir. Ce n'est pas vraiment une surprise »*, remarque un autre. Dans la file qui attend l'autobus, une employée laisse tomber : *« C'est ce qu'ils avaient de mieux à faire, et depuis longtemps ! »* Au bar La Granja voisin, quelques cadres de banque prennent un dernier café avant de se rendre au travail : *« On va enfin pouvoir consacrer toute notre énergie au développement de ce pays »*, dit l'un. *« Reste à voir si cela ira plus loin, ils n'ont pas dit qu'ils déposaient les armes »*, précise son collègue.

« Il n'y aura plus d'attentats, plus de morts, espère Xabier Arzallus, président du Parti nationaliste basque (PNV, démocrate-chrétien). *Chose nouvelle cette fois, plus qu'une simple information, leur trêve est accompagnée d'un texte avec des explications précises »*. Aussi le PNV manifeste-t-il sa *« grande joie »*, non sans noter que *« ETA a bougé »* et qu'il dépend de tous que *« cette importante initiative débouche sur une solution définitive »*.

« L'INTELLIGENCE DE FAIRE UN GESTE »

Pour Mari-Karmen Garmendia, porte-parole du gouvernement autonome basque (dominé par le PNV), *« ce cessez-le-feu répond aux demandes de la société basque »*. Il appelle le Parti populaire, de Jose Maria Aznar, au pouvoir à Madrid, comme les socialistes du PSOE, à se joindre à l'aspiration du peuple basque, à la paix et qu'ils cessent de s'auto-exclure des tentatives de rapprochement en cours. Ce souhait est résumé plus crûment par un militant du syndicat nationaliste ELA : *« Demain, ceux de Madrid auront-ils l'intelligence de faire eux aussi un geste ? »*

Dans le vieux quartier de Bilbao, les uns et les autres songent aux quelque six cents prisonniers de l'ETA dispersés dans tout l'Etat espagnol, situation qui, comme en Irlande, amènerait probablement à évoquer la question des armes et de leurs caches. Autrement dit, la banderole posée par la municipalité de Bilbao sur la mairie de la ville n'est pas prête d'être décrochée, qui proclame en incluant les victimes des actions terroristes : *« Bakea behar dugu ; Necesitamos la paz ; nous avons besoin de la paix. »*

Pour l'heure, tandis qu'avec le déjeuner se vide la ville sous un soleil d'été, chacun dans les restaurants chics ou autour d'un *« menu du jour »* peut y aller de ses commentaires et supputations, d'autant que les élections pour le Parlement autonome du 25 octobre sont à portée de main. *« A première vue*, estime Joseba Egibar, porte-parole du PNV, *l'initiative de l'ETA ne devrait pas changer profondément les résultats. Par contre, c'est évident, le paysage politique basque risque bien d'être rapidement bouleversé, de fond en comble. »*

Michel Garicoix

Les sociaux-démocrates suédois en perte de vitesse avant les élections

STOCKHOLM
de notre correspondant

« Dimanche, votez le plus rouge possible ! » Celle qui termine ainsi son discours électoral dans une rue piétonne de Stockholm ne ressemble en rien à une révolutionnaire exaltée. Grande femme élégante sur ses talons hauts, robe et collants noirs, veste bordeaux, Gudrun Schyman ne dépareillerait pas dans un conseil d'administration de grande entreprise. C'est pourtant le Parti de gauche (ex-communiste) qu'elle dirige. Avec succès puisque, d'après tous les sondages, sa formation s'apprête, lors des législatives du dimanche 20 septembre, à doubler son score de 1994 (6,2 %).

Une percée qui embarrasse considérablement les sociaux-démocrates au pouvoir. Car Gudrun Schyman mord sur leur électorat traditionnel en les accusant d'avoir mené une *« politique de droite »* depuis leur retour aux affaires, il y a quatre ans. *« C'est vrai que je suis déçue par le gouvernement »*, lâche Kerstin, une employée de bureau venue écouter la présidente du Parti de gauche durant sa pause déjeuner. Une fois que cette secrétaire a payé son loyer, ses charges et ses impôts, il ne lui reste plus que 2 700 couronnes (1 970 francs) par mois pour vivre avec son fils. Une détérioration de son train de vie qu'elle met sur le compte des mesures d'austérité décidées par le gouvernement. Au total, ce dernier a procédé à des économies budgétaires de plus de 125 milliards de couronnes (91 milliards de francs) en quatre ans. Un traitement de choc destiné à assainir les finances publiques du pays et à le sortir de sa plus grave récession depuis la guerre.

Comme des millions de Suédois, Kerstin a été touchée par ces coupes budgétaires. Les allocations chômage, familiales et logement ont diminué. Les communes ont licencié du personnel dans les crèches, les écoles et les hôpitaux. Une hérésie pour de nombreux Suédois, habitués à la sécurité procurée par l'Etat-providence !

« Il fallait en passer par là pour rétablir la confiance des marchés financiers en notre pays, les jeunes yuppies de Wall Street refusaient de continuer à financer nos déficits », explique aujourd'hui le premier ministre, Göran Persson, volontiers enclin à l'autosatisfaction. Depuis un an, il a ressorti le carnet de chèques, restituant peu à peu les avantages sociaux supprimés. Au menu de son programme électoral : hausse des allocations familiales, plafonnement des frais de crèche, meilleures retraites, etc. Les économistes mettent au crédit de cet ancien ministre des finances le retour à l'équilibre budgétaire et la maîtrise de l'inflation. Le royaume connaît également une croissance favorable (3 % en 1998), qui, selon le gouvernement, devrait permettre de relancer l'emploi.

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Là réside, de l'avis de l'opposition et des experts, le point noir de l'action des sociaux-démocrates : bien qu'en baisse, le taux de chômage officiel s'élève encore à environ 8 % de la population active, auquel s'ajoutent quelque 3 % de personnes en formation ou affectées à des travaux temporaires financés par l'Etat. Or le programme social-démocrate ne contient aucune mesure nouvelle destinée à réduire ce taux à 4 % d'ici à l'an 2000, comme promis depuis des années. Le Parti de gauche et l'opposition de centre droit ne ménagent pas leurs critiques, sachant que l'emploi constitue la première préoccupation des 6,6 millions d'électeurs.

Si Gudrun Schyman préconise une réduction générale du temps de travail, les partis « bourgeois » n'ont qu'une expression à la bouche pour décrire leur politique contre le chômage : *« La baisse des impôts. »* La pression fiscale en Suède est la plus forte au monde, selon une récente étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Mais la droite et le centre ne sont pas d'accord sur l'ampleur des allègements à entreprendre, les conservateurs de Carl Bildt étant les plus radicaux. Ce n'est pas leur seule pomme de discorde. Le démantèlement des réacteurs nucléaires civils et l'Union économique et monétaire (UEM) sont autant d'épées de Damoclès au-dessus d'une éventuelle coalition de centre droit. Alors on évite de trop parler de ces dossiers.

Idem à gauche, où les sociaux-démocrates, donnés vainqueurs en dépit d'une perte de voix prévisible, devront se trouver un ou plusieurs alliés au Parlement pour pouvoir gouverner. Or leurs partenaires potentiels les plus plausibles, les ex-communistes et le Parti du centre, sont tous deux opposés au principe même de l'adhésion à l'UEM. La Suède n'y participera pas dès 1999, le gouvernement estimant trop faible le soutien de l'opinion publique à ce projet. Il pourrait décider toutefois de rejoindre la zone euro dans les années à venir, dans le sillage de Londres.

Pour faciliter sa future marge de manœuvre, M. Persson, quarante-neuf ans, met en garde contre les risques que courrait le pays en cas de formation d'un gouvernement trop minoritaire après le scrutin. Avec moins de 37 % d'intentions de vote, selon les derniers sondages, il peut, à juste titre, se faire du souci.

Antoine Jacob

Dix « casques bleus » sont portés disparus en Angola

LUANDA. Dix « casques bleus » ont été portés disparus, jeudi 17 septembre, après une attaque d'*« inconnus armés »* contre un convoi humanitaire qui se dirigeait vers la province d'Uije (nord), selon une source gouvernementale. L'embuscade a été tendue près de Ndalatando, à 250 kilomètres au nord de la capitale angolaise, dans la province de Kwanza-Norte. Trois autres « casques bleus », grièvement blessés au cours de l'attaque, ont été admis à l'hôpital central de Ndalatando. Aucune information n'a pu être obtenue sur la nationalité des « casques bleus » ni sur le sort des civils qui voyageaient à bord des véhicules.

Le convoi, composé de dix-sept camions du programme alimentaire mondial (PAM), transportait des vivres à destination de la province d'Uije, sous escorte des « casques bleus ». Les assaillants ont incendié huit camions appartenant à la mission de l'ONU en Angola (Monua). De violents combats opposent actuellement dans la province d'Uije l'armée régulière aux forces de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) de Jonas Savimbi. – *(AFP.)*

Le chef de l'opposition, Sali Berisha, pourrait être arrêté en Albanie

TIRANA. La commission des mandats du Parlement albanais a donné, jeudi 17 septembre, son accord pour la levée de l'immunité parlementaire du chef de l'opposition, Sali Berisha, accusé d'avoir organisé les émeutes de lundi à Tirana. Afin de pouvoir déférer M. Berisha devant la justice, les parlementaires devaient se prononcer, vendredi (à une majorité des deux tiers), en faveur de cette mesure.

Le Parti démocratique (PD) de M. Berisha a appelé à des manifestations, vendredi dans toutes les grandes villes du pays. Jeudi, des affrontements armés ont éclaté à Lezha (90 kilomètres au nord de Tirana) où un groupe armé de quatre-vingts personnes a attaqué la préfecture. Trois assaillants ont été tués et de nombreux autres blessés, selon un communiqué du gouvernement. – *(AFP.)*

L'opposition birmane lance un nouveau défi à la junte

RANGOON. Malgré les mises en garde répétées de la junte militaire au pouvoir, qui considère cette démarche comme *« illégale »*, l'opposition birmane a formé, jeudi 17 septembre, un « comité parlementaire », représentant ses députés élus lors des élections de 1990, annulées par les militaires. Franchissant un pas de plus vers la confrontation avec la junte, les dix membres de ce comité formé par la Ligue nationale de la démocratie (LND), le parti du Prix Nobel de la paix, l'opposante Aung San Suu Kyi, ont déclaré illégales les lois adoptées par la junte depuis dix ans tant qu'elles n'auront pas été approuvées par le Parlement.

Le comité a l'intention d'*« agir au nom du Parlement tant que ce dernier n'aura pas été convoqué en vertu de la loi sur les élections générales multipartites de 1990 »*. Le 6 septembre, la junte a lancé une vague de répression contre l'opposition, interpellant plus de huit cents militants de la LND (dont cent quatre-vingt-quinze députés élus en 1990) pour éviter une réunion du « Parlement du peuple ». – *(AFP, Reuters.)*

Les factions kurdes irakiennes signent un accord à Washington

WASHINGTON. Les deux principales factions rivales kurdes irakiennes, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), de Massoud Barzani, et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), de Jalal Talabani, ont annoncé, jeudi 17 septembre, la signature d'un accord, au département d'Etat américain. Cet accord vise à mettre fin à des années de combats dans l'enclave placée sous protection occidentale, au nord de l'Irak, depuis la fin de la guerre du Golfe.

Cet accord a aussi pour but de préparer l'élection d'une assemblée régionale pour l'ensemble du Kurdistan irakien. Il stipule que les Kurdes turcs du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), en lutte contre les autorités d'Ankara, ne pourra plus se servir du Kurdistan irakien comme d'une base arrière. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **MEXIQUE : les inondations qui affectent depuis plus de dix** jours le Chiapas (dans le sud du pays) ont fait 229 morts, selon un rapport des autorités locales, diffusé jeudi 17 septembre. D'autre sources font état de la disparition de 654 personnes, dont plusieurs auraient péri dans des avalanches de pierres ou emportées par des coulées de boue et des torrents d'eau. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : le porte-parole de Benyamin Nétanyahou** a annoncé, jeudi 17 septembre, que le gouvernement israélien avait donné son accord pour la construction de 600 logements à Izhar, près de Naplouse, en Cisjordanie. *« C'est notre réponse aux terroristes »*, a déclaré M. Nétanyahou. Le porte-parole de Yasser Arafat a dénoncé *« une nouvelle tentative de détruire le processus de paix »*. – *(AFP.)*

■ **Des colons juifs ont tué par balles un adolescent palestinien** et blessé grièvement un autre, jeudi 17 septembre, en tirant sur des jeunes gens qui jetaient des pierres sur leur voiture. Tandis que le Hamas a appelé le *« peuple à répondre à ce vil crime »*, l'Autorité palestinienne a reproché au gouvernement de M. Nétanyahou d'*« encourager »* les colons juifs dans les territoires occupés à se livrer à de tels actes. – *(AFP.)*

La Russie réexamine les conditions de remboursement de sa dette interne

MOSCOU. Le gouvernement russe a déclaré, jeudi 17 septembre, qu'il était prêt à revoir les conditions de remboursement de sa dette interne prises fin août. Outre un moratoire de quatre-vingt-dix jours, ces mesures revenaient à une annulation de 70 % au moins de l'équivalent en roubles de 33 milliards de dollars de bons d'obligations du Trésor (GKO). Cette annonce a été faite par le vice-premier ministre chargé des finances, Alexandre Chokhine, au terme d'une visite à Moscou de la « troïka européenne », composée des ministres des affaires étrangères autrichien, allemand et britannique et d'un membre de la Commission européenne.

La banque centrale russe a, par ailleurs, décidé jeudi de procéder à une émission monétaire afin de ranimer le système bancaire. La banque centrale va ainsi racheter les GKO détenus par certaines banques russes et venant à échéance avant le 31 décembre pour leur permettre de reconstituer des fonds propres. Le montant de cette émission et le nombre de banques concernées devraient être annoncés dans les jours à venir. – *(Corresp.)*

FRANCE

LE MONDE / SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1998

ÉLECTIONS PARTIELLES Le premier tour de l'élection partielle provoquée, dimanche 20 septembre, à Toulon, par l'annulation du précédent scrutin par le Conseil constitutionnel, est un test pour la droite, six mois après son échec aux élections régionales et dans une ville dont elle avait été dépossédée, en 1995, par le Front national. Elle présente un nouveau candidat en la personne de Marc Bayle. ● LE FRONT NATIONAL, dont la candidate est toujours Cendrine Le Chevallier, épouse du maire et adjointe à l'hôtel de ville, ne s'est guère mobilisé, nationalement, en faveur de sa candidate, face à la représentante de la gauche, Odette Casanova (PS), qui l'avait emporté de peu en mai. ● A AUBAGNE, dans les Bouches-du-Rhône, aura lieu un autre scrutin, provoqué par la démission de Jean Tardito, qui souhaite passer le relais à un jeune responsable communiste.

La droite parviendra-t-elle à relever la tête à Toulon ?

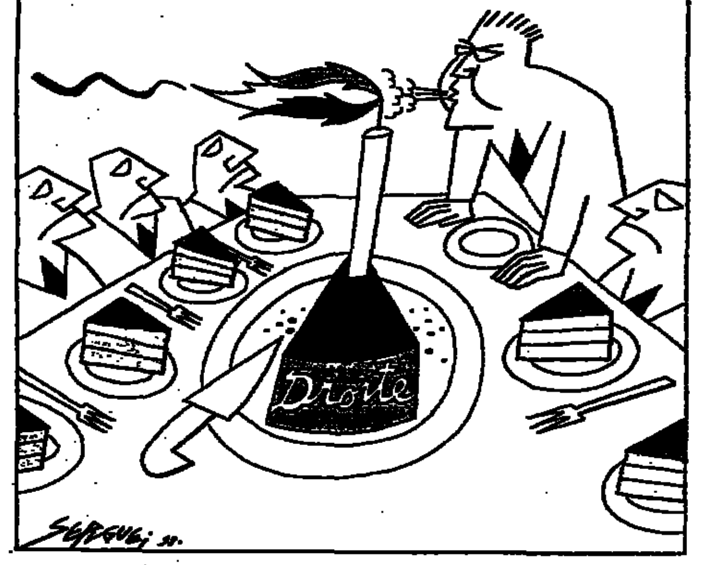
Le troisième scrutin en un an et demi, dans l'une des circonscriptions de la ville gérée par le Front national, met en lice un nouveau candidat, Marc Bayle, soutenu par l'ensemble de l'opposition, face à l'extrême droite et à la gauche, elle aussi rassemblée autour d'Odette Casanova

TOULON
de notre envoyé spécial

Pas encore remise du procès des assassins de Yann Piat, de l'effondrement de la maison Arreckx et du traumatisme consécutif que lui a causé, en 1995, la perte de la ville au profit du Front national, la droite toulonnaise, qui ne cesse de ressasser ses divisions et ses échecs des dernières années, se serait bien passée des trois scrutins législatifs organisés dans la préfecture varoise en seize mois.

Présente en ordre dispersé le 25 mai 1997, elle est absente du second tour, qui voit Jean-Marie Le Chevallier (FN) l'emporter sur Odette Casanova (PS). Onze mois plus tard, après que l'élection du maire de Toulon a été invalidée pour une triple infraction à la législation sur le financement des campagnes, le taux d'abstention grimpe de près de 20 points depuis la précédente consultation, et l'ancien député Daniel Colin (DL) est de nouveau contraint de jeter l'éponge dès le premier tour. Le 3 mai, un nouveau duel gauche-FN tourne, cette fois, à l'avantage d'Odette Casanova. L'élection de celle-ci étant annulée, le 28 juillet, en raison de la diffusion d'une séquence du « Vrai Journal » de Canal Plus ayant appelé à voter contre le Front national (*Le Monde* du 30 juillet), un nouveau scrutin est organisé, dimanche 20 septembre.

Le principal enjeu du premier tour sera le score de Marc Bayle (ex-RPR), candidat d'union investi par L'Alliance sur proposition du président du conseil général, Hubert Falco (DL). Qu'il passe le cap du premier tour – ce qui serait, en soi, une victoire –, et ce fils d'un ancien député gaulliste, dont le principal titre de gloire est d'avoir conquis le huitième canton de Toulon face à M. Le Chevallier en 1994, serait en mesure de faire taire les critiques émises à son encontre dans une droite locale aux rancoeurs tenaces. Pêle-mêle, on lui reproche d'avoir refusé d'être sur la liste conduite par l'ancien maire, François Trucy, aux municipales de 1995 ; de s'être présenté en candidat dissident, face à M. Colin, aux législatives de 1997 ; et d'avoir alors appelé à voter en faveur de Mme Casanova, entre les deux tours (épisode qui fait l'objet, aujourd'hui, d'un tract largement diffusé par le FN). Qu'il échoue, et certains, qui lui promettent un très



bel avenir en cas de succès, auront vite fait de tirer un trait sur sa carrière politique.

Révélateur de l'état d'esprit d'une droite quasiment résignée à passer une nouvelle fois son tour est ce conseil qu'aurait donné Jean-Claude Gaudin, le maire de Marseille, à Henri Couilliot, secrétaire départemental de Démocratie libérale, qui envisageait de prétendre à l'investiture : *« 1998 n'est pas la bonne année pour être candidat à quelque élection que ce soit. »* De fait, les principaux responsables de la droite locale préfèrent raisonner à moyen terme, avec en ligne de mire les prochaines échéances municipales à Toulon.

Successeur de Maurice Arreckx à la présidence du conseil général, M. Falco, qui « surfe » sur le rejet des structures partisanes en général et des états-majors parisiens en particulier, évoque déjà sa volonté de *« créer, sur une base locale, un rassemblement de citoyens dans la perspective de 2001 »*. La législative partielle du printemps ? *« La droite libérale,* dit-il, *pansait ses plaies et n'était pas prête à repartir au combat. Toulon a besoin de temps et de calme. »*

HÉRITAGE DU PASSÉ

« Le souvenir des querelles passées n'est pas éteint », renchérit Jean-Pierre Giran. Président du comité départemental du RPR depuis juin, après en avoir été le secrétaire départemental pendant neuf ans, le député du Var se pose en éventuel challenger pour les municipales. Après avoir engrangé le bénéfice d'un rééquilibrage, au sein de la droite, au profit du RPR, il salue le souci affiché par M. Falco de ne pas privilégier les étiquettes dans le choix des dernières investitures. Prônant *« un combat sur les principes et non pas seulement sur la "proximité" »*, M. Giran adresse toutefois quelques mises en garde préventives à M. Falco. Il l'invite, notamment, à *« se méfier des courtisans qui font les rois, alors que ce dont on a besoin, c'est d'un président de conseil général »*. Ou encore : *« C'est quoi, le "parti du Var" ? Si cent présidents de conseils généraux faisaient pareil, on aurait cent partis ? »*

D'autres attendent aussi 2001, sans avoir les mêmes prétentions. Ainsi Yannick Chenevard, trente-huit ans, secrétaire départemental de Force démocrate, qui oscille entre l'optimisme à tout crin – *« nous sommes sur une terre de mission pour la démocratie chrétienne »* – et l'abattement, lorsqu'il constate encore, sur le terrain, des *« pratiques héritées du passé »*. Sophie Verdery, trente ans, conseillère municipale (RPR) de Toulon, regrette qu'il reste des *« clans »* dans la droite toulonnaise et fait part de la *« désaffection »* de l'électorat : *« Sur les marchés, on a l'impression d'être totalement transparents. »* M. Bayle réussira-t-il à redonner chair à la droite ?

Jean-Baptiste de Montvalon

Manifestations contre la fête des Bleu-blanc-rouge

Mouvements antiracistes, syndicats et partis de gauche ont décidé de répliquer à la traditionnelle fête des Bleu-blanc-rouge, samedi 19 et dimanche 20, à Paris, en organisant une manifestation unitaire et un concert. La soixantaine d'organisations réunies dans le comité parisien de vigilance contre l'extrême droite appellent à manifester contre l'idéologie *« raciste, antisémite, sexiste et antisociale »* du parti de Jean-Marie Le Pen et de Bruno Mégret, samedi, à 14 heures, place de la République. La manifestation retrouvera, place de la Bastille, la Techno Parade, à laquelle certains organisateurs souhaitaient se mêler.

Dimanche, Ras l'Front invite tous ceux qui s'opposent à la *« préférence nationale »* à une fête Black-Blanc-Beur et à un concert donné par les groupes Pigalle, Sinsemilia, Oneyed Jack, Les 10 Petits Indiens et Samia, à partir de 17 heures, à La Cigale, à Paris, boulevard Rochechouart.

La candidate de gauche et l'épouse du maire occupent le terrain

TOULON
de notre correspondant

La campagne est terne. Les électeurs sont las. Au-delà des supputations, rumeurs et sondages, il semble bien que, dimanche 20 septembre, le taux d'abstention doive être supérieur à celui d'avril (55,16 %). Malgré la présence de sept candidats – contre dix lors du précédent scrutin dans cette même circonscription –, seuls trois sont en mesure de prétendre passer le cap du premier tour : la socialiste Odette Casanova, qui l'avait emporté de 33 voix devant Cendrine Le Chevallier (FN) au second tour de l'élection partielle des 26 avril et 3 mai ; Mme Le Chevallier ; Marc Bayle, représentant d'une droite unie, mais passablement lézardée *(lire ci-dessus)*.

Les quatre autres ne devraient pas peser très lourd dans le scrutin. Daniel Roure (div. d.), qui fait les yeux doux au FN, tout en se situant dans la mouvance de l'ancien député Daniel Colin (DL), n'avait obtenu que 1,83 % des voix le 26 avril. Le fédéraliste André Pignolo et le « sans-étiquette » Régis Botella sont d'une discrétion confinant à l'absence. Quant à l'inclassable Francis Meynier, représentant une Alliance nationale républicaine et démocratique, il ne communique que par Internet.

Tout au long de la campagne, Mme Casanova et Mme Le Chevallier ont été extrêmement présentes sur le terrain. La candidate socialiste aura bénéficié du soutien de quatre ministres – Catherine Trautmann, Elisabeth Guigou, Marie-George Buffet et Dominique Strauss-Kahn –, mais les Toulonnais n'auront que modérément apprécié leurs visites un peu hâtives, leurs poignées de main distraites et l'absence de prise de position sur la ville, ses « affaires », sa situation politique actuelle et à venir.

Néanmoins, malgré quelques frictions dans ses rangs, la gauche reste unie à Toulon, et Mme Casanova affiche *« un optimisme et une confiance lucides et raisonnables »*. Vice-présidente du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle défend un programme centré sur *« le devenir de l'aire toulonnaise et son remodelage, qui doivent reposer sur l'université, l'arsenal et l'aménagement des anciens chantiers navals de La Seyne-sur-Mer »*. *« Je ne veux pas faire de "coup", d'effet d'annonce, mais travailler sur la durée, avec l'efficacité que me confère l'appartenance à l'assemblée régionale à majorité gouvernementale »*, dit-elle.

« LA SEULE VRAIE DROITE »

Au printemps, Mme Casanova avait dû faire campagne pendant une des plus longues grèves de l'arsenal de Toulon ; les choses, depuis, sont rentrées dans l'ordre ; et Robert Gaïa, député (PS) de la circonscription voisine, l'a aidée en annonçant la décision du ministre de la défense de recruter 87 ouvriers d'Etat dans le Var. Comme le souligne un responsable syndical CFDT, il ne faut pas oublier qu'un ouvrier de l'arsenal sur trois avait voté FN aux municipales de 1995.

Pour sa part, Mme Le Chevallier a mené une campagne bien solitaire, entourée de quelques militants infatigables ; sans faire excessivement référence à son époux invalidé et devenu son très discret président du comité de soutien, elle n'a cessé de développer quelques thèmes forts du programme national du FN, relatifs à la préférence nationale, au renvoi des étrangers sans papiers, à l'immigration, à la sécurité ou à la famille (*Le Monde* du 12 septembre). Se présentant comme la *« candidate de la seule vraie droite »*, elle n'a cessé de fustiger M. Bayle qui, selon elle, a trahi ses électeurs, *« espérant ainsi,* dit-elle, *récupérer une partie de l'électorat de Daniel Colin, hostile au candidat de L'Alliance et proche d'une droite extrême et radicale : celle de Bidault, de Tixier-Vignancour et de l'Algérie française, dont M. Colin se disait volontiers proche »*.

Privée de tout soutien, sur place, de responsables nationaux de son parti, Mme Le Chevallier aura dû déployer sa foi de militante pour convaincre un électorat en mal de repères depuis le conflit entre Bruno Mégret et Jean-Marie Le Pen, qui avait occupé l'université d'été du FN, à Toulon, en août. Mme Le Chevallier n'avait guère reçu, alors, de marques bien fortes de soutien ou d'encouragement.

Le premier tour débouchera-t-il sur un affrontement triangulaire ou bien, une nouvelle fois, sur un duel entre l'épouse du maire et la candidate de la gauche ? Dans les deux cas, il sera, dans cette circonscription comptant 53 000 électeurs, un test pour les élections municipales de 2001.

José Lenzini

La mairie (FN) de Marignane contrainte de cesser son aide à Fraternité française

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le tribunal administratif de Marseille, dans une décision du 13 mai rendue publique le 15 septembre, a annulé des délibérations de la municipalité Front national de Marignane concernant l'aide apportée à une organisation caritative dépendant du FN, Fraternité française. La plainte avait été déposée par Geneviève Hounze, agissant en tant que contribuable de la ville et, à ce titre, fondée à contester toute dépense contribuant à augmenter les impôts de manière illégale.

Le tribunal a donc annulé la décision du conseil municipal, prise en mars 1997, de mettre un local à disposition de Fraternité française et de lui allouer une subvention de 20 000 francs. Il enjoint la municipalité de demander à l'association de lui *« restituer les sommes qui lui ont été versées »* et de *« ne plus mettre à sa disposition le local dans un délai de quatre mois »*, sous peine d'une astreinte de 1 000 francs par jour de retard. Il lui est aussi demandé de *« cesser d'apporter à l'association toute forme de soutien »* et de verser à Mme Hounze une somme de 2 000 francs, au titre du préjudice subi.

Les attendus du jugement se fondent sur les statuts déposés par Fraternité française à la préfecture de l'Isère et ainsi rédigés : *« L'association a pour but d'organiser toute action de bienfaisance visant à venir en aide, au plan moral, juridique, culturel, social, médical, matériel et alimentaire, aux citoyens français déshérités et dans le besoin. »* Pour le tribunal, elle institue donc *« une distinction entre Français et étrangers que ne justifient – et c'est le fond de la question – ni une situation objectivement différente ni des motifs d'intérêt général »*.

Cela signifie que l'association *« méconnaît le principe d'égalité, qui doit nécessairement guider l'action des organismes qui ont pour mission de venir en aide aux personnes qui se trouvent placées dans des situations d'exclusion »*. En lui *« apportant son soutien (...), la commune de Marignane a, par voie de conséquence, également porté atteinte au principe »* d'égalité entre Français et étrangers concernant les droits sociaux.

DEUX NOUVELLES PLAINTES

Ce jugement, qui satisfait pleinement Me Candon, avocat de Mme Hounze, est dans la droite ligne de celui qu'avait rendu le même tribunal administratif, le 20 avril, quand il avait annulé la *décision de la municipalité de Vitrolles* d'accorder une allocation de naissance aux *« familles françaises et européennes »*. Le tribunal de Marseille n'en a pas fini avec cette question, puisque deux nouvelles plaintes ont été déposées à propos des subventions votées à Marignane, en 1998 cette fois, en faveur de Fraternité française. Et trois autres plaintes lui ont été soumises concernant Vitrolles.

En effet, la municipalité dirigée formellement par Catherine Mégret, épouse de Bruno Mégret, a aussi voté, en 1997 et en 1998, des subventions pour venir en aide à Fraternité française, tandis que le centre d'action sociale, organisme dépendant de la mairie, lui avait alloué deux fois 80 000 francs, sans que personne s'en aperçoive sur le moment, puisque ses délibérations n'ont pas la même publicité que celles du conseil municipal.

Michel Samson

Aubagne : une « fenêtre de tir » pour une succession communiste

CARNOUX (Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

Jean Tardito porte beau poitrail et cheveux blancs. Sur le marché de Carnoux, le député démissionnaire parle volontiers, tandis que le candidat communiste à l'élection législative du 20 septembre, Alain Belviso, boit ses paroles. Après tout, l'élu de la neuvième circonscription des Bouches-du-Rhône est l'aîné en âge – soixante-cinq ans contre trente-cinq –, en expérience de gestion – il est maire d'Aubagne depuis 1987, lui n'est qu'adjoint –, en connaissance de terrain : M. Tardito, longtemps conseiller général, a participé à toutes les batailles politiques de cette circonscription.

C'est bien, pourtant, M. Belviso, jeune homme au langage communiste alambiqué, que le maire a choisi pour lui succéder à l'Assemblée nationale et qu'il accompagne avec assiduité dans les neuf communes de la circonscription. En se démettant d'un siège qu'il avait conservé, en 1997, avec 44 % des voix, dans une « triangulaire », M. Tardito se réjouissait que les communes de sa circonscription soient *« les premières de France qui auront mis un terme au cumul des mandats avant même l'adoption définitive de la loi »*.

« ILS ONT FAILLI »

De cette partielle provoquée, Bernard Deflesselles, candidat UDF malheureux, en 1997, avec 26 % des voix, toujours « au charbon » avec un suppléant RPR, explique qu'elle a lieu parce que son adversaire a senti qu'il y avait *« une fenêtre de tir »*. A cause de l'état délabré de la droite nationale ; grâce au climat encore euphorique dans lequel baigne le gouvernement « pluriel », que le journal électoral de M. Deflesselles pilonne – *« Quinze mois après, ils ont failli »* –, comme il dénonce le pouvoir *« exercé sans partage, dans notre circonscription, depuis trente-six ans »*, par les communistes.

A sa manière, M. Belviso ne dit pas autre chose. Il vante, dans son premier journal de campagne, le *« rassemblement sans précédent »* opéré autour de lui puisque le PS, les radicaux de gauche, l'essentiel des Verts et la LCR soutiennent le candidat communiste, tandis que LO présente une candidate. Bien sûr, M. Belviso souligne, dans sa propagande, l'importance du *« mouvement social »* et de *« ce qui bouge aujourd'hui en France »*, rhétorique grâce à laquelle on distingue un communiste d'un vulgaire social-démocrate. Mais l'heure est à *« s'enrichir effectivement de sensibilités, de cultures politiques différentes, (...) pour construire dans le débat »*, et non à critiquer les décisions du gouvernement, dont les tracts parlent peu, mais que Jean-Claude Gayssot, Ségolène Royal et Elisabeth Guigou sont venus représenter.

« IL FAUT CONTINUER »

M. Belviso, d'ailleurs, confirme volontiers ce positionnement consensuel quand on le questionne sur la question délicate des rapports entre l'action du gouvernement et les réticences de certains de ses amis communistes. *« Ce qui apparaît partout,* dit-il, *c'est la confiance dans le gouvernement : "Il faut continuer, il ne faut pas revenir en arrière", nous disent tous les électeurs de gauche. »*

La seule chose qui inquiète le candidat communiste, c'est le taux d'abstention parmi les 77 000 électeurs concernés. Persuadé d'arriver en tête dimanche, puisque M. Tardito récoltait, en 1997, 32 % des voix au premier tour et le PS 10 %, il se prépare à une bataille de second tour où il devra rassembler au-delà de son camp. Il ne se risque pas au moindre pronostic concernant son adversaire de second tour, entre le candidat de l'UDF et celle du Front national, Joëlle Melin. Forte de ses 22 % en 1997, Mme Melin, médecin, conseillère régionale, espère bien être le challenger inattendu de cette partielle ; elle mène campagne sur les thèmes généraux de son parti : *« baisse des impôts, retour à la sécurité, immigration, le social pour les Français d'abord »*, en y ajoutant *« la protection de notre environnement »*.

Mme Melin table sur l'affaiblissement de la droite aux régionales et sur les divisions nationales pour augmenter le score de l'extrême droite. Elle se dit persuadée de l'emporter si elle franchit le premier tour, ce qui exigerait, quand même, qu'elle augmente considérablement son pourcentage de voix initial.

M. S.

Le RPR et DL se saisissent de l'affaire de la MNEF pour lancer une offensive

M. Spithakis se défend de tout lien politique

EMPÊTRÉES dans de lancinantes affaires de financement politique, qui traînent depuis plusieurs années, la droite tient-elle le bon dossier avec la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) pour parvenir, cette fois, à gêner le Parti socialiste et « mouiller » le premier ministre, comme s'en cachent à peine des personnalités du RPR et de Démocratie libérale ? Objets de l'assiduité d'une escouade de juges d'instruction, ces deux partis espèrent, depuis un bon moment, que l'attention de la justice se porte sur le PS. Et ils accusent le gouvernement, à mots découverts, de ne pas répondre aux questions qu'ils posent ou de ralentir les procédures judiciaires qui permettraient de faire la lumière.

Dans un entretien accordé au *Parisien*, vendredi 18 septembre, Jean-Louis Debré ne pose pas moins de dix-huit questions qui ont trait, directement ou indirectement, à la principale mutuelle étudiante, dont la plupart sont adressées à Lionel Jospin. Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale note l'*« embarras du gouvernement »* après les *« accusations extrêmement graves »* lancées *« par certains socialistes à l'encontre d'autres socialistes »*.

Le même jour, sur France 2, Claude Goasguen a déclaré éprouver *« le sentiment vrai que le gouvernement essaie d'étouffer une affaire qui n'est pas une petite affaire »*, dans la mesure où *« de toute évidence la MNEF est liée au PS »*. Le vice-président de Démocratie libérale prévient clairement que l'opposition *« ne lâchera pas le gouvernement »* sur ce dossier. Quant à Dominique Strauss-Kahn, interrogé sur RTL, il a confirmé avoir été l'avocat de la MNEF entre 1993 et 1997, et a précisé avoir touché une rémunération *« tout à fait normale »* de 140 000 ou 150 000 francs par an durant cette période.

La question de la nomination d'un administrateur provisoire, justement, est, pour le moment, entravée par la demande d'application d'une procédure contradictoire que formule Marie-Dominique Linale, présidente du conseil d'administration de la MNEF. Dans une lettre adressée à Jean Fourré, président la Commission de contrôle des mutuelles, Mme Linale fait référence à plusieurs articles du code de la mutualité prévoyant qu'*« en cas d'irrégularités graves constatées dans le fonctionnement d'une mutuelle (...) la commission peut confier les pouvoirs dévolus au conseil d'administration à un ou plusieurs administrateurs provisoires »* (article L. 531-4), mais ajoutant que *« la commission statue après une procédure contradictoire »* car *« les intéressés peuvent demander à être entendus. Ils peuvent se faire représenter ou assister »* (article L. 531-6).

L'utilisation de cette procédure pourrait *in fine* donner satisfaction à Olivier Spithakis. En effet, le directeur général de la MNEF, qui est visé par une enquête judiciaire, a annoncé son départ pour la fin septembre. L'Hôtel Matignon aurait souhaité accélérer ce mouvement pour voir rapidement nommé un administrateur provisoire, mais l'utilisation du code de la mutualité par Mme Linale va probablement donner un délai supplémentaire à M. Spithakis.

La MNEF et la commission de contrôle des mutuelles ne disposant pas encore du relevé de constatations provisoires sur les agissements de la MNEF, rédigé par la Cour des comptes, il est difficilement imaginable que la *« procédure contradictoire »* réclamée par la mutuelle étudiante ait lieu avant plusieurs jours. Dans ces conditions, l'administrateur provisoire – le nom de Christian Babusiaux, ancien patron de la direction de la concurrence et de la répression des fraudes à Bercy qui supervise, à la Cour des comptes, les dossiers liés à la santé et à l'assurance-maladie, est évoqué – ne pourrait intervenir que dans les derniers jours de septembre. La commission présidée par M. Fourré devait se réunir, à nouveau, vendredi matin.

Interrogé sur Europe 1, M. Spithakis a reconnu des liens avec la *« gauche étudiante »*, mais il a ajouté : *« Je n'ai salarié de permanent du Parti socialiste ni avant 1990, n'en déplaise aux rumeurs, ni après 1990. Les liens avec le syndicalisme étudiant oui, les liens avec les formations politiques non. »*

Olivier Biffaud

L'Elysée ne confirme pas le soutien de M. Chirac que revendique M. Monory

Le RPR regrette l'existence d'un débat sur la présidence du Sénat

Le président du Sénat, René Monory, a revendiqué le soutien du président de la République, face à la candidature de Christian Poncelet (RPR) à la présidence du Sénat. Quelques minutes après cette déclaration, l'Élysée, de son côté, a indiqué que M. Chirac ne souhaitait pas intervenir dans le débat.

C'EST l'une de ces affaires de familles que la bienséance aurait voulu que l'on règle entre soi, bien à l'abri des regards étrangers, au pire dans une étude de notaire, mais que d'ancestrales rivalités de cousins portent scandaleusement sur la place publique. Il faut dire que le bien litigieux – la présidence du Sénat – est de nature à faire des envieux : détenue par la branche centriste de la famille depuis des lustres, elle attise depuis quelques années la convoitise des colatéraux gaullistes. Et chacun, pour tenter d'établir son bon droit, s'efforce d'obtenir la bénédiction du chef de famille – Jacques Chirac. Mais celui-ci se garde de bien de choisir son camp – en tout cas publiquement, en tout cas pour l'instant.

Le clan centriste se croyait cette année à l'abri, lors de l'élection du président du Sénat qui suivra les élections sénatoriales du 27 septembre, d'une nouvelle offensive RPR. Christian Poncelet, président (RPR) de la commission des finances, avait bien annoncé qu'il était prêt à succéder à René Monory (UDF-FD). Mais, à l'UDF, on avait la conviction qu'il agissait en solitaire. Le bureau du groupe RPR s'est chargé de les démentir, mardi 15 septembre, en n'élevant aucune objection à la candidature de M. Poncelet.

C'est Philippe Douste-Blazy, dont l'élection à la présidence du groupe UDF-Alliance de l'Assemblée nationale lui a récemment permis de faire son entrée au conseil de famille de l'opposition, qui a été le plus prompt à se porter en défense des droits du clan centriste. Dès mercredi 16 septembre, il a *« regretté »* que le RPR *« vienne semer le trouble dans la majorité sénatoriale jusque-là unie et efficace »* (*Le Monde* du 18 septembre). Pris de vitesse, son aîné, François Bayrou, a réagi le lendemain, sitôt élu président de l'UDF. *« Il y a, dans l'opposition, des amitiés et des équilibres. Il faut prendre garde de ne pas compromettre les amitiés »*, a-t-il déclaré au moment de recevoir de François Léotard les clefs de l'UDF.

PATRONAGE REVENDIQUÉ

L'occasion était trop belle : présent, en tant que parrain, à cette réunion de famille, M. Monory, qui venait de s'entretenir, comme tous les mois, avec le président de la République à l'Elysée, s'est recommandé de son patronage. *« Jacques Chirac,* a affirmé M. Monory, *m'a autorisé à dire ceci : "Je suis plus que jamais pour l'union (...) Au moment où il va y avoir une élection au Sénat et qu'il n'y a pas d'autres candidats UDF, je déplore et je regrette beaucoup qu'il y ait une autre candidature RPR, et je le dirai" »*.

Le moment n'était sans doute pas venu : quelques minutes plus tard, l'Elysée apportait une précision à valeur de démenti aux propos de M. Monory. Le chef de l'Etat, précisait le « Château », a *« des liens anciens d'amitié et d'estime »* avec le père du Futuroscope, mais il ne souhaite *« intervenir ni de près, ni de loin dans l'élection du président du Sénat »*. Admis lui aussi à rencontrer M. Chirac au lendemain de son élection, M. Bayrou est à son tour intervenu auprès de lui dans l'après-midi. A son tour, il a cru pouvoir affirmer que M. Chirac se rangeait à son sentiment : *« Le président de la République s'est montré très soucieux que la majorité sénatoriale ne fasse pas de bêtise et qu'elle manifeste son unité. Rien ne serait plus dangereux, c'est l'avis du président de la République et c'est le mien, que de voir la division s'étendre au Sénat. Si tel était le cas, ce serait un très mauvais signe pour l'avenir, et j'ai donc dit au président de la République, qui, je crois, est du même sentiment, à quel point pour nous l'élection de René Monory et le climat de cette élection sont importants »*, a déclaré le président de l'UDF à sa sortie de l'Elysée.

Embarrassé par les dissonances dans ses rangs, c'est finalement le RPR qui s'est montré le plus prudent, notamment au sujet des sentiments de son fondateur. Dans un communiqué publié jeudi soir, le parti présidé par Philippe Séguin a regretté *« que le problème fasse l'objet d'un débat public avant même que le corps électoral, convoqué aux urnes le 27, ait procédé au renouvellement triennal »* du Sénat. C'est à huis clos que, dans les familles qui se respectent, se prend ce genre de décisions.

Cécile Chambraud

La droite parisienne veut refermer la « parenthèse » de la crise municipale

TOUT rentre dans l'ordre, à droite, au Conseil de Paris. Les élus RPR qui avaient suivi Jacques Toubon dans sa fronde contre Jean Tiberi, en avril, avaient déjà rejoint, fin juillet, le groupe municipal RPR, présidé par Roger Romani, en vertu de l'arbitrage rendu par la direction du RPR. Le même arbitrage prévoyait la constitution d'un intergroupe de la majorité municipale, qui s'est réuni pour la première fois jeudi 17 septembre, sous la présidence de Jacques Dominati, premier adjoint au maire. Sous le nom d'Alliance pour Paris, cet intergroupe devait refermer ce que M. Toubon a appelé une *« parenthèse »* de quatre mois dans la vie municipale.

« Nous oublions le passé, nous travaillons dans l'amitié et dans l'union », avait déclaré M. Tiberi en début de semaine, en confirmant que les anciens dissidents qui le souhaitaient retrouveraient des délégations d'adjoint. *« Tout le monde est venu »*, se félicite M. Dominati, qui attribue à la création de cet intergroupe, plus qu'aux autres dispositions de l'arbitrage Séguin, les mérites de la réconciliation.

Si tout rentre dans l'ordre, rien n'est exactement comme avant. *« L'atmosphère de la réunion était positive, mais attentiste par rapport aux changements promis par le maire dans sa gestion »*, constate M. Dominati, ravi de retrouver son rôle de « poil à gratter » de la majorité, que M. Toubon lui avait contesté pendant quatre mois. La garde rapprochée de M. Tiberi admet que le premier adjoint, en s'imposant comme président de l'intergroupe de la majorité, est à même de peser plus fort qu'auparavant sur la gestion de Paris. *« Jean Tiberi est prêt à relever le défi du changement »*, estime Jean-François Legaret (RPR), adjoint chargé des finances.

Convaincu de son rôle déterminant dans ces retrouvailles, M. Dominati lance l'idée de décliner l'Alliance pour Paris dans chacun des arrondissements. Il devra auparavant éclaircir la situation du groupe Paris-Libertés, qu'il préside, touché de plein fouet par l'éclatement de l'ex-UDF. Claude Goasguen, ex-centriste rallié à Alain Madelin et à Démocratie libérale, devrait, un peu à contrecoeur, rejoindre le groupe, lundi, veille du prochain conseil municipal. Roger Chinaud (DL), qui avait lui aussi suivi M. Toubon, pose en préalable de savoir *« qui est qui à l'UDF »*, dans la mesure où M. Dominati, proche de M. Madelin, n'est pas adhérent de DL tout en ayant rompu avec François Bayrou. En attendant, il pourrait siéger avec les non-inscrits, comme l'ont déjà décidé deux autres anciens « putschistes » UDF, Jean-François Pernin, maire du 12e arrondissement, et Arlette Braquy, élue du 20e. Yves Galland, qu'on disait partisan de la constitution d'un groupe UDF autonome à Paris, observe un silence gêné : si ce groupe ne comptait que quatre ou cinq membres, il soulignerait la faiblesse de M. Bayrou dans la capitale.

Pascale Sauvage

Popularité toujours très forte pour M. Chirac et M. Jospin

LE PRÉSIDENT de la République et le premier ministre continuent à bénéficier d'un niveau de popularité très élevé. Selon un sondage réalisé par Louis-Harris, les 11 et 12 septembre auprès d'un échantillon national de 1 018 personnes et publié par *Valeurs actuelles*, près de trois Français *sur quatre (74 %, en hausse de 6 points)*, portent un jugement positif sur l'action de Lionel Jospin. De son côté, la cote de Jacques Chirac atteint 67 % de bonnes opinions (+3 points).

Un second sondage, réalisé par IPSOS, les 11 et 12 septembre auprès d'un échantillon national de 942 personnes et publié par *Le Point*, fait apparaître un léger fléchissement des deux responsables de l'exécutif, mais l'un et l'autre bénéficient toujours d'une popularité très forte. M. Chirac recueille 66 % de bonnes opinions (en baisse de 1 point). Les deux tiers des Français également (66 %, en baisse de 2 points) portent un jugement favorable sur M. Jospin.

DÉPÊCHES

■ **ENTREPRISES : Martine Aubry estime** qu'*« il faut reconnaître l'entreprise, mais la remettre à sa vraie place »*. *« Nous devons respecter l'entreprise mais aussi veiller à ce qu'elle respecte la société »*, a affirmé la ministre de l'emploi et de la solidarité, jeudi 17 septembre, lors d'un colloque de la Fondation Jean-Jaurès. *« A l'avenir, nous aurons sans doute à inventer de nouveaux droits, entre flexibilité dérégulée et avantages acquis intouchables. Il y a des voies que je qualifierais* en *des termes de souplesse* [pour l'entreprise] *et de sécurité* [pour les salariés] », a-t-elle déclaré.

■ **JEAN – PIERRE CHEVÈNEMENT : l'état de santé du ministre de l'intérieur** continue de s'améliorer. Selon une bonne source, M. Chevènement aurait pu communiquer avec son entourage par écrit. Le maintien d'une sonde assurant la ventilation artificielle du ministre l'empêche, en effet, de s'exprimer. L'équipe médicale envisagerait d'interrompre ce système de respiration assitée dans les tous premiers jours de la semaine du 21 au 27 septembre. Les examens radiologiques permettant un bilan neurologique pourraient ensuite être effectués.

■ **MÉDECINS : les dépenses d'assurance-maladie (régime général, agricole et indépendants) générées par les médecins libéraux ont augmenté** de 3,8 % sur les sept premiers mois de 1998 par rapport à la même période de 1997, a indiqué, jeudi 17 septembre, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Le taux de progression s'établit à +2,6 % pour les généralistes et à +6,4 % pour les spécialistes. L'objectif d'évolution des dépenses médicales était fixé pour l'ensemble de l'année à +1,8 %.

La LCR et LO préparent une liste commune pour les européennes

LES TEMPS changent à l'extrême gauche. Alors que, pendant deux ans, la Ligue communiste révolutionnaire (*LCR*) s'est réjouie du moindre petit signe donné par le grand frère communiste, voilà que, jeudi 17 septembre, lors d'une conférence de presse organisée par Alain Krivine à La Brèche, au siège de la librairie de son mouvement, est apparu le *« camarade »* Jean-Pierre Vial, membre de la direction de Lutte ouvrière (LO). La LCR cherche sa place dans l'espace électoral. L'heure est à nouveau à l'amitié entre les deux organisations trotskistes.

Depuis les élections régionales, où l'extrême gauche, avec 4,4 % des voix, a confirmé le score d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 1995 (5,3 % des suffrages), la direction de la LCR réfléchit à une alliance électorale avec LO (*Le Monde* du 4 avril). Pour le philosophe Daniel Bensaïd, le porte-parole Alain Krivine, ou encore Christophe Aguiton, l'un des leaders d'Agir ensemble contre le chômage (AC !), le score de mars *1998* est clair : le *« mouvement social »* n'est pas encore devenu un acteur politique et l'activisme de la LCR dans *« les luttes »* – aux côtés des chômeurs, par exemple – n'est pas un sésame électoral. *LO*, au contraire, ne pâtit pas de sa discrétion, notamment auprès des sans-papiers. *D'où* l'idée d'un *« ticket »* Laguiller-Krivine, *comme lors des élections* européennes de 1979 (3,08 % des voix).

Réuni les 13 et 14 septembre, le comité central de la LCR, a donné délégation à son bureau politique afin d'entamer les négociations avec LO, à 80 % des voix. Un joli score, qui ne masque pas, toutefois, certaines divergences et des résistances. Parmi ceux qui plaident pour l'alliance avec LO, on trouve en effet la tendance R l, qui rêve d'une unité retrouvée entre les sœurs trotskistes. Et, derrière les opposants à ce rapprochement – tels Christian Picquet, chargé des relations avec les autres formations politiques, ou l'historien Jacques Kergoat –, une partie des militants renâclent car ils goûtent, sur le terrain, les bienfaits d'une nouvelle dynamique unitaire dans le cadre de la gauche « plurielle ».

« RÉALISME POLITIQUE »

Jeudi matin, Alain Krivine a plaidé sa *« volonté de responsabilité et de réalisme politique »*. *« Il faut que le vote d'extrême gauche devienne utile et crédible »*, et ne demeure pas un vote de *« témoignage »*, a expliqué le responsable de la LCR, qui rêve toujours d'une recomposition à la gauche du Parti socialiste. *« Très franchement, on est beaucoup plus proches de la politique de Lutte ouvrière que de celle des socialistes »*, a-t-il précisé. Même si *« les formes d'organisation de LO ne sont pas les nôtres »*, il y a *« quand même beaucoup de choses qui nous rassemblent, et notamment la bataille pour une Europe solidaire dans la lutte des chômeurs, des sans-papiers »*.

C'est le 15 janvier, à l'issue d'une conférence nationale, que la LCR avalisera cette alliance stratégique. *« Nous pensons que nos discussions peuvent aboutir, sinon nous ne serions pas entrés dans ces discussions »*, a toutefois appuyé Jean-Pierre Vial. Mais, s'est-il empressé d'ajouter, *« nous y allons aussi avec l'idée qu'elles ne dépasseront pas le cadre »* de cette alliance bilatérale. Allusion aux approches, feintes ou réelles, de la direction du PCF et des responsables de la LCR, à la fête de *L'Humanité* (*Le Monde* du 16 septembre) ? *« Si la LCR utilisait les négociations avec LO comme un moyen de pression pour négocier avec d'autres partenaires,* a prévenu le dirigeant de LO, *un tel choix la ferait disparaître du terrain politique »*. Jeudi soir, sur LCI, Alain Krivine a confirmé qu'il n'y aurait *« absolument »* pas de liste commune de l'extrême gauche avec le PCF.

Ariane Chemin

Soutien de M. Monory

La LCR et LO préparent une liste commune pour les européennes

SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1998

JUSTICE Le procès de Florence Rey s'est ouvert, jeudi 17 septembre, devant la cour d'assises de Paris. Elle doit répondre de l'équipée réalisée avec son compagnon Audry Maupin, dans la soirée du 4 octobre 1994, au cours de laquelle cinq personnes, dont son compagnon, sont mortes. ● D'UNE VOIX hachée, l'accusée a déclaré que cette soirée était le fruit *« d'un enchaînement effroyable ». « Ça me fait peur la rapidité avec laquelle on peut en arriver là, d'avoir pas réagi quand j'ai acheté l'arme, d'avoir pas vu les choses. »* ● POUR SA PART, Abdelhakim Dekhar, qui clame son innocence, est accusé d'avoir été le guetteur lors du braquage de la pré-fourrière de la porte de Pantin. Ses avocats ont demandé, en vain, un renvoi du procès et un supplément d'information.

Florence Rey, en larmes, aurait aimé « que ça n'arrive pas »

Au premier jour de son procès, la jeune femme a décrit l'« enchaînement effroyable » qui a conduit à l'équipée du 4 octobre 1994, au cours de laquelle cinq personnes, dont son compagnon Audry Maupin, ont été tuées. « C'était comme une boule de neige, (...) tout a basculé »

AINSI, le visage de Florence Rey paraît, jeudi 17 septembre, ébloui à l'extrême. Flashes, projecteurs... Accusée dans l'arène. A peine est-elle entrée, la jeune femme s'arrête. Tourne la tête à droite, puis à gauche. Nul refuge. La pudeur, seule, contient encore les larmes. Puis l'imposant mur des chasseurs de vues s'ébranle. Apparaît alors sous ses yeux, plus imposant encore, celui des parties civiles : veuves, sœurs, mères des trois policiers abattus ce soir d'octobre 1994 ; famille du chauffeur de taxi guinéen tué place de la Nation ; gardiens de la paix rescapés entre la porte de Pantin et Vincennes... Certains pleurent. Florence Rey ne s'est pas encore assise que sa main droite puis la gauche cherchent de même à effacer ses larmes.

PROCÈS

Saisissante accusée, hier encore adolescente. On disait d'elle qu'elle avait changé. Une photographie parue dans deux quotidiens nationaux le matin même semblait d'ailleurs en attester. Métamorphose physique en prison. La réalité des assises est différente. Dans sa veste de jean et son T-shirt vert turquoise, Florence Rey, âgée de vingt-trois ans, n'est ni tout à fait la même ni tout à fait une autre. Les traits s'inscrivent plutôt dans la continuité de ce cliché d'identité judiciaire de légende, pris le soir des faits. Le visage est long, presque émacié. Les cheveux sont châtains, tirés maintenant en queue de cheval. Mais le vide et la dureté du regard ont disparu. Ses yeux sont embués. Visage d'une infinie fragilité, doux, comme empreint de lassitude. Faible carapace constamment rougie par l'émotion et par la timidité. A cent lieues de la crudité des faits.

Le 4 octobre 1994, entre 21 h 25 et 21 h 50, rappelle l'acte d'accusation qui est lu en une heure, Florence Rey et son compagnon, Audry Maupin, armés chacun d'un fusil à pompe, ont braqué puis aspergé de gaz lacrymogène deux policiers de garde à la préfourrière de la porte de Pantin pour leur dérober leurs armes de poing. Ensuite, ils ont pris en otages un chauffeur de taxi et son passager, un médecin parisien, pour se rendre place de la Nation. A la suite d'une collision avec un véhicule de police, les deux jeunes gens ont fait feu. Deux policiers ont été tués, un troisième a été blessé, deux passants ont été atteints, le chauffeur de taxi a été mortellement touché. Puis ils ont intercepté une Renault 5 et pris à nouveau en otage son conducteur pour se diriger vers Vincennes. Ils ont tiré sur un motard qui les suivait. A l'issue de leur équipée meurtrière, une nouvelle fusillade a provoqué la mort d'un autre motard et, finalement, celle d'Audry Maupin (*Le Monde* du 18 septembre).

Le président Jean-Pierre Feydeau demande à Florence Rey de dire quelle est sa position à l'égard des accusations que l'on porte contre elle : association de malfaiteurs, meurtres, tentatives de meurtres, violences, enlèvement. La jeune femme se lève, mais les premiers mots ne sortent pas. Hésitations, silence. Elle jette un regard inquiet vers ses avocats, Mes Henri Leclerc et Olivia Cligman. Incompréhension, émotion encore. Florence Rey ne sait que faire de ses mains, qui se perdent dans ses cheveux. Et d'une voix hachée, balbutiante, sans répondre à la question : *« Je voulais dire aux familles des victimes que j'étais désolée... Que ça a été un enchaînement effroyable... Je comprends leur douleur... Je sais ce que c'est que de perdre quelqu'un... de perdre un ami, un père, une mère... enfin... l'arrachement que cela représente... J'aurais aimé que ça n'arrive pas... »*

VINGT-CINQ MINUTES

Le président Feydeau ramène l'accusée sur les faits, sur ces vingt-cinq minutes de folie meurtrière, qu'il a choisi d'examiner sans attendre, bien avant sa personnalité. D'une voix parfois à peine audible, Florence Rey reconnaît avoir acheté l'un des deux fusils à pompe qui a servi le soir du drame. Elle affirme qu'elle ne savait pas encore qu'elle participerait au vol de la préfourrière. La prise d'otages dans le taxi ? *« Ce n'était pas prévu de braquer des gens, on devait rentrer en métro. »* Les fusillades ? Elle admet avoir tiré des coups de feu place de la Nation, puis en direction du motard qui les avait pris en chasse. Mais elle nie avoir fait usage d'une arme lors de l'ultime fusillade. Elle affirme enfin que son compagnon, avant d'être abattu à son tour, a dit : *« Stop ! stop ! On se rend. »* Parfois, la bouche de l'accusée se tord. Ses mots échappent au micro qui lui fait face. Florence Rey est agitée, tourmentée. Lorsqu'elle est assise, son corps ne sait où se placer. Elle se penche, soutient sa tête d'une main, effleure le rebord du box, se redresse, regarde la salle, revient à ses juges. De nombreuses femmes – sept parmi les neuf jurés –, de jeunes femmes. Les crimes pèsent, tout pèse. Vingt-cinq minutes absurdes dans une vie d'adolescente sans problème. Et ces regards de chaque partie civile. *« Florence Rey attend depuis quatre ans,* a rappelé Me Leclerc en début d'audience. *Elle vit avec ce drame. Elle sait qu'elle va affronter les victimes. Je vous dis simplement : Jugez-la. »*

UN LÉGER SOURIRE

« Je sais que j'ai tué personne », dit Florence Rey, qui s'accroche à cette réalité, parmi les faits. Et d'ajouter : *« Même si j'ai conscience que j'aurais pu toucher quelqu'un. »* Les expertises, sur ce point, lui ont donné raison. Les balles mortelles ont été attribuées à Audry Maupin. *« Ça me fait peur la rapidité avec laquelle on peut en arriver là, d'avoir pas réagi quand j'ai acheté l'arme, d'avoir pas vu les choses. C'était quelque chose d'incontrôlable. »*

Retour sur la liaison avec son compagnon, étudiant en deuxième année de philosophie. *« Qu'est-ce qui vous a attachée à lui ? »*, demande le président. Un soupir, presque un léger sourire. *« Il était beau... Il avait des qualités... Il était intelligent... »* Esquisse d'un premier grand amour, d'une vie d'étudiants épris de liberté, de la séparation d'avec la famille, du choix de vie dans un squat sans eau ni électricité à Nanterre. Etait-il question d'un engagement politique ? *« Non. » « Vous participiez à des manifestations. Vous sentiez-vous engagés dans un combat social ? » « Oui (...). Audry était assez révolté. »* Florence Rey évoque les difficultés de vie dans le squat à l'approche de l'hiver et la rencontre avec son coaccusé, Abdelhakim Dekhar, alias « Toumi », soupçonné d'être le « troisième homme » ayant fait le guet à la préfourrière de la porte de Pantin, mais qui nie toute participation. *« Audry et Toumi se montaient la tête pour faire des braquages,* affirme Florence Rey. *C'est vrai qu'à cette période j'étais assez désemparée. Audry allait de plus en plus mal. Au niveau du travail, il était assez dégoûté. Il était aussi assez sensible à des images de gangster. Ça lui plaisait. Ça représentait une certaine liberté. »*

« LUI MONTRER QUE J'ÉTAIS LÀ »

« Et vous ? » « Moi, j'avais pas tellement de solutions (...). Avec Audry, je ne me sentais pas intéressante. J'avais pas grand-chose à raconter. Et donc, d'une certaine façon, j'avais besoin de lui montrer que j'étais là. C'est pour cela que j'ai insisté pour venir à la préfourrière. Il m'a dit qu'il voulait aller avec Toumi. Je me suis sentie un peu exclue. En même temps, j'étais angoissée de le laisser partir. »

La passion comme circonstance atténuante. Florence Rey affirme, sous ce sceau, que c'est Audry Maupin qui lui a demandé d'acheter le fusil à pompe qu'elle s'est procuré au rayon chasse de la Samaritaine ; que c'est encore à sa demande qu'elle l'a fait transformer de trois en six coups. Elle soutient que c'est lui qui, tout au long de l'équipée meurtrière, menait les opérations. *« Comment expliquez-vous que vous vous êtes mise à tirer ? » « J'étais avec Audry. Je n'avais pas d'autre solution que de le suivre. C'était comme une boule de neige. Je suis vraiment stupéfaite de ce qui s'est passé. Comme tout a basculé. »*

Jean-Michel Dumay

Dans le box des accusés, Abdelhakim Dekhar nie être le « troisième homme »

À BONNE distance de Florence Rey, dans le box des accusés, Abdelhakim Dekhar, alias « Toumi », âgé de trente-trois ans, clame son innocence. Mis en examen et écroué en octobre 1994, quelques jours après l'équipée meurtrière du couple Maupin-Rey, cet homme au regard sombre reconnaît certes avoir acheté le deuxième fusil à pompe ayant servi le soir du drame, mais nie toute participation, affirmant être victime d'un complot de la mouvance autonome parisienne.

En février 1996, Florence Rey l'a cependant formellement désigné comme étant le « troisième homme » qui faisait office de guetteur lors du braquage de la pré-fourrière de la porte de Pantin.

« Je ne connais ni Mme Rey, ni M. Maupin », affirme Abdelhakim Dekhar, qui ne déclare aucun travail « officiel » et dit *« faire partie de la sécurité militaire algérienne ».* A l'en croire, il aurait été chargé, au début des années 90, par le gouvernement algérien, d'une mission visant à infiltrer la mouvance autonome, selon lui, en lien avec des réseaux islamistes. Il aurait, toujours selon lui, acheté le fusil « sur ordre » pour le compte d'un proche de cette mouvance, qui sera appelé à témoigner. Il assure enfin qu'appelé à voyager *« très souvent, en Algérie, Angleterre et France »* il n'était pas présent à Paris, mais à Londres, chez l'une de ses sœurs, au moment des faits.

Au président Feydeau qui s'inquiète de savoir s'il a une explication au fait que Florence Rey l'ait impliqué, Abdelhakim Dekhar répond qu'*« il est possible qu'*[il] *ait été repéré ».* En début d'audience, ses avocats, Mes Emmanuelle Hauser-Phelizon et Raphaël Constant, ont, en vain, demandé un renvoi du procès en vue d'un supplément d'information.

Les expertises psychologiques ont brossé de cet accusé le portrait d'un *« individu aux tendances affabulatoires et mythomaniaques qui font de lui un agent de l'ombre, investi d'une mission politique au service de la cause algérienne ».*

J.-M. D.

Les policiers européens lancent un manifeste contre la criminalité économique

Les représentants de vingt pays étaient réunis à Paris sous l'égide d'Interpol

Réunis du mardi 15 au jeudi 17 septembre, à Paris, sous l'égide d'Interpol, les policiers européens ont appelé les gouvernements à lutter plus efficacement contre la délinquance économique. Ils souhaitent que l'échange de renseignements soit amélioré, que le secret bancaire ne soit plus un « *frein* » lors des enquêtes et que les gouvernements s'engagent à promouvoir la lutte contre « *toutes les formes de corruption* ».

LES POLICIERS européens ont lancé, jeudi 17 septembre, à Paris, un manifeste contre la criminalité économique. Sous forme de « *recommandations* » adressées à leurs gouvernements, ils ont formulé sept propositions pour lutter contre un mal insidieux qui n'épargne aucun des pays du Vieux Continent. Pendant trois jours, le Centre international de conférences de l'avenue Kléber, à Paris, s'est transformé en une concentration peu ordinaire de policiers spécialisés dans la lutte contre la criminalité économique, pour aboutir à un texte accepté à l'unanimité des participants.

Il y avait des Croates, des Danois, des Anglais, des Français. Les Géorgiens n'étaient pas loin, suivis de près par les ressortissants d'autres pays d'Europe, du Nord comme du Sud. Seule parmi les pays importants, la Russie manquait à l'appel. Chez tous ces membres de « *la zone Europe* », la lutte contre la criminalité économique n'en est pas au même point. Une avant-garde côtoie des nations qui n'en sont qu'à leurs premiers balbutiements.

Organisé sous l'égide d'Interpol et placé sous la présidence du commissaire divisionnaire Mireille Ballestrazzi, sous-directrice des affaires économiques et financières à la direction centrale de la police judiciaire, le séminaire avait pour but de renforcer les liens dans la lutte contre une forme de délinquance de plus en plus internationale. Au fil des communications, ces policiers ont pu échanger leurs points de vue sur des sujets aussi variés que « *la délinquance d'entreprise, la fraude des dirigeants* » ou la « *technique des investigations comptables* ».

L'INVENTAIRE DES FLÉAUX

Jeudi 17 septembre, au terme des rencontres et discussions, les participants ont rendu publiques leurs « *recommandations* ». Souhaitant la mise en œuvre d'une véritable coopération, ils proposent d'abord d'« *améliorer l'échange de renseignements sur les acteurs économiques intervenant ou apparaissant dans les enquêtes* », bref de donner à la police économique et financière une dimension européenne, qu'elle n'a pas aujourd'hui, associant à ces efforts d'autres services administratifs que ceux de la police.

Puis, ils énoncent un certain nombre de mesures techniques, visant à assurer un meilleur accès des policiers aux informations. Ils mettent ainsi en avant la nécessité de « *prendre des mesures pour que le secret bancaire ne soit plus un frein dans la lutte engagée contre le crime financier et les paradis fiscaux qui lui servent souvent de vecteur* ». Ils engagent aussi les pouvoirs publics à « *renforcer les mesures de protection des monnaies en y intégrant, dès à présent, la future monnaie européenne* » et à « *intensifier leur engagement contre la fraude sous toutes ses formes, y compris la fraude communautaire* ».

Dans cet inventaire des fléaux liés à la délinquance économique et financière, la corruption n'est pas oubliée. Les « affaires » mettant en cause des responsables politiques dans les pays européens sont bien présentes à l'esprit des policiers. Ils encouragent les gouvernements « *à promouvoir la lutte contre toutes les formes de corruption, en particulier celles qui pourraient pervertir le fonctionnement des institutions et l'utilisation des deniers publics* ».

Les auteurs du texte s'attaquent aussi au problème du blanchiment, inséparable des crimes et délits financiers. Ils demandent aux pays européens de « *soutenir l'action des instances engagées dans la lutte contre le blanchiment d'argent sale, en particulier en matière de saisie ou de confiscation des avoirs ainsi constitués* ». Ils réclament, enfin, un véritable effort en matière de formation des personnels, comme un témoignage de la volonté politique réelle de lutter contre la criminalité économique. Ils les incitent à « *s'engager à entreprendre ou à poursuivre la formation technique des enquêteurs spécialisés, seul gage de réussite des investigations* ».

Pascal Ceaux

Un policier tué lors d'une intervention dans les Yvelines

UN GARDIEN DE LA PAIX du commissariat de Mantes-la-Jolie (Yvelines) a été tué par balle, jeudi soir 17 septembre, dans la commune voisine de Gargenville. Ce policier, dont l'identité n'avait pas été révélée vendredi matin, était âgé d'une trentaine d'années. Il faisait partie d'une patrouille appelée à intervenir contre une famille qualifiée de « *marginale* » vivant dans un mobile home au cœur d'une zone pavillonnaire. Les policiers ont d'abord réussi à maîtriser un homme armé, mais son frère a ouvert le feu, blessant mortellement, au thorax, l'un des gardiens de la paix. Les deux hommes ont été interpellés.

La France et le Mali créent un « Comité sur les migrations »

LE MALI ET LA FRANCE vont tenter de gérer conjointement les migrations entre les deux pays. Le texte de l'accord intergouvernemental créant un « Comité franco-malien sur les migrations » a été publié au *Journal officiel* du 16 septembre. Ce document affirme qu'il faut « *assurer une gestion globale de la question migratoire sur le fondement du développement, de la dignité et du respect mutuel* ». Le comité, où siègent des représentants de différents ministères et le délégué interministériel au codéveloppement, Sami Naïr, sera chargé d'organiser la concertation « *sur les questions relatives au séjour et au départ des personnes* » et de suivre les programmes de « *réinsertion des migrants* ».

DÉPÊCHES

■ ***JUSTICE* : les cinq personnes qui avaient été interpellées** et placées en garde à vue, mercredi 16 septembre, par les policiers de la brigade criminelle, dans le cadre de l'enquête ouverte après l'agression en mai d'un responsable de la mosquée de Paris (*Le Monde* du 16 septembre), ont été relâchées en fin de journée.

■ **Le juge parisien Gilbert Thiel défend,** dans *Libération* du 18 septembre, les conditions d'instruction du dossier « Chalabi » dont il était cosaisi avec le juge Jean-Louis Bruguière. Il a critiqué le comportement de la plupart des avocats, dont les demandes d'actes ou d'annulation de procédure ont été « *fort rares* » pendant les trois ans d'instruction. « *Peut-être aurait-il été préférable de faire des renvois partiels en cours d'instruction, pour faire juger certains prévenus dont le cas était bouclé* », ajoute-t-il en admettant que le choix d'un gymnase pénitentiaire comme lieu du procès a offert « *un sujet de polémique de plus dans un dossier déjà difficile* ».

■ **La société Thomson a obtenu, jeudi 10 septembre,** l'accord de la cour d'appel de Paris pour accéder au dossier de la vente des frégates à Taïwan instruit par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Thomson espère démontrer qu'elle n'a pas à payer 27 millions de dollars à une société suisse qui prétend avoir joué un rôle d'intermédiaire dans ce marché de livraison de six frégates pour un montant de 2,5 milliards de francs.

■ **POLICE : le Syndicat national des officiers de police** (SNOP, majoritaire) a appelé les policiers, mercredi 16 septembre, à « *l'unité syndicale* » afin de se « *mobiliser* » contre le projet de fermetures de 94 circonscriptions de police dans le cadre du projet de transfert de compétence de la police à la gendarmerie. Le secrétaire général du SNOP, Michel Albin, a indiqué que ce projet représente un « *danger pour les structures de la police nationale* ».

■ **CORSE : le rédacteur en chef du journal** [illegible] Jean-Michel Rossi, a annoncé sa démission du mouvement nationaliste A Cuncolta Indipendentista. Emprisonné à Paris depuis un an et demi, le responsable de cet hebdomadaire proche d'A Cuncolta (vitrine légale du FLNC-Canal historique) a démissionné « *par solidarité avec François Santoni* », lui-même démissionnaire au début du mois.

■ **SEL : la cour d'appel de Toulouse a relaxé les trois Britanniques** installés en Ariège qui avaient été condamnés à des peines de 2 000 francs d'amende avec sursis pour travail clandestin, le 6 janvier, par le tribunal correctionnel de Foix, pour avoir réparé ou fait réparer un toit, dans le cadre du système d'échange local (SEL) pyrénéen, réseau d'entraide au sein duquel biens et services sont échangés.

Des députés socialistes proposent une mission d'information sur les paradis fiscaux

DEUX ans après l'Appel de Genève contre la corruption internationale, les magistrats européens en recueillent un premier écho au sein de la classe politique française. Invités à l'Assemblée nationale par des députés socialistes, jeudi 17 septembre, à l'initiative d'Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire), six magistrats, dont Bernard Bertossa, procureur général de Genève, Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la cour d'appel de Rennes, et Eric Halphen, juge d'instruction à Créteil, ont rappelé leurs difficultés à lutter efficacement contre la délinquance ~~financière. Pour relayer leurs revendica~~tions, douze députés socialistes, parmi lesquels Christophe Caresche (Paris), Christian Paul (Nièvre) et Gaëtan Gorce (Nièvre), ont annoncé leur intention de créer une mission d'information parlementaire sur les paradis fiscaux et les mécanismes de la corruption internationale.

En lançant cet appel, le 1er octobre 1996, sept magistrats européens, qui dénonçaient les entraves à la coopération judiciaire européenne, avaient réclamé la constitution d'un véritable espace judiciaire européen, l'abolition des paradis fiscaux ainsi que l'harmonisation des législations contre le blanchiment d'argent et la corruption. Bien que l'Appel ait recueilli un large écho au sein du monde judiciaire, rien n'a véritablement changé au quotidien. « *Depuis deux ans, de tout petits progrès ont été faits en matière d'entraide internationale*, a souligné Bernard Bertossa. *Mais c'est encore très insuffisant pour lutter contre le développement de la criminalité internationale.* »

« *Est-ce que nous pouvions laisser les juges seuls ?* », s'est interrogé M. Montebourg, pour ~~justifier cette~~ rencontre. ~~Après avoir discuté~~ avec les magistrats à huis clos, les parlementaires ont adopté une « *résolution* » dans laquelle ils considèrent que « *la lutte contre la délinquance économique et financière organisée passe par le démantèlement à très court terme des paradis fiscaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe* ». Ils s'engagent à favoriser le travail en réseau et sans entrave des magistrats européens ; à rester vigilants sur la ratification des traités qui évoquent la coopération judiciaire, en particulier le traité d'Amsterdam, jugé « *insuffisant* » sur ce point ; et à proposer, « *dans les prochains jours* », une mission d'information sur le fonctionnement des multiples paradis fiscaux dans l'Union européenne. Pour faire école, les élus français devraient transmettre cette résolution à leurs « *homologues européens* ».

La démarche des députés est « *salutaire* », a estimé le conseiller Van Ruymbeke, car « *eux seuls peuvent voter la loi* ». Histoire de rappeler que les magistrats « *n'ont jamais voulu se substituer au législateur* ». En famille, les magistrats et les parlementaires ont pris la pose sur les ~~marches~~ du Palais Bourbon pour ~~sceller cette~~ nouvelle alliance. Un premier pas « *bien naturel, pour des républicains et pour des socialistes* », a déclaré M. Montebourg. ~~En fait de députés so~~cialistes, n'était présent que le groupe de douze jeunes parlementaires qui ont pris l'habitude de se réunir régulièrement depuis leur élection, en juin 1997. Le reste du groupe majoritaire n'a pas été convié à participer à cette « *initiative* ».

Clarisse Fabre et Cécile Prieur

La grève dans l'éducation permet aux « non-enseignants » d'exprimer leur « ras-le bol »

REPORTAGE

Des ATOS, comme ceux du lycée Alain au Vésinet, ont cessé le travail le 18 septembre

« *A... quoi, dites-vous ?* »

-ATOS, madame, A-T-O-S », répète l'intendante au professeur de français, en détachant chaque lettre. L'enseignante évacue assez vite de la conversation cet acronyme bizarre aux consonnances dumassiennes. Alexandre Dumas est à la mode, mais pas les ATOS. Les personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, sont pourtant en grève, vendredi 18 septembre, dans son établissement, le lycée Alain au Vésinet (Yvelines).

Christophe, le cuisinier, géant jovial d'une trentaine d'années, un fou de « *patiss'* », ne s'est pas mis devant son « *piano* », autrement dit les grilles de cuisson. Dans la loge, Nathalie, « *ouvrière d'entretien et d'accueil* », n'a pas répondu d'une main au téléphone, en ouvrant de l'autre le portail électronique pour les retardataires. Avant de se précipiter à la plonge, entre 12 h 30 et 14 h 30, M. Prunier, « *ouvrier professionnel principal* », a laissé tomber son pinceau et la réfection des toilettes attendra.

Ceux que l'on appelle parfois, par commodité, les « *non-enseignants* » – ils sont 300 000, par rapport à 800 000 profs – en ont « *ras-le-bol* », comme l'explique Michèle Martin-Darmon, intendante, « *fille d'intendant et mère de prof* », en faisant visiter l'infirmerie du lycée. Des locaux flambant neufs, mais pas d'infirmière. Pour cette petite femme énergique, qui incarne trois générations de dévotion laïque à l'éducation nationale, c'est plus qu'un symbole. Elle ajoute : « *Nous avons trois aides de laboratoire, qui préparent les travaux pratiques, nettoient les paillasses, pour plus de mille élèves. L'une d'elles est en congé de maternité, elle n'a pas été remplacée* ».

Bien sûr, le lycée Alain au Vésinet, ce n'est pas la « zone », c'est même tout le contraire – « *on voit que ces élèves là, ils sont élevés avec des bonnes* », dit une « *ouvrière d'entretien* » – mais là comme ailleurs lorsque le personnel manque, cela signifie double travail pour les autres. Dans l'académie de Versailles, le rectorat lui-même reconnaît un déficit de 1 000 postes d'ATOS, mais n'a pas de quoi les pourvoir. Et ce n'est pas la création de 616 emplois au budget 1999 qui satisfera les intendants, secrétaires, infirmiers, ouvriers, bibliothécaires, etc. « *Ce ne sont que des redéploiements, sans créations nettes, qui proviennent de l'administration centrale et de crédits divers* », explique Michelle Hazard, secrétaire générale du SNASUB, le syndicat des administratifs de la FSU.

SOUS EFFECTIF

Après 20 ans de métier, Nathalie gagne 6 700 francs nets par mois. Elle accepte de perdre le salaire correspondant à une journée de grève « *parce qu'il faudrait un ouvrier professionnel de plus en cuisine et un autre pour l'entretien* ». Entrée dans l'éducation nationale à seize ans, « *à l'époque où il ne fallait pas de concours* », Nathalie se souvient d'une période pas si lointaine où le nombre d'ATOS était le double de celui d'aujourd'hui, pour un nombre d'élèves équivalent. « *C'est bien simple, quand on a séparé le lycée du collège, on a divisé le nombre de personnes par deux, la moitié ici, l'autre moitié là-bas. Et quand les gens partent à la retraite on ne les remplace pas* », explique-t-elle.

Christophe quant à lui, ne décolère pas. Le 23 octobre, une nouvelle norme européenne baptisée HACCP, concernant le contrôle de l'hygiène dans la chaîne alimentaire, entre en vigueur dans toute la restauration collective. Lui qui, commençant son service à 6 h 30, n'a pas trop de temps pour préparer, avec deux aides encore inexpérimentés, ses 550 repas quotidiens, devra stylo en main, vérifier chaque jour la température des légumes, viandes et fruits, la noter, contrôler la propreté du camion de livraison et ce pour chaque étape de transformation de la nourriture.

« *On fait 40 heures par semaine, souvent 43, les 35 heures, ça nous fait bien rire* », dit Christophe. « *Depuis trois ans, on a annualisé notre service, soit 1 677 heures par an. Nous, on veut un horaire fixe, tant par semaine et on n'en parle plus. Mais si on fait moins d'heures, il faudra créer des postes, n'est-ce-pas ?* ». Vendredi, les lycéens du Vésinet ont mangé des sandwiches.

Béatrice Gurrey

Les premières estimations ministérielles

Selon les premières estimations ministérielles, vendredi 18 septembre en début de matinée, le mot d'ordre de grève de la Fédération syndicale unitaire (FSU), première organisation syndicale de l'éducation nationale (180 000 adhérents), aurait été suivi à moins de 10 % dans le premier degré et autour de 20 % dans le second degré. Le Snetaa-FSU (enseignement professionnel) ne s'associait pas au mouvement. La FSU qui dénonce « *le gel des emplois publics* », avait maintenu son mot d'ordre de grève de juin, tandis que le SNES-FSU (principal syndical du second degré) a reporté le sien au 24 septembre en raison de l'ouverture de négociations avec le ministère. Le Snuipp-FSU (principal syndicat du premier degré), qui vient d'approuver la charte de Claude Allègre pour l'école primaire, jugeait cette grève « *difficile* ». Le ministre de l'éducation nationale, interrogé vendredi 18 septembre sur *France Inter*, a reconnu qu'il existait un vrai déficit de personnels non-enseignants mais que les syndicats restaient « *dans une attitude traditionnelle, augmenter toujours plus le nombre d'enseignants* ». Selon lui, ce n'est « *pas la bonne solution* ».

Dans l'enseignement aussi, la précarité se développe

FRANÇOIS ne pensait pas devenir enseignant si rapidement. A l'automne 1997, avec sa maîtrise d'histoire-géographie en poche, il décide de postuler pour un emploi-jeune dans l'éducation nationale. Quelques semaines plus tard, le rectorat de Versailles l'appelle pour lui proposer un remplacement à temps plein de professeur dans un collège. François, âgé de vingt-huit ans, devient maître auxiliaire (MA) et se retrouve, pour la première fois, devant une classe.

Depuis la rentrée, il attend une nouvelle affectation, mais le rectorat lui a d'ores et déjà annoncé qu'il ne pourra obtenir qu'un poste de contractuel, un statut qui est loin d'offrir les mêmes garanties – en termes de réemploi et d'évolution de carrière – que celui de maître auxiliaire. « *Je vais accepter car je n'ai pas le choix, mais je suis scandalisé par le développement de la précarité dans le secteur public* », explique François.

L'histoire des professeurs « sans grade », de tous ceux qu'on appelle « *les soutiers de l'enseignement* », n'en finit pas de se répéter. Pourtant, en juillet 1997, un mois après sa prise de fonction, Claude Allègre annonçait le réemploi de vingt-huit mille maîtres auxiliaires et l'arrêt de tout nouveau recrutement de non-titulaires. Malgré cette mesure, qui visait à « *résoudre un problème social aigu* », les rectorats ont été obligés de recruter d'autres précaires pour combler les postes vacants dans les disciplines déficitaires et faire face aux besoins de remplacement.

En 1997, le nombre de maîtres auxiliaires a augmenté de 7,5 % et les établissements du second degré ont pallié l'interdiction officielle d'avoir recours à des MA en embauchant environ deux mille contractuels et vacataires. Ces nouveaux venus dans le paysage éducatif ne bénéficient d'aucune garantie de réemploi et ne peuvent prétendre aux concours mis en place dans le cadre de la loi Perben sur la résorption de la précarité dans la fonction publique. « *Un nouveau type de précarité se développe*, dénonce Jean-Marie Maillard, l'un des secrétaires nationaux du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES-FSU). *Les contractuels et les vacataires, ce sont les précaires des précaires.* »

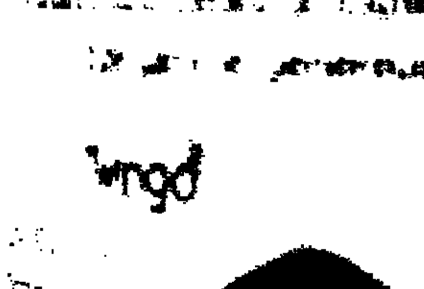
« AFFECTATION INGÉRABLE »

Quant aux maîtres auxiliaires, bon nombre dénoncent à l'occasion de cette rentrée leurs conditions de réemploi. Ainsi, Bernard, maître auxiliaire de musique depuis 1993 dans l'académie de Toulouse, vient de se voir proposer un poste sur deux établissements situés à deux heures de son domicile. « *Outre le fait que les frais de déplacement ne sont pas remboursés, en tant que parent isolé avec deux enfants, cette affectation est ingérable* », explique-t-il. En cas de refus, il risque le licenciement. Certains dénoncent également la transformation de leur contrat de maître auxiliaire en contractuel, et d'autres ont eu la désagréable surprise d'apprendre que leur congé parental ne leur donnait pas droit au réemploi.

Le Syndicat des enseignants (SE-FEN), dans un courrier en date du 7 septembre, a alerté Claude Allègre sur « *les mauvaises conditions d'affectation des maîtres auxiliaires* ». Quant au SNES, il a déposé des recours devant le tribunal administratif pour dénoncer les cas de MA qui deviennent contractuels. De son côté, le collectif des non-titulaires de la région parisienne devait tenter, vendredi 18 septembre, de prendre la tête de la manifestation organisée à Paris par la FSU pour réclamer « *la garantie du réemploi et la titularisation de tous sans préalable de concours ni discrimination de nationalité* ».

Sandrine Blanchard









Au sein de la commission de la Chambre des représentants qui va se prononcer sur l'opportunité d'ouvrir une procédure de destitution à l'encontre du président américain, les clivages politiques sont très marqués

Une commission très partisane va instruire le dossier Clinton

TRENTE-TROIS hommes et quatre femmes vont devoir décider, *« en leur âme et conscience »*, si les accusations prononcées contre le 42e président des Etats-Unis relèvent de l'*impeachment*, cette procédure de mise en accusation pouvant aboutir à l'infamie d'une destitution par le Congrès. Trente-sept individus qui ne sont pas des juges, mais des hommes politiques réputés partisans, davantage même que la moyenne des membres du Congrès. Insigne malchance pour Bill Clinton ? Peut-être, mais c'est ainsi : la commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants a le douteux privilège d'être la plus idéologiquement contrastée, la plus polarisée, de toutes les commissions du Congrès.

Ses membres sauront-ils mettre une sourdine à la tentation du sectarisme et s'élever à la hauteur du rôle historique qui leur est dévolu, prenant ainsi exemple sur leurs prédécesseurs qui, il y a vingt-quatre ans, s'étaient prononcés en faveur de l'*impeachment* de Richard Nixon ? Sans doute faut-il leur laisser le bénéfice du doute, et ne pas faire leur procès avant même qu'ils ne se soient prononcés sur l'opportunité de celui du chef de la Maison Blanche. Mais leurs remarques préalables sur le « cas Clinton », leur trajectoire individuelle et, surtout, l'écho de leurs débats passés incitent à un optimisme très relatif.

Eux-mêmes ne le contestent pas : quel que soit le sujet en cause, la division partisane entre les vingt et un républicains et les seize démocrates est la règle, le consensus l'exception. Certes, bien des raisons expliquent, sans le justifier, cet état d'esprit, et, si la procédure devait aller jusqu'à son terme, c'est le Sénat (plus modéré que la Chambre) qui jugera *in fine* si le président doit être *impeached*. En attendant, la Maison Blanche ne peut qu'être moyennement rassurée par cette prophétie de Cassandre du démocrate Barney Frank : *« L'atmosphère contient tous les ingrédients d'une farouche bataille partisane. »*

Pourquoi ? La commission des affaires judiciaires de la Chambre n'est pas, loin s'en faut, l'une des plus prestigieuses du Congrès. Elle est même en temps normal plutôt ignorée, du moins tant que ses avis ne sont pas liés à des décisions de la Cour suprême. On y retrouve une écrasante proportion d'avocats (seuls trois de ses membres n'ont pas de formation juridique), et, pêle-mêle, quatre Noirs très libéraux (de « gauche »), dix conservateurs républicains du Sud, un orthodoxe d'origine grecque, trois intellectuels juifs, et la veuve du chanteur Sonny Bono... Par nature, la plupart des élus qui rejoignent la commission des affaires judiciaires ne sont pas des modérés. Ils savent qu'ils auront à traiter de sujets foncièrement polémiques, tels l'avortement, l'*affirmative action* (la « discrimination positive » au profit des minorités, notamment raciales), la criminalité et le terrorisme, les mariages entre homosexuels, etc. Bien des inimitiés se sont forgées à l'occasion de ces débats, et celles-ci augurent mal de la sérénité et de l'impartialité de futures discussions à propos du sort du chef de la Maison Blanche.

Le républicain ultraconservateur Bob Barr, adversaire acharné de Bill Clinton – il suggérait une procédure d'*impeachment* bien avant que soit connue l'affaire Lewinsky –, aura à coup sûr un adversaire à sa mesure en la personne du démocrate Barney Frank, lui-même redoutable tribun et avocat de toutes les causes « libérales » : lorsque, en 1996, le premier s'élevait contre les mariages entre homosexuels, le second (l'un des rares hommes politiques ouvertement *gay*) lui rappelait qu'un homme deux fois divorcé n'a guère de leçons à donner en matière de défense des valeurs familiales. Ainsi de suite...

La bataille qui s'annonce a eu ses préliminaires lors du débat sur la question de la publication du rapport Starr. Les républicains étaient pour, les démocrates contre. Plusieurs membres du Grand Old Party ont déjà estimé que, à elle seule, l'accusation de parjure, si elle est prouvée, justifie l'*impeachment* du président. Celui-ci ne démissionnera pas, a prédit le républicain Bob Inglis, parce qu'il n'a *« ni sagesse ni honneur »*. D'où sans doute ce jugement de John Conyers, chef de file des démocrates, pour qui le Parti républicain *« est complètement dominé par les extrémistes »*.

Deux experts juridiques vont jouer, dans l'ombre, un rôle important : David Schippers pour les républicains, et Abbe Lowell pour les démocrates. Leurs conseils pourraient permettre d'éviter certains dérapages partisans. Face à Melvin Watt (démocrate) qui prédit une *« vraie guerre »*, Henry Hyde, le président (républicain) de la commission, veut croire que chacun sera digne de l'attente anxieuse de l'Amérique.

Laurent Zecchini



Le démocrate John Conyers, à gauche, et le républicain Henry Hyde, à droite, seront les deux principales personnalités de la commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants, prochaine étape dans la procédure pour le dossier Clinton.

MIKE THEILER/REUTERS/MAXPPP

Les trente-sept membres

● **Vingt et un républicains.** Henry Hyde (Illinois), James Sensenbrenner (Wisconsin), Bill McCollum (Floride), George Gekas (Pennsylvanie), Howard Coble (Caroline du Nord), Lamar Smith (Texas), Elton Gallegly (Californie), Charles Canady (Floride), Bob Inglis (Caroline du Sud), Robert Goodlatte (Virginie), Steve Buyer (Indiana), Ed Bryant (Tennessee), Steve Chabot (Ohio), Bob Barr (Georgie), William Jenkins (Tennessee), Asa Hutchinson (Arkansas), Ed Pease (Indiana), Christopher Cannon (Utah), James Rogan (Californie), Lindsey Graham (Caroline du Sud), Mary Bono (Californie).

● **Seize démocrates.** John Conyers (Michigan), Barney Frank (Massachusetts), Charles Schumer (New York), Howard Berman (Californie), Rick Boucher (Virginie), Jerrold Nadler (New York), Robert Scott (Virginie), Melvin Watt (Caroline du Nord), Zoe Lofgren (Californie), Sheila Jackson-Lee (Texas), Maxine Walters (Californie), Martin Meehan (Massachusetts), William Delahunt (Massachusetts), Robert Wexler (Floride), Steven Rothman (New Jersey), Thomas Barrett (Wisconsin).

John Conyers, un démocrate défenseur des droits civiques

S'IL en est un qui est habilité à dresser des parallèles entre le Watergate et l'affaire Lewinsky, c'est John Conyers : cet élu démocrate d'une circonscription noire de Detroit est le seul membre de la commission judiciaire à avoir siégé à la même commission, en 1974, pendant la procédure de destitution du président Richard Nixon.

Mais Richard Nixon était républicain, et John Conyers se retrouve aujourd'hui, à soixante-neuf ans, chef de la minorité démocrate au sein de la commission, dans la délicate position d'examiner de graves accusations contre un président démocrate. M. Conyers n'a jamais fait grand mystère de ses opinions pour le procureur Kenneth Starr, qu'il considère comme *« un ennemi de la nation »*, et il est l'un des 63 représentants (contre 365) à avoir voté, la semaine dernière, contre la diffusion du rapport Starr au-delà du Congrès ; mais son soutien au président ne saurait être aveugle : comme Henry Hyde, il lui est arrivé d'enfreindre, dans le travail législatif, les consignes de vote de son parti sur des sujets qui lui tenaient à cœur, votant contre la réforme de l'aide sociale en 1996 et l'extension du champ d'application de la peine de mort.

Elu au Congrès en 1964, à une époque où les Noirs n'étaient pas plus de six à la Chambre des représentants, John Conyers, juriste de formation, a toujours épousé les causes législatives de gauche : hostile à la guerre au Vietnam dès le début, favorable aux grands programmes sociaux pour les pauvres et à des lois plus énergiques sur les droits civiques, tous sujets très sensibles dans sa circonscription, dans laquelle les ghettos urbains de Detroit sont largement représentés. C'est à une tout autre bataille qu'il s'attelle à présent : dès cette semaine, John Conyers s'est battu contre la proposition de la commission de rendre publique la vidéo de la déposition du président devant le grand jury. Cette vidéo de quatre heures, fait-il valoir, *« place le président dans une situation très embarrassante ; il est le seul témoin dont la déposition ait été filmée »*.

Sylvie Kauffmann

Le président Henry Hyde, un républicain protecteur de la famille à l'esprit libre

PRÉSIDENT de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, Henry Hyde, soixante-quatorze ans, est l'un de ces rares élus au Congrès qui soient à la fois respectés de leurs collègues et des journalistes : fin, cultivé et volontiers spirituel, ce juriste catholique de Chicago, élevé chez les jésuites, est un homme à la solide réputation d'intégrité, qui n'hésite pas à transgresser la discipline du Parti républicain si ses convictions personnelles lui en intiment l'ordre.

Depuis sa première élection à la Chambre, en 1974, il l'a fait à plusieurs reprises : pour voter la loi Brady sur le contrôle de la vente des armes à feu, par exemple, ou pour soutenir le projet de loi sur le congé parental, passant outre le veto du président Bush en 1992. Surtout connu pour son opposition farouche à l'avortement, qui lui a fait introduire en 1978 les « amendements Hyde » supprimant les subventions fédérales à l'interruption volontaire de grossesse dans certaines circonstances, Henry Hyde a toujours pris soin de montrer que son souci de protection de la famille allait bien au-delà de sa répulsion pour l'IVG, soutenant notamment des initiatives législatives pour le prélèvement forcé des pensions alimentaires : *« Refuser d'habiller et de nourrir un enfant,* dit ce père de quatre fils, *c'est du vol ; le capitalisme à visage humain n'est pas une idée si absurde. »*

Mais, tout en sachant se montrer indépendant, Henry Hyde s'est aussi battu avec la plus grande loyauté pour défendre l'administration Reagan dans le scandale Iran-Contra ou pour tenter de faire aboutir la « révolution conservatrice » menée au Congrès par Newt Gingrich dans la foulée des élections législatives de 1994.

Ce veuf *« aux cheveux d'argent et à la langue d'or »*, comme le décrit le *New York Times* en hommage à ses talents d'orateur, a même réussi, en près de vingt-cinq ans de carrière, à forcer le respect de plusieurs démocrates.

Mais son fameux sens de l'indépendance dans le travail législatif résistera-t-il aux tensions et à la fièvre d'une procédure de destitution du président ? S'il s'est jusqu'ici soigneusement abstenu de toute attaque personnelle contre le président Clinton, le président de la commission judiciaire n'a pas voulu être pris au dépourvu par la tournure que risquait de prendre l'affaire Lewinsky et a méthodiquement recruté ces derniers mois un impressionnant dispositif de juristes en prévision d'une éventuelle procédure d'*impeachment*, qu'il promet de mener de la manière la plus juste possible : *« On ne destitue pas un président pour une peccadille »*, a-t-il assuré en janvier, jurant que sa commission ne se livrerait à aucune *« chasse aux sorcières politique »*.

Aujourd'hui, il est prêt. Et déjà les premières flèches tombent : mercredi 16 septembre, le magazine électronique *Salon* a révélé, témoignages et photos à l'appui, que le vertueux Henry Hyde avait eu une longue liaison extraconjugale de cinq ans avec une mère de famille mariée dans les années 60. *« Je crois qu'il y a prescription sur mes erreurs de jeunesse »*, a riposté M. Hyde. Cette révélation *« n'est qu'une tentative d'intimidation, et elle ne marchera pas »*.

S. K.

هكذا من الإصل

ès partisans
ier Clinton

هكذا من الأصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Espoir au Pays basque ?

LE chef du gouvernement espagnol Jose Maria Aznar suivra-t-il les traces du premier ministre britannique Tony Blair ? Le Pays basque n'est pas entièrement comparable à l'Irlande du Nord. Toutefois, dans ces deux provinces de pays européens démocratiques, des mouvements indépendantistes ont choisi le terrorisme pour tenter de faire aboutir leurs revendications.

Au Pays basque comme en Ulster, depuis une trentaine d'années, des milliers de personnes sont tombées, tuées ou blessées, victimes d'une violence aveugle et injustifiable sous prétexte de lutte armée contre un Etat central qualifié de colonisateur et d'oppresseur. La répression, avec des moyens qui n'ont pas toujours été, en Irlande du Nord comme en Espagne, à l'honneur de pays démocratiques, n'est pas venu à bout du terrorisme. En partie parce que les indépendantistes extrémistes, ETA ici, IRA là, ont trouvé dans certains milieux de leur province un soutien – spontané ou forcé.

Mais la grande majorité de la population ne supporte plus les attentats. En 1997, l'assassinat d'un jeune conseiller municipal du Pays basque a provoqué une réaction dans l'ensemble de l'Espagne qui a montré l'isolement complet de l'ETA. Tous les nationalistes – depuis les modérés du Parti nationaliste basque jusqu'à Herri Batasuna, la façade « légale » de l'ETA – se sont prononcés récemment pour un dialogue politique. Mais le conservateur Jose Maria Aznar, dans la continuité de la ligne défendue par son prédécesseur socialiste Felipe Gonzalez, exigeait en préalable que l'ETA s'engage à mettre un terme à la violence.

La *« trêve unilatérale et illimitée »* annoncée, jeudi 17 septembre, par l'organisation basque répond-elle à cette condition ? La première réaction des autorités, qui ont immédiatement conféré avec l'opposition socialiste, a été très prudente. Le président du gouvernement n'en a pas moins interrompu une visite officielle au Pérou pour rentrer rapidement dans son pays. Comme le dit le chef de la Catalogne, Jordi Pujol, *« même s'il y a des doutes, cette proposition est comme un train de l'espérance qui passe. Il faut monter dedans, de crainte qu'il ne repasse pas »*.

En Irlande du Nord, Tony Blair a pris des risques politiques pour commencer des négociations avec les nationalistes catholiques après que l'IRA eut accepté de déposer les armes. Les attentats ne se sont pas arrêtés du jour au lendemain mais un processus électoral a été lancé, des institutions ont été créées qui doivent permettre la coexistence des républicains et des unionistes.

Le président du gouvernement espagnol a lui aussi l'occasion de montrer qu'il est un homme d'Etat. Même sans illusion sur les obstacles qui l'attendent, sur les revers qu'il essuiera, il a la possibilité d'explorer la voie du dialogue pour en finir avec un face-à-face meurtrier qui a ébranlé dans ses fondements la jeune démocratie espagnole. Ses compatriotes et ses partenaires européens ne comprendraient pas qu'il refuse cette chance.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'assassinat du comte Bernadotte

LES NATIONS UNIES sont en deuil. Soldats, sans armes, de la paix, le comte Bernadotte et le colonel Serot viennent de tomber au champ d'honneur. Exécutant fidèle des décisions du Conseil de sécurité, le médiateur s'était en effet donné pour tâche de résoudre la quadrature du cercle posée par le problème palestinien : les balles meurtrières des extrémistes juifs auront prématurément mis un terme à ses efforts.

Sa mission tenait de la gageure. Il ne lui fallait pas seulement concilier des thèses apparemment inconciliables, mais encore chercher à résoudre des querelles intestines. Bernadotte avait compris que l'extrémisme, le juif aussi bien que l'arabe, constituait l'obstacle majeur à la pacification.

Il ne serait donc pas étonnant que Bernadotte, prêtant ses bons offices au gouvernement Ben Gourion, ait été l'un des principaux artisans de l'incorporation inconditionnelle des groupes de combat de l'Irgoun et de l'organisation Stern dans les rangs de l'armée régulière d'Israël.

Conscient, d'autre part, des réalités d'ordre géopolitique du problème, Bernadotte n'aurait pas été éloigné de conférer à Jérusalem un statut qui promettait la Ville sainte aux destinées de capitale du futur Etat arabe de Palestine.

Ce serait donc tout à la fois pour faire échec aux projets Bernadotte d'unification intérieure israélienne et au plan d'aménagement territorial du pays que les extrémistes juifs, de sang-froid, ont assassiné le comte. Mais les meurtriers auraient-ils perdu de vue que le crime politique ne paie pas davantage que le forfait de droit commun ?

(19-20 septembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le Cambodge sans équilibre

LE CAMBODGE est un pays pauvre, très affaibli, sans cadres, où la tragédie est trop récente pour être digérée, qui se sent désarmé face aux étrangers, pour lesquels il éprouve, tout à la fois, attirance et méfiance. Ce pays *« n'est pas un Etat de droit »* et *« n'est pas une authentique démocratie »*, a encore jugé, le 12 septembre, Norodom Sihanouk. Le monarque a ajouté, à l'attention des *« amis »* du Cambodge : *« Vous ne pourrez pas sauver* [les Cambodgiens] *s'ils font des faux pas. »* La lutte pour le pouvoir y est sans grandes concessions et la moralité en est absente, faute d'une réelle culture de dialogue, d'un sens du compromis ou d'un attachement aux libertés parmi ses élites.

Sur les quatre factions politico-militaires qui s'y disputaient le pouvoir à la veille des accords de paix de Paris (1991), avec leurs points d'appui respectifs à l'étranger, il n'en reste plus qu'une : le Parti du peuple cambodgien (PPC) de Hun Sen, avatar du régime mis en place, de 1979 à 1989, sous la protection d'un corps expéditionnaire vietnamien. La disparition de Pol Pot a pratiquement conclu, en avril, le chapitre militaire des Khmers rouges. Depuis qu'il a été brutalement chassé, voilà un an, d'un pouvoir qu'il partageait alors avec le PPC, le Funcinpec du prince Ranariddh n'est qu'une ferveur monarchique. La quatrième et la plus faible des anciennes factions, d'essence républicaine, est décédée, faute d'espace entre la monarchie restaurée et le PPC, à moins que Sam Rainsy, président du PSR (Parti Sam Rainsy), choisisse d'en assumer un jour l'héritage.

RELENTS RACISTES

Les élections du 26 juillet, vote massif et jugé représentatif par la communauté internationale, n'ont pas immédiatement débouché sur une apparente logique : puisqu'il faut une majorité des deux tiers (82 députés sur 122) pour l'investiture d'un cabinet, la solution mathématique demeure une coalition gouvernementale entre le vainqueur, le PPC (64 députés, 41 % des suffrages) et le Funcinpec (43 sièges, 32 % des voix), l'opposition parlementaire étant alors réduite au PSR (15 députés, 14 % des voix). Avançant un dossier abondant mais néanmoins léger, le Funcinpec et le PSR ont préféré crier à la fraude et menacé de boycotter la nouvelle Assemblée, sans s'assurer pour autant une porte de sortie.

Pour appuyer leurs revendications, qui n'avaient guère de chances d'être retenues et ne l'ont pas été, ils ont donc porté le débat dans les rues de Phnom-Penh, organisant notamment, à la mi-août, un *sit-in* où les propos les plus racistes, à l'égard des Vietnamiens, ont été prononcés. Hun Sen y a été quotidiennement insulté. Dans une agglomération où réside une forte minorité vietnamienne, la phraséologie de Pol Pot et de Ta Mok, deux parmi les plus sanglants chefs khmers rouges, a resurgi avec la dénonciation de *« corps de Khmers habités par des cerveaux de Yuôn »*, terme péjoratif pour désigner les Vietnamiens. Sam Rainsy a mené cette danse et, pour ne pas paraître de reste, le prince Ranariddh lui a emboîté le pas.

En août, avec le double souci de ne pas entacher d'une répression sa victoire électorale et de ne pas envenimer ses relations avec le roi, Hun Sen n'a pas répondu aux provocations. A-t-il alors également calculé, non sans raison, que le langage de ses adversaires finirait par faire peur à pas mal de monde et qu'il en faudrait davantage pour engendrer un mouvement populaire ? Toujours est-il qu'il n'est intervenu qu'après le lynchage, début septembre, de cinq civils vietnamiens et sous le prétexte d'un attentat contre son domicile, qui n'a pas fait de victimes.

DÉRAPAGE ÉVITÉ

Assortie de brutalités en partie liées à un manque d'expérience, la répression des manifestations antigouvernementales a fait, en l'espace d'une semaine, de deux à quatre morts et une douzaine de blessés graves. Fait révélateur : au cours de huit jours d'affrontements, il n'y a eu ni pillages, ni vitrines brisées, ni véhicules renversés ou incendiés. Depuis lors, aux discours virulents d'opposants désormais préoccupés par leur propre sort ont succédé des manœuvres qui promettent des développements moins dangereux : réunion de l'Assemblée nationale et négociation des portefeuilles d'un gouvernement de coalition.

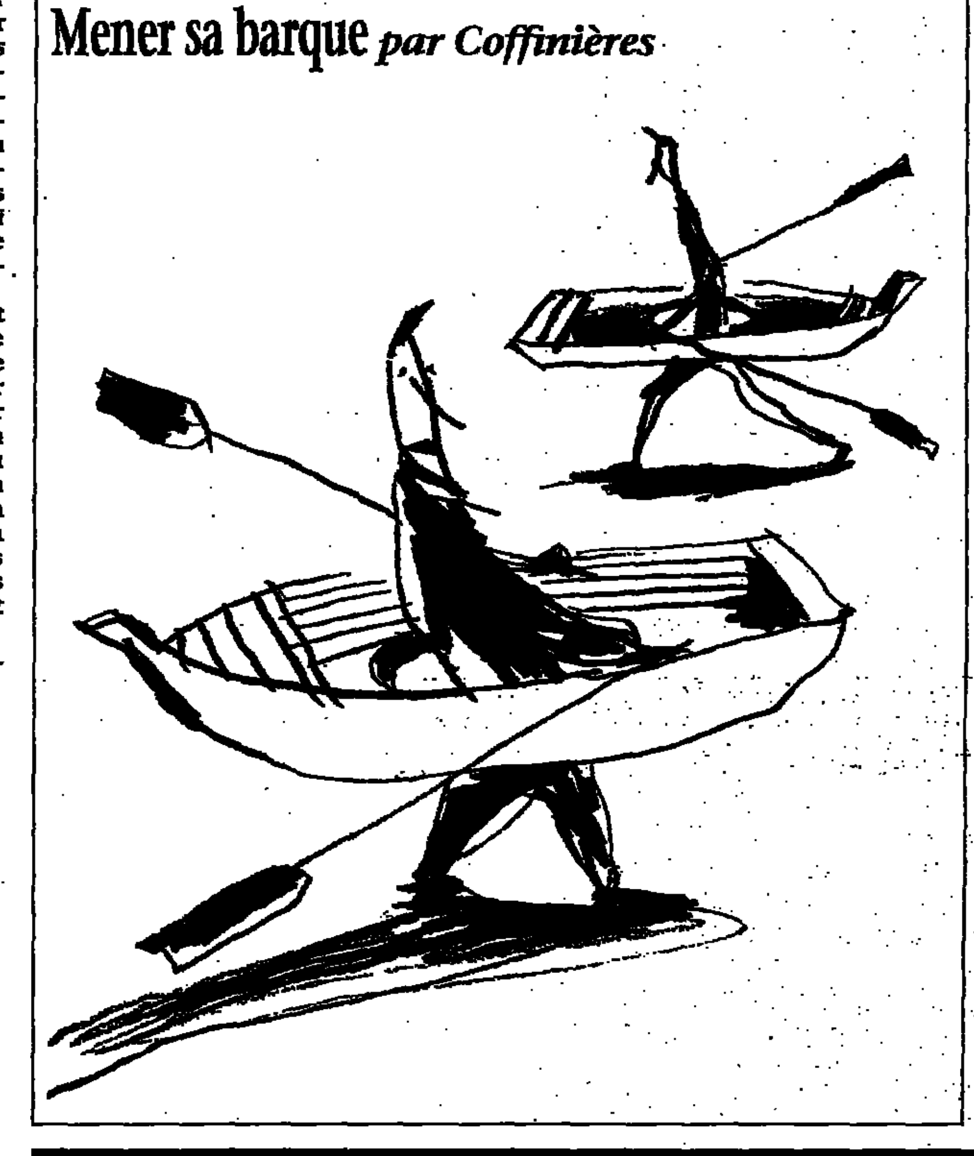
Comme souvent au Cambodge, où le devant brutal de la scène est plus fictif que réel, le dérapage n'a donc pas été total. Si des esprits ont eu tout loisir de s'échauffer à Phnom-Penh, en août, les Khmers savent que, quel que soit leur degré d'aversion pour les *« Yuôn »*, les massacres de Vietnamiens sont, dans leur pays, le signe précurseur de désordres beaucoup plus graves. Certains doivent également se souvenir que ce sont les Vietnamiens qui les ont débarrassés de Pol Pot en 1978-1979, quitte à leur infliger dans la foulée, il est vrai, une occupation de dix ans dont ils se seraient volontiers passés. En dépit de la peur, des rumeurs et des illusions, le fond de la sagesse khmère jauge encore le pouvoir comme un mal friand de compromissions ou de violences et non comme une source de compromis porteurs d'espoir.

Finalement, la moins mauvaise des solutions semble avoir prévalu : le royaume ne s'oriente pas vers une guerre civile mais vers la prise en compte du résultat des élections. Trop fréquemment employé, le mot *« jamais »* est répudié du vocabulaire politique cambodgien. L'éphémère l'emporte.

Sans enthousiasme, le Funcinpec devrait finir par négocier des portefeuilles ministériels avec un PPC en position de force puisqu'il contrôle l'armée, la police et les principaux médias. Sam Rainsy, de son côté, sera sans doute réduit à jouer l'embuscade parlementaire en attendant la première occasion de ramener le débat dans la rue. Une législature bancale s'ouvre ainsi. Enfantée dans la douleur, elle s'annonce heurtée. Qui a vraiment envie d'établir des règles de jeu communes ?

Jean-Claude Pomonti

Mener sa barque *par Coffinières*



Début de fermeté occidentale au Kosovo ?

Suite de la première page

Suite de la première page

La Maison Blanche et le Congrès fouettaient d'autres chats ; le Kremlin aussi, d'un genre différent, tout en n'en assurant pas moins Belgrade de son fidèle soutien. Les Européens, Français et Allemands en particulier, n'avaient pas délaissé le sujet. Mais ils avaient peine à discerner ce qu'était la politique américaine – unilatérale, erratique – et donc à coopérer avec elle. Les chamailleries au sein du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie), que les Américains n'ont plus voulu réunir depuis début juillet, pouvaient achever de convaincre l'homme fort de Belgrade qu'il avait les mains libres.

Pas tout à fait, cependant. En dépit des similitudes – la constance indéfectible avec laquelle M. Milosevic voue au désastre les peuples yougoslaves, l'impuissance de la communauté internationale à l'en empêcher –, le Kosovo n'est pas la Bosnie. Les exactions n'y ont pas atteint à ce jour le même degré d'horreur (camps de prisonniers, exécutions sommaires massives, campagnes de viols, etc.).

Tout se passe comme si les forces serbes, dans les brutalités infligées aux civils, s'imposaient une limite dont elle ne s'étaient pas embarrassées à Prijedor, Srebrenica, ou dans d'autres villes martyres de Bosnie. Pour ne pas rendre la tâche trop facile aux enquêteurs du Tribunal international sur l'ex-Yougoslavie ? Pour ne pas mettre en branle CNN, ne pas franchir le seuil au-delà duquel les opinions occidentales – jusqu'à présent dormantes – se mobiliseraient ? Pour ne pas outrepasser la marge de manœuvre autorisée de fait par les Occidentaux ? Pour toutes ces raisons, sans doute.

Si la menace d'une intervention militaire était très peu crédible cet été, elle existe néanmoins. M. Milosevic le sait : les plans d'intervention sont bouclés, l'OTAN est prête, dit-on, *« jusqu'au dernier bouton de guêtre »*. Le président yougoslave navigue donc en dessous du seuil de déclenchement et s'entend très bien, comme toujours, à désamorcer la tension par des manœuvres dilatoires si elle devient trop forte. Il a annoncé qu'il était prêt à accepter un statut provisoire pour quelques années conférant au Kosovo un certain degré d'autonomie. Une éventualité qui permettrait de calmer le jeu et de traiter pacifiquement la question du statut final de la province.

Dans les milieux dirigeants occidentaux, certains prennent cette « proposition » du président serbe – que lui a soufflée l'Américain Christopher Hill, à qui les Français l'avaient soufflée – pour argent comptant et pestent de ne pas trouver parmi les Kosovars d'interlocuteurs *« à la fois représentatifs et modérés »* pour s'asseoir à la table des négociations. Mais d'autres n'y croient pas. Jacques Chirac est parmi ces derniers, incrédule sur la volonté d'aucune des deux parties d'engager des négociations à ce stade. De fait, l'offensive serbe continue.

Le président français a consacré à la question, le 13 septembre, une longue partie de son entretien téléphonique avec Bill Clinton. Il l'a convaincu de réunir le « groupe de contact », au niveau ministériel, à New York, et de reprendre l'examen, au Conseil de sécurité de l'ONU, d'une résolution autorisant le recours à la force. Pour l'Elysée, la poursuite des combats rend impossible le retour des réfugiés, indépendamment du fait que de nombreux foyers ont été détruits ; des milliers de civils se cachent dans les forêts, la frontière avec l'Albanie est en grande partie infranchissable car minée ; l'hiver s'annonce précoce. Bref, la catastrophe humanitaire est annoncée si, dans les trois semaines qui viennent, un cessez-le-feu n'est pas décrété. Or, sans pression plus crédible de la communauté internationale sur M. Milosevic, il n'y aura pas de cessez-le-feu.

UNE INTERVENTION DE L'OTAN

Français et Britanniques ont donc relancé, à New York, les discussions sur un texte qui donnerait mandat à l'OTAN pour intervenir et qu'ils espèrent voir adopter aux Nations unies dans les jours qui viennent. Ils parient sur le fait que les Russes n'y opposeront pas leur veto, se contentant de s'abstenir. La France reste très attachée au dogme onusien selon lequel, en dehors de la légitime défense, il n'y a pas d'intervention légitime sans autorisation du Conseil de sécurité. Mais ce dogme a ses limites aussi : devant le scandale humanitaire, le scandale juridique s'effacerait, soutient-on en substance à Paris, n'excluant donc plus catégoriquement, s'il fallait en arriver là, une intervention de l'OTAN sans mandat de l'ONU.

Les Etats-Unis – en tout cas le Pentagone et le Congrès – ont été jusqu'à présent plus que réticents à l'idée d'une intervention militaire. D'abord, ils ont suggéré à l'OTAN des plans d'intervention tellement lourds qu'ils en étaient irréalistes. Puis, ils n'y ont plus guère pensé. Sous la pression des Français et des Allemands, l'OTAN a mis au point, en août, une option plus légère, celle de frappes aériennes de nature à bloquer les forces serbes. C'est celle qui sera retenue si besoin est.

Ces dernières semaines, les commentateurs américains jugeaient totalement illusoire de penser que M. Clinton, affaibli comme il l'était, puisse envisager de s'engager dans une intervention extérieure. Mais un autre point de vue apparaît ces jours-ci dans la presse : le président pourrait avoir intérêt à restaurer à cette occasion un leadership américain défaillant ces derniers mois.

Le président yougoslave a déjà montré qu'il avait plus d'un tour dans son sac pour désamorcer de telles menaces et les Occidentaux qu'ils savent aussi tergiverser. Du moins a-t-on enfin le sentiment qu'après des mois de piétinement une réaction de fermeté occidentale pourrait commencer à prendre corps.

Claire Tréan

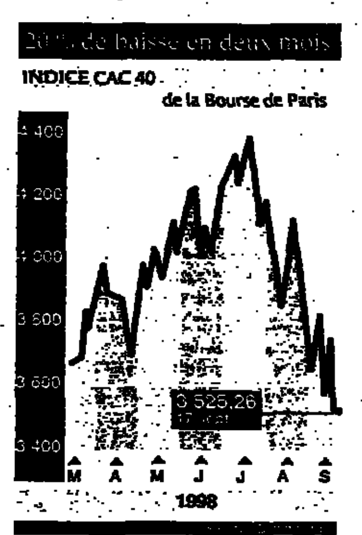
ENTREPRISES

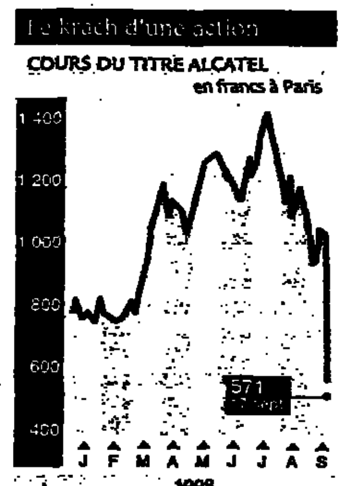
CRISE La Bourse de Paris a connu une nouvelle journée noire, jeudi 17 septembre : l'indice CAC 40 a perdu 5,47 %, sa plus forte baisse depuis le mois d'août 1991. Vendredi matin, il cédait à nouveau 1,46 % à l'ouverture des transactions ● LE TITRE ALCATEL a pour sa part subi un véritable krach après l'annonce par son président Serge Tchuruk d'un ralentissement de la progression des bénéfices du groupe : le titre a plongé de 38,4 % et la capitalisation boursière de la société a fondu de quelque 70 milliards de francs ● VENDREDI, c'est le géant pétrolier anglo-néerlandais Royal Dutch-Shell qui a fait état de prévisions de résultats pessimistes, provoquant un nouveau recul de l'ensemble des places boursières européennes. ● LES OPÉRATEURS sont de plus en plus inquiets sur l'impact de la crise dans les pays émergents sur la croissance occidentale.

La Bourse de Paris est emportée dans la tempête financière

L'indice CAC 40 des principales valeurs a perdu 5,47 %, jeudi 17 septembre, sa plus forte baisse depuis le mois d'août 1991. La chute se poursuivait, vendredi matin, motivée par les craintes grandissantes sur les profits des entreprises

LA BOURSE de Paris a connu une nouvelle journée noire, jeudi 17 septembre : l'indice CAC 40 a perdu 5,47 %, sa plus forte baisse depuis le mois d'août 1991. Vendredi matin, il cédait à nouveau 1,46 %. *« Les quelques certitudes que nous avions encore ont été ébranlées »*, se lamente un gérant responsable d'une sicav pesant plusieurs milliards de francs d'actions françaises. En annonçant, jeudi, un ralentissement de la progression de ses résultats, Serge Tchuruk, le président d'Alcatel a pris au dépourvu la communauté boursière qui voyait en sa société une des valeurs les plus solides de la cote parisienne. Il a précipité la chute de son titre, mais il a aussi provoqué, sur le marché parisien, une onde de choc qui s'est étendue à l'ensemble des places boursières européennes.





L'action du quatrième fabricant mondial d'équipement téléphonique a perdu 38,4 % en une seule séance et la capitalisation boursière de la société a fondu de quelque 70 milliards de francs. Du jamais vu dans l'histoire de la Bourse parisienne. Devant l'ampleur des ventes, plus de 8,7 milliards de titres ont été échangés, les autorités de la Bourse de Paris ont dû prendre des mesures sans précédent pour pemettre la cotation du titre Alcatel qui n'est intervenue que trois heures et demie après l'ouverture de la séance.

Cette déconvenue va laisser des traces. *« Après des années de suspicion, les investisseurs avaient presque une histoire d'amour avec le marché français depuis le début de l'année »*, observe Gary Dugan, analyste à la banque américaine JP Morgan. Nul doute que les fonds de pension américains, qui ont largement contribué à la hausse du marché français, vont examiner strupuleusement les comptes des groupes français. *« C'est une énorme mise en garde sur l'évolution des bénéfices des sociétés du secteur qui a été adressée à l'ensemble du marché »*, juge Michel Jollant de la société Meeschaert-Rousselle. Sans attendre et sans discernement, les actions d'Altran Technologies ont baissé de 14 %, celles de Schneider de 12,17 %, les titres de la société Alstom de 12 %. Pour les actions Lagardère et Cap Gemini, le recul s'est établi à 10,7 %.

La chute de l'action Alcatel a également eu des répercussions hors de nos frontières. Les titres des grands concurrents européens d'Alcatel ont plongé. Les actions de l'allemand Siemens, du suédois Ericsson, du britannique GEC, du néerlandais Philips, et du finlandais Nokia ont perdu entre 8 % et 10 %. Pis; c'est maintenant un sérieux doute qui s'est installé dans l'esprit des opérateurs sur la capacité des entreprises européennes à afficher des résultats en progression cette année et en 1999.

« Il y a encore quelques mois, nous étions assez confiants pour dire que les prévisions de bénéfices des sociétés européennes pour 1999 étaient trop basses. Avec des estimations en baisse de la croissance mondiale, les prévisions de bénéfices sont prêtes à suivre le même chemin. Nous estimons qu'elle devraient reculer de 5 % pour l'année prochaine », juge Gary Ducan. C'est le cas du géant pétrolier anglo-néerlandais Royal Dutch-Shell qui, vendredi matin, a révisé en forte baisse ses prévisions de bénéfices et annoncé une réorganisation des structures du groupe.

« KRACH RAMPANT »

Même les valeurs de sociétés comme Renault qui ont, ces derniers jours, annoncé de bons résultats semestriels, ont été entraînées dans spirale de baisse. Jeudi, l'action Renault a fini sur une perte de 8,5 %, le titre Saint-Gobain de 7,3 % et celui de Pinault-Printemps-Redoute de 6,5 %.

Ces baisses interviennent alors que les marchés financiers connaissent *« un krach rampant depuis la mi-juillet »*, estime Pascal Riégis de la société de Bourse Oddo. Depuis la mi-juillet, l'indice CAC 40 a reculé de plus de 20 %, ramenant sa progression depuis le 1er janvier à 17,55 %, contre 47 % le 20 juillet, jour de sommet historique. Jeudi, Londres a reculé de 3 %, Francfort de 3,9 %, Amsterdam de 3,8 %, Milan de 6 % et Madrid de 4,5 %. Wall Street a connu un nouvel accès de faiblesse en cédant 2,67 % sous l'effet de la mauvaise santé des places sud-américaines et en raison des incertitudes sur l'évolution des taux directeurs américains. Les marchés financiers ont été fortement déçus par les déclarations d'Alan Greenspan, président de la Réserve Fédérale, qui a affirmé qu'il n'y avait aucun projet de baisse concertée des taux dans les pays industrialisés. Bon nombre de boursiers voient en la baisse des taux la solution qui permettrait de sauver la croissance en Europe et aux Etats-Unis.

Joël Morio

Le cours d'Alcatel s'effondre, victime d'une réaction de colère des investisseurs

LE JEUDI 17 septembre restera une journée noire pour Alcatel. L'industriel français a subi une véritable correction de la part des investisseurs financiers. En une journée, il a vu partir en fumée plus du tiers de sa capitalisation boursière. Le groupe de télécommunications n'avait pas été malmené de la sorte depuis 1994, année marquée par la chute de ses ventes et de ses bénéfices, mais aussi et surtout par les démêlés judiciaires de certains de ses dirigeants, dont son PDG, Pierre Suard.

Après sept suspensions de cotation, l'action d'Alcatel a achevé la journée de jeudi à Paris à 571 francs, soit une chute de 38,4 %. A New York, le titre a connu un recul de 38,8 %, à 19,12 dollars. Cette dégringolade d'Alcatel, dont l'action avait progressé de 60 % depuis le début 1998, a eu l'effet d'un séisme : à la Bourse de Paris, où l'indice CAC 40 a reculé de 5,5 % ; à l'étranger, où les actions de groupes présents sur des domaines d'activités voisins (GEC, Siemens, Ericsson, Nokia, Lucent, Northern Telecom) ont été malmenées.

Le mouvement d'humeur des investisseurs sur Alcatel a été provoqué par les propos tenus par son PDG, Serge Tchuruk, jeudi matin, lors de la présentation des résultats du premier semestre 1998. Ces derniers faisaient pourtant apparaître un bénéfice net de 15,2 milliards de francs. Un montant record ! Mais lié à la cession de Cegelec à la société Alstom (ex GEC-Alsthom) et à la mise en Bourse de cette dernière, dont Alcatel ne détient plus que 24 % (50 % auparavant). Deux opérations qui ont généré un bénéfice avant impôts de 13,7 milliards de francs.

Les investisseurs ont en fait sanctionné la révision des prévisions pour l'ensemble de l'exercice à laquelle a procédé M. Tchuruk. L'ancien PDG de Total, arrivé aux commandes d'Alcatel mi-1995, a annoncé que *« la performance opérationnelle en 1998 n'atteindra[it] pas le niveau attendu »*, même si ventes et commandes *« devraient augmenter d'environ 10 % »*. *« Le résultat d'exploitation progressera par rapport à 1997, mais moins fort que prévu »*, a déclaré M. Tchuruk. Au premier semestre, le bénéfice d'exploitation a progressé de 15 %, à 2,3 milliards de francs.

Le PDG d'Alcatel a expliqué que la situation s'est obscurcie dans les télécommunications, qui représentent 80 % de l'activité (le reste provient des câbles et composants). *« Il était attendu 5,5 à 6 milliards de francs de résultat opérationnel dans les télécommunications. Nous serons en dessous »*, a souligné M. Tchuruk, notant que *« la croissance du résultat opérationnel sur l'année sera de l'ordre de celle du premier semestre »*.

MANQUE DE TRANSPARENCE

Au premier semestre, l'activité télécommunications a vu son résultat d'exploitation croître de 30 %, à 800 millions de francs. Sur l'exercice 1997, le profit opérationnel de ce secteur a été de 3,1 milliards de francs, après une perte de 1 milliard en 1996. *« Il y a eu une réduction brutale des investissements chez certains opérateurs téléphoniques européens, comme Deutsche Telekom, plus les effets de la crise en Asie du Sud-Est et en Russie »*, a commenté M. Tchuruk, qui estime le manque à gagner à *« 10 % de chiffre d'affaires »*.

Les milieux financiers se déclarent de plus en plus déçus par M. Tchuruk, à qui ils reprochent un manque de transparence. Les investisseurs américains, qui se montraient, il y a peu encore, très optimistes sur les performances du groupe, ont été parmi les principaux vendeurs de l'action.

Compte tenu de cette situation, M. Tchuruk déclare qu'il ne compte *« pas lever le pied »* sur les restructurations. Rappelant : *« Nous avons réduit de 30 000 le nombre d'emplois »*, le PDG d'Alcatel a prévenu que *« les départs seront maintenus à un rythme élevé »*, sans donner d'indication chiffrée. M. Tchuruk entend *« activer fortement la politique d'externalisation d'activités »*, c'est-à-dire les cessions. Le groupe va aussi chercher à accélérer son positionnement sur les marchés de télécommunications pouvant lui offrir des croissances fortes. Suite au rachat de la société américaine DSC, Alcatel entend ainsi s'investir sur les équipements pour la transmission de données et Internet depuis les Etats-Unis – désormais son premier débouché.

En ce qui concerne ces dernières, le groupe risque cependant d'être surveillé de très près à l'avenir. Car, pour le rachat de DSC, il est soupçonné d'avoir tardé à annoncer une révision de ses prévisions de résultats pour ne pas avoir à modifier la parité d'échange d'actions – et donc payer plus – sur laquelle reposait cette opération, bouclée le… 7 septembre. Selon certains analystes, le rachat de DSC pourrait faire l'objet d'une enquête des autorités boursières américaines. Par ailleurs, la Commission des opérations de Bourse (COB) annonçait, vendredi à Paris, l'ouverture d'une enquête sur le titre Alcatel.

Philippe Le Cœur

TROIS QUESTIONS À…

SERGE TCHURUK

1 M. Tchuruk, vous êtes PDG d'Alcatel, avez-vous péché par manque de transparence sur l'évolution de vos bénéfices ?

L'ampleur de la chute du cours m'a surpris. Alcatel reste à mes yeux une valeur-phare de la cote : j'ai annoncé jeudi plus de 15 milliards de francs de bénéfices pour le premier semestre, ce qui constitue un record absolu en France. Pour cette période, le résultat opérationnel d'Alcatel dans les télécommunications a augmenté d'un tiers, et j'ai clairement laissé entendre qu'il allait continuer à ce rythme. Quant à l'information des analystes, j'ai toujours respecté les règles des sociétés cotées, et je n'ai pas pour habitude de tricher. Dès que j'ai eu l'indication qu'on n'allait pas réaliser les résultats prévus pour 1998, j'en ai averti mon conseil.

2 Avez-vous le sentiment d'avoir été massivement « lâché » par les fonds de pension américains ?

Environ 15 % à 20 % de notre capital est détenu par ces fonds américains, et j'ai tenu jeudi, dès 9 heures du matin, heure de New York, une conférence par téléphone à 240 investisseurs et analystes. Je crois que les investisseurs à long terme ne sont pas partis, ce sont plutôt les nouveaux venus qui ont dégagé. Mais c'est un phénomène que j'ai beaucoup de mal à appréhender.

3 Quel enseignement allez-vous tirer de ce mouvement boursier ?

Cela ne remet pas en cause mes choix, concernant par exemple la diversification de nos sources de croissance. Je ne pense pas non plus qu'il s'agisse d'un désintérêt durable pour les télécommunications, dont je continue de croire qu'elles sont un secteur très porteur. Nous sommes confrontés aux difficultés du moment, la perte de certaines ventes en Europe et les conséquences sur Alcatel des difficultés des pays émergents. Cela n'explique pas l'ampleur de cette réaction. J'en retiens l'extrême sensibilité des marchés à la communication, et un signe de leur très forte nervosité actuelle. Alcatel consacre déjà beaucoup d'efforts à communiquer, je vois moi-même les analystes deux fois par an. Nous allons cependant en faire encore plus.

Propos recueillis par Anne-Marie Rocco

Serge Tchuruk négocie sa place dans les satellites

SERGE TCHURUK, le PDG d'Alcatel, et Denis Ranque, le PDG de Thomson-CSF, ont déclaré jeudi 17 septembre avoir formellement demandé voici quelques jours à Yves Michot, le président d'Aerospatiale, d'expliquer ce qu'il compte faire dans les satellites dans le cadre de la fusion de son groupe avec Matra. Malgré sa démission en juillet du conseil d'administration d'Aerospatiale, M. Tchuruk a assuré qu'*« il n'y a pas de contentieux »*. *« Nous espérons entrer dans des négociations »*, a déclaré M. Ranque, qui présentait une nouvelle organisation, préalable à des restructurations visant à accroître la rentabilité de Thomson-CSF.

Aerospatiale a cédé, mi-1998, ses satellites à Thomson-CSF en échange de 4 % du capital de ce dernier. Thomson-CSF a placé ces activités et les siennes dans Alcatel Space, une filiale créée avec Alcatel (51 %). Le problème tient à ce que Matra va apporter à Aerospatiale les satellites de Matra Marconi Dasa Space, sa société commune avec le britannique GEC, en cours d'extension à l'allemand Daimler-Chrysler. Or, avec Thomson-CSF, Aerospatiale a signé une clause empêchant un tel retour pendant deux ans.

« Nous souhaitons ce non retour », a indiqué M. Tchuruk, qui veut *« assurer son avenir »* à Alcatel Space et a écarté pour l'instant la possibilité d'un rapprochement des deux groupes. Chez Aerospatiale, on affirme que les engagements pris interdisent de posséder plus de 25 % d'une activité satellites, ce qui ne serait plus le cas pour Matra après la constitution de Matra Marconi Dasa Space. Aerospatiale indique aussi que le gouvernement peut dispenser le groupe du respect de cette clause *« dans le cadre d'une restructuration européenne »*. Chez Thomson-CSF on souhaite inscrire les négociations dans un cadre élargi aux missiles, pour lesquels M. Ranque *« n'est pas fermé »* à une coopération avec Aerospatiale-Matra. *« La question pour nous est de savoir si cela nous renforcera ou non dans l'assemblage de systèmes de missiles, où nous sommes numéro un européen »*.

Philippe Le Cœur et Christophe Jakubyszyn

Le Brésil ne parvient pas à enrayer la fuite des capitaux

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Soumise au régime de la douche écossaise depuis le début de la crise russe, la Bourse de Sao Paulo a de nouveau connu, jeudi 17 septembre, une séance mouvementée. En clôture, son principal indice, le Bovespa, était en recul de 4,8 %, après avoir touché le fond à – 10,9 % une demi-heure à peine après les premiers échanges. Les médias brésiliens attribuent cet énième accès de faiblesse à l'*« effet Rubin »* : le secrétaire au Trésor américain, Robert Rubin, avait en effet démenti la veille, au cours d'une déposition devant une commission de la Chambre des représentants à Washington, les rumeurs qui circulaient au Brésil sur l'imminente constitution, sous l'égide de la Maison Blanche et avec l'appui des autres membres du G 7, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, d'un respectable fonds de secours d'au moins 100 milliards de dollars (570 milliards de francs) destiné aux pays latino-américains en proie à un exode massif de capitaux.

Face à l'attaque spéculative lancée contre le real, le marché reste particulièrement sensible au rythme des sorties de devises. Or, malgré le récent et brutal relèvement des taux d'intérêt, et les coupes budgétaires de 6 milliards de reals (30 milliards de francs) annoncées en gage d'austérité, les transferts de capitaux conservent, en dépit du ralentissement constaté ces derniers jours, une ampleur qui risque, à très court terme, de devenir insoutenable. Mercredi, le solde des transactions financières était négatif de 700 millions de dollars. Estimées fin juillet à 74 milliards de dollars, les réserves de change ont désormais franchi le seuil – jugé critique, voire *« cabalistique »* – des 50 milliards de dollars.

Dans son édition de jeudi, le *New York Times* affirme que le gouvernement brésilien et le FMI ont entamé de discrètes négociations en vue d'un accord. Compte tenu des relations houleuses entretenues par le passé entre les deux parties, le recours au FMI semble dicté par le principe de nécessité : l'institution multilatérale reste apparemment un interlocuteur incontournable à l'heure des renflouements d'envergure.

ÉCHÉANCE ÉLECTORALE

Pour le président social-démocrate Fernando Henrique Cardoso, toujours grand favori des sondages à l'approche de l'élection présidentielle des 4 et 25 octobre, l'accès conditionné aux lignes de crédit du FMI impliquerait, en contrepartie, de pénibles contraintes macro-économiques et une mise sous tutelle susceptibles d'écorner sa popularité dans la dernière ligne droite. Coincée entre une échéance électorale capitale, période notoirement peu propice aux purges budgétaires, et la dégradation accélérée des finances publiques, l'équipe économique est en train d'épuiser l'arsenal conventionnel disponible dans la défense du real, dont le sauvetage *in extremis* dépend en dernier ressort, au dire d'un humoriste, de *« l'intervention décisive et providentielle de la cavalerie »*, à savoir de Washington.

Les analystes brésiliens donnent à Bill Clinton deux bonnes raisons d'empêcher la chute du « domino » latino-américain : d'une part, les banques américaines, dont les engagements dans la région s'élèvent à 70 milliards de dollars, redoutent, en cas de moratoire généralisé, une nouvelle « crise de la dette » comparable à celle des années 80 ; de l'autre, en usant de leur puissance financière, les Etats-Unis renforceront *de facto* leur leadership à l'occasion des prochaines négociations sur l'ALCA, la zone de libre échange des Amériques dont le démarrage est prévu en 2005.

Jean-Jacques Sévilla

هكذا من الأصل

Le Crédit lyonnais est malmené par la Russie et l'Asie

4,2 milliards de francs ont été provisionnés

LE PRÉSIDENT du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, a dû se livrer, jeudi 17 septembre, à un exercice de présentation très sec des comptes semestriels de la banque, en renonçant à livrer son avis sur la privatisation prochaine de celle-ci. *« Ce n'est pas le président du Crédit lyonnais qui privatise, c'est l'Etat. C'est lui qui détermine la date, la quotité, la structure et la constitution d'un éventuel noyau dur »*, a-t-il simplement indiqué, laissant à Bercy le soin d'annoncer la procédure d'ici à la fin du mois.

Il n'a pas non plus donné de prévisions ou d'indications sur la valeur de la banque, ses avocats lui ayant recommandé d'être prudent avant une éventuelle opération de marché, qui pourrait être lancée avant la fin de l'année. La situation incertaine des marchés fragilise aujourd'hui cette hypothèse.

Protégé des questions par ce double rempart, il a indiqué que le bénéfice net part du groupe du Lyonnais s'est élevé à 226 millions de francs au 30 juin 1998, contre 601 millions au premier semestre de 1997, soit une baisse de 62 %. L'écart s'explique, sans surprise, par les crises asiatique et russe.

Pour renforcer la couverture de ses risques dans les pays émergents, la banque a passé 4,2 milliards de francs de provisions (sur un total de 5,4 milliards), qui sont venus s'ajouter aux 3,4 milliards déjà enregistrés en 1997. Ce montant élevé – seule la Société générale l'a dépassé – prend en compte 2,6 milliards de provisions sur l'Asie et 1,6 milliard de provisions sur les engagements en Russie (qui s'ajoutent aux provisions pour risque-pays déjà existantes). Les encours de crédit de la banque en Asie, ramenés à 29,1 milliards fin juin (contre 35,6 milliards au 1er janvier), sont désormais couverts à hauteur de 20,2 %.

ENGAGEMENTS SENSIBLES

Au 30 juin, les engagements sensibles du Crédit lyonnais en Russie s'élevaient à 3,8 milliards de francs. Cela exclut les financements de commerce international. La banque avait un portefeuille de GKO, les bons du Trésor russes, de 1,3 milliard de francs. Il a probablement perdu près de 85 % de sa valeur selon les estimations des marchés.

La banque a 600 millions d'encours de crédit sur les banques (dont 500 millions liés à des opérations de change à terme) et moins de 100 millions d'engagements sur les entreprises russes. Le solde est essentiellement composé de dettes sur l'ex-URSS déjà restructurées et en partie provisionnées.

Compte tenu de l'état de convalescence du Crédit lyonnais, ces risques en Russie peuvent paraître anormalement élevés. M. Peyrelevade les a relativisés. Certes, le Lyonnais a acheté des GKO, mais dans le même temps la banque avait imposé à sa filiale en Allemagne, la BfG, de céder une grande partie de ses créances sur l'ex-URSS sur le marché secondaire (il lui reste encore 2,5 milliards de francs mais provisionnés à hauteur de 2 milliards). La cession de cette dette provisionnée lui a permis de dégager une plus-value. *« Il était difficile de tout prévoir. Nous avons fait de bonnes choses et des moins bonnes. Nos métiers sont complexes »*, a commenté M. Peyrelevade.

PRODUIT NET BANCAIRE EN HAUSSE

Sur le reste de l'activité, la banque a bien résisté. Elle a pourtant dû affronter un coup très dur en avril lorsque le mot *« faillite »* a été évoqué à la Commission de Bruxelles, avant d'être démenti. La banque avait alors fait face à une vague de retraits de dépôts. Il en reste une légère trace dans ses comptes semestriels, mais les clients particuliers sont finalement restés fidèles et ses parts de marchés stables. Pour la première fois depuis longtemps, le produit net bancaire (l'équivalent du chiffre d'affaires) du réseau d'agences en France est même très légèrement orienté à la hausse, grâce à une envolée des commissions.

En prenant en compte les activités internationales, le produit net bancaire progresse de 1,2 %, malgré la cession de plusieurs filiales. Les charges de la banque reculent de près de 7 %.

Son résultat brut d'exploitation – sa marge avant provisions – s'élève à 7,2 milliards de francs, en hausse de 26 %. La banque a beaucoup profité du redressement de sa filiale allemande, la BfG, dont la cession pourrait se faire dans des conditions meilleures que prévu. A la fin du premier semestre, le ratio de solvabilité du Lyonnais – le ratio Cooke – s'élevait à 5 % sur la base de ses fonds propres durs (le minimum réglementaire est à 4 %).

Pour M. Peyrelevade, *« le redressement des fondamentaux de la banque s'effectue à un rythme plus rapide que [...] prévu »*. Il a précisé : *« Dans nos activités de marché hors Russie, nous n'avons eu à passer aucune provision au premier semestre et nous n'envisageons pas d'en passer. »*

Ayant peu de fonds propres, le Lyonnais a pris peu de positions pour compte propre sur les marchés. Il est en outre un acteur secondaire sur les marchés obligataires, particulièrement risqués ces dernières semaines.

Sophie Fay

L'ouverture du marché français de l'électricité se fera dans le souci de préserver EDF

Le projet de loi sera soumis au Parlement début janvier

L'avant-projet de loi portant sur l'ouverture *du marché français de l'électricité a été remis à* Lionel Jospin et aux intéressés cette semaine. Alors que d'autres pays ont devancé l'appel et dépassé les *objectifs d'ouverture fixés par* la Commission européenne, la France n'entend aller ni plus vite ni plus loin que ce que prévoit la directive, afin de préserver l'intérêt d'EDF et les exigences de service public.

DANS LA PERSPECTIVE de l'ouverture à la concurrence du marché européen de l'électricité, prévue pour le 19 février 1999, le gouvernement français adapte sa législation à la directive de Bruxelles. A cette date, quelque 400 entreprises françaises consommant plus de 40 millions de kilowattheures par an, soit 25 % de la consommation française, pourront se tourner vers un autre fournisseur d'électricité qu'EDF. Les textes qui jusqu'à présent garantissaient le monopole de l'entreprise nationale doivent donc être modifiés par une nouvelle loi, dont l'avant-projet vient d'être rédigé par le secrétariat d'Etat à l'industrie. Ce texte d'une trentaine de pages, après avoir été approuvé par le premier ministre Lionel Jospin, a été remis jeudi 17 septembre à toutes les personnes concernées tant à EDF que dans les syndicats. Il précise clairement que l'ouverture du marché sera progressive, comme le prévoit le calendrier, la France n'entendant pas procéder à une libéralisation totale, comme le font d'autres pays européens.

En préalable, dans le titre 1, le texte réaffirme l'importance du service public de l'électricité et de la péréquation tarifaire. Dans cette optique, une participation instituée en faveur des personnes les plus démunies est instaurée. Elle sera financée par un « fonds de charges d'intérêt général de l'électricité » alimenté par les fournisseurs, les importateurs d'électricité et les autoproducteurs, dont la gestion sera assurée par la Caisse des dépôts. Au chapitre social, comme prévu, le législateur ne touche pas au statut des agents.

CONSULTATIONS

Autre innovation, inscrite dans le titre 3, en ce qui concerne le transport et la distribution d'électricité. Contrairement à ce qui avait été souhaité par le rapport parlementaire de M. Dumont, qui préconisait d'enlever à EDF la gestion de son réseau, mais conformément au désir de l'entreprise publique, elle conserve son réseau de transport d'électricité. Mais cette activité devra être indépendante.

La régulation du marché, traitée dans le titre 6, s'inspire du modèle retenu par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), en le rendant toutefois un peu plus dépendant de l'Etat. La commission de l'électricité comprendra cinq membres pour une durée de six ans. Trois, dont le président, seront nommés conjointement par les ministres de l'énergie et de l'économie, l'un par le président de l'Assemblée nationale et l'autre par celui du Sénat. Mais, à la différence de l'ART, cette commission verra la présence d'un commissaire du gouvernement, qui assistera aux séances et fera connaître les analyses des pouvoirs publics.

Concernant le principe de spécialités, qui confine EDF dans son métier d'électricien tel qu'il a été défini en 1946, le gouvernement entend le modifier en douceur. L'évolution se fait à deux niveaux. Pour les clients éligibles, qui auront accès à la concurrence, l'entreprise aura le droit de leur proposer des services directement liés à l'énergie, dans le domaine du conseil, de la conception, de la réalisation, du financement et de l'exploitation d'équipements. Pour les particuliers, l'entreprise publique pourra proposer des services destinés à promouvoir l'utilisation rationnelle d'énergie, mais elle ne pourra pas réaliser ou entretenir des installations intérieures, ni vendre ou louer des appareils utilisateurs d'énergie.

Cet avant-projet va maintenant faire l'objet de consultations pendant trois semaines, avant d'être soumis au Conseil d'Etat et présenté au conseil de ministres durant l'automne. D'ici là, un nouvel article devrait être ajouté, transformant le mode de désignation du directeur général d'EDF jusqu'alors nommé en conseil des ministres. Tandis que les syndicats apprécient diversement ce projet, la direction d'EDF paraît relativement satisfaite. *« Après une gestion difficile, l'entreprise considère la directive comme une opportunité à saisir »*, confiait le directeur financier, Jacques Chauvin, à Houston, le 16 septembre.

Dominique Gallois

Le groupe pétrolier Shell ferme ses sièges sociaux en Europe

LE GROUPE pétrolier Royal Dutch/Shell a spectaculairement annoncé, vendredi 18 septembre, la fermeture de ses quatre grands sièges européens en Allemagne, en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

A Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), les salariés du siège français ne savaient pas, vendredi matin, quel sort leur serait réservé. A Londres, le communiqué du groupe justifiait cette mesure spectaculaire par une *« restructuration fondamentale »* du groupe. Shell a également annoncé la réduction de sa capacité de production dans sa raffinerie de Berre, situé dans la région de Marseille.

BÉNÉFICES EN BAISSE

Le géant pétrolier a en même temps révisé « en forte baisse » ses prévisions de bénéfices pour 1998, suite à la baisse du prix du pétrole et à la dégradation des marges dans la raffinerie et la distribution. Mark Moody-Stuart, président du directoire, a expliqué dans un communiqué diffusé à Londres que le baril du pétrole Brent devrait se maintenir sur les deux ou trois prochaines années à de faibles niveaux compris entre 12 et 16 dollars le baril, contre une moyenne de 18 dollars sur les dix dernières années.

Enfonçant le clou, le groupe a également évoqué la détérioration du marché de la chimie et expliqué qu'il s'attendait *« à un second semestre significativement dégradé de l'environnement général des affaires »*. *« Nous nous situerons nettement en dessous de notre projection de mai d'un retour moyen sur capital employé de 12 à 12,5 % »*, a déclaré Mark Moody-Stuart, qui devait prononcer vendredi une allocution à San Francisco devant les gérants de portefeuille. Il a annoncé une prochaine dépréciation des actifs du groupe.

La réaction des marchés financiers ne s'est pas fait attendre. L'action de la première capitalisation européenne (plus de 350 milliards de francs) perdait plus de 10 % à Londres à l'ouverture, entraînant dans sa chute les indices boursiers de la plupart des places européennes.

Christophe Jakubyszyn

Les annonceurs s'inquiètent de la nouvelle donne du sport à la télévision

Les financiers du sport critiquent le comportement des fédérations sportives, alors que les droits de retransmission télévisée de la prochaine Coupe du monde de football sont mis aux enchères à des prix exorbitants

MONACO
de notre envoyée spéciale

La machine s'est emballée au point de ne plus satisfaire personne. L'entrée en Bourse des clubs, les projets de superligues privées et l'inflation des droits télévisés ont incité les annonceurs et les télévisions à joindre leur voix à celle des sportifs, pour appeler les fédérations sportives à reprendre le contrôle de leur sport, lors du Sportel qui a lieu du 14 au 17 septembre, à Monaco.

Les principales instances sportives, qui cherchent à profiter de l'engouement du sport à la télévision pour accroître leurs recettes, cèdent leurs droits télévisés au plus offrant. Ainsi, la prochaine Coupe du monde de football risque de n'être que très partiellement accessible aux téléspectateurs, seuls les abonnés à des bouquets satellitaires pouvant espérer suivre la totalité des matches.

La logique est strictement financière : depuis quelques semaines, le partenaire marketing historique de la FIFA, le suisse ISL, associé au groupe allemand Kirch, met aux enchères dans chaque pays les droits de retransmission télévisée à des prix exorbitants. L'exclusivité est proposée au Brésil pour 215 millions de dollars (1,29 milliard de francs), la chaîne devant ensuite se débrouiller pour rentabiliser son investissement.

En France, le service public a peu de chances de pouvoir faire partager aux supporteurs français le parcours des Bleus, faute de moyens. La retransmission du récent Mondial a coûté à France Télévision 130 millions de francs, pratiquement couverts par les recettes publicitaires engendrées par les matches. Selon Philippe Levrier, directeur de France 3 et président de TVRS 98, la Coupe du monde de 2002, au Japon et en Corée, coûterait au groupe public entre 400 et 500 millions de francs : « un *budget difficile à amortir par la seule publicité* ». Sa préoccupation est partagée par la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, qui critique *« la logique financière des exclusivités »*. Son ministère et celui la culture et de la communication devraient organiser une table ronde sur le sujet, d'ici à deux mois.

ABDICATION

La fragmentation prévisible de l'audience préoccupe aussi les annonceurs. Eux qui financent le sport – directement, par des partenariats ponctuels avec des clubs ou des événements, ou indirectement, par l'achat de spots –, remettent à plat leurs stratégies. Ils affirment même traverser une *« crise »*. *« Quel public allons-nous atteindre, comment savoir ce que l'on achète vraiment et que devient l'image du sport ? »* s'interroge Bernhardt Adriaensens, porte-parole de la Fédération mondiale des annonceurs (85 % des investissements communication dans le monde). Ils craignent que la segmentation des retransmissions transforme l'événement en « non-événement » puisqu'il ne sera suivi que par un nombre restreint de téléspectateurs.

« C'est moins la taille des audiences que la perte de l'enthousiasme suscité par le sport, s'inquiète Chuck Fruit, vice-président de Coca-Cola en charge des médias. *Nous ne nous associons au sport que parce que l'effet de notre communication est démultiplié par la passion. »* Les annonceurs ne se lancent plus dans le sponsoring sportif par seul amour du sport mais parce qu'il sert leur stratégie. S'ils ne sont pas satisfaits des résultats obtenus, ils ne manqueront pas de réaffecter leurs budgets ailleurs, prévient Alain Cayzac, président de l'Association des agences conseils en communication (AACC). *« Ils disposent d'autres outils hors médias, comme le marketing direct ou la promotion des ventes, aussi efficaces »*, affirme celui qui est aussi vice-président du PSG.

Pour la firme ISL, liée à la FIFA par un contrat de 11 milliards de francs, la retransmission des matches par des chaînes thématiques devrait permettre aux entreprises de toucher des audiences plus ciblées. Reste que la passation de témoin d'un système accessible à tous gratuitement à une diffusion restreinte par les chaînes payantes relève, selon le prince Alexandre de Mérode, président du Sportel et de la commission médicale du CIO, d'*« une abdication inadmissible du pouvoir sportif »*. Les présidents des fédérations sportives sont critiqués, que ce soit pour leur incompétence ou pour leur âpreté au gain. *« Certains présidents de ligue ou de fédération ne sont pas très au fait de leurs dossiers »*, constate Patrick Chêne, successeur de Jean Reveillon à la direction des sports de France Télévision, qui qualifie d'*« erreur stratégique »* ce qui s'est passé pour le championnat de France de rugby (*Le Monde* du 29 août). Jean-Claude Dassier, directeur des sports à TFI, se demande de son côté *« si les responsables de fédérations vont savoir se montrer raisonnables en résistant aux sirènes de l'argent pour assurer le développement de leur sport »*.

Florence Amalou

Canal Plus emporte le basket

ISL, agence de marketing, et Canal Plus, *via* sa filiale Sport Plus en charge de la gestion des droits sportifs internationaux, ont signé pendant le Sportel un contrat de six ans pour les droits exclusifs européens de retransmission des compétitions de la Fédération internationale de basket association (FIBA).

Cet accord débutera au 1er janvier 1999 et couvrira les compétitions les plus importantes de la FIBA, jusqu'en 2004. Cela comprend notamment les championnats du monde de 2002, les championnats d'Europe de 1999, 2001 et 2003. Sport Plus a été autorisé, en outre, à entamer des négociations avec tous les diffuseurs de l'Europe élargie, y compris la Russie.

France Télévision aux enchères

LES CAMÉSCOPES, magnétoscopes, téléviseurs, caméras qui, depuis des années, servaient à fabriquer les journaux télévisés, filmer les reportages et certaines émissions de France 2 et de France 3 étaient en vente jeudi 17 et vendredi 18 septembre à Paris. A la suite du déménagement dans le nouveau siège, les chaînes du service public offraient aux enchères leur matériel technique et leur ancien mobilier. Près de deux mille lots au total.

Quatre cent cinquante personnes – réalisateurs indépendants, patrons de télévisions locales, responsables d'associations, petits industriels de l'électronique, sociétés de production – étaient présents dans les Salons Hoche pour assister à cette vente. Certains avaient fait le déplacement du Puy-de-Dôme, d'autres d'Allemagne ou de Grande-Bretagne.

Venus par simple curiosité ou avec l'intention de réaliser de bonnes affaires, ils avaient le regard fixé sur les téléviseurs qui projetaient l'image du produit mis en vente et indiquaient son prix en francs, dollars, deutschemarks et livres sterling.

Catalogue annoté et calculette à la main, deux représentants d'une société britannique, spécialisée dans la revente de matériel audiovisuel professionnel, notamment vers la Palestine et l'Indonésie, comparaient attentivement les estimations qu'ils avaient faites du matériel et l'évolution des enchères. La veille, en effet, les acheteurs avaient pu examiner tous ces objets exposés dans les locaux de l'ancien siège de France Télévision.

« C'est un matériel qui a beaucoup été utilisé mais qui a été bien entretenu », commente un participant, qui, cependant, s'interrogeait sur l'intérêt d'acheter du matériel conçu pour le système analogique au moment où la mode est au numérique. Quant aux prix, *« ils sont inférieurs de 30 % à 40 % aux prix du marché de l'occasion »*, affirmait un connaisseur. Mais il s'étonnait du niveau atteint par certains téléviseurs, devenus aussi coûteux que chez Darty ou à la FNAC.

Certains professionnels jugeaient les prix un peu élevés et enviaient les acheteurs étrangers qui n'ont pas à ajouter la TVA au prix de l'enchère. Il est vrai que la société néerlandaise Roux Troostwijk, organisatrice de ventes publiques de matériel d'équipements industriels, ne semblait pas très au fait des tarifs pratiqués dans ce secteur. Certains magnétoscopes notamment ont été mis à prix à des niveaux tels qu'il n'y avait pas preneur.

Pour les bureaux ministre et demi-ministre, fauteuils, armoires et autres meubles de cuisine, les acheteurs étaient plutôt des spécialistes de l'aménagement de bureaux ou des fans parvenus à repérer le meuble préféré de telle star du petit écran.

Françoise Chirot

Canal Plus ouvre le capital de son réseau câblé

CANAL PLUS A ANNONCÉ, JEUDI 17 SEPTEMBRE, l'ouverture du tour de table de NC Numéricâble, réseau câblé détenu à 100 % par la chaîne cryptée. L'américain Exante, groupe d'investisseurs, devrait prendre 37 % du capital de NC Numéricâble après l'approbation de Bruxelles. Pour Laurent Perpère, directeur général de Canal Plus, chargé des finances, l'arrivée d'Exante se fera au prix *« d'une augmentation de capital complétée d'un apport de cash »*. Selon lui, *« la valorisation de NC Numéricâble est largement supérieure à celle retenue lors de la vente du réseau câblé à Canal Plus compte tenu de l'ampleur des restructurations et des investissements réalisés depuis »*.
L'entrée d'Exante devrait *« être la seule ouverture du capital »*, précise Laurent Perpère, car Time Warner, plusieurs fois intéressé, a choisi de ne pas donner suite.

Jérôme Seydoux est candidat au rachat d'une chaîne thématique

***PATHÉ « N'EST PAS DU TOUT INTÉRESSÉ** par le rachat de Polygram Film Entertainment »*, a déclaré Jérôme Seydoux, président du groupe, jeudi 17 septembre, à l'occasion de la présentation des résultats semestriels : 1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires, 102 millions de francs de résultat net. Selon lui, cet achat *« n'a pas de sens pour Pathé. Mais si Canal Plus achète Polygram, la chaîne cryptée aura des discussions avec nous »*. Pathé, actionnaire à 17 % de BSkyB, bouquet satellitaire britannique contrôlé par Rupert Murdoch, a confirmé le lancement de la version numérique de BSkyB pour les prochaines semaines : 148 canaux, dont 48 consacrés aux services de paiement à la séance, seront proposés aux 6,2 millions d'abonnés de BSkyB.
Sur le marché français, Jérôme Seydoux ne renonce pas à ses vues sur TF1, qui *« est toujours une bonne affaire »*. A défaut de la Une, Pathé, déjà propriétaire de la chaîne Voyage, devrait annoncer *« d'ici à la fin de l'année le rachat d'une chaîne thématique »*.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **COCA-COLA : le gouvernement s'oppose à la reprise d'Orangina** par le groupe américain, pour préserver la concurrence *(lire page 28)*.

● **SHELL : le groupe pétrolier anglo-néerlandais va fermer ses quatre grands sièges européens en** Allemagne, en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, selon un communiqué du groupe publié à Londres vendredi 18 septembre *(lire page 14)*.

● **DAIMLER-BENZ : le groupe allemand a annoncé que ses ventes de voitures et de camions avaient progressé de 29 %** au cours des huit premiers mois de l'année, pour s'établir à 573 600 unités.

● **SFIM : la Société de fabrication d'instruments de mesure, spécialisée dans les équipements aéronautiques, a annoncé, jeudi** 17 septembre, la démission de son PDG, Pierre Poquin, et son remplacement par Jean-Daniel Lévi, *directeur général adjoint* de Framatome, groupe actionnaire à 38,4 % de SFIM.

● **VALFOND : le groupe (fonderie pour l'industrie automobile), dont l'homme d'affaire Michel Coencas détient 67 %, et l'américain Citation** ont renoncé, *« dans l'immédiat »*, à leur projet de rapprochement, selon un communiqué diffusé jeudi 17 septembre par Valfond.

● **XEROX : le groupe informatique et de bureautique américain Xerox doit présenter un plan social** comportant 206 licenciements sur ses sites en France lors d'un comité central d'entreprise le 24 septembre, a indiqué jeudi la CGT. Les syndicats de l'entreprise (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC) ont appelé les salariés à la grève pour le 22 septembre.

SERVICES

● **SNCF : les cheminots agents de conduite à Paris Austerlitz, en grève depuis mercredi** 16 septembre, ont prolongé leur mouvement jusqu'à vendredi 20 heures, ce qui devrait continuer à perturber légèrement le trafic de la ligne C du RER, a indiqué jeudi la direction. Cinq syndicats de la SNCF (CGT, CFDT, FO, FGAAC et SUD Rail) veulent obtenir *« l'embauche d'une quarantaine de conducteurs manquant dans les roulements, à la suite de nombreux départs en retraite non remplacés »*.

FINANCE

● **BANK ONE INTERNATIONAL : la banque américaine Bank One International va implanter son siège européen à Cardiff (pays de Galles)** et créera 1 000 emplois sur les cinq prochaines années, a annoncé, jeudi 17 septembre, le ministre britannique au pays de Galles, Ron Davies.

RÉSULTATS

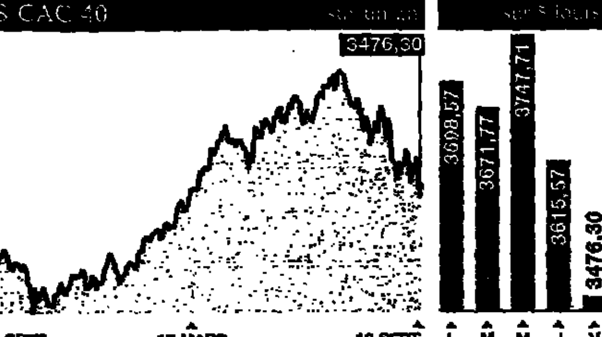
■ **NESTLÉ : le groupe suisse a annoncé vendredi 18 septembre un résultat semestriel de 2 milliards de** francs suisses (8,2 milliards de francs), en progression de 7,4 %, pour un *chiffre d'affaires de 35,3 milliards*.

■ **AEROSPATIALE : le groupe aéronautique a annoncé, jeudi 17 septembre, un doublement de son résultat net** part du groupe au premier semestre de cette année, à 1,216 milliard de francs, grâce à 979 millions de francs de revenus exceptionnels tirés de la vente des activités satellites.

■ **BRITISH AEROSPACE : le groupe aéronautique britannique a annoncé, jeudi 17 septembre, des résultats semestriels en forte progression, à 725 millions de livres** (6,8 milliards de francs), dont 401 millions de livres réalisés sur des cessions d'actifs. Hors éléments exceptionnels, le bénéfice est en hausse de 24 % par rapport à l'année dernière.

■ **CRÉDIT FONCIER : l'établissement français a dégagé au premier semestre 1998 un bénéfice net** consolidé part du groupe de 281 millions de francs, contre 288 millions pour la même période de 1997. L'Etat prépare une nouvelle procédure de vente, avec une recapitalisation, après l'échec de la première tentative au

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site web du « Monde ».**
www.lemonde.fr/bourse

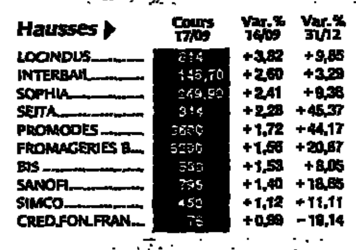


Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 18/09	Var. % 17/09	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3476,30	−1,39	16,92
- SBF 120	2355,23	−1,38	14,79
- SBF 250	2239,95	−0,77	16,16
- SECOND MAR.	1996,61	−0,48	10,30
- MIDCAC	1643,56	−0,57	3,47
LONDRES FT100	5112,10	−0,41	−0,48
AMSTERDAM AEI	970,63	−1,74	6,20
BRUXELLES BEL	5066,81	−2,10	28,86
FRANCFORT D30	4632,37	−0,80	9
MADRID IBEX35	7575,40	−1,25	4,41
MILAN MIB30	23366	−0,84	13,73
SUISSE SMI	6352	−0,83	1,38
STOXX 666	244,23	−0,88	—
EURO STOXX 326	283,57	−1,14	—
STOXX 50	2929,53	−1,21	—
EURO STOXX 50	2773,79	−1,88	—

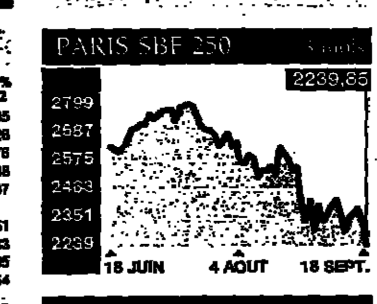
Monde	Cours 17/09	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	7873,77	−2,67	−0,44
- SP 500	1018,87	−2,55	4,09
- NASDAQ	1646,25	−2,58	4,83
BUENOS-AIRES M.	349,56	−6,27	−40,21
JOHANNESBURG	5370,40	−1,73	−27,88
MEXICO BOLSA	195,26	−0,95	−41,83
SANTIAGO IPSA	53,34	−1,29	−48,37
SAO PAULO BOU.	6432	−4,84	−38,92
TORONTO FSE I.	5726,64	−3,05	−14,54
ASIE 10h15	18/09	17/09	31/12
BANGKOK SET	15	0,40	−42,28
HONGKONG H.	7445,06	−1,72	−30,58
SÉOUL	34,24	−3,14	−19,13
SINGAPOUR ST.	....	—	—
SYDNEY ALL O.	2503,93	−0,11	−2,98
TOKYO NIKKEI	13983,12	0,89	−8,36

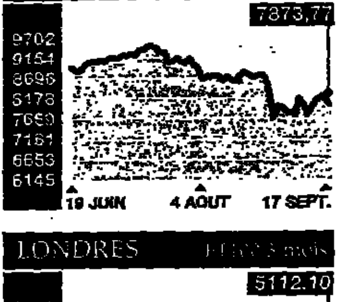
Principaux écarts au règlement mensuel



Hausses	Cours 17/09	Var. % 16/09	Var. % 31/12
LOCINDUS	284	+3,82	+9,85
INTERBAIL	145,70	+2,60	+3,29
SOPHIA	249,50	+2,41	+9,36
SEITA	314	+2,28	+45,37
PROMODES	3690	+1,72	+44,17
FROMAGERIES B.	5290	+1,56	+20,67
BIS	539	+1,53	+8,05
SANOFI	795	+1,40	+18,85
SIMCO	450	+1,12	+11,11
CRED.FON.FRAN.	76	+0,99	−19,14

Baisses	Cours 17/09	Var. % 16/09	Var. % 31/12
ALCATEL	570	−38,40	−26,35
ALTRAN TECHNO.	1050	−13,93	+128,28
GRANDVISION	112	−13,17	−54,76
CARBONE LORRA.	258	−13,13	−31,38
SCHNEIDER SA	258	−12,16	−11,87
ALSTOM	113	−12,07	—
LAGARDERE	192	−10,69	−3,51
CAP GEMINI	613	−10,65	+69,83
CGIP	2550	−9,41	+18,05
CIMENTS FRANC.	290	−9,37	+25,54





LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

VENDREDI 18 SEPTEMBRE à midi, l'indice CAC 40 a reculé de 1,66 %, à 3 466,62 points. En raison de l'afflux d'ordres, la cotation de l'action Alcatel n'a débuté qu'à partir de 10 h 45 sur une hausse de 5 %. Mais, par la suite, le titre a baissé de 8,2 %. Les valeurs technologiques comme Dassault Aviation ou CS ont suivi le mouvement de baisse. Elf Aquitaine et Total ont perdu respectivement 3,4 % et 3,1 % dans le sillage de l'action Royal Dutch Shell, qui a plongé à Londres, Amsterdam et Paris. Le titre Pernod-Ricard a perdu 4,7 % après le refus du gouvernement français d'autoriser l'acquisition d'Orangina par Coca-Cola. France Télécom, après un début de séance difficile, a réduit progressivement ses pertes à 1,5 %. En revanche le titre Bull, dont France Télécom est actionnaire, a reculé de 10 %. Parmi les hausses, seuls Sodexho, Usinor et LVMH se distinguent.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort se ressaisissait, vendredi 18 septembre, à l'ouverture, l'indice DAX regagnant 1,90 %, à 4 717,03 points. L'action Daimler Benz a grimpé de 2,3 % grâce à une hausse de 20 % de ses ventes sur huit mois.
La veille, le marché avait abandonné 3,88 %, en raison de la poursuite de la baisse du billet vert et de la chute des valeurs de télécommunications dans le sillage de la chute d'Alcatel. Celle de l'équipementier Siemens avait ainsi perdu 7,89 %.

LONDRES

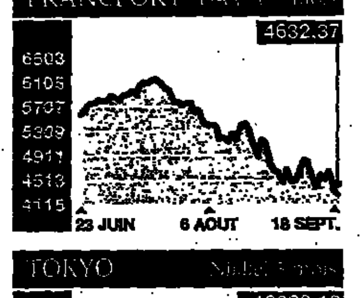
L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres a reculé, jeudi 17 septembre, de 3 %, à 5 132,90 points. Privés de l'espoir d'une baisse des taux aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, les opérateurs n'ont pas hésité à vendre massivement les valeurs de télécommunications et de défense.

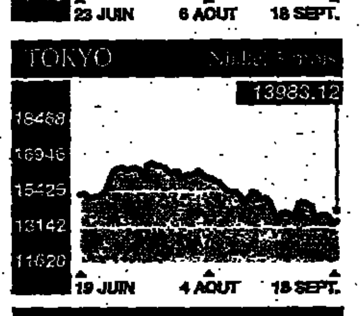
TOKYO

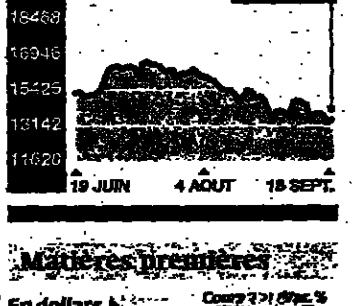
VENDREDI 18 SEPTEMBRE, la Bourse japonaise a progressé de 0,89 %, à 13 983,12 points. Les investisseurs nippons n'ont pas suivi les places occidentales dans leur baisse. Ils ont plutôt parié sur le fait que *l'opposition parlementaire au Japon* va finir par accepter le plan de restructuration du système bancaire et le plan de relance de l'économie. Les opérateurs ont donc acheté des valeurs bancaires et des valeurs sensibles à la consommation intérieure.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a reculé, jeudi 17 septembre, de 2,67 %, à 7 873 points. Les investisseurs ont réagi sévèrement à la chute des places européennes. *Entraînées par la chute des titres européens spécialisés* dans les télécommunications (Alcatel, Ericsson, Nokia et Philips), les valeurs américaines du secteur ont vécu une journée noire.



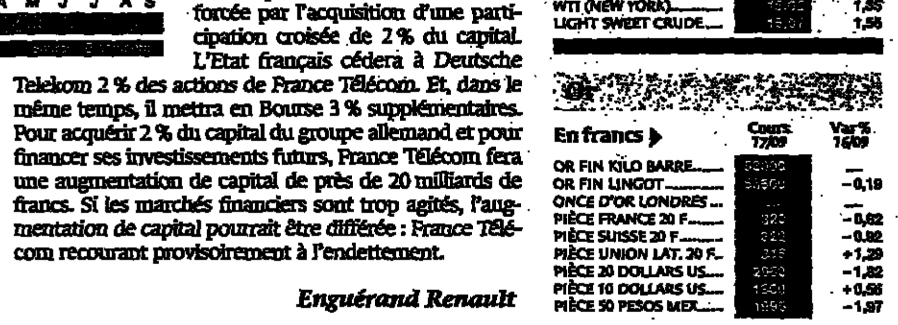




Valeur du jour : France Télécom limite les dégâts

L'EXERCICE était délicat. Jeudi 17 septembre, jour où l'action Alcatel a chuté de 38 %, Michel Bon a présenté les résultats semestriels de France Télécom. L'action a cependant perdu 7,6 %, à 425 francs. De cette présentation dépend le bon déroulement d'une vaste opération financière prévue pour les mois d'octobre ou de novembre.

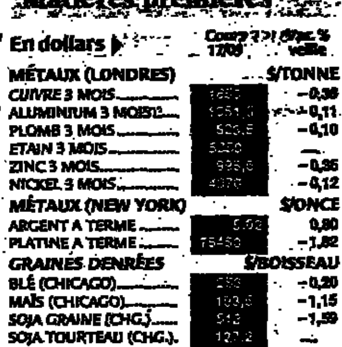
Michel Bon a donc largement insisté sur le fait que la baisse de 14,6 % du résultat net, à 7,8 milliards, était prévue par les analystes. Et il n'a occulté aucun des sujets sensibles. Les baisses de tarif passées en 1997 sur la téléphonie fixe (60 % du chiffre d'affaires) ont conduit à un manque à gagner de 5,8 milliards de francs pas complètement compensé par l'accroissement de l'activité qui en a résulté (2,5 milliards de francs). Le réseau câblé reste structurellement déficitaire de 2 *milliards de francs par an (France Télécom envisage* même de céder son réseau). Enfin, Global One, la société commune avec Deutsche Telekom et Sprint, a occasionné une perte de 600 millions de francs.



Mais Michel Bon a surtout insisté sur les sujets de réjouissance. En trois ans, France Télécom a su dynamiser son activité grâce à l'expansion des communications mobiles, du trafic Internet et de l'international. Dans la téléphonie mobile, il a conquis 3,9 millions d'abonnés et, pour la première fois, cette activité, qui représente 13,7 %, au chiffre d'affaires, contribue positivement au résultat opérationnel. Sur Internet, sa filiale Wanadoo s'est hissée à la première place française (avec 332 000 abonnés). Enfin, à l'international, la compagnie française a multiplié les acquisitions de participations dans des opérateurs étrangers de téléphonie fixe et mobile. Au premier semestre, les ventes à l'étranger se sont élevées à 5,6 milliards de francs, soit 7,1 % du total. Mais l'international absorbe 30 % des investissements de France Télécom. Et le grand projet du moment est la constitution d'un réseau transeuropéen élaboré avec Deutsche Telekom pour un investissement total de 3 milliards de francs. L'alliance avec l'opérateur allemand sera renforcée par l'acquisition d'une participation croisée de 2 % du capital. L'Etat français cédera à Deutsche Telekom 2 % des actions de France Télécom. Et, dans le même temps, il mettra en Bourse 3 % supplémentaires. Pour acquérir 2 % du capital du groupe allemand et pour financer ses investissements futurs, France Télécom fera une augmentation de capital de près de 20 milliards de francs. Si les marchés financiers sont trop agités, l'augmentation de capital pourrait être différée : France Télécom recourant provisoirement à l'endettement.

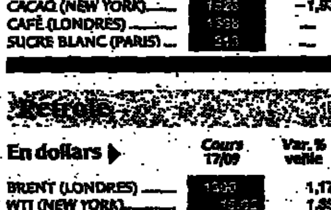
Enguérand Renault

Matières premières



En dollars	Cours 17/09	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1695	−0,38
ALUMINIUM 3 MOIS	1351,5	−0,11
PLOMB 3 MOIS	523,5	−0,10
ETAIN 3 MOIS	5250	—
ZINC 3 MOIS	935,5	−0,36
NICKEL 3 MOIS	4376	−0,12
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,02	0,80
PLATINE A TERME	75459	−1,82
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	253	−0,20
MAÏS (CHICAGO)	193,5	−1,15
SOJA GRAINE (CHG.)	543	−1,59
SOJA TOURTEAU (CHG.)	137,2	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1526	−1,93
CAFÉ (LONDRES)	1598	—
SUCRE BLANC (PARIS)	313	—

Pétrole



En dollars	Cours 17/09	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	13,55	1,17
WTI (NEW YORK)	15,02	1,35
LIGHT SWEET CRUDE	15,07	1,56

Or

En francs	Cours 17/09	Var % 16/09
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	—
OR FIN LINGOT	[illegible]	−0,19
ONCE D'OR LONDRES	...	—
PIÈCE FRANCE 20 F	320	−0,62
PIÈCE SUISSE 20 F	322	−0,92
PIÈCE UNION LAT. 20 F	316	+1,29
PIÈCE 20 DOLLARS US	2020	−1,82
PIÈCE 10 DOLLARS US	1250	+0,56
PIÈCE 50 PESOS MEX	1996	−1,97

ÉCONOMIE

La Chambre des représentants accorde 3,4 milliards de dollars au FMI

LA CHAMBRE des représentants américains a approuvé, jeudi 17 septembre, un crédit de 16,2 milliards de dollars (91 milliards de francs) à destination *des programmes américains* d'assistance dans le monde entier.
La Chambre, dominée par les Républicains, s'est toutefois opposée à l'octroi d'un crédit de financement de 18 milliards de dollars au Fonds monétaire international (FMI). Elle s'est contentée de voter une tranche de 3,4 milliards de dollars.
■ **L'économie américaine est** *« fondamentalement solide »* même si elle fait face à des défis à court et long terme, a estimé, jeudi, un gouverneur de la Réserve fédérale, Roger Ferguson.
■ **La balance commerciale américaine s'est détériorée en** juillet, avec un déficit de 13,9 milliards de dollars, soit 92,5 milliards de dollars sur les sept premiers mois de l'année, en hausse de 29,3 milliards de dollars sur la même période l'an dernier. Le Japon et la Chine représentent les trois quarts du déficit.

■ **CHINE : Pékin s'engage à ne pas dévaluer sa monnaie,** le yuan, a réaffirmé le ministre chinois du commerce extérieur, Shi Guangsheng, dans un entretien au quotidien économique japonais *Nihon Keizai Shimbun*, publié vendredi 18 septembre.

■ **JAPON : la majorité parlementaire et l'opposition japonaises** n'avaient toujours pas réussi à trouver un accord, vendredi matin 18 septembre, sur l'assainissement du secteur bancaire nippon en dépit de négociations marathon qui ont duré une bonne partie de la nuit de jeudi à vendredi.

■ **RUSSIE : le secrétaire adjoint au Trésor américain Larry Summers** a pressé, jeudi, les autorités russes de présenter une stratégie économique *« cohérente »* et de clarifier leur plan de réformes.
■ **La Russie est prête à négocier avec les investisseurs** étrangers les modalités de la restructuration de sa dette intérieure, annoncée le 17 août, a déclaré, jeudi, le nouveau vice-premier ministre chargé des finances, Alexandre Chokhine, cité par Interfax.

■ **BRÉSIL : la fuite des capitaux continue au Brésil,** malgré les mesures gouvernementales d'ajustement fiscal et la brutale hausse des taux d'intérêt (près de 50 %), constatent, jeudi, les analystes. Depuis la mi-août, près de 25 milliards de dollars ont quitté le pays.

■ ***UNION EUROPÉENNE :*** **l'Union européenne a affiché,** en mai dernier, un excédent commercial de 2,9 milliards d'écus (19,8 milliards de francs), selon des statistiques publiées jeudi par Eurostat.

■ **DANEMARK : l'économie danoise semble menacée de surchauffe,** le dérapage des salaires et le déséquilibre de la balance des paiements nécessitant une politique économique contrôlée, selon un rapport prévisionnel de Danske Bank, premier groupe bancaire du pays, publié jeudi.

■ ***CRISE FINANCIÈRE :*** **l'origine de la crise financière qui** s'abat actuellement sur les marchés mondiaux doit être recherchée dans la perte de références sur le plan *« politique et moral »*, affirme le financier italien Carlo De Benedetti, ancien patron d'Olivetti et président du holding CIR.
■ **Face à la volatilité des marchés financiers et aux dangers** de la contagion de la crise mondiale, des professeurs d'économie ont proposé la création d'une *« Autorité financière mondiale »* (AFM) dans des travaux présentés jeudi à Washington.

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert s'inscrivait en légère hausse, vendredi 18 septembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,6915 mark, 5,6725 francs et 132,05 yens.
Les opérateurs restaient prudents en attendant l'issue des négociations parlementaires au Japon à propos de l'adoption du plan d'assainissement du système bancaire dans l'archipel.
● **Rouble :** le cours officiel du rouble a été fixé, jeudi 17 septembre, à 14,6 roubles pour 1 dollar par la banque centrale de Russie, en baisse de 14,73 % par rapport à mercredi,
● **Couronne danoise :** la banque centrale du Danemark est intervenue jeudi 17 septembre, pour la troisième journée consécutive, pour défendre la couronne, affaiblie face au mark, a indiqué Kirsten Mordhorst, vice-gouverneur de l'institut d'émission.

Cours de change

18/09 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,63	6,59	9,52	4,08	2,97	4,24	0,34	3,35	...
DM	1,69	1,96	2,85	1,22	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1675,05	1942,11	2813,42	1201,16	875,87	1268,92	...	988,12	284,78
YEN (100)	132,18	153,31	221,83	94,85	69,19	...	7,89	77,99	23,26
FLORIN	1,91	2,22	3,21	1,37	—	1,45	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,39	1,62	2,34	—	0,73	1,05	0,08	0,82	0,25
LIVRE	0,60	0,69	—	0,43	0,31	0,45	0,04	0,35	0,10
ECU	0,86	—	1,45	0,62	0,45	0,65	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,16	1,68	0,72	0,52	0,76	0,06	0,59	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 17/09	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,39	4,12	4,89
ALLEMAGNE	[illegible]	3,44	3,97	4,85
GDE-BRETAGNE	[illegible]	7,38	5,05	4,77
ITALIE	[illegible]	4,88	4,45	5,30
JAPON	[illegible]	0,17	0,85	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,73	4,67	5,23
SUISSE	[illegible]	1,28	2,81	3,96
PAYS-BAS	[illegible]	3,25	4,11	4,90

Matif

Cours 12h30	Volume 18/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	110,08	110,08
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	96,46	96,47

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 17/09	Achat 17/09	Vente 17/09
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	348
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,48	4,06
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,37	5,97
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,08	9,93
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,99	8,83
ITALIE (1000)	[illegible]	3,15	3,65
JAPON (100)	[illegible]	4,09	4,44
NORVÈGE (100)	[illegible]	70,50	79,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	67,50	77,50
SUISSE (100)	[illegible]	394	418

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en baisse sensible, vendredi 18 septembre. Après quelques *minutes de transactions*, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 24 centièmes, pour s'établir à 109,85 points.
Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,14 %, soit 0,17 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.
● **Etats-Unis :** les obligations américaines avaient terminé la séance du jeudi 17 septembre en nette hausse, profitant du nouveau recul de Wall Street et des autres places boursières mondiales qui incitent les opérateurs à acheter en masse des emprunts d'Etat, considérés comme valeur refuge. Le rendement du titre à 30 ans, qui constitue l'échéance de référence outre-Atlantique, s'était inscrit à 5,19 % en clôture.

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,81 %
CAC 40 : 3496,71

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	995	[illegible]	−1,90	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	962	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	2880	[illegible]	−1,21	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1250	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	990	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1310	[illegible]	−2,90	[illegible]
AGF	310	[illegible]	+0,96	[illegible]
Air Liquide	815	[illegible]	+0,36	[illegible]
Alcatel	571	[illegible]	−4,90	[illegible]
Alstom	110	[illegible]	+0,90	[illegible]
Altran Techno. #	1050	[illegible]	+4,57	[illegible]
CGIP	2550	[illegible]	−4,23	[illegible]
Chargeurs	342	[illegible]	+1,78	[illegible]
Christian Dalloz	565	[illegible]	−2,47	[illegible]
Christian Dior	505	[illegible]	−0,79	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	570	[illegible]	—	[illegible]
Ciments Français	290	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	465	[illegible]	−6,45	[illegible]
Club Mediterranee	455	[illegible]	−4,39	[illegible]
Coflexip	438	[illegible]	−2,92	[illegible]
Colas	1010	[illegible]	+0,99	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
Sidel	408	401	−1,71	15
Silic CA	1065	1060	−0,46	100
Simco	450	441	−2	100
S.I.T.A	1425	1390	−2,45	38
Skis Rossignol	97,40	94	−3,49	25
Soc.Fonc.Lyon.A	850	830	−2,35	50
Societe Generale	772	757	−1,94	30
Sodexho Alliance	1140	[illegible]	+2,36	100
Sogepart (Fin)	412	408,50	−0,84	50
Sommer-Allibert	220	215	−2,27	5

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
Sony Corp. #	415	412,40	−0,62	50
STmicroelectronics	313	[illegible]	—	13
Sumitomo Bank #	45,05	[illegible]	+6,54	50
T.D.K #	383,30	[illegible]	+0,20	50
Telefonica #	201	[illegible]	+1,94	500
Toshiba #	19,35	20,25	+4,65	50
Unilever #	350	350	—	1
United Technol. #	431,10	452,60	+4,98	5
Volkswagen A.G #	392	394	+0,51	—
Yamanouchi #	124,10	126,80	+2,17	50
Zambia Copper	9,20	9,15	−0,54	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 18 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	119,07	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	104,75	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,65	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	125,15	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	100,45	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	113,70	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,56	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	131,38	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	119,05	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,06	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,29	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Finansder 9%91-06#	132,90	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,65	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	104,75	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	[illegible]

(Publicité)

Sharan 1.8T 150 ch.

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Continental Ass.Ly.		[illegible]	[illegible]
G.T.I (Transport)		395	[illegible]
Immobail		229	[illegible]
Immobanque		668	[illegible]
Lucia		80	[illegible]
Monoprix		490	[illegible]
MLPC International		482	[illegible]
Metal Deploye	◆	380	[illegible]
Mors		6,90	[illegible]
M.R.M. (Ly)		314,90	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	140	[illegible]

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
ONA 100 DH	◆	685	[illegible]
Optorg		380	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)		881	[illegible]
Paris Orleans		340	[illegible]
Promodes (CI)		2375	[illegible]
PSB Industries Ly		679	[illegible]
Raynal Roq.ex.SAP	◆	334,10	[illegible]
Rougier #		264	[illegible]
Saga		316	[illegible]
Gaillard (M)		1699	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg	◆	2275	[illegible]
Hotel Lutetia	◆	650	[illegible]
Hotels Deauville		929	[illegible]
L.Bouillet (Ly)		397	[illegible]
Lloyd Continental	◆	11490	[illegible]
Matussiere Forest		57,70	[illegible]
Moncey Financiere		3300	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	122	[illegible]
Poliet		530	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 18 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Actal (Ns) #	◆	50,95	[illegible]
AFE #		910	[illegible]
Aigle #		452	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	180	[illegible]
Arkopharma #		420	[illegible]
Assystem #		180,20	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	960	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		396,10	[illegible]
Bque Vernes	◆	123,40	[illegible]
Beneteau CB#		597	[illegible]
B I M P		136,50	[illegible]
Boiron (Ly)#		405	[illegible]
Boisset (Ly) #		343	[illegible]
But S.A.		296,10	[illegible]
C.E.E #		167,20	[illegible]

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Emin-Leydier(Ly)#		289,90	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		341	[illegible]
Expand s.a		224	[illegible]
Factorem		768	[illegible]
Faiveley #		173	[illegible]
Finacor		25,25	[illegible]
Fininfo		1030	[illegible]
Assur.Bq.Populaire		605	[illegible]
Gautier France		340	[illegible]
Gel 2000		34,15	[illegible]

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
GEODIS #		409,90	[illegible]
GFI Industries #		260	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	22,10	[illegible]
GLM S.A	◆	185	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		218	[illegible]
Kindy #		107,10	[illegible]
Guerbet S.A		152	[illegible]
Hermes intl		351	[illegible]
Hurel Dubois		773	[illegible]
ICBT Groupe #		160	[illegible]

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
P.C.W.		—	[illegible]
Petit Boy #		100,90	[illegible]
Phyto-Lierac #		217	[illegible]
Pochet		650	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	◆	208,80	[illegible]
Radiall #		501	[illegible]
Robertet #		1000	[illegible]
Rouleau-Guichard		220	[illegible]
Securidev #		83	[illegible]
Smoby (Ly) #		459	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 18 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	26	[illegible]
Belvédère	796	[illegible]
BVRP	348	[illegible]
Chemunex	10	[illegible]
Duran Duboi	352	[illegible]
Eurofins scientific	484	[illegible]
FDM Pharma n.	35	[illegible]
Genset	421,10	[illegible]
Guyanor action B	6,35	[illegible]
Infonie	164,90	[illegible]
Joliez-Regol	78	[illegible]
La Cie Group	99,90	[illegible]
Olitec	800	[illegible]
Omnicom	635	[illegible]
Picogiga	150	[illegible]
R2I Santé	350	[illegible]
Serp Recyclage	740	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 18 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	81	[illegible]
Europe Finance Ind.	◆	700	[illegible]
Cibox-LCI	◆	227	227
CTT-SCETA	◆	520	520
Sté lecteurs du Monde	◆	185	[illegible]
Troc de l'Ile	◆	154,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ● cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 17 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	156,07	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	137,75	[illegible]
BNP 3615 BNP		
Antigone Trésorie	917662	[illegible]
Natio Court Terme	14720	[illegible]
Natio Court Terme 2	399746	[illegible]
Natio Epargne	2258,48	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3511,30	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	153,02	[illegible]
Natio Epargne Retraite	184,23	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11929,64	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1213,43	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1118,82	[illegible]

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
CDC Management EUROPE		
Livret Bourse Inv. D PEA	1016,85	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	2581,29	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	2311,91	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	329,64	[illegible]
Patrimoine Retraite D	312,09	[illegible]
CDC TRESOR Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20404,69	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	20295,61	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	350,18	[illegible]
Écur. Capitalisation C	274,31	[illegible]
Écur. Expansion C	86417,77	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4175,09	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	277,99	[illegible]
Écur. Monétaire C	13430,31	[illegible]
Écur. Monétaire D	12448,46	[illegible]

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	311,01	[illegible]
Saint-Honoré Capital	22390,33	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	349,56	[illegible]
St-Honoré Pacifique	521,63	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39257,26	[illegible]
Actimonétaire D	31101,99	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ● cours précédent.

هكذا من الأصل

SCIENCES Les trafics de substances radioactives en provenance des pays de l'ex-URSS ont sensibilisé les autorités mondiales au problème du contrôle des « radioéléments artificiels ». ● LES SOURCES RADIOACTIVES sont d'un emploi courant dans l'industrie et la médecine depuis plusieurs décennies. Si leur utilisation est rigoureusement réglementée dans les pays industriels, il n'en est pas de même dans les régions en développement. ● LES SUBSTANCES qui les composent, si elles ne peuvent servir à la confection d'armes, n'en sont pas moins extrêmement dangereuses, et ont causé de spectaculaires accidents. ● PRÉVENTION, éducation et généralisation des dispositifs de contrôle et de surveillance de ces sources ont été discutées à l'occasion d'un congrès international qui vient de rasssembler, à Dijon, policiers, douaniers et experts de 83 pays.

L'« autre prolifération » nucléaire préoccupe les autorités mondiales

Plus encore que les trafics en provenance de l'ex-URSS, la circulation des éléments radioactifs utilisés dans l'industrie et en médecine présente un danger croissant. Policiers, douaniers et experts tentent d'instituer une généralisation des mesures de contrôle

LE TRAFIC avait commencé au début des années 90. Echappées des brèches de l'empire soviétique éclaté, les matières radioactives semblaient envahir l'Occident. Douaniers et policiers multipliaient les saisies, le plus souvent dans le coffre des voitures – ou même les poches – de ces nouveaux contrebandiers du nucléaire. Jusqu'à l'apogée du 10 août 1994. Ce jour-là, à l'aéroport de Munich, les services secrets allemands arrêtaient un Colombien arrivant de Moscou porteur, dans une valise, de 363 grammes de plutonium 239 pur à plus de 87 %.

« Depuis 1993, nous avons comptabilisé 227 cas confirmés de trafic, et 106 autres pour lesquels la réalité du trafic n'a pas pu être établie », déclare Hans-Friedrich Meyer, porte-parole à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Jytte Ekdahl, spécialiste de ce secteur à Interpol, constate néanmoins *« une baisse très nette des saisies, après une pointe en 1994-1995 »*. Une tendance que confirme Leopold Weil, des services allemands de protection nucléaire : *« Nous n'avons eu qu'un seul cas en 1995 et aucun en 1996 et 1997 »*, alors que l'écrasante majorité du trafic passait par l'Allemagne. La raison en est simple : le marché s'est tari. Durant les années 1994-1995, les « clients » de ces trafiquants du nucléaire étaient, dans la quasi-totalité des cas – et notamment à Munich –, des policiers, des douaniers, voire des journalistes, désireux d'« infiltrer » ces nouvelles filières clandestines. *« Nous n'avons jamais pu prouver l'existence d'une* [autre] *demande pour ces substances »*, ni celle d'un trafic vraiment organisé, assure Mme Ekdahl.

La contrebande éventuelle de substances susceptibles de servir à la fabrication d'armes ne passe visiblement pas par ces filières : *« Les saisies de matières fissiles ont été rarissimes et il s'agissait toujours de très petites quantités »*, ajoute l'agent d'Interpol. Les trafiquants proposaient généralement du césium, du cobalt, de l'iridium provenant de sources radioactives employées couramment dans l'industrie ou en médecine. Faciles à trouver légalement et peu coûteuses, ces substances se prêtent mal à l'instauration d'un marché parallèle. Mme Ekdahl ne croit guère, non plus, à leur emploi par des terroristes pour un chantage à la contamination : *« Elles sont très dangereuses à manipuler et leurs effets, durables et peu maîtrisables, menaceraient les criminels autant que leurs victimes. Les adeptes de la secte Aum, en véritables experts, ont préféré utiliser un gaz toxique dans le métro de Tokyo. »*

Des représentants de 83 pays viennent de se réunir, à Dijon, sous l'égide de l'AIEA, pour faire le point, avec Interpol et l'Organisation mondiale des douanes, sur la délinquance nucléaire et le contrôle des substances radioactives. C'est que les trafics *« ne sont que la partie émergée d'un énorme iceberg »*, souligne Hans-Friedrich Meyer. La contrebande diminue, mais ses sources d'approvisonnement sont toujours là.

Si les armes nucléaires russes semblent – encore – sous relative bonne garde, les sources ou les déchets radioactifs oubliés dans la débâcle du complexe militaro-industriel soviétique échappent à tout contrôle. Avec des conséquences souvent dramatiques, comme à Lilo, près de Tbilissi (Géorgie), où onze soldats furent sévèrement irradiés, l'an dernier, par une quinzaine de capsules de césium 137 abandonnées dans une ancienne base de l'armée rouge transformée en centre de formation pour les gardes-frontières. Et le problème est loin de se limiter au territoire de l'ex-URSS. Les radioéléments artificiels sont, aujourd'hui, d'un emploi courant dans l'industrie, sur les chantiers de travaux publics ou dans les hôpitaux. *« Plusieurs millions de sources radioactives sont en circulation dans le monde »*, estime Geoffrey Webb, spécialiste de sûreté nucléaire à l'AIEA. Dont près d'un tiers dans des pays en développement, où les règles de sûreté et les mesures de surveillance sont souvent inexistantes.

« SOURCES ORPHELINES »

Les pays industrialisés se sont généralement dotés d'une réglementation et de dispositifs de surveillance et de suivi. En France, par exemple, *« la production, l'utilisation et l'import-export des radioéléments artificiels »* sont régis par une loi adoptée en juillet 1952. Mais cela n'empêche pas toujours les accidents. Le 30 mai dernier, la fonte d'une source de césium qui avait été mêlée à de la ferraille livrée à une aciérie espagnole a entraîné une légère contamination de l'environnement en Espagne et en France. John Karhnak, de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) américaine, brosse un tableau sinistre de la situation aux Etats-Unis. Quelque trente mille sources ou appareils radioactifs seraient *« perdus ou non répertoriés »* outre-Atlantique. *« Faute d'un programme coordonné nationalement »* pour les stocker ou les recycler, les possesseurs de sources usagées ont une fâcheuse tendance à s'en débarrasser subrepticement. *« On commence à en découvrir le long des autoroutes ou sur des décharges sauvages »*, affirme-t-il. L'EPA vient de lancer un programme pour tenter de régler le problème de ces *« sources orphelines »*.

Les radioéléments artificiels sont apparus à la fin des années 30. Le problème n'est donc pas nouveau, *« mais nous tenions pour acquis que tous les pays s'étaient dotés d'un système de contrôle »*, s'excuse Abel Gonzalez, directeur de la division sûreté à l'AIEA. Les trafics en provenance d'ex-URSS ont déclenché une prise de conscience tardive. A Dijon, les participants ont décidé un vaste effort de prévention et d'éducation. L'AIEA apporte son aide technique et financière aux pays en développement désireux de se doter d'un système de contrôle. *« Mais tous les pays n'adhèrent pas à notre organisation et certains ne veulent rien entendre »*, déplore M. Gonzalez.

Jean-Paul Dufour

De multiples applications

UTILISATIONS	RADIOÉLÉMENTS ARTIFICIELS	NOMBRE D'UTILISATEURS
• TÉLÉGAMMATHÉRAPIE	COBALT 60	188
• CURIETHÉRAPIE – BAS DÉBIT	CÉSIUM 137 ou IRIDIUM 192	161
• CURIETHÉRAPIE – HAUT DÉBIT	IRIDIUM 192	
• IRRADIATION DES PRODUITS SANGUINS	COBALT 60, CÉSIUM 137	34
• IRRADIATION INDUSTRIELLE	COBALT 60, CÉSIUM 137	188
• MESURES D'ÉPAISSEUR	COBALT 60, KRYPTON 85 CÉSIUM 137, AMÉRICIUM 241	161
• MESURES DE NIVEAU	COBALT 60, CÉSIUM 137	19
• MESURES D'HUMIDITÉ ET DE DENSITÉ	AMÉRICIUM, BÉRYLLIUM CÉSIUM 137	338
• RADIOGRAPHIES INDUSTRIELLES	COBALT 60, IRIDIUM 192	248
• ANALYSEURS PAR FLUORESCENCE X	FER 55, AMÉRICIUM 241 PLUTONIUM 238	248
• CHROMATOGRAPHIE EN PHASE GAZEUSE	NICKEL 63, TRITIUM	539
• DÉTECTEURS DE FUMÉE	AMÉRICIUM 241	–

Chaque année, trois cent mille colis de matières nucléaires circulent en France. Les deux tiers, de petite taille, contiennent des radioéléments à vie relativement courte destinés aux hôpitaux, aux industriels et aux laboratoires de recherche. Dans le monde, le nombre de ces colis s'élève à plusieurs millions. Mais, faute d'une réglementation et d'un contrôle suffisants, certains abandonnent ou rejettent sans précaution après usage de telles sources encore actives, avec les conséquences parfois mortelles que l'on sait, comme cela s'est passé notamment au Brésil, en Yougoslavie, en Espagne, et en Géorgie.)

Matières en contrebande

Quatre cas de contrebande de matières susceptibles de servir à la fabrication d'armes nucléaires ont été répertoriés ces dernières années : 363 grammes de plutonium 239 concentré à plus de 87 % saisis, le 10 août 1994, à Munich ; 6 grammes de plutonium 239 pur à 99,8 % découverts, à la même époque, dans un garage de Tengen (Bade-Wurtenberg) ; 2,73 kg d'uranium enrichi à 87,7 % trouvés le 14 décembre 1994, à Prague, dans le coffre d'une voiture, par des policiers tchèques ; et 38 grammes d'uranium hautement enrichi saisis, le 27 février, en Italie. La fabrication d'une bombe exige toutefois des quantités très supérieures – environ 5 kg de plutonium ou un peu plus de 20 kg d'uranium hautement enrichi –, des matériaux et des pièces mécaniques et électroniques sophistiquées, ainsi que de sérieuses compétences techniques dont la réunion semble hors de portée d'individus ou même de groupes terroristes.

Des risques démultipliés avec la dissémination des sources potentielles

« LA DÉFAILLANCE humaine constitue la cause la plus fréquente des accidents d'irradiation. » Tel est le constat que dressent les docteurs Jean-Claude Nénot et Patrick Gourmelon, de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), après une analyse qui s'appuie sur l'examen des quelque trois cents cas répertoriés, à l'échelle mondiale, depuis la fin des années 50.

Ce bilan, qui ne prend en compte ni les risques liés aux réacteurs nucléaires ni ceux relatifs aux installations militaires ou aux laboratoires de recherche, porte sur les seules sources radioactives à usage industriel (mesures de niveau, d'épaisseur ou de densité, analyses de structure, stérilisation) ou médical (radiodiagnostic, radiothérapie). Ce qui représente en permanence, au bas mot, plusieurs centaines de milliers de « foyers » potentiels d'irradiation.

En France seulement, quarante-cinq sources scellées et cent vingt mille non scellées sont exploitées par quatre mille six cents utilisateurs, dont trois mille quatre cents dans l'industrie et le complément dans le domaine médical. En une quarantaine d'années, ces accidents radiologiques ont fait une soixantaine de morts – aucun en France – et plus d'un millier de malades.

Ces chiffres n'ont certes rien de commun avec ceux des accidents du travail enregistrés dans d'autres secteurs d'activité. Mais ils ont tendance à augmenter avec la multiplication du nombre de sources en circulation. De plus, le cercle des victimes, au départ limité aux personnels des entreprises ou des hôpitaux concernés, s'étend à un plus large public, contaminé par des radioéléments égarés et disséminés dans la nature.

NÉCESSAIRE FORMATION

Les pays en développement, où la réglementation est inexistante, sont particulièrement exposés à un mauvais usage de sources souvent importées par des entreprises étrangères. Mais les nations avancées ne sont pas à l'abri, comme l'ont montré, en France, l'affaire de l'hôpital de Saintes (Charente-Maritime) – en 1981, trois opérateurs avaient été irradiés en manipulant une source de cobalt 60, lors du chargement d'un appareil de téléthérapie – ou celle de Forbach (Moselle) – en 1991, trois employés intérimaires ont été gravement brûlés par les particules d'un accélérateur industriel pas assez protégé et utilisé pour le traitement du Téflon.

« Le respect de règles simples par du personnel compétent aurait permis d'éviter la plupart de ces accidents ou, tout au moins, aurait limité leur gravité », estiment les experts de l'IPSN, qui insistent sur *« l'information, la formation et l'entraînement continus du personnel »*. Ils mettent aussi en cause les lacunes de la législation internationale en matière de suivi des sources radioactives. *« Les pays dépourvus de système réglementaire sont aujourd'hui la majorité »*, déplorent-ils.

Ces carences sont d'autant plus préoccupantes que les lésions provoquées par les irradiations accidentelles sont souvent graves et difficiles à traiter, en dépit des progrès thérapeutiques réalisés ces dernières années. Une « première » a été récemment réussie par l'hôpital militaire de Percy, qui a réalisé une greffe de derme synthétique sur un soldat géorgien brûlé en profondeur, avec dix autres jeunes recrues, par une source de césium 137 oubliée dans la poche d'un manteau, dans un ancien camp d'entraînement de l'armée soviétique. Les spécialistes de radiopathologie soulignent qu'*« il reste encore de nombreux champs à explorer, dans le domaine de la dosimétrie biologique, de la thérapie cellulaire ou des greffes de peau artificielle, pour mettre au point des thérapies efficaces »*.

Pierre Le Hir

La traduction automatique du rapport Starr publiée sur Internet amuse les professionnels... et les inquiète

« ON RIT tellement qu'on n'imagine pas confier une traduction sérieuse à ce genre de machine », déclare Catherine Guilliaumet, traductrice médicale, membre de l'association internationale Lantra (Language & Translation). Cette réaction fait suite à la publication sur Internet d'une traduction du rapport Starr en cinq langues (français, italien, allemand, portugais et espagnol) par le site d'Alta Vista. Ce dernier a utilisé le logiciel de la société française Systran pour réaliser ce travail. Le résultat a été mis à la disposition des internautes sans retouche.

En moins d'un quart d'heure, le logiciel WebView de Softissimo, vendu 390 francs dans le commerce (anglais-français ou allemand-français), a permis à la rédaction du *Monde* d'obtenir une traduction en « français » des 445 pages du rapport sur un ordinateur équipé d'un Pentium II cadencé à 300 MHz et doté de 32 mégaoctets de mémoire). La qualité du résultat n'a pas été jugée suffisante pour permettre sa diffusion sur le site Internet du journal avant que l'équipe de traducteurs mobilisés pour la circonstance n'achève son travail, tard dans la nuit. La traduction automatique est encore loin de maîtriser toutes les subtilités grammaticales, syntaxiques et sémantiques de la langue française.

Alta Vista a fait un choix différent. Le très populaire site de recherche d'informations sur la Toile créé par Digital utilise le logiciel que Systran vend au grand public au prix de 29 dollars (170 francs) pour une traduction unidirectionnelle entre deux langues et de 49 dollars (290 francs) pour la version bidirectionnelle. Les versions professionnelles sont plus coûteuses (2 500 à 6 000 francs). Certaines « machines à traduire » peuvent coûter jusqu'à 16 000 francs, comme celle de Trados.

Le débat s'est enflammé lorsque les professionnels de la traduction et les interprètes ont constaté qu'Alta Vista livrait directement au public la production de tels logiciels. Ils déclarent craindre que des internautes puissent prendre la version Systran du rapport Starr pour le résultat de leur travail, et non de celui d'une machine. Pourtant, Alta Vista prévient, sur son site, que *« la traduction a été réalisée sans intervention humaine »* et que sa qualité *« peut ne pas refléter la précision du texte juridique original »*. Mais cet euphémisme n'est mentionné qu'en anglais. Néanmoins, le bon sens des internautes devrait les aider à faire la différence entre la traduction publiée et le travail d'un professionnel.

Dans le rapport Starr/Systran, on lit que *« le président s'est tenu se penchant contre la porte de la salle de bains à travers de l'étude, que, il a dit à Mme Lewinsky, soulagé son dos de blessure »*. La description des relations entre Bill Clinton et la jeune stagiaire de la Maison Blanche prend ainsi une surprenante poésie, dont le document original est totalement dépourvu... Souvent, les erreurs sont plus grossières. Ainsi, New York devient *« nouvel York »* et les disputes des *« arguments »*. Dans la réfutation publiée par les avocats de Bill Clinton, on apprend que le président a fait des excuses *« aux amorces de sa partie »*, au lieu des dirigeants de son parti... Plus loin, Vernon Jordan devient *« Vernon Jordanie »* et on lit qu'*« il n'y a pas eu de témoin trifouillant »* pour désigner l'absence de subornation de témoin. Enfin, l'expression *« smoking gun »* faisant référence aux « preuves fumantes » devient le *« pistolet du tabagisme »*...

Vernon Jordan devient « Vernon Jordanie » ; « il n'y a pas eu de témoin trifouillant » désigne l'absence de subornation

Si ces erreurs rendent difficile la compréhension du document, on découvre parfois une phrase presque correcte dans la traduction du rapport Starr : *« Témoignant devant le jury grand, le président a confirmé que lui et Mme Lewinski avaient eu des conversations personnelles. »* Dans ce cas, la faute n'altère pas le sens. C'est là que le bât blesse. Si la qualité de la traduction automatique reste très médiocre, elle permet déjà d'accéder à la signification, certes partielle, de documents écrits dans une langue inconnue. Et cela en quelques minutes et pour quelques francs. Parallèlement, le travail des traducteurs du rapport Starr prend des dizaines d'heures pour un coût supérieur à 100 000 francs...

Au-delà de la défense du lecteur et du respect des documents officiels, les traducteurs s'inquiètent pour leur avenir. Ils utilisent déjà les logiciels de traduction automatique comme des assistants leur permettant de gagner, en moyenne, entre 20 % et 40 % sur leur temps de travail ; ce dont profitent leurs clients pour discuter les tarifs (de 60 centimes à un francs par mot traduit). Les logiciels vont encore progresser avec l'augmentation vertigineuse de la puissance des ordinateurs. Demain, ils risquent fort de contraindre les traducteurs à composer avec eux. D'autant que les internautes attendent avec impatience l'outil qui abolira les barrières du langage. Softissimo associe déjà avec Webview la traduction et la navigation sur la Toile.

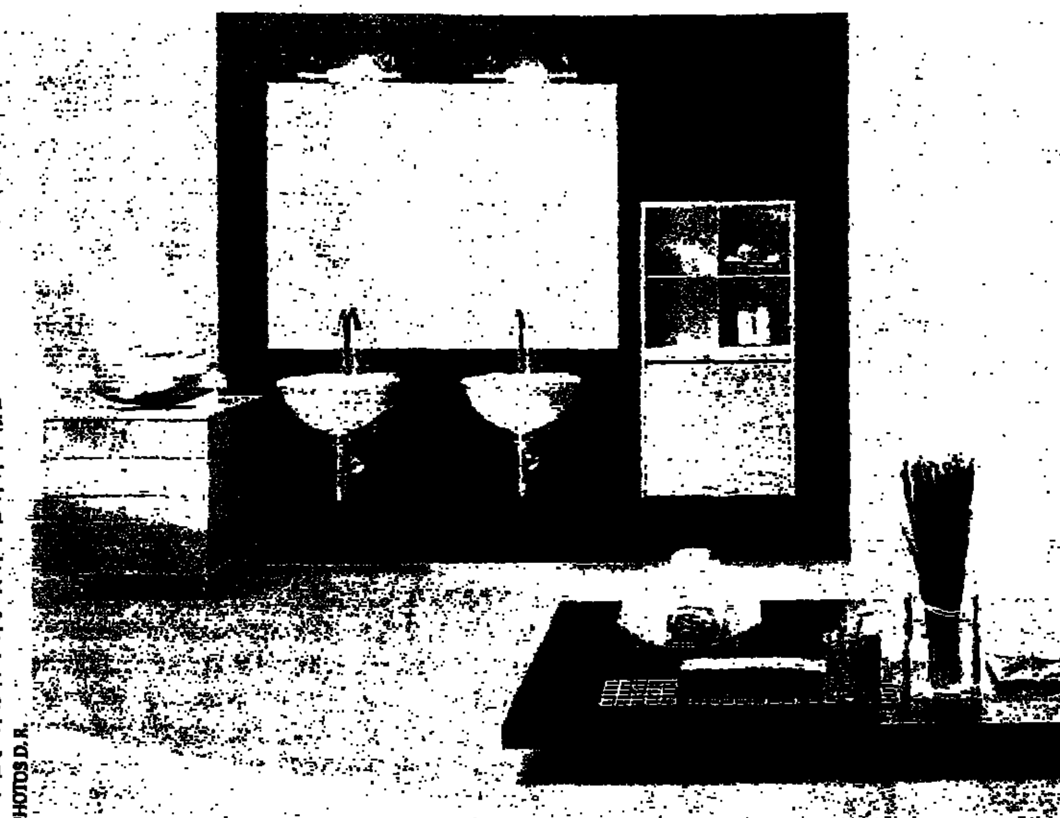
Michel Alberganti

Quand la salle de bains devient une pièce à vivre

Les fabricants s'allient à des designers pour proposer des objets séduisants, mais qui restent haut de gamme

À L'INVERSE de la cuisine, qui s'est largement aménagée, la salle de bains a longtemps été abandonnée à son triste sort. Ni plus ni moins qu'un sanitaire, elle était de ces pièces qu'on ne montrait pas et dans laquelle on se s'attardait guère. La mode du bien-être et de la beauté du corps a fini par progressivement modifier ce statut de parent pauvre de la maison. Depuis une dizaine d'années, la salle de bains tend à devenir une pièce à vivre, un lieu de détente et de retour sur soi. Cette révolution se fait lentement. Les Français sont, certes, de plus en plus nombreux à exprimer le désir de rénover cet espace, mais ils sont encore peu à passer à l'acte.

Cette lenteur ne décourage pas les fabricants, qui voient, au contraire, dans ce désir naissant du consommateur une promesse à saisir. Leur ambition : convaincre les hésitants et séduire les réfractaires. Ils élargissent donc leur offre, développent le conseil-client, et surtout *donnent du style* à la salle de bains. Villeroy & Boch joue sur tous ces tableaux. Côté conseil, l'enseigne propose désormais à ses clients d'élaborer sur ordinateur l'aménagement de leur salle de bains. Ce qui permet à chacun de visualiser, en trois dimensions et en couleur, son futur espace. Après avoir fait ses choix en magasin (carrelage, sanitaires, robinetteries, accessoires) et avoir donné le plan de sa pièce (dimensions, emplacement des portes et fenêtres), le consommateur voit se déplacer formes et couleurs sur l'écran. Il peut changer d'avis, prendre en compte les conseils du vendeur, tester... avant de se décider.



PHOTOS D. R.

Ligne B95, de Boffi Bains. Vasques Piero Lissoni, robinetterie Giulio Gianturco. Ensemble à 39 920 F (hors table basse).

TRADITION ET INNOVATION

Côté produits, la gamme Villeroy est large, capable de répondre à tous les goûts. Le classique pur ou revisité côtoie le contemporain sans créer d'effet de rupture, résultat d'une politique qui a toujours cherché à maintenir le lien entre la *tradition et l'innovation.* Une double démarche qui conduit l'entreprise à saisir les courants esthétiques du siècle.

A l'époque de l'art nouveau, Villeroy & Boch s'assure la collaboration d'artistes connus et contribue à populariser ce mouvement grâce à une production à l'échelle industrielle. Plus tard, il s'inspire des principes esthétiques du Bauhaus. Enfin, l'enseigne associe, depuis plus de vingt ans, son nom à ceux de créateurs tels que Luigi Colani, Maggy Champsaur, Matteo Thun, Paloma Picasso... Ces alliances ont été décisives pour l'entreprise, puisqu'elles ont permis de ne plus seulement appliquer le design à des produits individualisés, mais de l'étendre à l'ensemble de la pièce.

Les salles de bains Villeroy & Boch *sont ainsi devenues des univers à vivre.* Pour les collections 1998, Zofia Rostad met en scène, dans sa série « Circus », une piste aux étoiles peuplée de clowns, d'otaries, de tigres, d'éléphants, de ballons... et restitue l'ambiance des vacances dans son décor « Saint-Malo », où passent voiliers, parasols et paysages de plage simplifiés. Couleurs primaires, dessins naïfs, thèmes appropriés créent des espaces ludiques et enfantins.

Toujours pour Villeroy & Boch, Kenzo récidive cette année. Après sa première ligne « Kenzo jardin », aux fleurs orange sur fond vert céladon, en 1996, le créateur japonais signe cette fois « Kenzo azur », un décor à dominante blanc et turquoise dont les motifs – fleurs bleues et liserés graphiques jaunes, bleus et blancs – soulignent le raffinement sans jamais rompre l'épure d'une composition qui peut se moduler en fonction du lieu.

La ligne « New Haven », quant à elle, colle à l'air du temps... celui de la nostalgie, de l'authentique et *du naturel. Meubles en bois clair* (avec, pour pièce maîtresse, une baignoire posée sur un socle en bois, 28 840 F), coffres de rangement en rotin et lignes droites confrontent l'ancien et le moderne pour un ensemble très design. Elle est l'offre la plus haut de gamme de Villeroy & Boch, mais pas la plus demandée. L'enseigne réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires avec des ensembles se situant dans une fourchette de 20 000 à 30 000 F.

Exclusivement contemporaine cette fois, la marque Boffi Bains a imposé, sur ce segment du marché, son image de précurseur. De son laboratoire où travaillent des designers tels que *Piero Lissoni,* Luigi Massoni, Marco Battaglia, Marc Sadler, Giulio Gianturco, l'enseigne a tiré une signature reconnue sur le marché international. La démarche expérimentale qu'elle a adoptée lui permet de sortir, à chaque collection, des innovations « avant-gardistes » auxquelles le public réserve, parfois, un accueil frileux. Il faut souvent trois ans de délai avant que certains produits nouveaux rencontrent le succès, et deux ans supplémentaires avant qu'ils ne deviennent des classiques copiés à l'envi par les concurrents. Boffi Bains paie ainsi la rançon d'une *politique exigeante de création* qui, plutôt que de les suivre, précède – voire crée – les tendances.

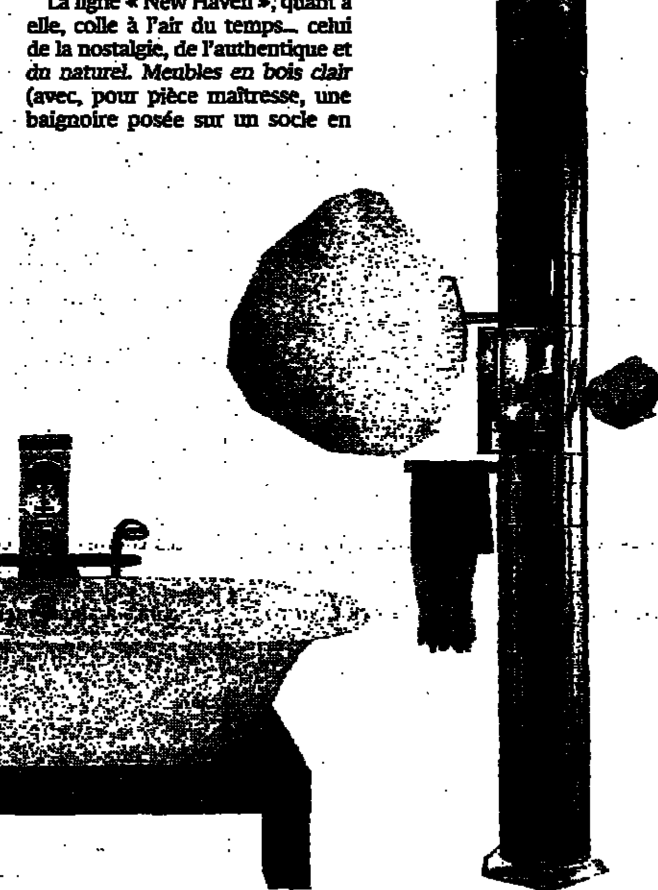
Les salles de bains Boffi ont toujours des allures de demain. Les espaces bains « Punto » (vasque en marbre blanc et meubles en ce*risier naturel) et « Termae » (sobre* raffinement), respectivement créés en 1981 et 1990, annoncent encore le futur. Il en va de même de « Totem », le lavabo individuel, en résine, fixé à une colonne modulaire en métal chromé (*18 240 F*) et la colonne multifonctionnelle (environ 45 000 F), montée à pression entre sol et plafond, composée de sections pouvant être assemblées librement et servant de support aux miroirs, porte-serviettes, lampes et tiroirs de rangement. Sortie il y a six ans, cette ligne est encore en avance sur son temps.

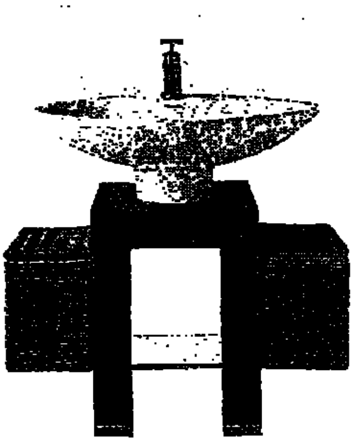
Pour une salle de bains en bois, aux couleurs plus chaleureuses, on préférera la ligne « Servitu », qui peut s'aménager progressivement : le meuble lavabo, à plateforme en verre (20 400 F) pour commencer, la colonne étroite de rangement (8 080 F) ou le petit meuble (7 510F) pour compléter.

Dans les nouveautés 1997-1998, le système « Alukit », créé par Marc Sadler, relève d'un concept minimaliste de l'espace bain. Cette ligne d'une absolue pureté – quasi clinique – juxtapose les matériaux – le marbre, le bois, la résine et l'aluminium des meubles se mêlant au marbre, à l'acier, à la terre cuite ou à la résine transparente des lave-mains de Piero Lissoni – pour un ensemble d'une parfaite cohérence.

Boffi Bains, c'est aussi le soin du détail, des finitions qui tiennent lieu de décoration, des accessoires conçus comme des micro-architectures. Chaque élément qui compose les salles de bains Boffi résulte d'une recherche stylistique pointilleuse qui offre à ces espaces un passeport pour le long terme, une possibilité de traverser les âges, sans souffrir.

Véronique Cauhapé





(De gauche à droite)
– Meuble New Haven, 10 328 F, Villeroy & Boch.
– Baignoire New Haven (115 litres) sur socle en plaqué mélèze, 28 840 F, Villeroy & Boch.
– Colonne modulaire Totem, montée à pression entre sol et plafond. Avec sections (25 cm de diamètre) pouvant être assemblées librement (tiroirs, support pour miroir, porte-serviette, lampes...), 45 000 F environ, Boffi Bains.
– Meuble de lavabo avec paniers en rotin, doublures amovibles, 11 424 F, Villeroy & Boch.

Une collective pour la salle de bains

De nombreux professionnels de la salle de bains se sont regroupés afin d'étudier ensemble les moyens de promouvoir cet espace que possèdent aujourd'hui 90 % des foyers (contre 10 % dans les années 50). L'objectif est de donner envie aux consommateurs de changer, d'aménager ou de rénover leur salle de bains.

Cette collective a lancé des campagnes de promotion, radio en 1997, télévisuelle en 1998, afin d'informer le grand public qu'un certain nombre de professionnels du secteur sont à leur service. Elle édite aussi un petit guide pratique, où se trouvent réunies toutes les adresses utiles, les innovations accomplies depuis dix ans sur les différents types d'installations, les nouveaux produits, les tendances... Ce livret est disponible chez les adhérents de la collective (distributeurs, plombiers...). Pour les reconnaître, les acteurs de la filière affichent l'enseigne « salles de bains d'aujourd'hui ».

Adresses

● **Aux Bains Dallançon - Boffi Bains :**
20, rue Franklin, 75016 Paris. Tél. : 01-42-88-24-40.
226, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 01-45-49-93-46.
● **Villeroy & Boch :**
33, rue Victor-Hugo, 93507 Pantin Cedex. Tél. : 01-49-15-90-60
42-44, rue Pierre-et-Marie-Curie, 94200 Ivry. Tél. : 01-45-15-12-60.

Les artifices d'un teint de rêve

AVEC des fluides vert, jaune et violet, un pinceau blanc, une éponge, un flacon de poudre libre et un écrin de papier d'argent, le « Kit Camouflage », de la marque suisse de cosmétiques La Prairie, ressemble à un attirail pour chimistes en herbe. Mais, loin d'un jouet pour enfant, ce luxueux coffret (950 F) propose un suivi cosmétique à la chirurgie esthétique et tente de *« masquer hématomes et œdèmes post-opératoires et d'atténuer le stress émotionnel ».*

Profitant de l'accroissement annuel de 20 % du nombre d'interventions de chirurgie plastique dans les pays industrialisés, La Prairie répare les peaux convalescentes à coup de crème « autodéfense » à la vitamine C, de correcteurs multicolores, de fond de teint apaisant et de poudre libre, pour unifier l'ensemble. Bien plus, ce maquillage de haute précision se charge d'atténuer des affections quotidiennes comme les traces d'acné, les cernes ou les tâches brunes.

Si toutes les femmes ne se prêteront pas à ce travail d'orfèvre, la clarté du teint devient l'obsession de la saison, encouragée par la mode présentée dans les défilés de prêt-à-porter, en mars. *« Visage transparent, joues roses et saines, lèvres marron sont les clés de ce nouveau style », résume-t-on* chez le New-Yorkais François Nars, qui a réalisé le maquillage « All American Girls » pour les jeunes mannequins pâles aux cheveux tirés du défilé du styliste Marc Jacobs pour Louis Vuitton.

TEXTURES SOLIDES

La tendance 98 est aux textures solides, présentées dans des boîtiers extraplats, des stylos ou des sticks. *« Les collections de l'automne-hiver ont mis l'accent sur un teint uniforme, comme sur une photographie retouchée »,* constate Philippe Chansel, directeur France de la marque canadienne MAC, qui ouvrira un nouveau point de vente au Printemps Haussmann, le 21 octobre.

Nina Ricci sortira en novembre une poudre compacte, aux reflets *magnétiques or, argent ou rubel*lite. La marque vient d'ailleurs de reformuler « Retouche active », un stylo correcteur de teint, dans la lignée du crayon « Touche éclat », l'une des meilleures ventes des cosmétiques Yves Saint Laurent.

A l'heure où les crèmes blanchissantes font leur entrée en force sur le marché français (Yves Saint Laurent, Shu Uemura, La Prairie...), Lancôme a créé « Optim'âge », un fond de teint antiâge aux nuances claires, partant du principe : *« Un ton en moins, dix ans en moins ».*

Les imperfections du teint se corrigent aussi à l'aide de sticks – autrefois réservés à un usage professionnel –, comme le « Sophistick » de Guerlain aux délicates teintes d'opale ou de porcelaine. Nouveaux compagnons miniatures d'une trousse de beauté revisitée, où l'on glisse des patchs contre les boutons et des masques hydratants conditionnés comme des sachets de thé.

Anne-Laure Quilleriet

Sélection de produits

● **Fluide.** Diorlight, émulsion teintée au fini transparent et lumineux, 175 F, Christian Dior (à partir du 16 octobre).
● **Mousse.** « Teint singulier », une mousse fondante qui glisse sur la peau, de sable clair à caramel, 190 F, Yves Saint Laurent.
● **Compact.** « Double Teint Douceur », fond de teint et poudre pour peaux sèches et sensibles, 230 F, Chanel ; « Liquid compact », un fond de teint compact qui se fluidifie au contact de la peau, 10 teintes, d'ivoire à ocre, 240 F, Shiseido.
● **Stick.** Le « Multiple », un illuminateur de teint, du doré « Ibiza » au cuivré « Palm Beach », 270 F, François Nars chez Colette (tél. : 01-55-35-33-90) ; « Minute make up », un stick multi-usages pour le visage, les épaules ou le cou, 160 F, Estée Lauder.
● **Stylo.** « Touche éclat » illumine le visage et masque cernes et *ridules, 147 F, Yves Saint Laurent.*



هكذا من الأصل

(Publicité)

Soleil généreux

SAMEDI. Un puissant anticyclone s'est installé au voisinage de la France. Sa présence garantit un temps sec et largement ensoleillé. Il faudra parfois attendre la dissipation des bancs de brouillards du petit matin pour profiter du soleil. Cette situation très stable se maintiendra bien au-delà du week-end. Quelques passages nuageux circuleront toutefois sur les régions du Nord et de l'Est, surtout dans la journée de samedi.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil chassera sans mal les nappes de brouillards du petit matin. Un vent d'est modéré s'établira sur les côtes atlantiques. L'après-midi, on attend entre 20 et 22 degrés.

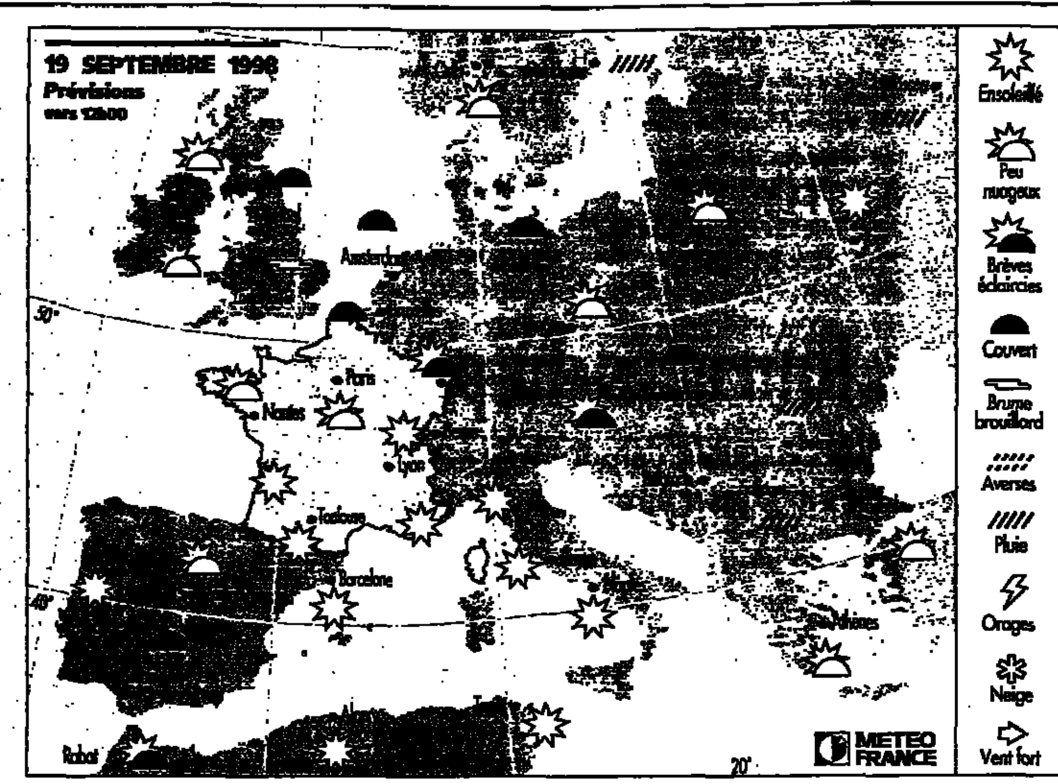
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil sera parfois contrarié par quelques passages nuageux, surtout sur le Nord-Pas-de-Calais. Plus au sud, les bancs de brouillards seront vite balayés au profit d'un beau soleil. On attend 16 à 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Soleil et nuages se partageront assez équitablement le ciel. L'après-midi, les éclaircies l'emporteront largement. Il fera 16 à 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – le soleil s'imposera sans mal et ne sera pas contrarié dans la journée. Les nappes de brouillards seront rares le matin et ne résisteront pas bien longtemps. On attend 22 à 25 degrés en début d'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps restera très largement ensoleillé du Limousin au Lyonnais. Les brouillards du matin ne résisteront pas. Quelques nuages bourgeonneront sur les Alpes l'après-midi. Il fera de 19 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil ne sera pas contrarié de la journée. Il n'y aura pas d'excès de chaleur l'après-midi, on attend au mieux 23 à 26 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 19 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/29 N	KIEV	14/20 S	VENISE	13/21 S	LE CAIRE	24/33 S
				POINTE-A-PIT.	26/32 S	LISBONNE	17/30 S	VIENNE	10/17 N	MARRAKECH	19/26 N
				ST-DENIS-RÉ.	20/25 C	LIVERPOOL	14/20 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/24 S
				EUROPE		LONDRES	14/21 C	BRASILIA	21/32 S	PRETORIA	15/25 S
				AMSTERDAM	14/18 C	LUXEMBOURG	11/18 N	BUENOS AIR.	3/15 S	RABAT	19/26 N
FRANCE métropole		NANCY	8/18 N	ATHENES	21/25 S	MADRID	14/27 S	CARACAS	26/30 S	TUNIS	20/28 S
AJACCIO	12/23 S	NANTES	14/24 S	BARCELONE	17/24 S	MILAN	11/25 S	CHICAGO	16/26 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	15/26 S	NICE	15/21 S	BELFAST	13/18 S	MOSCOU	10/20 P	LIMA	13/20 C	BANGKOK	26/29 P
BORDEAUX	14/26 S	PARIS	12/21 S	BELGRADE	7/17 P	MUNICH	7/16 C	LOS ANGELES	16/23 S	BOMBAY	26/28 P
BOURGES	10/22 S	PAU	12/25 S	BERLIN	10/16 C	NAPLES	15/22 S	MEXICO	16/20 P	DJAKARTA	27/32 C
BREST	13/20 S	PERPIGNAN	13/22 S	BERNE	5/18 S	OSLO	9/17 S	MONTREAL	14/25 S	DUBAI	29/38 S
CAEN	14/20 S	RENNES	13/24 S	BRUXELLES	15/20 C	PALMA DE M.	16/27 S	NEW YORK	19/25 N	HANOI	26/30 P
CHERBOURG	11/21 S	ST-ETIENNE	9/21 S	BUCAREST	11/18 P	PRAGUE	7/14 S	SAN FRANCIS.	12/19 S	HONGKONG	24/30 N
CLERMONT-F.	9/21 S	STRASBOURG	6/20 N	BUDAPEST	8/19 C	ROME	11/22 S	SANTIAGO/CHI	2/18 S	JERUSALEM	23/32 S
DIJON	9/22 S	TOULOUSE	13/24 S	COPENHAGUE	9/16 N	SEVILLE	20/27 C	TORONTO	14/26 S	NEW DEHLI	26/31 P
GRENOBLE	9/25 S	TOURS	11/22 S	DUBLIN	11/18 S	SOFIA	9/13 P	WASHINGTON	23/28 C	PEKIN	18/22 C
LILLE	11/19 C	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	7/18 N	ST-PETERSB.	9/15 P	**AFRIQUE**		SEOUL	21/29 P
LIMOGES	10/22 S	CAYENNE	24/33 S	GENEVE	9/21 S	STOCKHOLM	8/14 P	ALGER	18/26 S	SINGAPOUR	27/28 C
LYON	11/22 S	FORT-DE-FR.	26/31 N	HELSINKI	9/13 N	TENERIFE	17/22 S	DAKAR	27/29 P	SYDNEY	15/24 S
MARSEILLE	12/22 S	NOUMEA	20/25 S	ISTANBUL	19/25 S	VARSOVIE	9/17 S	KINSHASA	21/29 P	TOKYO	25/30 C

Situation le 18 septembre à 0 h TU



Prévisions pour le 20 septembre à 0 h TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PARIS.** Tarif « spécial rentrée » (30 F par jour, de 9 heures à 19 heures, du lundi au vendredi) proposé par Roue libre, un service de la RATP pour contribuer à faire du vélo un moyen de déplacement à part entière. Point de location place du Châtelet, au pied de la tour Saint-Jacques. Brochures disponibles aux guichets RATP. Renseignements au 08-36-68-77-14.

■ **JAPON.** La compagnie aérienne JAL desservira Los Angeles, au départ de Tokyo, deux fois par semaine en octobre et trois fois dès le mois de novembre. La liaison Tokyo-Hongkong est réduite à 20 vols hebdomadaires, tandis que la desserte de la Nouvelle-Zélande depuis la ville de Fukuoka est suspendue, du fait de l'accord concernant les vols en partage de codes signé avec Air New Zealand. Enfin, le vol cargo entre Osaka et Francfort, conjointement assuré avec Lufthansa, a été inauguré le 14 septembre. Réservation, tél. : 08-01-74-77-77.

ASTRONOMIE

Comment s'équiper

LE SLOGAN des vendeurs de matériel d'astronomie pourrait bien s'énoncer ainsi : dis-moi où tu habites, je te dirai comment t'équiper. Hormis, bien évidemment, la question budgétaire, le principal critère retenu est la qualité du site d'observation. « *Si la personne n'a ni balcon ni jardin et regarde le ciel de sa fenêtre, nous lui conseillerons une lunette, qui est un tube fermé, moins sensible aux turbulences qu'un télescope*, explique Christophe Lehénaff, de la Maison de l'astronomie à Paris. *En revanche, pour un amateur qui peut aller faire ses observations dans un jardin, à la campagne ou à la montagne, l'idéal est le télescope.* »

A l'inverse de la lunette, qui concentre la lumière tombée du ciel à l'aide de lentilles, le télescope la collecte à l'aide d'un miroir légèrement concave. A diamètre équivalent, la lunette sera beaucoup plus chère que le télescope, mais offrira des détails plus fins pour ce qui concerne l'observation planétaire. Son rival à miroir se montre en revanche mieux adapté pour l'observation du ciel « profond ».

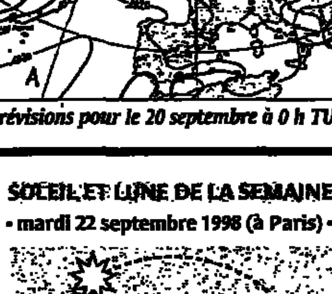
Une lunette de débutant de 50 mm de diamètre coûte 600 francs, trépied compris. Pour ce type d'instrument, les prix montent ensuite très vite. Le premier télescope, doté d'un diamètre de 76 mm et d'une monture équatoriale – qui permet, à l'aide d'un seul axe contre deux pour une monture azimutale, de compenser le mouvement de rotation de la Terre –, revient à 1 750 francs. Avec un portefeuille un petit peu mieux garni, on peut s'offrir un diamètre plus grand, la marque Paralux proposant un modèle de 115 mm pour la somme de 2 250 francs.

La gamme au-dessus, celle des télescopes de 200 mm à mouvement équatorial automatique, s'adresse de préférence à l'amateur dont la curiosité est devenue passion. *Un investissement minimum de 12 000 francs s'avère nécessaire pour avoir le plaisir de détailler les nébuleuses, les bandes équatoriales de Jupiter ou les plus petits cratères de la Lune.* Cette somme n'est qu'un début, car certains accessoires comme les filtres ou un oculaire de bonne qualité viennent vite alourdir l'addition. Mais, pour certains, la passion n'a pas de prix.

Pierre Barthélémy

★ La Maison de l'astronomie, 33-35, *rue de Rivoli, 75004 Paris. Tél. : 01-42-77-99-55.*

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• mardi 22 septembre 1998 (à Paris) •



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98224

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II								■			
III									■		
IV						■				■	
V			■								
VI				■							
VII									■		
VIII							■				
IX					■						
X			■					■			
XI							■				

HORIZONTALEMENT

I. Aide à retrouver, quand il est fidèle. – II. Ils n'ont jamais fait la queue. Marque le doute. – III. Sorti de l'océan, il entre à l'église. Conjonction. – IV. Pratique l'ouverture. Les entrechats sont pour le petit. – V. Coule en campagne. Donne de bons résultats. – VI. Propos de charretier. Font du bien où ça fait mal. – VII. Bien au large. Dans la majorité plurielle. – VIII. En grandes quantités. Mieux vaut ne pas la mettre au placard. – X. Meut. En Biélorussie, mais aussi rattaché à la Normandie. – X. Lettres de Nerval. Première victime. Dans les Yvelines. – XI. C'est un autre sport quand il se met à table. Charge d'âmes.

VERTICALEMENT

1. Evite le passage à l'ennemi. – 2. Pas prêt à manquer. – 3. Gamin lyonnais. Dans les Samoa. – 4. Mettre en danger. L'année précédente à l'origine. – 5. Phénomène accidentel. Double tout. – 6. Circulent en Roumanie. Pour un séjour à l'ombre. – 7. Facilite le passage du tube. Personnel. – 8. Il faut le combattre sous toutes ses formes. – 9. Interjection. Répond au tic. Bien plein. – 10. Fait nouveau. Transforme l'énergie. – 11. Quand l'eau donne de la vigueur aux plantes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98223

HORIZONTALEMENT

I. Nivellement. – II. Editeur. Duo. – III. CEA. Gestion. – IV. Ragoût. Cl. – V. Olé. Etal. Mf. – VI. Pire. Etalai. – VII. Hs. Ça. Trima. – VIII. Atlantide. – IX. Geôlière. At. – X. Tasse. Pie. – XI. Sectatrices.

VERTICALEMENT

1. Nécrophages. – 2. Idéaliste. – 3. Viager. Lotc (colt). – 4. Et. Ecalât. – 5. Lègue. Anisa. – 6. Luette. Test. – 7. Ers. Attirer. – 8. Tôlarde. – 9. Edi. Lie. PC. – 10. Nuoc-mâm. Aïe. – 11. Tonifiantes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PHILATÉLIE

L'Opéra de Paris

RIDEAU D'AVANT-SCÈNE, silhouette de danseuse et instrument à cordes évoquent l'Académie nationale de musique et de danse, thème d'un timbre à 4,50 F légendé « Opéra de Paris-Palais Garnier » que La Poste mettra en vente générale le 21 septembre.

L'Opéra de Paris fut inauguré en 1875. Œuvre de Charles Garnier (1825-1898), son grand escalier apparaît sur un timbre émis en 1968 à l'occasion du cinquantenaire des Petits Lits blancs. Chagall en peint le plafond, il y a trente-cinq ans. Monaco, où Garnier édifia le casino de Monte-Carlo, a fait paraître, en mai, un timbre célébrant le centenaire de la mort de l'architecte. Au format vertical 26 × 36 mm, le timbre, dessiné et mis en page par Claude Andréotto, est imprimé en héliogravure en feuilles de quarante.

P. J.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – OPÉRA DE PARIS - PALAIS GARNIER

★ Vente anticipée les samedi 19 et dimanche 20 septembre au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'Opéra de Paris.

La Poste en 600 questions

Personnages et lieux célèbres, histoire, techniques postales, timbres, traditions postales... : *La Poste en 600 questions* **de Jean-François Farenc et André Yorke est une mine d'informations, de l'origine du mot poste au service de courrier électronique Télépost, présentées sous la forme de questions-réponses (96 p., 89 F, éd. Archives et Culture, 26 bis, rue Paul-Barruel, 75015 Paris).**

EN FILIGRANE

■ **VTT.** Trois entiers postaux sur carte postale « Tour VTT » ont été mis en vente anticipée le 6 août. Ils reprennent le motif du timbre émis en 1989 à l'occasion du Championnat du monde de cyclisme à Chambéry, mais sans les mentions y renvoyant et sans valeur faciale (version à validité mondiale). Une vente générale est prévue à partir du 21 septembre. Tirage initial annoncé : 500 000.

■ **Ventes.** La vente à prix nets de septembre de La Poste aux lettres (Paris, tél. : 01-47-70-74-57) compte 998 lots dont une quarantaine de « boîtes mobiles » (125 à 400 F) et quelques lettres de la *Grande Armée (600 à 1 700 F).*
La vente sur offres Lahitte-Marsanoux (Lyon, tél. : 04-72-77-54-44), clôturée le 25 septembre, disperse plus de 6 000 lots : timbres fiscaux, marques classées par départements (cachet d'essai du 3 février 1828, Lyon, départ 350 F), timbres de France en feuilles ou fragments. En vedette de la vente sur offres de François Feldman (Paris, tél. : 01-45-23-10-22), clôturée le 23 septembre, un beau pli de l'*Ile-de-France* du 23 août 1928 (prix de départ 30 000 F). Parmi les 3 500 lots de la vente, un 1 F vermillon vif oblitéré est proposé à 65 000 F et un 5 c *Lady McLeod* de la Trinité à 35 000 F.

INDICES DE POLLUTION POUR LA JOURNÉE DU 17 SEPTEMBRE ET *ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR (*) POUR LA JOURNÉE DU 18 SEPTEMBRE 98*

⇨ **PARIS : 3** *(* Dégradation)* ⇨ **MARSEILLE : 4** *(* Dégradation)* ⇨ **BORDEAUX : 4** *(* Dégradation)* ⇨ **STRASBOURG : 3** *(* Dégradation)* ⇨ **RENNES : 3** *(* Dégradation)* ⇨ **LENS : 2** *(* Dégradation)*

(Source ADEME - Réseau ATMO) Les indices vont de : 1 excellent à 10 exécrable.

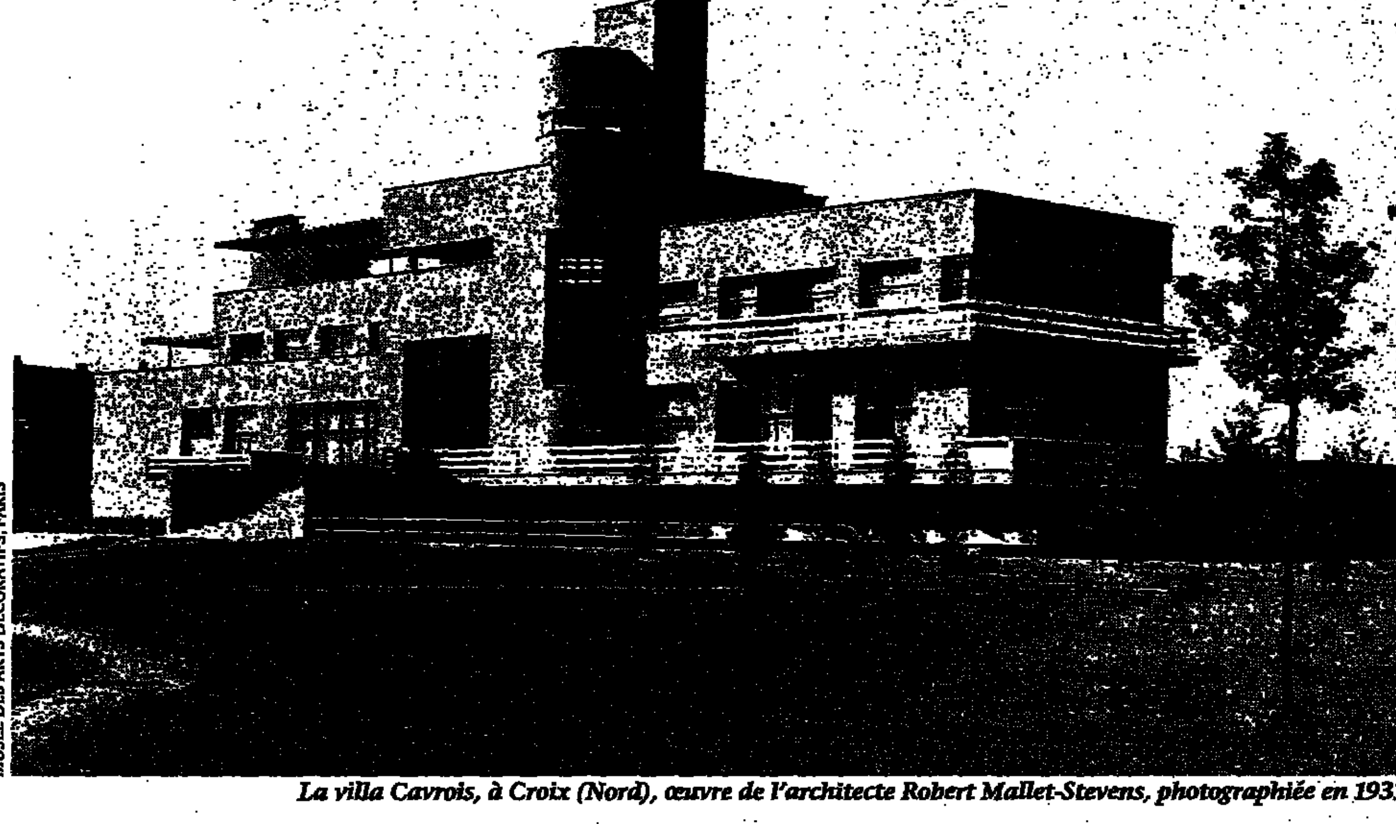
PORTES OUVERTES Douze mille monuments seront ouverts au public les 19 et 20 septembre, à l'occasion de la quinzième édition des Journées du patrimoine. Dix millions de visiteurs sont attendus dans les églises, les palais ou les bureaux dorés de la République, mais aussi dans les usines, cités ouvrières, hôpitaux qui composent le patrimoine du XXe siècle. ● LA CONSERVATION de ces œuvres contemporaines, particulièrement vulnérables face aux assauts des spéculateurs, suscite plusieurs interrogations. Ainsi, quels bâtiments préserver parmi les immenses et répétitives friches industrielles qui parsèment le pays ? Faut-il « geler » des constructions au mépris des conditions de vie de leurs habitants ? ● L'HISTOIRE de la villa Cavrois, chef-d'œuvre de l'architecte Mallet-Stevens laissé longtemps en déshérence, témoigne de la difficulté à protéger les monuments de ce siècle.

Les quinzièmes Journées du patrimoine face au legs du XXe siècle

Douze mille monuments seront accessibles au public dans toute la France les 19 et 20 septembre. Outre les églises, les musées et les palais nationaux, les visiteurs pourront s'intéresser aux ouvrages contemporains, des cités ouvrières aux anciennes manufactures

DEUX JOURS pour célébrer le patrimoine, deux jours d'affluence et de succès garantis. Deux journées attentives dans les bureaux dorés ordinairement fermés de la République, ou émouvantes sous les voûtes des cathédrales comme des chapelles oubliées, ébahies devant les merveilles de l'industrie ou des Ponts et Chaussées. Comme tous les ans, les Français vont célébrer les 19 et 20 septembre ce patrimoine qu'ils connaissent moyennement et entretiennent mal, mais qu'ils aiment. On attend dix millions de fidèles pour cette grand-messe. Ensuite les ouailles retourneront à leurs occupations sans trop se soucier du sort de ce qu'ils auront visité. L'Etat a pris en charge les Monuments historiques au siècle dernier. A lui de s'en occuper, monopole écrasant, malgré de spectaculaires initiatives privées. D'où ce constat de François Barré, directeur du Patrimoine et de l'architecture au ministère de la culture : *« Il n'y a pas en France de sens civique concernant le patrimoine comme en Grande-Bretagne, où le National Trust repose sur une adhésion populaire. »*

Le rôle de la direction du patrimoine est ingrat. Elle doit affronter les béotiens et les spéculateurs, les propriétaires aveugles, les administrations indifférentes, ou encore les élus pour qui le remplacement d'une « vieillerie » par un parking, une agence bancaire ou un supermarché, est toujours une bonne chose. Elle est aidée par de nombreuses associations – qu'elle aide ou subventionne souvent. Mais elle se heurte aussi à ceux que l'« obsession patrimoniale française » irritent, persuadés qu'elle détourne les citoyens, comme les pouvoirs publics, de la création contemporaine.



MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS, PARIS

La villa Cavrois, à Croix (Nord), œuvre de l'architecte Robert Mallet-Stevens, photographiée en 1931.

CRÉATION CONTRE PATRIMOINE

Création contre patrimoine : ce conflit fait en tout cas une grande victime : le patrimoine récent, et tout spécialement l'architecture du XXe siècle. Cette position reflète une réalité bien établie : l'inculture et l'inintérêt dont souffre l'architecture en France, alors que 90 % du patrimoine protégé relève d'abord de cet art singulier, où forme et fonction sont étroitement liées.

Il ne viendrait à personne l'idée de détruire *L'Olympia*, de Manet, ou *Les Demoiselles d'Avignon*, de Picasso. Mais les Halles de Baltard ont disparu dans une relative indifférence, un tiers des constructions de Guimard n'existent plus et la villa Cavrois de Mallet-Stevens, à Croix (Nord), menace ruine sans susciter l'indignation *(lire ci-dessous)*. Jamais on n'a jamais autant construit qu'au cours de notre siècle, mais jamais on n'a autant détruit, ni aussi vite. Il y a en France 40 000 bâtiments protégés au titre des Monuments historiques, dont 14 000 sont classés. Parmi eux, 1 100 seulement appartiennent au XXe siècle. La direction du patrimoine, parfaitement consciente des enjeux, est cependant confrontée à une double question : que faut-il protéger de l'architecture de ce siècle, et comment ?

« A la veille de l'an 2000, soutient François Barré, *il faut être attentif au patrimoine du siècle qui s'achève. L'âge de ces constructions est un handicap : il nous est plus difficile, sans recul, de mesurer leur importance, d'autant que ces constructions ont pris des formes nouvelles, liées à l'industrialisation de notre société. »* Effectivement, 60 % des monuments protégés de l'époque préindustrielle sont des édifices religieux. Cultuel ou pas, le patrimoine « monumental » de notre siècle est devenu très minoritaire (4 % à 5 %), tandis que le logement occupe une place importante. On ne protège plus aujourd'hui les cathédrales ou les palais, mais la maison de verre de Charreau, tapie au fond d'une cour parisienne, la villa Savoye de Le Corbusier, à Poissy, qui attire des cohortes de pèlerins sans avoir la surface de la Galerie des glaces, ou les gratte-ciel sociaux de Môrice Leroux, à Villeurbanne. Enfin, beaucoup de ces protections ne concernent pas des bâtiments solitaires, mais des ensembles comme la cité ouvrière des Dents de scie, à Trappes.

Ces témoignages sont loin d'être tous des pièces « uniques ». Ce sont souvent des modules répétitifs. Il existe ainsi cinq unités d'habitation de Le Corbusier, même si elles présentent quelques différences. Les maisons des cités-jardins sont déclinées sur le même modèle. Les énormes friches industrielles que l'on retrouve partout en Europe sont peuplées des mêmes types de constructions. Faut-il tout garder ? Ou faut-il engager une réflexion collective pour trouver une typologie et des critères de sélection communs ?

Quelle que soit la politique choisie, se posera toujours la question de l'usage. Sans affectation, un bâtiment est presque toujours condamné. Or les matériaux et les techniques de construction du XXe siècle, parfois expérimentales, souvent abandonnées après peu de temps, rendent les réalisations modernes particulièrement vulnérables. La Charte de Venise indique clairement qu'un édifice protégé doit rester en l'état et que les diverses strates d'interventions historiques doivent être lisibles. Mais la conservation du patrimoine du XXe siècle passe presque toujours par sa transformation résolue.

Publics ou privés, il y a des cas heureux, comme l'usine de Noisiel, chocolaterie transformée en bureaux ; les filatures Blin & Blin à Elbeuf, devenues logements ; la lainière de La Motte-Bossut à Roubaix, désormais centre d'archives ; ou la Manufacture des Œillet, à Ivry, qui accueille spectacles et expositions. Des cas moins heureux : le CNIT de la Défense, débité en centre commercial anonyme. Et des situations insolubles à court terme : la halle de Freyssinet à Reims, toujours sans affectation.

Dans le cas des logements, les transformations sont d'autant plus nécessaires que les normes de confort et de sécurité changent constamment. Faut-il « geler » les immeubles construits par Jean Renaudie, dans les années 60 à Givors, alors que les occupants réclament des modifications substantielles ? L'historien Gérard Monnier cite en exemple la Cité des Etats-Unis, élevée sur les plans de Tony Garnier en 1925, à Lyon, en très mauvais état il y a dix ans. Une concertation entre l'office des HLM local et un comité de locataires ont abouti à une réhabilitation exemplaire. Les logements ont été mis aux normes modernes, cages d'ascenseurs comprises, mais l'ensemble – qui n'est pas protégé – a conservé sa personnalité. Le comité a même voulu garder *« dans son jus »* un appartement témoin qui sert de salon d'accueil.

NOUVEAU LABEL

Gérard Monnier, à l'inverse, évoque *« l'hôpital de Saint-Lô construit par Paul Nelson, disciple de Perret, au lendemain de la dernière guerre. Le directeur de l'hôpital refuse son classement, de peur que l'édifice ne puisse évoluer. Il faut trouver un moyen de le protéger sans le geler ».*

Pour François Barré, la direction du patrimoine doit reprendre *« la politique initiée par André Malraux, Michel Guy et Jack Lang pour poursuivre l'identification des monuments emblématiques du siècle ».* Un groupe de travail composé de personnalités venues d'horizons divers (Paul Chemetov, Richard Klein, Gérard Monnier, Bernard Toulier) a été créé. Avec comme premier thème de réflexion, les mines et la sidérurgie, une mémoire et des sites particulièrement difficiles à conserver. *« Il faut sans doute être plus sévère sur les choix, et mieux assurer ensuite leur protection,* dit François Barré. *La logique budgétaire de l'Etat fait que l'on dépense beaucoup pour restaurer un édifice et pas assez pour son entretien. »* Il est enfin question de créer un nouveau label, sans implication juridique ou financière, signalant un bâtiment remarquable. Une manière de prendre date avant toute protection formelle, et de miser sur le civisme patrimonial des Français.

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

Comment préparer son parcours de visite

● **Dates.** Les 19 et 20 septembre, 12 000 monuments seront ouverts à la visite pour cette quinzième édition des Journées du patrimoine. Des Journées qui sont *désormais organisées dans plus* de 40 pays.

● **Programme.** Le programme complet est disponible sur Minitel (3615 CULTURE), sur standard téléphonique (01-40-15-37-37), sur Internet (http : //www.culture.fr), dans les offices de tourisme et les syndicats d'initiative, dans les directions des affaires culturelles (DRAC) et dans les points de vente France Loisirs. Un partenariat avec la société ITI (filiale de France Télécom) offrira la possibilité de préparer dans le détail un parcours de visite (http : //www.ITI.fr). A consulter également deux associations, Vieilles Maisons françaises (93, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 01-40-62-61-71) ; La Demeure historique (57, quai de la Tournelle, 75005 Paris, tél. : 01-55-42-60-00).

● **Guide.** Pour le patrimoine du XXe siècle, on peut faire son propre itinéraire à partir de l'excellent guide édité par les Editions du Patrimoine : *Mille Monuments du XXe siècle en France* (418 p., 130 F).

Le martyre de la villa Cavrois, de Mallet-Stevens

QUAND, en 1987, la villa Cavrois fut vendue, quelques mois après la mort de la veuve de l'industriel qui l'avait fait construire, l'édifice était en bon état et entièrement meublé, avec un décor à peu près intact en dépit des transformations effectuées en 1947. *« En particulier la partie habitée par Mme Cavrois, avec son mobilier intégré »,* témoigne l'architecte Richard Klein qui l'a visitée à cette époque. Aujourd'hui, ce bâtiment situé dans le quartier résidentiel de Roubaix, au milieu d'un parc de trois hectares, est en ruine. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont murées, et une clôture métallique cerne la construction pour tenter d'empêcher de nouvelles agressions. *« C'est pourtant l'œuvre la plus ambitieuse de Robert Mallet-Stevens et sa réalisation la plus luxueuse »,* indique Gérard Monnier, qui enseigne l'histoire de l'art contemporain à l'université Paris-I.

Ce bâtiment exceptionnel – 90 mètres de façade, 2 400 m² de planchers – est la dernière commande privée passée à l'architecte, en 1929. Le bâtiment est livré en 1932. Pour Paul Cavrois, industriel du textile, Robert Mallet-Stevens habille une structure de béton armé d'un parement de briques jaunes. Il dessine les moindres détails de la villa, ainsi que l'essentiel du mobilier. Les volumes de ce paquebot sont soigneusement médités : Mallet-Stevens cherche à définir de nouveaux rapports entre architecture et décoration. Il exploite les qualités du décor pour atteindre ses objectifs architecturaux. C'est ce que ne lui pardonneront pas certains puristes du mouvement moderne. Il se préoccupe aussi de la sonorisation, de l'éclairage électrique (mis au point par André Salomon), du confort (sept salles de bains). Bref, c'est l'un des exemples les plus réussis de cette architecture, moderne et élégante, que Mallet-Stevens produisit à quelques exemplaires, pendant sa courte carrière entre les deux guerres.

Au moment de la vente, il ne semblait pas anormal que la Communauté urbaine de Lille (69 communes) se porte acquéreur de ce monument du XXe siècle – la commune de Croix dont il dépend ne pouvant seule supporter de telles dépenses. Le Musée de Villeneuve-d'Ascq songeait à en faire une annexe. Mais Pierre Mauroy, maire de Lille, et Arthur Notebart, président de la Communauté urbaine, tous deux socialistes, sont absorbés par la querelle qui se développe autour du projet Euralille. Ils laissent passer l'occasion. La villa Cavrois est achetée par une société immobilière, Kennedy Roussel, dont le gérant est Gilles Willot : la situation du terrain paraît bonne pour développer un projet immobilier. Mais l'édifice de Mallet-Stevens y fait sans doute obstacle : ils n'obtiendront pas de permis de construire. Du coup, Kennedy Roussel semble attendre que le temps arrange ses affaires.

SAUVAGEMENT PILLÉE

En trois ans à peine, divine surprise pour le propriétaire, la villa est sauvagement squattée, pillée avec une impudence totale : parement de marbre, radiateurs, poignées de porte, éléments de salle de bains, tout est arraché, déménagé. Gilles Willot déplore cette situation malheureuse : *« L'administration a refusé mes projets qui respectaient l'édifice Mallet-Stevens, et c'est à partir de 1990, c'est-à-dire quand la villa a été classée d'office par les Monuments historiques, que le vandalisme s'est déchaîné. Nous n'avions aucun moyen de la surveiller. »*

Plus tard, l'Etat voudra faire appliquer la loi Malraux. Celle-ci oblige les propriétaires d'un bâtiment protégé à effectuer les travaux indispensables à son entretien. En 1996, la restauration de la toiture est décidée, au titre des travaux d'office de stricte conservation. Les pouvoirs publics agissent si bien que la société immobilière, qui a fait restaurer le pavillon d'entrée, attaque l'arrêté. Les tribunaux lui donnent raison, la procédure étant jugée boiteuse et l'architecte en chef des Monuments historiques expliquant dans un rapport qu'une partie des dégradations est due à une construction fautive. Un comble ! Gilles Willot attend maintenant qu'on lui fasse des propositions financières. L'association de sauvegarde de la villa Cavrois, menée par Richard Klein, et le soutien d'architectes du monde entier semblent impuissants à sauver ce chef-d'œuvre de l'architecture du XXe siècle.

E. de R.

★ Association de sauvegarde de la villa Cavrois, office culturel, 68, rue Jules-Guesde, 59170 Croix. Site Internet : *http://www.nordnet.fr/mallet-stevens.*

Des métiers ancestraux soumis au bon vouloir de la puissance publique

Les entreprises de restauration des monuments historiques ont souffert de la baisse des crédits

LES JOURNÉES du patrimoine mettent spécialement à l'honneur cette année les artisans habilités à restaurer les milliers de bâtiments historiques, classés ou non, de la cathédrale de Chartres au manoir normand. Tailleurs de pierre, couvreurs, charpentiers, maîtres verriers, sculpteurs, etc., sont montrés en exemple, notamment en Europe, pour leur savoir-faire ancestral et leurs techniques de pointe, comme le nettoyage de la pierre par laser ou micro-sablage.

Et pourtant, à les entendre, ce sont des métiers aujourd'hui traumatisés : *« On a reçu un coup sur la tête »*, *« on a du mal à remonter la pente »*, *« nous avons beaucoup souffert »*... Les entreprises (privées) de restauration des monuments historiques ont effectivement souffert de la chute brutale des crédits alloués par la direction du patrimoine du ministère de la culture en 1997 : 30 % de subventions en moins par rapport à 1996 ; 500 millions de francs de travaux de restauration se sont volatilisés.

Les conséquences sont douloureuses. Ces entreprises de taille modeste – une quarantaine de salariés en moyenne à côté de petits ateliers – réalisent de 40 % à 80 % de leur chiffre d'affaires à partir de subventions délivrées par les collectivités publiques – dont la moitié environ de l'Etat. Et si 11 000 personnes travaillent directement à la restauration de notre patrimoine, les crédits propres du ministère de la culture *« génèrent 6 000 emplois »*, dit-on à la direction du patrimoine.

Cent soixante et une entreprises sont réunies dans un groupement national. Son président, Michel Dedieu, évalue les dégâts : *« Tout le monde a régressé. Six entreprises ont disparu en deux ans, dont une de cinquante salariés. Une autre va mettre soixante-dix personnes sur le carreau. 15 % de nos emplois ont été supprimés sur trois ans. Et, avec les délais de procédure, les crédits promis qui n'arrivent pas, les tracasseries, le budget 1997 se fait encore largement sentir. »* Et de soupirer : *« Quand on voit les retombées économiques et touristiques de nos emplois... »*

Michel Dedieu place néanmoins *« beaucoup d'espoir »* dans les budgets à venir. Il ajoute qu'il souhaite *« juste un peu de tranquillité »* et que les crédits ne jouent plus au yo-yo. Au ministère de la culture, justement, on se veut rassurant ; on répète que *« la situation s'arrange »* et que 1997 n'est qu'un mauvais souvenir. Il est vrai que le budget 1998 et le projet de budget 1999 ont permis de remonter la pente.

Partout, on attend de voir. *« L'avenir s'annonce plus rose, mais on n'embauche pas »*, dit Hervé Quélin, directeur d'une entreprise de maçonnerie-taille de pierre qui porte son nom, chargée, depuis 1992, d'un des chantiers les plus prestigieux de France : la restauration de la façade et des deux tours de Notre-Dame de Paris, dont l'achèvement est prévu pour l'an 2000.

> « Pour faire des économies, l'Etat choisit parfois des entreprises non qualifiées. Je suis effaré par certaines restaurations. C'est n'importe quoi »
> Jean-Marie Fantin, PDG de Lefèvre

Le chantier est crucial pour l'une des plus grosses entreprises de France, avec 130 salariés : 6 millions de francs de travaux alors que son chiffre d'affaires annuel est de 90 millions de francs. Or le chantier a été suspendu à plusieurs reprises – toujours pour des problèmes de crédits –, dont les six premiers mois de cette année. Résultat : trente personnes licenciées, 10 % de chiffre d'affaires en moins. *« On a du mal à remonter le courant »*, soutient Hervé Quélin, qui pense que, à la suite du budget 1997, *« toutes les entreprises ont dû se séparer de 20 % de leur personnel »*.

Ces entreprises ont une spécificité qui devient un handicap quand la crise pointe. *« Recaser nos ouvriers est un énorme problème*, dit Hervé Quélin. *Dans le cas de Notre-Dame, nous essayons de les garder pour la reprise du chantier, afin d'éviter que la restauration ne devienne un patchwork épouvantable. »* La solution est de les transférer sur un chantier plus banal en attendant des jours meilleurs. *« Mais leurs compétences sont telles qu'ils sont vite dégoûtés. On ne fait pas monter du parpaing à un tailleur de pierre. »*

Autre entreprise de taille de pierre réputée, Lefèvre (création en 1944) restaure actuellement les corniches du château de Chambord et a dû se séparer de vingt-cinq personnes. Il en reste cinquante. *« Nous faisons des métiers de marginaux*, explique son PDG, Jean-Marie Fantin. *A la différence d'entreprises classiques, la main-d'œuvre est notre élément majeur. »* Et de citer une entreprise qui *« fait dix fois plus de chiffre d'affaires que nous avec six personnes ! »* André Desperrois, qui dirige une entreprise de charpente à Pont-l'Evêque (Calvados), met l'accent sur le *« problème humain »* dans des professions qui demandent dix ans d'étude et de formation pour arriver à maturité : *« C'est très dur de se séparer d'une personne qu'on a formée. Et qu'on n'est pas sûr de retrouver. »*

L'avenir est encore plus incertain dans les petits ateliers de maîtres verriers, dont l'avenir dépend quasi exclusivement de crédits publics. L'atelier Mireille et Jacques Juteau emploie trois salariés et trois apprentis à Chartres et deux ouvriers payés en honoraires à Paris. Cette équipe est chargée actuellement des cathédrales de Chartres (100 m² de la rose nord) et de Tours (une fenêtre par an pendant cinq ans). Mais deux personnes ont été licenciées à la suite de la crise de 1997. *« Nous faisons un chiffre d'affaires de 1,5 million de francs quand il faudrait en faire 2 ou 2,5. Nous sommes en survie... »*

La chute des crédits a rendu plus sévère la concurrence, provoquant une baisse des prix. Et de la qualité, ajoutent la plupart des spécialistes. *« Notre profession n'ayant pas su imposer un label de qualification, nous sommes en compétition avec deux cents entreprises alors qu'une bonne vingtaine savent vraiment restaurer des vitraux, du XIIIe comme du XIXe siècle »*, dit Mireille Juteau.

Jean-Marie Fantin est encore plus dur : *« Pour faire des économies, l'Etat choisit parfois des entreprises non qualifiées. Je suis effaré par certaines restaurations. C'est n'importe quoi. »* Il ajoute : *« Une entreprise qui se respecte, si elle travaille avec les Monuments historiques, doit posséder un stock de pierres pour les faire vieillir et sécher. Certaines n'ont pas les moyens de le faire et utilisent des pierres neuves. C'est un exemple parmi des dizaines. »* Que répond le ministère de la culture ? *« Il nous faut trouver un équilibre entre la maîtrise des coûts et la survie des entreprises de qualité. »*

Ces difficultés iraient-elles jusqu'à menacer certaines activités ? *« Les plus spécialisées sont fragilisées »*, affirme Michel Dedieu. Jean-Marie Fantin évoque des *« tours de main »* qui disparaissent. *« La qualité des maîtres verriers baisse car on ne peut plus les payer »*, ajoute Mireille Juteau. Et, pourtant, les salaires ne sont pas mirobolants – autour de 10 000 francs.

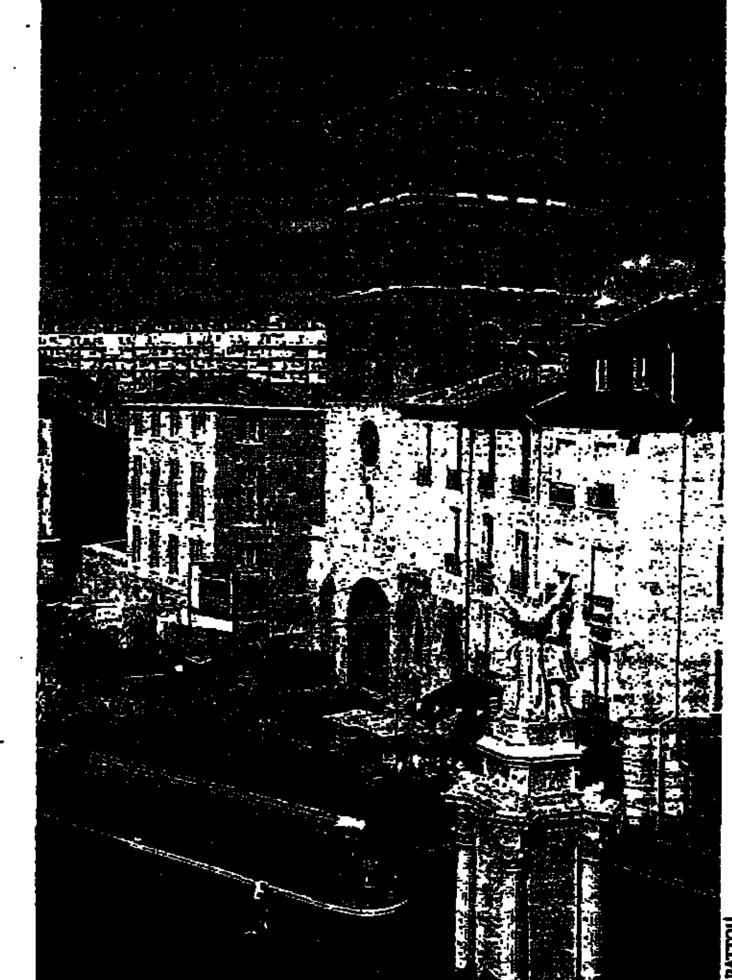
Un seul point est rassurant, qu'évoque François Calame, ethnologue à la direction du patrimoine. A côté de ces entreprises, nombre d'*« artisans de villages et autoconstructeurs »* perpétuent les architectures de pays et, ainsi, *« maintiennent des pans entiers de savoir-faire »*. François Calame a ainsi créé, il y a treize ans, une filière pour relancer les murs en torchis (terre et paille). Et c'est comme cela que cette tradition a constitué l'élément principal du décor du *Mahâbhârata*, mis en scène par Peter Brook au Festival d'Avignon et aux Bouffes du Nord...

Michel Guerrin

Un secteur d'activité économique en expansion

Le patrimoine est une branche économique en expansion, très créatrice d'emplois. La direction du patrimoine estime que, pour 1 million de francs investis dans ce secteur, 3 emplois sont créés. Il y a 4 600 chantiers permanents de restauration et 3 500 chantiers d'entretien, engendrant 8 100 emplois. De surcroît, ces métiers sont fondés sur la transmission du savoir, donc favorables à une politique d'insertion. 1 000 emplois de guides-conférenciers ont été suscités par le réseau des villes et pays d'art et d'histoire.

Enfin, si 65 millions de touristes ont visité la France, avec des retombées estimées à 700 milliards de francs, 20 % de ces touristes déclarent venir dans notre pays en priorité à cause de ses richesses patrimoniales. Cette curiosité représente un chiffre d'affaires estimé à 140 milliards de francs.



Le Musée de l'ancien évêché à Grenoble.

FRED PATTOU

Grenoble ouvre au public son musée-laboratoire

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

Pour ces Journées, le département de l'Isère ouvre à Grenoble le Musée de l'ancien évêché destiné à mieux faire connaître la diversité du patrimoine de ce territoire alpin. Il a été confié à Jean Guibal. Ce dernier dirige le Musée dauphinois et, dans la même ville, quatre autres établissements. L'ancien évêché qu'il vient d'investir est son cinquième atout. En dépit de son nom, ce n'est d'ailleurs pas à proprement parler un musée mais plutôt une sorte de laboratoire installé dans un lieu hybride et saturé d'une histoire compliquée ; à la fois centre d'expositions permanentes et temporaires, gare de triage pour touristes culturels et crypte archéologique. Enfin ces bâtiments qui témoignent, dans le plus grand désordre, de 2000 ans d'architecture ininterrompue, sont au cœur d'une entreprise de rénovation coûteuse et inachevée.

En 1988, le conseil général de l'Isère a acquis l'ancien évêché abandonné par l'université. L'édifice, élevé au XVIIe siècle, a été profondément remanié au début du Ier Empire. Il jouxte la cathédrale, dont le porche roman est dissimulé par une façade en ciment moulé de 1885, et étouffe l'église Saint-Hugues, du XIIIe siècle. L'ensemble est en mauvais état. Les élus ont le vague projet de loger dans le vieux palais épiscopal des œuvres d'artistes dauphinois. En 1989, des travaux sur la voirie et l'incendie d'une partie de l'évêché vont précipiter la rénovation-restructuration de l'îlot. Le chantier du nouveau tramway permet de mettre au jour, sous la place Notre-Dame, les vestiges d'un rempart gallo-romain et ceux d'un baptistère du Ve siècle. Un sondage effectué dans les murs du palais épiscopal révèle des fenêtres du XIIIe siècle ornées d'un décor peint et une façade gothique derrière une remise du XVIIIe siècle. Le feu, enfin, a dégagé brutalement le porche de Saint-Hugues. Il reste à recoudre ces éléments disparates pour aménager le musée.

En dépit d'inévitables acrobaties rendues nécessaires par l'imbrication des bâtiments, le cabinet Plexus a remodelé les volumes intérieurs de l'ancien archevêché. Il s'est plutôt bien tiré de cet exercice difficile en mettant en valeur le bel escalier du XVIIe siècle, jetant des passerelles de verre et d'acier pour relier des espaces disparates, et aménageant sobrement des salles claires. L'architecte en chef des monuments historiques, François Botton, a pieusement reconstitué une chapelle Restauration avec un plafond en trompe-l'œil et un parquet en damier trop clinquant. Il a été moins heureux en inventant une médiocre arcade néo-gothique pour relier l'évêché à la cathédrale, ce qui a pour effet d'occulter à nouveau Saint-Hugues. En revanche, la cathédrale a sans doute gagné à retrouver son porche roman, sévère et nu, en perdant sa façade de ciment, condamnée par les habitants du quartier après un référendum organisé par l'ancien maire, Alain Carignon. Les Monuments historiques ont heureusement entériné ce choix. L'évêque de Grenoble regarde ces transformations d'un air envieux. Il reste en effet à restaurer l'intérieur des deux monuments religieux qui sont dans un état pitoyable. L'opération a coûté 143 millions de francs, dont près de la moitié a été supportée par le département.

LES CHEVALIERS DU LAC PALADRU

Jean Guibal a profité de l'occasion pour mettre en œuvre un concept inédit, à mi-chemin entre le musée traditionnel et ce que les Anglo-Saxons appellent un *« centre d'interprétation du patrimoine »*, c'est-à-dire une sorte de sas explicatif destiné à préparer une visite. *« Ici, les visiteurs peuvent voir, tout au long d'un parcours chronologique, des œuvres originales, certaines majeures, qui jalonnent l'histoire de la région, depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours*, explique Jean Guibal. *Mais ces pièces sont accompagnées de maquettes, de photos, de films, de cartes et d'écrans intercatifs. Ils montrent les circonstances de leurs créations ou de leurs trouvailles et renvoient systématiquement à leurs lieux d'origine. Pour inciter les visiteurs à découvrir sur place un patrimoine méconnu. »*

C'est ainsi que quelques outils médiévaux trouvés près de Charavines permettront aux amateurs d'*On connaît la chanson*, le film d'Alain Resnais, de courir sur les bords du lac Paladru pour vérifier l'existence des fameux *« chevaliers-paysans de l'an mil »* qui ne sont pas une invention du cinéaste. La publication d'un *Atlas du patrimoine de l'Isère*, sous la direction de Chantal Mazard (Glénat éd.), tombe à pic pour servir de guide. Il s'agit donc ici de l'émergence d'une nouvelle politique du patrimoine, dont Jean Guibal avoue qu'elle doit épauler le tourisme local : *« Nous devons faire des offres culturelles dans le domaine touristique sinon Disney se chargera de tout. Un touriste dans un musée, c'est un visiteur comme un autre, sauf qu'il est en short. »*

E. de R.

★ Musée de l'ancien évêché, 2, rue Très-Cloîtres. Tél. : 04-76-03-15-25.

Quelques sites remarquables

Les sites présentés ici seront ouverts pour la première fois au public.

A PARIS.

● **Les carrières des Capucins.** Les 19 et 20 septembre à 14 h 30 et à 15 h 45. Entrée : 50 F. 27, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 14e. RER : Port-Royal. Tél. : 01-46-33-16-35.

● **Hôtel Raoul de la Faye.** Hôtel du Moyen Age et de la Renaissance. Ouverture le samedi 19 de 10 heures à 19 heures. 5, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 4e. Mº : Hôtel de Ville. Tél. : 01-42-74-21-31.

● **Le séminaire des missions étrangères.** Etabli au 126, rue du Bac, en 1663. Les obsèques de Chateaubriand furent célébrées dans sa chapelle. Le samedi 19, de 9 heures à 18 heures ; le dimanche 20, de 10 heures à 18 heures. 28, rue de Babylone, 7e. Mº : Sèvres-Babylone. Tél. : 01-44-39-10-40.

EN RÉGIONS

● **Archives départementales de Darnétal (Seine-Maritime).** Accès à l'atelier de restauration de papier, parchemin, sceaux et reliures. Exposition de documents (cadastre napoléonien, archives de la guerre 39-45). Les 19 et 20 septembre, de 14 heures à 17 heures. Rue Lucien-Fromage.

● **Direction régionale des affaires culturelles de Caen (Calvados).** Ancien hôpital psychiatrique réhabilité pour accueillir les services de la DRAC. Les 19 et 20 septembre, de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30. 13 *bis*, rue Saint-Ouen. Tél. : 02-31-38-39-40.

● **Centre de datation par le radiocarbone de Villeurbanne (Rhône).** Créé en 1965 par le CNRS, il se consacre à la datation de matières carbonées trouvées dans des sites géologiques ou archéologiques. Les 19 et 20 septembre, de 10 heures à 17 heures. Campus de la Doua, 43, boulevard du 11-Novembre. Tél. : 04-72-44-82-57.

● **Ateliers Jeannette et Carare à Bischheim (Bas-Rhin).** Restauration de peintures de chevalets, de verres, de faïences et de porcelaines. Les 19 et 20 septembre, de 10 heures à 18 heures. 2*a*, rue des Lentilles. Tél. : 03-88-83-73-83.

● **Hôtel Bouchu d'Esterno à Dijon (Côte-d'Or).** Edifié de 1641 à 1643, l'hôtel est aujourd'hui occupé par la 64e division militaire. Les 19 et 20 septembre, de 14 h 30 à 17 h 30. 1, rue Monge. Tél. : 03-80-77-20-20.

● **Maison des Compagnons du devoir à Toulouse (Haute-Garonne).** « Ateliers vivants » présentés par des artisans. Les 19 et 20 septembre, de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. 28, rue des Pyrénées. Tél. : 05-61-14-63-10.

● **Fort du Randouillet à Briançon (Hautes-Alpes).** Construit par Louis XV, de 1721 à 1734. Le dimanche 20 septembre, à 14 heures et à 17 heures. Se munir d'un badge auprès du service du patrimoine, porte de Pignerol à Briançon. Tél. : 04-92-21-15-34.

La deuxième vie de Jane Birkin commence sans Gainsbourg

Pour « A la légère », la chanteuse a fait appel à de nouveaux compositeurs

Interprète « *d'une œuvre* », celle de Serge Gainsbourg, Jane Birkin avait annoncé ses adieux à la chanson après la mort de son Pygmalion en mars 1991. Sept ans plus tard, la chanteuse rompt avec son statut de veuve officielle en publiant *A la légère*, un recueil un peu désordonné de douze chansons écrites par Alain Souchon et Laurent Voulzy, Etienne Daho, Zazie, MC Solaar ou Christophe Miossec.

POUR JUSTIFIER ses adieux à la chanson après la mort de Serge Gainsbourg en mars 1991, un an après la parution d'*Amour des feintes*, son ultime cadeau à Jane Birkin, l'interprète « *d'une œuvre* » avait expliqué que, désormais, elle n'avait « *plus personne à épater* ». En 1996, avec *Versions Jane*, des chansons de Gainsbourg qu'il n'avait pas écrites pour elle, Jane Birkin commettait la première infidélité au maître de son destin musical – « *Je l'ai connu à vingt ans*, dit-elle, *nous avons vécu treize ans ensemble, mais ce n'est pas que ça, il y a cet étrange lien...* » Elle lui vole alors quinze titres qu'elle soumet aux arrangements d'iconoclastes talentueux, tels Goran Bregovic ou Jean-Claude Vannier. Mais là encore, il y avait valeur testamentaire.

Le virus de la chanson – chimie compliquée faite de dérision, de goût du drame instantané et de plaisirs légers – lui a été irrémédiablement transmis par l'homme qui partagea sa vie et lui donna sa voix. A l'Olympia, en 1996, on comprit que Birkin ne s'arrêterait jamais. Restait la question du passage. Comment pouvait-elle chanter autre chose que *Baby Alone in Babylone* ou *Di Doo Dah* ? Comment pouvait-elle se passer de la *complicité du mythe Gainsbourg* ? Jane Birkin, avec son mélange de séduction, de chic, d'intelligence, sa facilité à étaler ses sentiments sous des dehors pudiques, occupe une place à part dans la cartographie des stars françaises. Chanteuse, elle bénéficie d'un capital-sympathie que le cinéma et le théâtre ont fait fructifier. Personne n'aurait refusé une chanson à Jane.

Interprète originale (l'accent, la voix en filet, le charme décalé), Jane Birkin a choisi de rompre avec le rôle de veuve officielle et de commencer une deuxième vie en s'appuyant sur des auteurs-compositeurs choisis parmi les plus talentueux du moment, et non parmi les plus vendeurs. Les douze titres interprétés dans *A la légère*, premier album sans Gainsbourg publié le 14 septembre, ont été écrits pour elle. Ils collent à son histoire (*C'est comme ça*, de Zazie : « *Encore un verre, une cigarette, c'est la dernière, encore une fois cette chanson triste, demain je change de disque. Je ne dirai plus un mot de toi...* »), à ses vagabondages. Musicalement, les chansons portent très fortement la marque de ceux qui les lui ont offertes, dont Christophe Miossec, Nilda Fernandez, Gérard Manset, Etienne Daho, Art Mengo, Alain Souchon ou Laurent Voulzy.



MICHEL FIGUIER

Jane Birkin.

A la légère laisse entendre que le futur de Jane Birkin sans Serge Gainsbourg n'est pas encore dessiné. Ce disque est le catalogue des possibles. Gainsbourg a laissé des traces : *Les Clefs du Paradis*, signé Jacques Duval, Alain Chamfort et Jean-Noël Chaleat ouvre l'album en montant sur les grands airs de *Melody Nelson* et des trips anglais des années 70, avec sous-entendus et métaphores en raccourci (« *J'suis pas la plus jolie du lot, mais j'ai un fameux trousseau, les clés du paradis, sans déc...* »). Dans le genre détaché, MC Solaar livre un *Love Slow Motion* efficace à la radio, mais sans grande philosophie autre que « *l'amour c'est une bande-son* ».

UNE CRÉATURE DE LA NUIT

Pas pop française pour un sou (*L'Autre Moi*, d'Etienne Daho est fade, trop carré), elle n'est pas plus Souchon-Voulzy pour autant (*A la légère*, un thème trop jeunot pour elle). A ses débardeurs blancs, échancrés avec la décontraction des élégantes, Jane Birkin – qui pose en libellule mutante sur la pochette de *A la légère* – a ajouté les sweats confortables, le chignon et les lunettes de quinquagénaire. Birkin ne vieillit pas, elle apprend la vie. Mais elle demeure une créature de la nuit et des nerfs à vif : elle se faufile avec avantage dans les méandres de la mélancolie de Françoise Hardy (*La Pleine Lune*, sur une musique d'Alain Lubrano), le romantisme latin de Nilda Fernandez (*Plus loin de ta rue*) ou les noirceurs de *Night-Clubber* de Marc Lavoine et Alain Lanty (*Simple en français*). La chanteuse montre des parentés évidentes avec Christophe Miossec, jeune auteur brestois ayant deux albums-coups de poing à son actif, *Boire* et *Baiser*. *Les Avalanches*, qu'il lui a écrite, est une chanson assez tendue, assez « calme avant la catastrophe » pour elle (« *Les hommes sont toujours dans l'adolescence, et c'est ça qui me ravit, ils regardent toujours tomber les avalanches comme ils regardent tomber la pluie* »).

Jane Birkin dit qu'elle a eu du mal à chanter ces chansons, pour certaines très belles, car elles lui ont été envoyées sur cassette interprétées par leur auteur – on aimerait en entendre un jour les versions premières. Philippe Lerichehomme, artisan du projet et homme de confiance de Gainsbourg, qui suit la carrière de chanteuse de Jane Birkin depuis vingt-cinq ans, Franck Eulry, le directeur musical, et Dominique Blanc-Francard aux consoles de mixage ont dosé les jeux de cordes à la française et les arrangements de la pop européenne. Pendant qu'ils travaillaient, Jane Birkin a tenu un carnet de croquis : des femmes penchées sur leur violoncelle, accrochées à leur violon, Philippe, Dominique, toute la famille, derrière laquelle Jane se retranche, avec une grâce qui fait que la France lui pardonne l'usage inversé du féminin et du masculin, les expressions sens dessus dessous, tel ce « *C'est comme ça bien, non* », qui finalement définit assez bien ce *A la légère*, légèrement désordonné.

Véronique Mortaigne

★ *A la légère*, 1 CD Mercury.

SÉLECTION DISQUES

LES VOIX HUMAINES

Œuvres de Bach, Marais, Forqueray, Hume, Sainte-Colombe le fils, etc.

Jordi Savall (viole de gambe)

Sorte de « *défense et illustration* » de la viole de gambe, ce nouveau récital de Jordi Savall est splendide. Le choix des deux instruments (une *lyra-viole* du milieu du XVI[e] siècle et une basse de viole à sept cordes de 1697), idéalement adapté aux répertoires visités, permet au maître catalan de livrer la palette des émotions, du pathétique le plus bouleversant (Sainte-Colombe le fils) à l'ardeur la plus savoureuse (Hume). *Les Voix humaines* de Marais, qui donnent leur nom à l'anthologie, connaissent là leur plus belle lecture. *Philippe-Jean Catinchi*

★ **CD Alia Vox 9803.**

HENRY KAISER ET WADADA LEO SMITH
Yo Miles !

Entre 1969 et 1975, Miles Davis vit sa première révolution électrique. La base rythmique du funk (basse grondante et pulsion de la batterie), les tambours d'Afrique, les riffs croisés de guitares nourries au psychédélisme servent d'environnement sonore aux improvisations. Le guitariste Henry Kaiser et le trompettiste Wanada Leo Smith, après d'autres, s'approchent de ces années-références du trompettiste. On est là dans une logique de re-création et d'arrangement délicate à partir d'airs devenus familiers – ils furent souvent jugés inaudibles pour cause de trahison en faveur du rock. Si la rythmique sonne parfois « allégée », les deux leaders et les solistes invités (plutôt venus des avant-gardes, comme les membres du Rova, Eliott Sharp) expriment une densité de même nature que celle du « modèle ». Versant solaire d'un monde plus sombre, ce projet révèle alors des aspérités et une véhémence qui en font tout l'intérêt. *Sylvain Siclier*

★ **2 CD Shanachie 5046.**
Distribué par Keltia Musique.

UNKLE
Psyence Fiction

Ce devait être un des événements de la rentrée. Aux commandes de ce projet, deux personnalités au CV irréprochable : l'Anglais James Lavelle, remixeur culte et cerveau de Mo'Wax, label pionnier de l'abstraction trip-hop, et l'Américain DJ Shadow, échantillonneur téméraire, auteur en 1997 d'un album passionnant, *Endtroducing*. Leur but : inviter des chanteurs de cultures musicales différentes – hip-hop, rock, pop... – à se réconcilier sur fond de sonorités futuristes. Des complications de toutes sortes ont retardé ce disque au point de lui faire perdre un peu de sa portée novatrice. De Massive Attack aux Chemical Brothers, des Propellerheads à Goldie, on ne compte plus aujourd'hui les fusions et les croisements fertiles. Ceux formalisés par Unkle étaient appétissants, ils déçoivent souvent. On attendait des aventures inouïes, des voyages visionnaires. On constate un flagrant manque d'audace. *Bloodstain*, chanté par Alice Temple, duplique pâlement la mélancolie de Portishead. *Nursery Rhyme*, télescopage de breakbeats jungle et de guitares métalliques, aurait pu (ne pas) figurer sur le dernier David Bowie. Mike D, sur *The Knock*, semble s'économiser avant d'enregistrer le nouveau Beastie Boys. *Celestial Annihilation* vide la substance de l'électro-funk. Même le lyrisme psychédélique du chanteur de The Verve, Richard Ashcroft, assez joliment souligné de violons épiques, finit par s'essouffler. A sauver malgré tout : les étranges arabesques du guitariste Jim Abbiss (*Unkle Main Title Theme*), le rap ébouriffant du vétéran hip hop Kool G Rap (*Guns Blazing*) et, surtout, le délicat déchirement de Thom Yorke, chanteur de Radiohead, sur fond de piano décharné et de batterie jazzy (*Rabbit In Your Headlights*). *Stéphane Davet*

★ **1 CD Mo'Wax 7243046462 26.**
Distribué par Source/Virgin.

PAPA WEMBA
Molokai

En 1996, lors d'une opération de sensibilisation sur le sida lancée par la Revue noire (publication consacrée à l'art contemporain africain), Papa Wemba enregistrait un titre *a capella* sur un album collectif. C'était une première, un exercice périlleux dont il se sortait plutôt bien. Pour ouvrir *Molokai*, le chanteur renouvelle l'expérience, utilisant une technique vocale apprise auprès de sa mère. On se dit alors que tout cela commence bien, que ce nouvel album va être marqué au sceau de l'originalité. Hélas, bientôt, la déception surgit. Hormis le titre du début, seules deux nouveautés (*If The Children Cry* et *Sakana*), pas très convaincantes, apparaissent au menu, le reste étant une relecture d'anciens morceaux. Une réinterprétation d'ailleurs souvent moins séduisante que les originaux, parus sur des albums antérieurs, enregistrés avec son groupe pluriculturel Molokai pour Real World, le label de Peter Gabriel, où il signa en 1988. Une signature officieusement à mi-temps, puisque parallèlement, Papa Wemba continue, avec son autre groupe Viva la Musica, à faire des disques (chez Sonodisc) sans s'éloigner des canons du genre énergique (*soukouss*) dont il est devenu une star au sein du public africain. *Patrick Labesse*

★ **1 CD Real World 8457692.**
Distribué par Virgin.

BAABA MAAL
Nomad Soul

Foisonnant. C'est le premier adjectif qui s'impose à l'écoute de cet album, tant il brille de facettes, se nourrit d'influences, mélange les climats. Enregistré entre Dakar, Kingston, Londres et New York, sous la direction artistisque de producteurs haut de gamme (Simon Emmerson, Paul « Groucho » Smykle, Ron Aslan, Jon Hassell, Brian Eno, Howie B.), *Nomad Soul* est ambitieux sans être prétentieux, cultive la densité sans oublier la légèreté. Qu'il oscille entre la tradition des siens (né à Podor, au nord du Sénégal, il s'inspire du *yela*, une danse fondée sur le rythme des pileuses de mil), le trip-hop, le funk, la musique celte (aux côtés des Screaming Orpheans, les choristes de Sinead O'Connor) ou le reggae (superbe duo avec avec le Jamaïquain Luciano), Baaba Maal a toujours la grâce. Traversée d'un souffle lyrique, aérienne, intemporelle, sa voix fulgurante donne des frissons. Elle est incontestablement l'une des plus belles d'Afrique. Chris Blackwell le sait. Divorcé d'avec Polygram, le fondateur d'Island, qui participa au succès planétaire de Bob Marley, a choisi Baaba Maal pour lancer son nouveau label Palm Pictures (il sort également en même temps un disque du guitariste jamaïcain Ernest Ranglin). *P. La.*

★ **1 CD Palm Pictures PALMCD 2002. Distribué par Virgin.**

SORTIR

PARIS

Les Journées du patrimoine à la Bibliothèque du film Filmothèque

La Bibliothèque du film Filmothèque (BiFi) ouvre ses portes au public le 19 septembre. Au programme : une exposition consacrée à René Clair pour le centenaire de sa naissance et une visite commentée des réserves. Les visiteurs pourront également participer à trois ateliers. Le premier détaillera les méthodes de conservation et de restauration des archives et des affiches. Le deuxième fera le point sur l'utilisation des nouvelles technologies du catalogage, de la promotion et de la diffusion du patrimoine cinématographique. Le troisième permettra de suivre les différentes étapes de la vie d'un film, *French Cancan*, de Jean Renoir.

BiFi : « Patrimoine vivant du cinéma », 100, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12[e]. Le 19 septembre, de 10 heures à 18 heures. Tél. : 01-53-02-22-40.

Semaine Semaine Semaine Semaine brésilienne au Cinéma des cinéastes

Le Cinéma des cinéastes propose une sélection de films inédits représentant la nouvelle génération de réalisateurs brésiliens. Au programme : *Policarpo*, de Paulo Thiago (le 18, à 20 h 30, suivi d'un débat avec le réalisateur) ; *Kenoma*, d'Elliane Caffé (le 19, à 13 h 20, 18 heures et 20 h 20) ; *O Sertao das memorias*, de José Araujo (le 19, à 22 h 30) ; *Como nascem os anjos*, de Murilo Salles (le 20, à 13 h 50 et 20 heures ; le 21, à 19 h 50) ; *Bocage*, de Djalma Batista (le 20, à 22 heures) ; *A Ostra e O Vento*, de Walter Lima Jr (le 21, à 14 heures, 17 heures et 22 heures) ; *Os Matadores*, de Beto Brant (le 22, à 13 h 40, 15 h 50 et 18 heures).

Le Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, 17[e]. Jusqu'au 22 septembre. Tél. : 01-53-42-40-20.

Patrimoine vivant au théâtre

Le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis invite un dimanche par mois les spectateurs à rencontrer des artistes, en savourant des crêpes ou des friandises offertes par la maison. A l'occasion des journées du patrimoine, l'équipe propose tout un week-end de visites, de spectacles et d'ateliers. En théâtre, on peut voir *Le Monologue d'Adramélech*, de Valère Novarina, mis en scène par Serge Tranvouez ; *Récits reconstitutions*, d'Eric Dridy ; et, en anglais, *Le Songe d'une nuit d'été*. Les metteurs en scène Stanislas Nordey et Thierry Bédard parlent des créations qu'ils présenteront en novembre. En prime, jazz avec le Mouvement artistique indépendant, ateliers de danse « Le Bal moderne » avec Loïc Touzé et de théâtre pour enfants ou adultes avec les comédiens de la compagnie de Stanislas Nordey.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis (93). Tél. : 01-48-13-70-00. De 11 à 23 heures, entrée libre sauf à Monologue d'Adramélech *et* Récits reconstitutions *(50 F).*

Festival des arts dans la rue

Pour sa cinquième édition, « Théâtre à Châtillon » organise quarante spectacles gratuits dans les rues de Châtillon. Des arts plastiques à la musique, du théâtre au cirque, l'espace urbain est offert aux artistes : se croiseront Xavier Julliot qui travaillera sur un bâtiment du début du XVIII[e] siècle, Serge Noyelle et Eric Fisher pour une mise en scène musicale, Generik Vapeur pour un spectacle de nuit et beaucoup d'autres (26 .000 Couverts, Eugène Durif, Olivier Bodin, Kumulus, Décor sonore...).

Rues de la ville, spectacles en plein air, Châtillon-sous-Bagneux (92). Le samedi 19, à partir de 13 heures ; le dimanche 20, à partir de 11 heures. Tél. : 01-46-57-22-11. Entrée libre.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

La Dette
de Manuel José Alvarez (France-Colombie, 1 h 37).
Godzilla
de Roland Emmerich (Etats-Unis, 2 h 18).
I Want You (*)
de Michael Winterbottom (Grande-Bretagne, 1 h 37).
Sue perdue dans Manhattan
d'Amos Kollek (Etats-Unis, 1 h 30).
Train de Vie
de Radu Mihaileanu (France, 1 h 43).
La Vie rêvée des anges
d'Erick Zonca (France, 1 h 53).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

L'Ange ivre
d'Akira Kurosawa. Japonais, 1948, noir et blanc (1 h 38).
VO : Action Ecoles, 5[e] (01-43-29-79-89).
Scarface
de Howard Hawks. Américain, 1932, noir et blanc (1 h 30).
VO : Grand Action, 5[e] (01-43-29-44-40).

VERNISSAGES

Anish Kapoor :
Her Blood, 1998 – installation
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, 13[e]. M[o] Gare-d'Austerlitz, Saint-Marcel. Tél. : 01-42-16-04-24. De 8 h 30 à 18 h 30. Du 18 septembre au 1[er] novembre. Entrée libre.
XIX[e] Biennale internationale des antiquaires
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, 1[er]. M[o] Palais-Royal-Musée-du-Louvre. Tél. : 01-47-20-31-87. De 11 heures à 20 heures. Nocturnes lundi ; mercredi et vendredi jusqu'à 23 heures. Du 18 septembre au 4 octobre. 75 F. Réduction pour étudiants et groupes.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Demi-Jour
de Jean-Marie Patte, mise en scène de l'auteur, avec Eléonore Hirt, Ludovic Baude, Kimon Dimitriadis, Manuel Le Lièvre, Jean-Marie Patte et Christophe Vandevelde.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11[e]. M[o] Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Le 18, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 1 h 40. 80 F et 120 F. Jusqu'au 17 octobre.
Les Démons
de Fedor Dostoïevski, mise en scène de Roger Planchon, avec Olivier Brun, Thomas Cousseau, Julia Duchaussoy, Michel Duchaussoy, Laurent Gamelon, Hippolyte Girardot, Blanche Giraud-Beauregardt, Vanessa Guedj, Anne Guégan, Patricia Karim, Nathalie Krebs, Vanessa Larré, Denis Manin, Eric Metayer, Hervé Pierre, Lydie Pruvot, Benjamin Rataud et Régis Royer.
Opéra-Comique, 5, rue Favart, 2[e]. M[o] Richelieu-Drouot. Le 19, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 130 F à 360 F.
Le Misanthrope
de Molière, mise en scène de Françoise Kerver, avec Gaëtan Zampaglione, Fabienne Leduc, François Maurin, Alain Sanchez, Patricia Davis, Pauline Savoye, Thomas Baudeau, Yann Mondon, Philippe Lobgeois, Evelyne Fillon et Olivier Daumont.
Arènes de Lutèce, 47, rue Monge, 5[e]. M[o] Monge. Le 19, à 17 heures. Entrée libre.
Flip!
de Tom Rooney, mise en scène de Roger Mirmont, avec Christian Charmetant, Laurence Côte, Jacques Spiesser, Bruno Madinier, Mireille Perrier et Christine Citti.
Théâtre Fontaine, 10, rue Fontaine, 9[e]. M[o] Blanche, Pigalle, Saint-Georges. Le 18, à 20 h 15 ; le 19, à 17 h 30 et 20 h 15 ; le 20, à 15 h 30. Tél. : 01-48-74-74-40. 160 F et 230 F. Jusqu'au 31 décembre.
André Ceccarelli Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, 1[er]. M[o] Châtelet. Le 18, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Naked
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, 8[e]. M[o] Saint-Augustin. Le 18, à 23 h 30. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.
Delaney
Café Ephémère (Forum des Halles), cour intérieure niveau – 1, 4[e]. M[o] RER : Châtelet-Les-Halles. Le 19, à 15 h 30. Entrée libre.
Tue-Loup
Café Ephémère (Forum des Halles), cour intérieure niveau – 1, 4[e]. M[o] RER : Châtelet-Les-Halles. Le 19, à 18 heures. Entrée libre.
Kamala Bose, Udai Mazumdar
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, 13[e]. M[o] Glacière. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. 80 F.

RÉSERVATIONS

Célébration du cheval
de Jean-Louis Gouraud, avec André Velter, Fabienne Thibeault, Claude Piéplu, Bartabas, Jean Rochefort, Jean-François Pré, Martin Digard, Daniel Laloux, André Slavkov, Marina Oussédik et Victor.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, 6[e]. M[o] Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. Le mercredi 23, à 20 h 30. Tél. : 01-45-44-41-42. 150 F.
Khaled, Rachid Taha, Faudel
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, 9[e]. M[o] Porte-de-Bercy. Le samedi 26, à 20 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. 165 F.

DISPARITION

■ **RAYMOND TOURNIER**, compagnon de la Libération, est mort mardi 15 septembre, à Cognac (Charente), dans sa quatre-vingt-troisième année. Né le 12 février 1916 à Bermont (Territoire de Belfort), Raymond Tournier, sous-officier navigateur en stage d'élève officier de réserve à Alep, en Syrie, au début de la seconde guerre mondiale, rejoint la France libre en Palestine après avoir été arrêté, emprisonné, puis s'être évadé. Il est affecté à la 2e escadre française de bombardement, au sein de la Royal Air Force (RAF), où, sous les ordres, successivement, des capitaines Jean Jacquier et Jean-Louis Tulasne, il assure des missions de protection du canal de Suez et d'Haïfa. Avec le groupe de bombardement Lorraine des Forces aériennes françaises libres (FAFL), il participe notamment aux opérations en Libye. Raymond Tournier accomplira, au total, durant les hostilités, cent trente missions de guerre. Il est fait compagnon de la Libération, le 28 mai 1945, comme lieutenant dans le groupe Lorraine. Après le conflit mondial, il achève sa carrière d'aviateur avec le grade de colonel et il devient agent d'assurances. Titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre 1939-1945, de la croix de guerre des territoires d'opérations extérieures (TOE) et de la médaille de la Résistance, Raymond Tournier était commandeur de la Légion d'honneur.

NOMINATIONS

CULTURE

François Stasse a été nommé directeur général de la Bibliothèque nationale de France (BNF), par décret publié au *Journal officiel* du 16 septembre, en remplacement de Philippe Bélaval, qui est, depuis juillet 1998, à la tête des Archives de France.

Réputé proche de Michel Rocard, qui l'avait nommé en 1989 à la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, François Stasse a fait aussi une longue carrière à l'Elysée, au côté de François Mitterrand. C'est donc un politique qui prend la direction générale de la BNF, à quelques jours de son ouverture complète. Il devra assurer le rodage de l'établissement, une tâche délicate, étant donné sa complexité, et piloter avec Jean-Pierre Angremy, le président de la BNF, la difficile reconversion de la Rue de Richelieu.

[Né en juillet 1948, diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris et docteur ès sciences économiques, François Stasse commence sa carrière au ministère de l'industrie, en 1972-1973. Entré en 1974 au Commissariat général du Plan, il devient, en 1981, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, chargé des questions économiques et financières. Maître des requêtes au tour extérieur au Conseil d'Etat (1984), il est promu conseiller d'Etat en 1996. En 1989, il est nommé directeur de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, poste dont il démissionne en 1993 pour regagner le Conseil d'Etat. Il avait été chargé en juin 1998, par le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, d'une mission de concertation sur l'avenir de la médecine de ville.]

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 16 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division **Pierre Costedoat.**

Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Louis Le Mière, Henri Bentegeat, Gilles Barrié et Michel Stouff** ; général de brigade, les colonels **Alain Gilles, Jean-Marie Faugère, Thierry de Bouteiller, Yves de Kermabon et Charles Constantini.**

● **Marine.** – Sont promus contre-amiral, les capitaines de vaisseau **Jacques Metayer** (nommé adjoint « logistique » au commandant la zone maritime Atlantique, commandant la région maritime Atlantique et major général du port de Brest) et **Jean Cot** (nommé directeur adjoint du personnel militaire de la marine).

● **Air.** – Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne **Bernard Guével, Jean Raingeard et Lucien Dat** (nommé directeur central du matériel de l'armée de l'air) ; général de brigade aérienne, les colonels **Gildas Pichard, Yves Riondet, Patrick Felten, Claude Pachet, Bernard Didier, Colette Moulin et Jean-Yves Tsédri** (nommé directeur technique de la force aérienne de combat).

Sont nommés : commandant en second les forces aériennes stratégiques, le général de brigade aérienne **Michel Fouquet** ; commandant en second les systèmes de surveillance, d'information et de communications, le général de brigade aérienne **Pierre Bost.**

● **Contrôle général des armées.** – Est nommé contrôleur général des armées en mission extraordinaire, le vice-amiral d'escadre **André Le Berre.**

● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général **Jean-Claude Rouveure** ; médecin général, le médecin chef **Marcel Joussemet** (nommé directeur du centre de transfusion sanguine des armées).

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe **Louis Petitbois, Yves Langlois, Georges Adam et Michel Gastarriet** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Dominique Berthet, Didier Lallemand, Robert Lamouline, François Naville, Patrick Goudou et Pierre Quinchon.**

Sont nommés : adjoint au directeur des systèmes de forces et de la prospective, chargé de la sous-direction de l'administration et de la gestion, l'ingénieur général de première classe **Jean-Yves Le Gac** ; chargé de mission auprès du directeur des programmes, des méthodes d'acquisition et de la qualité, l'ingénieur général de deuxième classe **Pierre Montelescau** ; chargé de mission auprès du directeur des centres d'expertise et d'essais, l'ingénieur général de deuxième classe **Serge Desbois** ; adjoint au chef du service des programmes d'armement terrestre de *la direction des systèmes d'armes*, l'ingénieur général de deuxième classe **Henri Provence.**

Est placé en service détaché auprès de l'Institut franco-allemand de recherches, l'ingénieur général de deuxième classe **Yves de Longueville.**

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 16 septembre sont publiés :

● **Associations** : une circulaire de Lionel Jospin aux membres du gouvernement, relative au développement de la vie associative.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'avenant à la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 2 mai 1975 et modifiée par l'avenant du 16 janvier 1987, signé à Ottawa le 30 novembre 1995 ;

– un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Mali dans le domaine des migrations, signé à Bamako, le 29 mai 1998 ;

– un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la coopération dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques, signé à Paris le 26 novembre 1996 ;

– un décret portant publication de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Paraguay, signé à Asunción le 29 novembre 1995 ;

– un décret portant publication de l'accord de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement des Etats-Unis du Mexique relatif à la réadmission des personnes, signé à Paris le 6 octobre 1997.

● **Environnement** : un décret portant renouvellement de classement du parc naturel régional de la Brenne (Centre).

● **Administration** : un avis relatif à la mise en vente à la Documentation française de l'ouvrage *A propos de l'administration française*, sous la direction de Françoise Gallouédec-Genuys, 246 p., 135 francs.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Christine et Sixte de MENTHON,
ses parents,
Sixtine de MENTHON,
sa sœur
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Bernard de MENTHON,

à Passy, le 11 septembre 1998.

Que saint Bernard de Menthon veille sur lui avec tendresse.

16, avenue du Colonel-Bonnet,
75016 Paris.

Anniversaires de naissance

– Saint-Etienne, 19 septembre 1973,
Enghien, 19 septembre 1998.

Vingt-cinq années heureuses ont passé.
Nous te souhaitons un bon anniversaire,

Myriam !

Maman, Papa, Olivier, Sébastien
...et ceux qui t'aiment...

Mariages

Julien, Alice et Félix
sont très heureux de faire part du mariage de

Nathalie DUGAUQUIER
et de
Hervé BLETON,

le vendredi 18 septembre 1998, à Paris.

36, rue Jean-Georget,
92140 Clamart.

Anniversaires de mariage

– La Haye. Nice. Lyon. Paris...

19 septembre 1998, onze ans, six ans de mariage déjà !

Laurence
en fête avec « ses » maris,

Michel Sylvain José SUDARSKIS,

pour leur nouvelle et douce harmonie retrouvée.

Décès

– Ses amis,
Ses camarades artistes du spectacle
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jacqueline CHEDAL.

L'incinération aura lieu le 22 septembre 1998, au cimetière de la Madeleine, à Amiens, à 8 h 30.

Cl. et D. Engelbach,
20, rue Clemenceau,
29217 Le Conquet.

– Marie-José Dupuis-Gauthier,
Philippe Dupuis et Brigitte Govignon,
Françoise Morineau-Dupuis,
ses enfants,
Geoffroy, Donald, Eglantine,
Adrien, Adeline,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

José DUPUIS,

survenu le 13 septembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 16 septembre 1998, en l'église Saint-Michel de Juziers (Yvelines).

Denis COURSIN,

au terme d'une longue maladie, est décédé le 15 septembre 1998.

Evelyne Soula,
sa compagne,
Ses amis de la Fédération du livre CGT,
du Syndicat des correcteurs CGT,
Les amoureux de la musique bluegrass,
pleurent le compagnon, l'ami, le camarade et le mandoliniste.

Son inhumation aura lieu le samedi 19 septembre, à 15 heures, au cimetière de Marville-les-Bois (Eure-et-Loir).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Monique Goguelat,
son épouse,
M. Thierry Goguelat,
son fils,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gérard GOGUELAT,
chargé de mission à la RATP,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 14 septembre 1998, à l'âge de cinquante-deux ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 18 septembre, à 16 h 30, au nouveau cimetière de Gif-sur-Yvette (Essonne).

6, rue de la Gruerie,
91190 Gif-sur-Yvette.

– La Direction générale de la RATP
a le regret de faire part du décès de

M. Gérard GOGUELAT,
chargé de mission à la RATP,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 14 septembre 1998, à l'âge de cinquante-deux ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 18 septembre, à 16 h 30, au nouveau cimetière de Gif-sur-Yvette (Essonne).

– Marie-Ange, Jean-Pierre
et Annie Lafay,
sa fille, son fils et sa belle-fille,
M. et Mme Marcel Lafay,
son frère et sa belle-sœur,
Ses petites-filles,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès, le 16 septembre 1998, de

Raymond LAFAY,
ancien élève d'HEC,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
ancien administrateur civil
au ministère de la défense,
ancien conseiller municipal
de la ville d'Asnières.

Ses obsèques seront célébrées dans l'intimité, le lundi 21 septembre, à Asnières-sur-Seine.

1, rue de la République,
95110 Sannois.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

Denise LECLERC,
ancienne codirectrice
du Théâtre de Bourgogne
et directrice
du Jeune Théâtre national,
officier des Arts et des Lettres,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 16 septembre 1998, à l'âge de soixante-huit ans.

Frédéric Boyer,
son fils,
Sa famille,
Ses proches et amis du théâtre,
vous convient à l'accompagner le mardi 22 septembre, à 9 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Frédéric Boyer,
14, rue de Thionville,
75019 Paris.

– Annie et M'taïche Benmansour,
Maryan Benmansour et Anne Hage,
Les familles Peguin, Benmansour, Hage, Amerigo, parentes et alliées,
font part du décès de

M. Gabriel PEGUIN,
directeur d'école honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

survenu le 23 juin 1998, au Pradet (Var).

Les obsèques ont eu lieu le 25 juin 1998, au Pradet.

– Le président de l'université du Maine,
Le doyen de la faculté des lettres et sciences humaines,
Le directeur du département d'histoire,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert PHILIPPE,
professeur honoraire
d'histoire médiévale,
ancien directeur
du département d'histoire,
ancien directeur
de l'Université du temps libre
de l'université du Maine,

survenu le 12 septembre 1998.

– M. Jonas Selvien,
son époux,
Le docteur Charles Sebrien et son épouse,
Macha, Alexis, Alicia,
leurs enfants,
M. et Mme Haggiag et Cyril, Jérôme,
leurs enfants,
Ainsi que toutes les familles en Israël, en Tunisie et au Canada,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Mme Bella SEBRIEN,
née SCHULMAN,

survenu à l'âge de soixante-douze ans.

L'inhumation a lieu le 18 septembre 1998, à Bagneux, à 15 heures, réunion porte principale.

Erratum

– Pour les obsèques du

docteur Michel BERNARD,

le mercredi 23 septembre 1998, à 15 heures, une erreur s'est glissée dans l'adresse. Lire 145, au lieu du 175, rue Saint-Honoré, à l'Oratoire du Louvre, Paris-1er.

Anniversaires de décès

– Le 19 septembre 1993, disparaissait

Annette GIACOMETTI.

Ses amis se souviennent.

Services religieux

– L'Union libérale israélite de France annonce qu'elle organisera les offices de **Roch Hachana et Yom Kippour** les 20, 21, 29 et 30 septembre 1998, au **Palais des sports de Paris, porte de Versailles.**

Renseignements : 01-47-04-37-27.

La flamme

– Michel Bastok, secrétaire général du comité, communique :

Du 19 au 29 septembre 1998, l'Itinérante Flamme-symbole de Dachau contre les exterminations, peinte par Colette Azoulay, dont le comité de soutien est présidé par Marc Boissière, sera portée par l'étaploise Karine Baillet dans le « Raid-Gauloises » en Equateur, avec le soutien des « Echos du Touquet », de M. Léonce Deprez, député du Pas-de-Calais, conseiller régional, et de M. Juan Cueva, ambassadeur de la République de l'Equateur en France.

EN VUE

■ Depuis que la publication du rapport Starr, **Monica Lewinsky** frappe en vain aux portes des éditeurs pour leur proposer ses mémoires.

■ *« Ne nous abaissons-nous pas à des procédés de caniveau que nous déplorons ? Franchement, oui »*, écrit *Salon Magazine*, revue politique américaine, avant de révéler l'adultère commis, il y a trente ans, par **Henry Hyde**, président de la Commission de la Chambre chargée d'engager, s'il y a lieu, une procédure de destitution contre **Bill Clinton**.

■ **Roman Grabowski**, de Gdansk, vient de recevoir sans plaisir une carte postale adressée, il y a trente ans, lorsqu'il était en vacances au Danemark, à sa femme, morte depuis.

■ **Ahmad Hamdan**, 81 ans, Palestinien de Jérusalem-est, a été condamné à 1 000 jours de prison par un tribunal israélien pour avoir ajouté sans permis de construire un second étage à sa maison.

■ Pendant la durée des travaux les exécutions continuent à la prison de Huntsville, au Texas, qui, par mesure d'économie, embauche ses détenus pour rénover le salon des invités aux supplices, inconfortable et manquant de visibilité.

■ Selon l'hebdomadaire *al-Zaoura*, plusieurs pique-assiettes irakiens affamés sont morts d'indigestion après s'être gavés de riz au mouton offert lors des repas d'enterrement.

■ **Bahgat Mohamed Abdel Aziz**, directeur d'un hôpital du Fayoum, en Egypte, s'est cousu les lèvres avec du catgut pour protester contre sa mutation dans un autre établissement. *« Je ne retirerai les fils que si la décision est annulée »*, a-t-il indiqué. Par écrit.

■ Les femmes qui accouchent sans complications ne peuvent garder le lit plus de six heures dans les hôpitaux britanniques, manquant de personnel.

■ Depuis que, jeudi 10 septembre, 7 000 visons voraces d'une ferme de Newcastle-Under-Lyme ont été lâchés dans la nature par des amis des bêtes, les autorités demandent aux automobilistes d'éviter *« à tout prix »* la région et aux habitants de *« fermer portes et fenêtres pour protéger leurs enfants des prédateurs qui tuent les chats, les oiseaux, les poules, les lapins et s'introduisent dans les placards »*.

■ Le Palais de Buckigham soutient que le **duc d'Edimbourg**, photographié, jeudi 17 septembre, à Brunei, pointant l'index devant l'épouse du sultan, geste inconvenant dans ce pays, *« montrait en réalité quelque chose dans le ciel, probablement un oiseau ou un cerf-volant »*.

Christian Colombani

En Afrique du Sud, la criminalité relance le débat racial

La polémique fait rage dans les journaux sud-africains, après les propos du président Nelson Mandela accusant ceux-ci d'entretenir la peur des Blancs face à la forte montée de la criminalité

QUI SONT les *« vrais Sud-Africains »* ? C'est la question au centre d'une polémique déclenchée par les propos du président Nelson Mandela sur l'émigration des Blancs qui quittent l'Afrique du Sud à cause de la forte criminalité. Les *« vrais Sud-Africains »* ne fuient pas le pays, ils restent pour aider à le reconstruire, avait déclaré en substance le chef de l'Etat. Cet appel au patriotisme n'aurait sans doute pas prêté à conséquence si le président Mandela ne lui avait donné une connotation raciale. Mais il a affirmé que la criminalité était surtout une préoccupation des Blancs, alimentée par une presse au service de leurs intérêts. Sondages et éditoriaux à l'appui, les journaux sud-africains se sont emparés de l'affaire pour crier au scandale.

Dans un contexte de durcissement de la vie publique autour de la question raciale, la polémique a vite tourné au débat politique. Reprenant les arguments des partis d'opposition, *The Citizen* dénonce le caractère *« raciste »* des propos du président Mandela et s'interroge sur sa fidélité à l'esprit de réconciliation nationale. Le quotidien des Blancs conservateurs va plus loin en mettant en cause l'aptitude du gouvernement à contrôler la criminalité et à gérer le pays de manière générale. Avec, à l'appui, une caricature de M. Mandela entre deux avions, *The Citizen* souligne que les *« vrais Sud-Africains »* souhaiteraient voir leur président voyager moins et s'occuper davantage des problèmes du pays !



The Star, le quotiden populaire de Johannesburg, adopte un ton moins offensif à l'égard du chef de l'Etat. Mais, comme pour mieux lui donner tort, le journal publie un sondage qui contredit les déclarations de M. Mandela. Placée en première page, l'enquête affirme que la criminalité n'est pas la seule préoccupation des Blancs et que, au contraire, elle touche avant tout les Noirs. La polémique entretenue par les journaux à l'encontre du président Mandela dans cette affaire n'a rien d'exceptionnel. Aussi violente qu'elle soit, elle s'inscrit dans le cadre des relations habituelles de confrontation avec le pouvoir noir.

Accusés de partialité et de sensationnalisme par les autorités, les journaux font régulièrement leurs gros titres des difficultés et des échecs du gouvernement de M. Mandela. Dans cette logique, la forte criminalité constitue l'un de leurs thèmes favoris. Les déclarations du chef de l'Etat sur les *« vrais Sud-Africains »* faisaient d'ailleurs suite à la publication d'une enquête dans un journal du dimanche affirmant que le sentiment d'insécurité dans le pays était à l'origine d'une véritable fuite des cerveaux. D'après le *Sunday Times*, 74 % des Sud-Africains qualifiés envisageraient de quitter le pays et évoquent la criminalité comme leur motivation principale.

« RESPONSABILITÉ PATRIOTIQUE »

Plus réconfortant pour le gouvernement, un autre sondage indique que la très grande majorité des adolescents sud-africains sont optimistes à propos de leur futur dans le pays et ne souhaitent pas en partir. Le *Sowetan*, le journal de la communauté noire, enfonce le clou en prenant la défense du gouvernement. Il affirme que les personnes qualifiées ont une *« responsabilité patriotique »* et doivent participer à l'expansion économique du pays. Si elles choisissent d'émigrer, c'est qu'elles n'acceptent pas le changement politique ou qu'elles ne pensent qu'à leur intérêt personnel. La peur de la criminalité n'est qu'une *« excuse commode »*, affirme le *Sowetan* en leur souhaitant bon vent.

Frédéric Chambon

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Antoine-Pierre Mariano

■ L'argent placé en Bourse, c'est l'argent des épargnants. Mais ils n'ont pas nécessairement les nerfs assez solides pour supporter ces séances de Yo-Yo. Les professionnels de la Bourse, qui les déclenchent ou les aggravent, ont une part de responsabilité dans ces hauts et ces bas. S'ils continuent ainsi à se faire peur, ils vont décourager les épargnants de leur confier leur argent pour alimenter l'économie.
Maintenant que cette crise commence à nous éclabousser, les idées fleurissent pour la résoudre. Comme personne ne veut d'une récession mondiale qui nous ramènerait à l'économie vivrière, il faut laisser les capitaux se déplacer librement, comme circulent les marchandises, les hommes ou les idées. Il n'est besoin que de discipline collective.
La communauté financière mondiale regarde les Japonais se chamailler, au lieu de purger les dettes de leurs banques, qui représentent au moins une dizaine de fois le trou du Crédit lyonnais ! A voir cette passivité coupable, on mesure le chemin qu'il reste à parcourir pour mettre sur pied cette police des capitaux dont la planète a besoin.
Jusque-là, le monde restera dangereux.

L'HUMANITÉ
Charles Silvestre

■ Si la crise a tendance à gagner, ce n'est pas par un effet de contagion d'un mal sautant d'un continent à l'autre, c'est parce que la question se pose partout, certes dans des contextes différents, du divorce croissant entre l'économie réelle (la production et tout ce qui s'y rattache) et la « folie » financière des marchés.
Le Fonds monétaire international, placé sous la férule américaine, en rabat terriblement sur ses prévisions : l'an prochain, la croissance mondiale ne serait plus de 3 % mais de 2 %. Et l'on apprend qu'un quart de la population planétaire souffre désormais de la récession économique. L'échec est signé.
Relancer la croissance ? A la demande du président Clinton, qui parle du *« plus grand défi »* posé au monde depuis cinquante ans, l'autre président, celui de la Réserve fédérale américaine, répond qu'il n'est pas question de baisser les taux d'intérêt, autrement dit le coût de l'argent, dans la guerre avec le mark, qui en annonce une autre avec l'euro. Et, pourtant, on peut identifier dans le monde, en Europe, et notamment en France, le remède. Il est dans ce que l'on commence à nommer aujourd'hui, jusqu'en haut lieu, la demande intérieure, et que l'on ne conçoit encore que comme un correctif accompagnant le tout libéral. Une économie en réel progrès, des finances publiques saines exigent des emplois durables, qualifiés, un investissement public incitatif, un pouvoir d'achat favorable à la consommation, ce qui implique de lever le tabou sur l'usage du crédit et de la monnaie en France et en Europe. D'où cette question que pose elle-même l'opinion : le temps n'est-il pas venu pour la France de mettre en œuvre une politique de relance économique ?

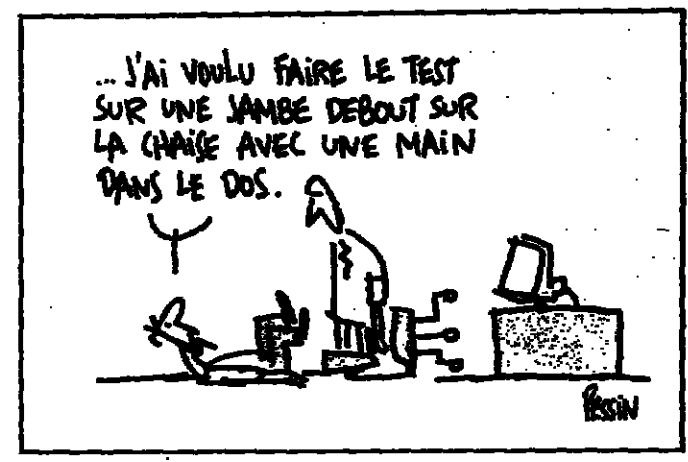
ourworld.compuserve.com/homepages/besnier/fr-mensa.htm

Quarante questions pour savoir si l'on possède – ou non – un QI exceptionnel

MENSA, l'organisation internationale des personnes au quotient intellectuel élevé, a été créée en 1946 par deux Britanniques, dont l'ambition était d'identifier et de réunir les individus les plus intelligents, soit 1 % de la population totale. Mensa compte aujourd'hui près de 100 000 membres répartis dans trente pays, dont 615 en France.

Pour faire partie des élus, un seul impératif, mais de taille : réussir une batterie de redoutables questionnaires à choix multiples. *« Ces tests constituent un préfiltre permettant de rencontrer en moyenne cinquante fois plus de personnes intelligentes que dans la rue »*, affirme sans sourciller François Besnier, trente-deux ans, ingénieur télécom et administrateur du site web de la branche française de l'association.

Ouvert depuis mars 1996, le site fait office de sergent recruteur, car on y trouve une version interactive du test standard de présélection : quarante questions regroupées en cinq exercices à base de carrés, de dominos et de suite de nombres. Si le candidat recueille au moins trente points, un message de félicitations s'affiche sur l'écran. Il est alors invité à s'inscrire, moyennant 200 F, au test final, qui se tient tous les mois dans une salle d'examen improvisée. Un tiers des Français recrutés l'année dernière ont été repérés grâce au Web : *« Au départ, je corrigeais les tests manuellement, mais ça me prenait toutes mes soirées. Alors j'ai créé un programme qui automatise les corrections et donne instantanément les résultats »*, raconte François Besnier.



Parmi les 1 800 internautes visitant le site chaque jour, une dizaine seulement franchissent la barrière du prétest. Cela dit, les nouveaux élus ne doivent pas se réjouir trop vite. Comme l'avoue Nils Kleinjan, président de Mensa France, *« les pères fondateurs se sont un jour aperçu qu'ils avaient commis une erreur de calcul en préparant le test. Ils sélectionnaient en réalité non pas 1 % de la population, mais 2 % ! Ils n'ont pas pu faire marche arrière, car il aurait fallu exclure une bonne partie des membres déjà admis... »*

La vocation du site web n'est pas seulement de capter la matière grise circulant sur le Net, mais de faciliter les contacts entre les membres confirmés de Mensa France, qui ont accès à un annuaire en ligne répertoriant toutes leurs adresses électroniques. Ils y trouvent également le calendrier des sorties culturelles et des dîners-débats où l'on vient penser ensemble sur des questions telles que : *« Peut-on être intelligent, honnête et sincère ? »* La réponse n'est pas sur le site.

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

COURTIERS EN LIGNE

■ Reconnaissant officiellement la montée en puissance d'Internet dans les transactions boursières aux Etats-Unis, la SEC (Securities and Exchange Commission), organisme de surveillance et de régulation des Bourses américaines, a recommandé à plusieurs courtiers opérant sur le Web d'améliorer leurs équipements, afin de faciliter l'accès de leur clientèle à leurs serveurs lors des périodes d'activité intense. – *(Reuters.)*

COURRIER ÉLECTRONIQUE MOBILE

■ Le fabricant de matériel électronique grand public JVC va prochainement commercialiser aux Etats-Unis le PocketMail, petit boîtier de la taille d'une enveloppe, muni d'un écran, d'un clavier et d'un minicoupleur acoustique, qui permettra d'envoyer et de recevoir directement des courriers électroniques et des fax à partir de n'importe quel type de téléphone, y compris les portables. Dans un premier temps, les textes transmis ne pourront pas excéder 4 000 caractères. L'appareil coûtera 130 dollars (environ 650 F) et l'abonnement au service 10 dollars (60 F) par mois.

Femmes en quarantaine

par Alain Rollat

PORTRAITS de femmes en liberté filmées pour La Cinquième à Toulouse. Toutes ont en commun d'avoir changé de vie, par désir ou nécessité, à l'âge, la quarantaine, où la plupart des autres assument leur destin ou le subissent

Martine avait tout pour être heureuse, comme disent les romans-photos : *« un mari charmant, trois enfants magnifiques, une jolie maison. »* Le confort la fânait, elle s'est insurgée. *« Je n'aimais pas ma vie. Un matin, je me suis réveillée, je me suis regardée dans la glace et je me suis dit : ça ne peut plus durer. »* Elle a divorcé, pris des claques, rejoint sa mère au magasin familial, rebâti son destin, reconquis son indépendance. Elle engrange les petits bonheurs au quotidien. Elle est plus rayonnante que jamais : *« La vie est longue, rien n'est jamais fini... »*

Edith était depuis vingt ans institutrice à La Rochelle. Elle aimait son métier, son mari, ses enfants. Mais elle s'étiolait : *« Les petites choses de la vie quotidienne empoisonnaient notre vie de couple. Je passais mon temps à donner. Je me laissais étouffer. J'ai eu envie de vivre un peu pour moi, de recevoir, de retrouver des choses de mon enfance. J'ai eu besoin de tout laisser tomber. »* Elle a quitté l'éducation nationale, s'est formée aux métiers du livre, a déniché un autre travail. Son mari la retrouve toutes les trois semaines pour des week-ends de fiançailles. Elle respire mieux.

Annick était l'épouse modèle et soumise d'un bourgeois bien installé. Quand elle a appris, à trente-neuf ans, que son mari la trompait, elle a courbé l'échine pendant deux ans. *« Puis je me suis sentie assez forte pour dire : je demande le divorce. »* Elle n'avait jamais travaillé. Elle a galéré pendant dix ans avant de dire *« stop aux petits boulots »* : *« Je me suis demandé : qu'est-ce que tu sais faire ? La cuisine ! OK... »* Elle cuisine du fast-food à la française. Sa sérénité impressionne ses copines, qui la comparent à *« un cerf-volant »*.

Ana a débarqué de son Pérou natal en compagnie de sa fille Ginger. Elle venait rejoindre le mari qui l'avait larguée, elle a été abandonnée pour la seconde fois. On lui a ri au nez quand elle a dit : *« Je veux rester en France pour travailler dans un garage. »* Elle est aujourd'hui la première femme mécanicien inscrite au registre du commerce et possède son propre atelier. Il y a en elle tout l'or inca. L'expression de sa nostalgie est un chant andin : *« J'ai beaucoup souffert et, pourtant, je n'ai que de bons souvenirs. J'ai eu la chance d'avoir des hommes qui m'ont beaucoup aimée... »* Elle est la preuve vivante que la femme en liberté est la meilleure part de l'humanité.

هكذا من الإهمال

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

21.05 Tous en scène ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1953, v.o., 110 min). Cinétoile
22.05 L'Affaire Cicéron ■■ Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 105 min). Ciné Classics
22.55 Ninotchka ■■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939, N., 110 min). Cinétoile
23.50 Le Champion ■■ Mark Robson (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
0.05 La Chienne ■■■ Jean Renoir (France, 1931, N., 90 min). Arte
0.10 ▶ Victoire sur la nuit ■■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min). France 2
1.30 Rendez-vous de juillet ■■ Jacques Becker (France, 1949, N., 100 min). Ciné Classics
1.45 L'Homme à la caméra ■■ Dziga Vertov (Urss, 1929, muet, 75 min). Arte
2.20 Un Américain à Paris ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, v.o., 110 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Jennifer Jones. Vivian Leigh. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Hinda Hinks ; Sinclair ; Denis Thybault ; Christine Arron ; Adam Cohen. Canal +
19.00 Tracks. Arte
19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'or noir. Invités : Xavier Houzel ; Loïck le Floch-Prigent ; Pierre Terzian ; Peter Bogin. Histoire
19.00 Les Lumières du music-hall. Georges Guétary. Jeanne Moreau. Paris Première
20.00 Envoyé spécial, les années 90. Fécondation in vidéo. France-touche. Histoire
20.10 Le Bazar de Cinécinémas. Avec Laëtitia Masson. Ciné Cinémas
20.10 Dossiers justice. L'affaire Wuornos : l'autoroute de la mort. TSR
20.55 Thalassa. Le Crabe au sang bleu. France 3
22.05 Faut pas rêver. Syrie : Le chant des norias. France : La vallée des pendus. Italie : Le pont aux reflets d'or. France 3
22.35 Bouillon de culture. Les aventures d'Alphonse, de Timour Serguei et de Monsieur Joseph. Invités : Alphonse Boudard ; Timour Serguei Bogoussiavski ; Luc Lang. France 2
23.15 Sans aucun doute. Spéciale voitures. Invitée : Dominique Lavanant. TF 1
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Napoléon III. France 3
0.05 Carré noir. Haïku. Polders, les noces de la terre, de l'eau et du ciel. RTBF 1

DOCUMENTAIRES

18.00 Couples légendaires. Liz Taylor et Richard Burton. La Cinquième
18.05 ▶ CIA. [3/5]. Les décideurs de l'ombre. Odyssée
18.30 Le Monde des animaux. Le llamero et l'enfant au lama. La Cinquième
19.00 L'Esprit du jaguar. [2/4]. La jungle des Mayas. Odyssée
19.15 La Quête du futur. [3/22]. Le village planétaire. Planète
20.15 ▶ Palettes : Véronèse. Un tableau en procès ; *Le Repas chez Levi*, 1573. Arte
20.35 *Israël, 1948-1998.* [3/6]. Militarisation et sécurité. Planète
20.50 Gouverner, c'est choisir ? Odyssée
21.00 Les Grandes Civilisations oubliées. [2/4]. Les pierres et les prières du Sri Lanka. Histoire
21.30 Objectif. Vie sauvage. Planète
21.35 Paquebots de légendes. [3/4]. Duel de géants. Odyssée
22.00 Conférences de presse. [1/2]. Archives du 25 mars 1959. Histoire
22.20 Mon mari est un gangster. Planète
22.30 Virtuoses. Cecilia Bartoli. Mezzo
22.35 Grand format. L'innocence perdue. [2/2]. Un acharnement judiciaire. Arte
23.00 La IIIe République. [2 et 3/6]. 1879-1906. Histoire
23.00 A la poursuite des dieux engloutis. Odyssée
23.10 Méditerranée, rive sud. [7/13]. Algérie, le grand désert. Planète
23.40 La Bataille du Chili. [2/3]. Planète
0.00 Un siècle de danse. [3/5]. Paris Première
0.35 Indonésie, la chute d'un dictateur. Odyssée
0.55 La Case de l'Oncle Doc. La Légende des sciences. [1/12]. Lire, la communication. France 3

SPORTS EN DIRECT

3.10 Boxe. Championnat du monde. Poids welters : Oscar de La Hoya - Julio Cesar Chavez. Canal +

DANSE

20.35 Idées noires. Chorégraphie d'Angelin Preljocaj. Musique de Richard Wagner. Muzzik
21.30 Jiri Kylian. *L'Histoire du soldat.* Musique d'Igor Stravinski. Mezzo
22.30 Les Avalanches. Chorégraphie de Claude Brumachon. Musique de Christophe Zurfluh. Avec Ester Aumatell. Paris Première

MUSIQUE

21.00 The Keith Jarrett Trio Concert. Enregistré en 1993. Muzzik
0.10 Symphonie nº 9, de Beethoven. Par l'Orchestre et les Chœurs du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.00 La Récréation. Nicolas Ribowski. TV 5
20.30 Le Voyage d'Eva. Patrice Gautier. Festival
20.40 Amour piégé. Jeffrey Woolnaugh. RTL 9
20.45 Texas. Richard Lang [2/2]. TMC
20.50 David aux pays des merveilles. Moritz Seibert. Arte

SÉRIES

20.50 Stargate SG-1. Enfants des dieux (épisode pilote). M 6
21.15 Fallen Angels. Une arnaque de première classe (v.o.). Canal Jimmy
22.00 Rocambole. [5/6]. Festival
22.55 Seinfeld. Un peu de sérénité (v.o.). Canal Jimmy
0.15 Star Trek, la nouvelle génération. Déphasage (v.o.). Canal Jimmy
1.30 Friends. Celui qui a un rôle. Celui avec George (v.o.). Canal Jimmy
3.10 Cop Rock. Pilote (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 22.00 Histoire
Télé, notre histoire

Une des plus fameuses de ces *Conférences de presse* des présidents de la Ve République est celle du 25 mars 1959, en pleine guerre froide – les Russes font monter la pression à Berlin –, où le général lance : « *Il n'y a qu'une querelle qui vaille, c'est celle de l'Homme !* » Les Français découvrent un de Gaulle humaniste. Jean Lacouture et Alain Peyrefitte s'exercent à l'exégèse des textes avec gourmandise. Toute la liturgie gaulliste est en place : Malraux et Debré assis en desservants, lourdes tentures dans le dos du général, et lui débitant – sans une rature – l'équivalent de trente pages de texte apprises par coeur. Rien que pour cela, les journalistes américains faisaient le déplacement. – *R. Gt*

● 23.30 France 3
Les Dossiers de l'Histoire

Depuis quelques années, le retour en grâce du souvenir de Napoléon III a conduit à des réévaluations du Second Empire qui, si elles ne font pas l'unanimité, ont le mérite de disqualifier quelques poncifs et d'estomper la légende noire de « *Napoléon le petit* », forgerie de Guernesey comme celle de l'oncle l'était de Sainte-Hélène. Olivier Horn retrace le parcours finalement très romanesque du dernier empereur, conspirateur qui fait ses gammes du pitoyable coup de Boulogne à l'implacable 2 Décembre ; penseur social audacieux qui gâche par des allures despotiques les réelles avancées de son règne (le droit de grève cesse d'être un délit) ; souverain avide de succès internationaux, qui avait pourtant promis que « *l'empire, c' [était] la paix !* ». Une leçon sobrement didactique, où ne manque que la vivacité du ton. – *Ph.-J. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Centenaire de l'aviation, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Enfants de la télé.
23.15 Sans aucun doute
1.05 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 ▶ Cap des Pins.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Nestor Burma. Mise à prix.
22.35 Bouillon de culture. Les aventures d'Alphonse, de Timour Serguei et de Monsieur Joseph.
23.50 Journal, Météo.
0.10 ▶ Victoire sur la nuit ■■ Film. Edmund Goulding (v.o.).
1.45 Envoyé spécial.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 Thalassa. Le Crabe au sang bleu.
22.05 Faut pas rêver. Syrie : Le chant des norias. France : La vallée des pendus. Italie : Le pont aux reflets d'or.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Napoléon III.
0.25 Libre court. La Valse de l'étoile filante.
0.55 La Case de l'Oncle Doc. La légende des sciences [1/12].

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
20.59 Soirée musclée.
21.00 Risque maximum. Film. Ringo Lam.
22.35 Daylight ■ Film. Rob Cohen.
0.25 Piège à grande vitesse. Film. Geoff Murphy.

ARTE

19.00 Tracks.
19.50 Arte info.
20.15 ▶ Palettes : Véronèse. Un tableau en procès : *Le Repas chez Levi*, 1573.
20.50 David aux pays des merveilles. Téléfilm. Moritz Seibert.
22.35 Grand format. L'Innocence perdue [2/2].
0.05 La Chienne ■■■ Film. J. Renoir.
1.35 Le Dessous des cartes. [1/2].
1.45 L'Homme à la caméra ■■ Film. de Dziga Vertov.

M 6

19.00 Demain à la une.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
20.50 Stargate SG-1. *Enfants des dieux (Episode pilote).*
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Les révélations de Becka Paulson.
23.30 Buffy contre les vampires.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Guy Scarpetta (*Pour le plaisir*).
21.00 Black and Blue.
22.10 Fiction. *Réalités-zoo*, de Ilan Duran Cohen.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. L'esprit français. Œuvres de Chabrier, Franck, Fauré, Roger-Ducasse, Schmitt.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bortoli, Dresselhaus.
23.05 Jazz. En direct du New Morning, à Paris. Le trio de Ray Brown.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Esa-Pekka Salonen. Œuvres de Sibelius, Bartok, Debussy, Stravinsky, Haydn, R. Strauss, Hermann.
23.00 Opéra. *Il Corsaro*, opéra de Verdi, par le Chœur Ambrosian et le New Philharmonia Orchestra, dir. Gardelli, Caballé, Carreras, Grant, Mastromei et Noble.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

14.15 Rocco et ses frères ■■■ Luchino Visconti (Italie, 1960, N., 170 min). Cinétoile
14.55 Le Champion ■■ Mark Robson (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
23.00 L'Affaire Cicéron ■■ Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 110 min). Ciné Classics
23.00 La Kermesse des aigles ■■ George Roy Hill (Etats-Unis, 1975, 110 min). Ciné Cinémas
23.10 Taxi Driver ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1975, v.o., 110 min). Cinétoile
1.00 Certains l'aiment chaud ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., v.o., 115 min). Cinétoile
2.10 La Tour infernale ■ Irwin Allen et John Guillermin (EU, 1974, v.o., 160 min). Ciné Cinémas
2.55 1941 ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, v.o., 115 min). Cinétoile
3.25 La Horde sauvage ■■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1969, 140 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 16.10 Le Monde des idées. Thème : la famille. Invités : Irène Théry ; Tony Anatrella. LCI

MAGAZINES

13.45 Savoir plus santé. La thyroïde. Invité : Le professeur Louis Schlienger. France 2
13.50 Pendant la pub. Best of. Invités Richard Bohringer. TMC
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean Lacouture ; Jean-Jacques Becker ; Catherine Clément ; Christian Petitfils. Histoire
16.30 De l'actualité à l'Histoire. L'or noir. Invités : Xavier Houzel ; Loïck le Floch-Prigent ; Pierre Terzian ; Peter Bogin. Histoire
17.30 Envoyé spécial, les années 90. Fécondation in vidéo. France-touche. Histoire
19.00 T.V. +. Canal +
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 19 septembre 1948. Arte
20.00 Thalassa. Escale en Inde. TV 5
20.35 Planète animal. Horizons extrêmes : L'Antarctique, la formation de la couverture glacée [2/3]. TMC
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Spécial journées du patrimoine. Invités : Jean-Michel Leniaud ; Philippe Salvadori. Histoire
20.45 Le Club. Pierre Gaspard-Huit. Ciné Classics
21.10 Faut pas rêver. USA : Le héros du Monument Valley. France : *Les comédiens de Compostelle.* Ethiopie : Les filles des buna-bet. TV 5
21.30 Planète Terre. Anciennes civilisations : Les Celtes. TMC
21.40 Metropolis. Arte
23.10 Tout le monde en parle. France 2
23.20 Paris modes. Karl Lagerfeld. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.15 Sa Majesté, le roi Norodom Sihanouk. [1/2]. Odyssée
17.20 La Maison de la rue Arbat. Planète
18.05 Océan, une quête pour la survie. [2/3]. L'air et l'eau. La Cinquième
18.15 Gouverner, c'est choisir ? Odyssée
18.20 Manga. Planète
18.30 La IIIe République. [2 et 3/6]. 1879-1906. Histoire
19.00 Voyage aux pays des dieux. Bali, l'île aux mille temples. Odyssée
19.30 ▶ CIA. [3/5]. Les décideurs de l'ombre. Odyssée
19.45 Les Secrets des fonds des mers. [3/3]. L'Australie. Planète
20.00 La Terre des mille colères. [2/6]. L'histoire est sous la cendre. Canal J
20.20 Indonésie, la chute d'un dictateur. Odyssée
20.35 Schliemann, une aventure avec les dieux. Planète
20.45 ▶ L'Aventure humaine. L'homme qui coloriait les étoiles. Arte
21.00 Celibidache. You Don't Do Anything. Muzzik
21.05 L'Esprit du jaguar. [2/4]. La jungle des Mayas. Odyssée
21.35 La Quête du futur. [3/22]. Le village planétaire. Planète
22.00 Carlos Gardel à la télévision. [1/2]. Ciné Classics
22.00 Toute une vie... Sur les traces de Béla Bartok. Odyssée
22.55 Paquebots de légendes. [3/4]. Duel de géants. Odyssée
23.00 ▶ Vivre avec le SMIC. France 3
23.00 De Gaulle ou l'éternel défi. [2/6]. *Orages sur l'Atlantique.* Histoire
23.40 L'Amérique des années 50. [3/7]. Let's Play House. Canal Jimmy
23.40 Jazz Memories. Memphis Slim [2/2]. Muzzik
23.50 Objectif. Vie sauvage. Planète
0.00 Un siècle d'aviation. [2/4]. Un siècle d'aviation militaire française. Histoire
0.10 Music Planet. Joachim-Ernst Berendt. [2/2]. Le messager du jazz. Arte
0.40 Mon mari est un gangster. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.20 Tennis. Fed Cup (finale) : Suisse - Espagne. TSR
15.00 Golf. Trophée Lancôme (3e jour). A Saint-Nom-La-Bretèche. Canal +
15.15 Rugby. Coupe d'Europe (Poule A) : Bègles-Bordeaux - Stade Français-CASG. France 2
16.30 Cyclisme. Tour d'Espagne : Biescas - Saragosse. Eurosport
22.00 Golf. Championnat ELPGA. La Solheim Cup. Eurosport

DANSE

19.15 Le Postier. Chorégraphie d'A. Preljocaj. Muzzik

MUSIQUE

17.00 Mozart. *Quatuor avec flûte K 298.* Par le Quatuor Kuijken. Muzzik
18.00 Jazz à Calvi 96. Muzzik
18.30 Leonard Bernstein. *On the Town.* Par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Michael Tilson Thomas. Mezzo
19.30 American Night 1995. Par la Philharmonie de Berlin et le Chœur de la Radio de Berlin, dir. Simon Rattle. Muzzik
20.30 Mozart. *Don Giovanni.* Par l'Orchestre de l'Opéra de Cologne, dir. James Conlon. Mezzo
22.45 Oedipe Roi. Mise en scène de Julie Taymor. Par l'Orchestre du Saito Kinen, dir. Seiji Ozawa. Muzzik
23.20 Mozart. *Requiem K 626.* Par The English Baroque Soloists et The Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo
0.20 Whitney Houston 1997. Paris Première
0.30 Techno parade. M 6

THÉÂTRE

0.30 Les affaires sont les affaires. Pièce. Octave Mirbeau. Mise en scène de Régis Santon. France 3

VARIÉTÉS

20.55 L'Hymne à Piaf. France 2

TÉLÉFILMS

18.25 Les Années perdues. John Korty. Ciné Cinémas
20.30 Sur les ailes des aigles. A. V. McLaglen [2/2]. Ciné Cinémas
20.55 Le Rêve d'Esther. Jacques Otmezguine [2/2]. France 3
22.40 Petites. Noémie Lvovsky. Arte
23.00 Délit de séduction. Yael Russcol. TF 1
0.00 Folle d'amour. Andy Tennant. Téva

SÉRIES

17.25 Equalizer. Le règne de la terreur. 13ème Rue
17.50 Rocambole. [4/6]. Festival
18.40 Two. Apparition diabolique. Série Club
19.05 Melrose Place. La traversée du désert. TF 1
19.15 Une fille à scandales. Her Girl Friday (v.o.). Téva
19.45 La Vie à cinq. La fête à la maison. Téva
20.15 The Rutles, All You Need Is Cash. (v.o.). Arte
20.30 ▶ Les Rois maudits. [2/6]. Festival
20.35 McCallum. Une bactérie mortelle. Canal +
20.40 Les Cinq Dernières Minutes. Scaramouche. Série Club
20.50 Le Caméléon. Le père et le fils. M 6
21.30 New York Undercover. Enlèvement demandé. 13ème Rue
21.45 The Sentinel. Chute libre. M 6
22.10 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre I. Série Club
22.25 Rocambole. [6/6]. Festival
22.40 Profiler. Vent d'angoisse. M 6
0.55 Millennium. Force majeure. France 2
1.45 Fallen Angels. Une arnaque de première classe (v.o.). Canal Jimmy
2.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Mort en vol (v.o.). 13ème Rue

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 15.30 La Cinquième
Les Aventuriers de l'Egypte ancienne

Hommage aux pionniers

POUR CLORE l'année franco-égyptienne, La Cinquième diffuse douze portraits d'« aventuriers » qui ont contribué à la fondation et au développement de l'égyptologie. De multiples documentaires et reportages ont traité de la civilisation pharaonique, mais peu se sont intéressés aux individus – exception faite de Jean-François Champollion, auquel le volet de ce jour est consacré – qui ont aidé à mettre au jour des millénaires d'histoire.

Avertis des problèmes liés à l'exploitation de sites riches dans un pays pauvre, ces hommes ont su combattre les trafics d'antiquités et, *révolutionnaires dans leurs méthodes* de prospection, soucieux de ne pas détériorer les vestiges, ils ont banni les pioches, supprimé les contremaîtres corrompus et les chantiers incontrôlables. En formateurs, ils ont appris aux populations locales le respect des sites ; à présent, les fouilles se font en douceur, avec méticulosité et patience. Ces humanistes, conscients de l'importance de leurs découvertes, ont impulsé la création de musées pour montrer la beauté de ce qui était jusqu'alors réservé aux seuls collectionneurs. Ainsi du directeur général des musées Vivant Denon, figure marquante du XVIIIe siècle, qui créa le Musée du Louvre et fut l'un de ses plus ardents conservateurs, ou encore d'Auguste Mariette, fondateur du département des antiquités du Musée du Caire.

La série ne s'attache pas qu'aux découvertes de ces pionniers, mais raconte aussi la pugnacité de certains qui, souvent sans moyens, se sont archarnés à révéler ce que quatre mille ans de tempêtes de désert avaient enfoui ; le courage d'autres, qui ont su tenir tête aux plus puissants pour mener à bien leur quête ; ou la diplomatie d'autres encore, qui ont su allier le soutien des pouvoirs publics à celui de puissants mécènes.

Mêlant dessins, photographies, extraits de carnets, scènes filmées des sites explorés à l'heure actuelle et images d'archives, cette série de documentaires parvient à donner *une vraie dimension à l'œuvre de* ces chercheurs. Un bel ensemble pour comprendre cette Egypte avec les yeux de ceux qui l'ont découverte.

Hervé Harpoutian

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 MacGyver.
14.50 Alerte à Malibu.
15.40 Flipper.
16.40 Dingue de toi.
17.10 Hercule.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Melrose Place.
20.00 Journal, Centenaire de l'aviation, Météo.
20.55 Surprise sur prise.
23.00 Hollywood Night. Délit de séduction. Téléfilm. Yael Russcol.
0.40 Formule foot.
1.15 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.35 L'Esprit d'un jardin.
13.40 Consomag.
13.45 Savoir plus santé.
14.40 Samedi sport. 14.45 Tiercé. 15.15 Rugby : Coupe d'Europe. Bègles - Bordeaux - Stade Français - CASG. 17.00 Cyclisme : 62e Grand Prix des Nations.
17.45 Animal Zone.
18.40 1000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Comment faire ?
19.20 Comment faire plus ?
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.56 Météo, Journal, Météo.
20.55 L'Hymne à Piaf.
23.10 Tout le monde en parle.
0.45 Journal, Météo.
0.55 Millennium.
1.40 Bouillon de culture. Les aventures d'Alphonse, de Timour Serguei et de Monsieur Joseph.

FRANCE 3

13.57 Keno.
14.00 Le Magazine du cheval.
14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.05 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.13 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Mister Fowler, brigadier chef.
20.40 Tout le sport.
20.55 Le Rêve d'Esther. Téléfilm. Jacques Otmezguine [2/2].
23.00 ▶ Vivre avec le SMIC.
0.00 Météo, Soir 3.
0.25 Saturnales. Journal des festivals. 0.30 Les affaires sont les affaires. Pièce d'Octave Mirbeau.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.30 C'est ouvert le samedi.
14.00 Football américain.
15.00 Golf.
17.10 Magnimnis, flic ou voyou.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.25 La Légende de Calamity Jane. [2/13]. Jamais deux sans trois.
18.50 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 McCallum. Une bactérie mortelle.
22.15 Jour de foot.
23.00 The Arrival. Film. David Twohy.
0.50 Basket-ball. Limoges - Le Mans.
3.25 La Horde sauvage ■■ Film. Sam Peckinpah.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Couples légendaires.
14.00 Fête des bébés.
14.30 Le Journal de la santé.
15.00 Correspondance pour l'Europe.
15.30 *Les Aventuriers de l'Egypte ancienne.* [2/13].
16.05 Sur les chemins du monde.
16.10 Himalayan Culture.
17.05 Gala. Cuba : énergie rare.
17.35 100 % question.
18.05 Océan, une quête pour la survie. [2/3].
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 19 septembre 1948 : Jdanov est mort.
19.50 Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes. Les frontières d'Israël [2/2].
20.15 The Rutles, All You Need Is Cash. [2/3].
20.45 ▶ L'Aventure humaine. L'homme qui coloriait les étoiles.
21.40 Metropolis.
22.40 Petites. Téléfilm. Noémie Lvovsky.
0.10 Music Planet. Joachim-Ernst Berendt [2/2].
1.10 David aux pays des merveilles. Téléfilm. Moritz Seibert.

M 6

13.20 Code Quantum.
14.15 et 15.15, 18.00 Techno Parade.
14.25 Drôle de chance.
15.25 Poigne de fer et séduction.
16.05 Le Magicien.
17.00 Amicalement vôtre.
18.15 Mission impossible, 20 ans après.
19.10 Turbo.
19.40 Warning.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique. Techno parade.
20.40 Ciné 6.
20.45 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. Le père et le fils. 21.45 The Sentinel. Chute libre. 22.40 Profiler. Vent d'angoisse.
23.35 Los Angeles Heat. Indice sur le net.
0.30 Techno parade.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
20.00 Fiction. *Les Séquestrés d'Altona*, de Jean-Paul Sartre.
22.35 Opus. A l'occasion du Festival de Montfort l'Amaury. Les maisons de Ravel.
0.05 Le Gai Savoir. Tony James.

FRANCE-MUSIQUE

19.05 A l'Opéra.
20.00 Madame Butterfly. Opéra de Puccini. Enregistré le 14 septembre, à l'Opéra-Bastille, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Pinchas Steinberg.
23.05 Présentez la facture. Chez un magicien du bois : Pierre Jacquier, luthier.

RADIO-CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Stamitz, Quantz, C.P.E Bach.
20.00 Braque et la musique. *Socrate*, 3e partie : la mort de Socrate, de Satie, par l'Ensemble Erwartung, dir. Desgraupes, Fouchécourt, ténor ; œuvres de Debussy, Schoenberg, Bach, Mozart, Auric, Piazzolla.
22.00 Da Capo. Eugen Jochum. Œuvres de Beethoven, Bruckner.

هكذا من الأصل

Le Monde
SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1998

Liaison d'autrefois

par Pierre Georges

POURQUOI parfois nous sentons-nous si furieusement, si irrévocablement français ? Eh bien, peut-être pour cela. Pour n'être culturellement jamais totalement pris au dépourvu ou choqué par l'évidence d'un amour. Et jamais trop dans ce souci misérable d'en demander raison, comptabilité ou culpabilité à ceux qui le vécurent.

L'actualité passe et ne laisse dans sa décrue que boue et interrogations. C'est un fait, cette fois, que l'eau est montée si haut ou, si l'on ose dire, si bas, avec le rapport Starr, que l'éternel débat a repris tous ses droits : vie privée, vie publique.

Sur ce plan, donc, rassurons les inquiets : non, *Le Monde* n'est pas devenu, subitement, le « Journal des ébats » ! C'est un peu plus compliqué que cela, la gestion de l'actualité en son conflit public-privé. La preuve, ce livre à paraître chez Plon, le 1er octobre. Le hasard – mais est-ce vraiment le hasard ? – fait que, sous le titre tranquille *Un ami d'autrefois*, sous l'appellation fort prudente de « roman » et sous ce voile commode qu'est un pseudonyme revendiqué, « Jeanne Dautun », ce livre nous ramène à la case départ : faut-il en parler ou non ?

Par principe, ou par défiance, on n'aime pas beaucoup les livres sous pseudo, sous X, comme d'une naissance refusée ou d'une très possible imposture. Cela sent trop son coup d'édition, sa prise de risques sans risques, sa fausse vérité masquée d'un loup de carnaval littéraire. Cela annonce déjà le jeu de piste germanopratin, qui, au motif de démasquer l'auteur, trouve de l'intérêt aux écrits.

Alors ! pourquoi en parler ? Simplement parce qu'on l'a lu, ce livre. Parce qu'il est bon. Et, enfin, parce qu'il est parfaitement transparent, de toute la transparence dérangeante de ce qui n'est pas un roman mais encore une affaire privée rendue publique.

Voyez, on n'en sort pas ! Une femme se raconte et raconte la liaison brève, violente, passionnée, qu'elle eut avec l'« ami d'autrefois ». Avec le Prince qui n'était pas encore le Prince. Avec, même s'il n'est jamais nommé, avec François Mitterrand. Encore ? Eh oui, encore ! Mais un « encore » pudique et impudique, digne et émouvant, tendre et féroce.

Ce fut, si elle exista vraiment, une histoire d'amour largement assez ancienne pour mériter, même aux yeux des proches, la prescription trentenaire. Et suffisamment vivace pour inspirer quelques excellentes pages à son auteur. Le style, c'est la femme. Et cette Jeanne-là qu'on a cru reconnaître à cela, déjà le fameux jeu de piste, cette Jeanne, donc, s'en explique au détour d'une phrase : « *Le temps de l'aveu vient aux femmes quand les hommes sont partis.* » Elle avoue donc et très bien, dans un style syncopé, masqué peut-être, entre lapidaire et précieux, sa conscience et son plaisir d'avoir été un gibier tout à fait consentant face à un chasseur tout à fait convaincant. Elle en sortit brisée. Il en sortit vainqueur. Victoire éphémère puisque la proie a le premier et le dernier mot : elle a survécu à cet amour-là avec, à l'époque, « *cette conviction que l'on a soudain de saisir un être, fût-il le roi des opaques, dans sa transparence vraie* ». Et, de fait, ce portrait romanesque du séducteur « parti » sonne cruellement et tendrement vrai.

Le gouvernement invoque la libre concurrence pour s'opposer à la reprise d'Orangina par Coca-Cola

Des considérations de politique internes à la gauche plurielle ont pesé sur cette décision

JEUDI 17 SEPTEMBRE au soir, le ministre de l'économie a refusé la vente d'Orangina, filiale de Pernod-Ricard, à Coca-Cola. Le gouvernement stigmatise les « *risques sérieux d'atteinte à la concurrence par Coca-Cola sur le marché de la consommation de boissons gazeuses hors domicile de nature à pénaliser les consommateurs* », relevés par le Conseil de la concurrence.

« *J'ai pour règle de me conformer à l'avis du Conseil.* » Cette petite phrase, lâchée par Dominique Strauss-Kahn, dimanche 13 septembre, à propos du projet de rachat d'Orangina, sonne, avec le recul, comme un avertissement. Cette mise en garde n'a pas été entendue. Jusqu'au dernier moment, les services du ministère de l'économie ont essayé de faire plier la multinationale américaine. Jusqu'au dernier moment, celle-ci a pensé pouvoir imposer son projet, solidement étayé, croyait-elle, par sa puissance mondiale et les 5 milliards de francs offerts à Pernod-Ricard.

Mais M. Strauss-Kahn s'est montré inflexible. Brocardé dimanche 13 par les militants communistes à la Fête de l'Humanité, pour son profil jugé un peu trop libéral, le « bras droit » de Lionel Jospin tenait une occasion rêvée de redorer son image de socialiste, face à une entreprise qui incarne cette mondialisation tant décriée au sein de la gauche plurielle.

L'ENJEU DU « HORS-DOMICILE »

Mais Coca-Cola ne s'est pas seulement heurté à ces considérations de politique franco-française. Le rapprochement Coca-Orangina aurait été particulièrement néfaste dans « *les cafés, les hôtels, les restaurants, les chaînes de restauration rapide, les cantines, les distributeurs automatiques, les parcs d'attraction, les cinémas, etc.* », ainsi que le précise le ministère, dans une énumération délibérée des contours de ce marché dit de la « consommation hors domicile », principale pierre d'achoppement des discussions (*Le Monde* du 17 septembre).

Un marché qui ne représente que 21 % des ventes de « *soft-drinks* » (boissons non alcoolisées) gazeuses, mais qui dégage les plus fortes marges, puisque les géants de la grande consommation n'y affrontent pas les centrales d'achats de la grande distribution. C'est là aussi que se joue la croissance future, avec le développement de nouveaux lieux de consommation (stades, cinémas, stations-service...), sur lesquels Coca-Cola et Orangina règnent en maîtres. En 1996, ils y vendaient respectivement 253 millions et 70 millions de litres, soit 25 % et 35 % de leurs ventes annuelles en France. Pepsi arrive loin derrière, avec 21 millions de litres (18 %). L'ensemble Coca-Orangina aurait trusté 77 % des 420 millions de litres de « soft drinks » gazeux écoulés en hors domicile !

Les arguties de Coca-Cola, qui soutient, à l'instar de son PDG, Douglas Ivester (*Le Monde* du 16 juin), que ses boissons sont en réalité concurrentes de « *tout ce qui se boit* », eaux et alcools compris – ce qui permet au groupe d'afficher une part de marché mondial de seulement 2 %... –, ont plutôt irrité les gardiens de la concurrence française. Cependant, dans l'entourage de Dominique Strauss-Kahn, on s'efforce de minimiser la portée du refus ministériel : « *Nous sommes dans le cas d'une procédure avec des délais légaux. Une décision devait être prise avant le 17 à minuit. Le dossier, tel qu'il nous a été présenté par les parties, ne permettait pas au ministre de prendre une décision positive dans les délais impartis. Mais on n'est pas pour autant, techniquement, dans une impasse.* »

Une porte laissée ouverte à Coca-Cola, qui en a pris acte dans un communiqué, où la société « *regrette cette décision* », affirme étudier « *les différentes options* », et « *a l'intention de continuer à investir durablement en France* ». Coca-Cola exclut cependant de ne racheter la marque Orangina qu'à l'international.

PEPSI-COLA VAINQUEUR

Pepsi-Cola apparaît comme le grand vainqueur de cette décision, puisque des accords de distribution lient cette firme à Orangina en France, précisément sur le marché du hors-domicile. PepsiCo n'avait d'ailleurs pas ménagé ses efforts pour s'opposer aux projets de son grand rival. Le PDG de PepsiCo France, Charles Bouaziz, ne veut pas pour autant céder au triomphalisme : « *C'est d'abord une victoire pour le droit de la concurrence, qui rassurera tous les acteurs du marché des boissons : les autres fabricants, les distributeurs, les salariés d'Orangina, mais aussi les investisseurs étrangers qui souhaitent s'implanter en France.* » PepsiCo exclut pour le moment de faire une contre-offre de rachat à Pernod-Ricard.

Les salariés et les dirigeants d'Orangina s'étaient accoutumés, depuis huit mois, à l'idée de passer dans le giron de Coca-Cola, allant jusqu'à conclure, lundi 14 septembre, un accord de maintien de l'emploi en France pour deux ans. « *C'est une grande déception,* confiait vendredi au *Monde* Jacques Pfister, le PDG d'Orangina. *Ce projet était plein d'avenir. La réponse du gouvernement est navrante.* » Mais le plus déconfit est incontestablement Pernod-Ricard, qui voit s'envoler le chèque de 5 milliards de francs promis par Coca-Cola.

Laure Belot et Pascal Galinier

Le communiqué du ministère de l'économie

Voici le texte du communiqué diffusé jeudi 17 septembre, un peu avant 20 heures : « *Saisi pour avis de l'opération de rachat d'Orangina par Coca-Cola, le Conseil de la concurrence a mis en évidence les risques sérieux d'atteinte à la concurrence par Coca-Cola sur le marché de la consommation de boissons gazeuses hors domicile, c'est-à-dire dans les cafés, les hôtels, les restaurants et les chaînes de restauration rapide, les cantines, les distributeurs automatiques, les parcs d'attractions, les cinémas, etc. Ces risques sont de nature à pénaliser les consommateurs.*

» Les discussions très approfondies avec la société Coca-Cola n'ont pas permis d'aboutir à des engagements suffisants pour prévenir les risques identifiés par le Conseil de la concurrence.

» Aussi le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a-t-il décidé, en accord avec le ministre de l'agriculture et de la pêche, sur la base de l'analyse du Conseil de la concurrence, de ne pas autoriser dans ces conditions l'acquisition des activités françaises de la société Orangina par la société Coca-Cola. »

Les rapporteurs parlementaires remettent leur copie sur le PACS

LES DEUX RAPPORTEURS parlementaires sur le pacte civil de solidarité (PACS), Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et Patrick Bloche (PS, Paris), devaient rendre public, vendredi 18 septembre, le texte qui sera examiné par la commission des lois de l'Assemblée nationale le 23 septembre puis, le 30, par la commission des affaires sociales. Une ultime réunion entre les députés et le gouvernement a eu lieu jeudi 17 septembre, en présence de représentants de la chancellerie et du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Elle n'a pas permis d'obtenir un accord sur tous les points litigieux, notamment les délais en matière fiscale. Mais la phase de négociation est désormais terminée. Si le gouvernement souhaite modifier le texte, il pourra le faire par le biais d'amendements lors de la discussion à l'Assemblée nationale, le 9 octobre.

Les rapporteurs proposent une nouvelle définition du PACS : « *Un pacte civil de solidarité peut être conclu par deux personnes physiques quel que soit leur sexe pour organiser leur vie commune.* » Pas plus que le mariage, ce contrat n'impose de résidence commune. Il ne peut y avoir de pacte civil de solidarité entre membres d'une fratrie, entre ascendants et descendants et collatéraux jusqu'au troisième degré inclus.

Objet de longues discussions, le lieu d'enregistrement du pacte sera la préfecture ou la sous-préfecture, et non le tribunal de grande instance comme l'avait proposé la chancellerie. Le PACS donnera des droits mais imposera des obligations. Ainsi, les partenaires seront solidairement responsables des dettes de l'un d'eux à l'égard des tiers. Ils seront soumis, sauf accord contraire, au régime de l'indivision.

L'imposition commune aurait fait l'objet d'un accord, indiquent les rapporteurs, mais le dispositif retenu est complexe. Les députés souhaitaient que les signataires d'un PACS puissent bénéficier d'une imposition commune deux ans après la conclusion du pacte. Le ministère des finances voulait porter ce délai à trois ans. Le texte présenté vendredi 18 septembre indique que l'imposition commune interviendra « *entre deux et trois ans* » : deux ans si les partenaires signent le 31 décembre, trois ans s'ils signent le 1er janvier.

En revanche, aucun accord n'est intervenu sur les successions. Le texte parlementaire prévoit que les contractants bénéficient d'un abattement de 250 000 F – alors que les époux ont droit à un abattement de 330 000 F. Les premiers 100 000 F au-delà de cette somme seraient taxés à 40 %, et les sommes encore supérieures à 50 %. Bercy, favorable à l'abattement, souhaite en revanche voir appliquer le taux de 60 % aux sommes supérieures.

DÉSACCORD SUR LES ÉTRANGERS

Le signataire d'un PACS peut bénéficier sans délai de la couverture sociale de son partenaire. Il en est de même pour le rapprochement de fonctionnaires. Enfin, un important désaccord existe entre les rapporteurs et le gouvernement concernant les étrangers engagés dans un PACS. Le projet parlementaire prévoit un délai d'un an pour l'obtention d'un titre de séjour, le ministère de l'intérieur maintient que deux années seront nécessaires.

Après la déclaration du Conseil permanent de la conférence des évêques de France intitulée « *une loi inutile et dangereuse* » (*le Monde* du 18 septembre), Elisabeth Guigou, garde des sceaux, a déclaré que « *chacun pouvait donner son opinion* » et que « *le débat devait être public* ». Le réseau Voltaire, association laïque, a estimé pour sa part que « *le débat sur le PACS n'est qu'un prétexte saisi par l'Eglise catholique pour inciter à la haine et à la discrimination envers les gays et les lesbiennes* ». Quant au Collectif pour le CUS et le PACS, il considère que les évêques « *ne sauraient s'affranchir de la séparation de l'Eglise et de l'Etat* ».

Michèle Aulagnon

Le retour des Etats face aux compagnies mondiales

COCA-COLA BLOQUÉ dans son rachat d'Orangina par le gouvernement français, Microsoft en procès avec la justice américaine pour entorse à la politique anti-trust, l'alliance British Airways et American Airlines menacée pour distorsion à la concurrence... Ces quelques exemples traduisent un retournement : la politique du « laisser-faire » économique n'est plus de mise. Après des années d'abstention, les Etats sont de retour dans l'économie et osent affronter le pouvoir des compagnies mondiales.

Depuis la grande vague du libéralisme des années 80, la chose ne semblait plus possible. Sous l'impulsion du président Reagan, toute référence à la concurrence, à l'équilibre des marchés, à une politique sociale avait été abandonnée. Les grands procès comme ceux d'AT&T et IBM, pour entrave à la concurrence, étaient enterrés. Au nom de la mondialisation et des profits, les grands groupes avaient quartier libre pour se constituer des empires mondiaux. Ils ne s'en sont pas privés. Des géants, à l'image de General Electric, General Motors, IBM, Exxon, Shell, se sont créés en quelques années dans tous les grands secteurs économiques.

Face à la puissance de ces « *world companies* », les Etats semblaient démunis. Comment lutter face à des groupes qui affichent désormais des chiffres d'affaires mondiaux, dépassant les budgets nationaux de la plupart des pays du monde ? La tentation même de s'opposer à eux ne semblait même pas exister.

Le cas Microsoft a changé la donne. La crainte de voir le groupe américain de logiciels, déjà archidominant dans le monde de l'informatique – son système d'exploitation Windows est installé sur 90 % des ordinateurs dans le monde – s'emparer, à son seul profit, d'Internet et des réseaux mondiaux d'information ne pouvait laisser le gouvernement américain indifférent.

> « La puissance publique doit établir des règles du jeu »
> **Dominique Strauss-Kahn**

A l'origine des autoroutes de l'information, dont il a lancé le programme lors de son accession au pouvoir, Bill Clinton a senti l'obligation de contrer cette tentative de mainmise sur la révolution technologique. Un siècle après le démantèlement du monopole du pétrolier Standard Oil, qui avait préfiguré l'entrée de l'économie dans l'ère industrielle, le procès anti-trust intenté à Microsoft annonce les enjeux de l'ère de l'information du XXIe siècle.

L'opposition du ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, au rachat d'Orangina par Coca-Cola, a une portée moins lourde : la vente ou non de la « *petite bouteille ronde* » ne conditionne ni l'avenir de Coca-Cola, ni celui de l'évolution économique et technologique en France ! Elle manifeste, cependant, un changement d'attitude profond sur le rôle de l'Etat dans l'économie.

Entre le libéralisme sans contraintes et l'interventionnisme brouillon, le gouvernement cherche à définir une autre voie, de gauche, qui prendrait en compte d'autres préoccupations que les enjeux du profit. En juillet, M. Strauss-Kahn en définissait déjà les contours, dans un entretien à *Libération* : « *La puissance publique doit établir des règles du jeu, c'est-à-dire déterminer très clairement la place de la concurrence dans la régulation économique des différents secteurs et définir les conditions dans lesquelles elle jouera en sorte de favoriser la croissance et concourir aux missions de service public, et de préserver la solidarité. C'est cette approche que nous devons suivre sans complexes mais avec constance.* »

Au moment où les interrogations sur les avantages de la mondialisation et du tout-libéralisme se multiplient, avec l'aggravation de la crise financière et économique mondiale, cette réappropriation d'un rôle d'arbitre économique par les Etats se justifie. Au nom même de la préservation de l'économie de marché.

Martine Orange

Football : Paris SG tenu en échec par le Maccabi Haïfa

UN ENTRAÎNEUR désorienté, des joueurs désemparés et des supporteurs dépités. Le Paris Saint-Germain ressemble de plus en plus à un esquif égaré dans la tourmente. Le match nul (1-1) concédé au Maccabi Haïfa (Israël), jeudi 17 septembre, pour le compte des 16es de finale aller de la Coupe des coupes, a mis le Parc des Princes en ébullition. Une partie des 28 183 spectateurs a réclamé la démission du président délégué Charles Biétry, qui a remplacé Michel Denisot en juin. Relégués à huit points du leader, Bordeaux, les Parisiens comptent deux défaites après cinq journées de championnat de France, et les voilà sous la menace d'une élimination précoce en Coupe d'Europe.

Le dimanche 20 septembre, le PSG reçoit l'AS Monaco à la faveur de la 6e journée de championnat. Une défaite solderait pour de bon l'état de grâce de la nouvelle direction et augurerait mal du match retour à Haïfa, le 1er octobre.

■ **CULTURE : une nouvelle circulaire réglementant l'organisation des soirées techno, rédigée** par le ministère de la culture, doit être rendue publique avant la fin du mois. Cosigné par les ministères de l'intérieur et de la défense, ce document, qu'on annonce favorable à la promotion des nouvelles musiques électroniques, mettra fin à la circulaire « Les soirées raves, des soirées à haut risque », qui s'appliquait depuis 1995, à l'initiative de l'ancien ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré.

À NOS LECTEURS : l'actualité nous oblige à supprimer, *dans ce numéro*, nos pages « Régions » et « Débats ». Dans notre *numéro de samedi* (daté dimanche-lundi), nous publierons « Le *journal d'un vigneron* », tenu par le gérant du Château Haut-Brion, l'un des premiers grands crus classés de bordeaux.

Tirage du *Monde* daté vendredi 18 septembre 1998 : 530 253 exemplaires –3